

Costumes du Sacre Armes – Drapeaux et Décorations

Splendeur des Uniformes de Napoléon

Du même auteur, dans la série
Splendeur des Uniformes de Napoléon

« **LA CAVALERIE** »

Chasseurs – Hussards – Cheval-légers – Carabiniers – Dragons – Cuirassiers

« **LA GARDE IMPÉRIALE À PIED** »

État-Major – Grenadiers – Fusiliers Grenadiers – Fusiliers Chasseurs – Marins – Chasseurs à pied
Gendarmerie d'Élite – Artillerie à pied – Vétérans – Invalides
Tirailleurs – Tirailleurs chasseurs – Conscrits grenadiers – Conscrits chasseurs
Voltigeurs – Gardes nationales – Sapeurs du génie – Grenadiers blancs – Pupilles de la garde
Flanqueurs grenadiers – Flanqueurs chasseurs – Vélites de Turin et de Florence

« **LA GARDE IMPÉRIALE À CHEVAL** »

Grenadiers à cheval – Chasseurs à cheval – Mameluks – Chasseurs à cheval jeune Garde
Dragons – Lanciers – Tartares Lithuaniens – Cheval-légers ou Lanciers Polonais
Gendarmes d'ordonnance à cheval – Gendarmerie d'élite – Gardes d'honneur
Éclaireurs à cheval – Artillerie à cheval.

« **INFANTERIE – RÉGIMENTS ÉTRANGERS** »

Division Oudinot

Infanterie légère – Vétérans – Sapeurs pompiers de Paris – Compagnies de réserve – Bataillons de Pionniers noirs
Dépôts Conscrits volontaires – Régiments de la Méditerranée – Bataillons coloniaux – Régiments des Îles
Soldat condamné au boulet – Pionniers blancs – Pionniers Espagnols – Cantinières vivandières.

Régiments Étrangers

Régiments Polonais – Grand-duché de Varsovie – Principauté de Neuchâtel – Régiment de La Tour-d'Auvergne
Régiment d'Isemberg – Légion Irlandaise – Régiment de Prusse – Régiments Suisses – Régiment d'Illyrie
Régiments Espagnols – Régiments Portugais – Légion Piémontaise – Légion Corse – Bataillon Valaisan
Légion Hanovrienne – Régiment des Cheval-Légers du duc d'Areberg – Grand-duché de Clèves Berg.

CHARMY

Costumes du Sacre Armes – Drapeaux et Décorations

Splendeur des Uniformes de Napoléon

ÉDITIONS CHARLES HÉRISSEY

Costumes du Sacre



PLANCHE I

Manteau

De velours pourpre, parsemé d'abeilles d'or brodées. Dans la broderie qui entoure le manteau sont enlacées des branches d'olivier, de laurier, de chêne qui entourent la lettre N. Toutes les broderies en or coûtaient 14000 ou 15000 francs.

La doublure est en satin blanc brodé, imitant les queues d'hermine, coûtait 1296 francs.

L'épitoge en hermine de Russie et en peau d'agneau d'astrakan coûtait 18220 francs.

Le manteau ouvert du côté gauche laisse voir l'épée soutenue par une écharpe de satin blanc brodée or et garnie de grosses torsades en or.

D'après le portrait peint par Gérard, Napoléon porte au grand costume du sacre, l'épée qu'il portait avec le petit costume (l'épée à poignée de diamants et ornée du diamant: le Régent) et à fourreau blanc et bout doré.

Robe

Longue, de satin blanc, brodée d'or, et le bas de la robe garni de grosses torsades d'or; les manches brodées sur les coutures et dans le bas, formant parement.

La cravate, le col de chemise

En dentelles. Dentelles aux bras de la chemise, tombant en manchettes.

Gants

Blancs en peau. À la main droite une grosse bague en or avec une grosse pierre précieuse.

Les cothurnes

De satin blanc, brodées et lacées d'or sur un bas de soie blanche brodé or.

Le grand collier

De l'ordre de la Légion d'honneur sur l'épitoge.

L'empereur portait la couronne de lauriers d'or sur la tête; le sceptre de la main droite; et la main de Justice de la main gauche.

Le trône impérial

Il était en velours bleu, brodé d'or; le dais qui le couvrait avait la draperie extérieure en velours pourpre brodé or et parsemé d'abeilles brodées en or de 5 francs pièce, avec les armes de Sa Majesté brodées en relief, coûtant 16200 francs; la draperie intérieure de satin bleu avec bordure or et banches de broderie en or.

Le carreau de pieds

En velours bleu, broderies or de 7200 francs et portant 1050 abeilles brodées or jetées sur les parties unies.

Notes

Les abeilles sur les ornements impériaux du Premier Empire ont six pattes; celles du Deuxième Empire n'en ont que quatre.

Le 5 décembre de la même année, soit trois jours après le sacre, l'Empereur revêtit de nouveau ce même costume du sacre, ce fut pour remettre les Aigles aux régiments au Champ de Mars.

Il remet encore le même costume le 6 mai 1805 quand il se fit couronner roi d'Italie, mais il a le front ceint, non plus de la couronne de laurier, mais de celle des rois Lombards.



PLANCHE I

Costumes du sacre

Le grand costume du sacre de l'Empereur



PLANCHE 2

Costumes du sacre

Petit costume du sacre de l'Empereur

MANTEAU

De velours pourpre brodé d'or et d'argent; doublé de satin blanc; brodé d'or sur le parement et le collet; semé d'abeilles brodées en or.

HABIT

De velours pourpre, brodé d'épis d'or, sur les tailles (coutures) doublé de satin blanc (Détails, planche 37, n° VIII). Boutons dorés (Détails, planche 38, n° I); poches en travers avec trois boutons à chaque poche et brodées de même; parements des manches et collet de velours blanc brodés de même.

CULOTTE

De satin blanc, avec jarrettières et boucles; les jarrettières blanches (satin) brodées or, les boucles en or; rubans blancs, liserés et brodés or (Détails, planche 37, n° VI).

CRAVATE en dentelle.

CHEMISE

Blanche avec collet et manchettes de dentelle.

CHAPEAU

De feutre noir, avec broderies or, surmonté de plumes blanches. Ganse et bouton en diamant.

Le grand collier, le grand cordon et la plaque de la Légion d'honneur.

ÉPÉE

À fourreau blanc, bout doré, enrichie de diamants sur la poignée, sur la coquille le diamant: le Régent.

CEINTURE

De satin blanc, brodée d'or et garnie de torsades d'or.

BAS de soie blanche brodée or.

SOULIERS

Escarpins de velours blanc, avec rosette de satin blanc; nœud à quatre coques, le tout brodé or (Détails, planche 37, n° V).

Notes (d'après Masson)

La broderie du manteau coûte 10000 francs.

L'habit: 3500 francs.

La ceinture: 500 francs.

La ganse et le bouton du chapeau: 40 francs.

Le baudrier: 600 francs; la broderie: 9000 francs.

Historique du petit costume

L'Empereur porta assez souvent ce costume.

Lors du couronnement d'Italie (26 mai 1805) on exécute sur l'habit des ornements appropriés dont le vert couleur nationale de l'Italie est le fond.

En mars 1806, on fit un nouvel habit de 3000 francs de broderies. Le costume fut retapé à cette époque à cause de la corpulence de Napoléon et pour qu'on n'en vît rien, on appliqua sur les coutures des motifs de broderie.

En 1809, on rélargit l'habit et on rebrode les entourures.

En 1810 (juin) pour le mariage avec Marie-Louise mêmes changements pour les tailles et les manches.

Le 1^{er} juin 1815, il revêtit encore ce costume à l'assemblée du Champ de Mai, mais avec un chapeau de velours noir orné de plumes blanches. Le costume avait été confectionné pour le jour du sacre, il fut porté par l'Empereur pour se rendre à Notre-Dame.

Détails sur le sacre

Napoléon étant né le 15 août 1769, avait trente-cinq ans au moment du sacre qui fut célébré à Notre-Dame de Paris le dimanche 2 décembre 1804 (XI frimaire, an XIII).

Tous les corps constitués de l'Empire y assistèrent.

La maison de l'Empereur.

La maison de l'Impératrice.

Le pape et sa suite, composée d'officiers (militaires des états pontificaux) d'évêques et de nombreux ecclésiastiques.

Les princes français et les princesses (frères et sœurs de Napoléon).

Les cardinaux, archevêques et évêques français, les aumôniers (premier aumônier de l'Empereur et premier aumônier de l'Impératrice). Le grand aumônier. Le Maître de cérémonie du clergé.

L'armée, représentée par les maréchaux, généraux et les colonels-généraux, l'inspecteur général de l'artillerie.

La Marine, par des amiraux.

Le corps diplomatique. Les grands officiers de la couronne. Les grands dignitaires. Les ministres. Les sénateurs avec leur président. Le corps législatif avec son président. Les membres du tribunal avec leur président. Les conseillers d'État et leur président. Les membres de l'Institut. Les préfets. Les sous-préfets. Les maires de trente-six villes de province. Les présidents de canton. La cour de cassation. Les cours de Justice. L'université et les professeurs des facultés. Le grand-maître des cérémonies. Les maîtres des cérémonies et les aides de cérémonies. Les huissiers. Les hérauts d'armes. Les pages. Le grand chambellan, les chambellans, etc.

Ordre du cortège (d'après Isabey) pour se rendre à Notre-Dame

1. – Maréchal Murat, gouverneur de Paris.
2. – État-major de Murat.
3. – Quatre escadrons de carabiniers.
4. – Quatre escadrons de cuirassiers.
5. – Les chasseurs à cheval de la Garde, avec les Mameluks, puis : un grand espace.
6. – Les quatre hérauts d'arme à cheval.
7. – Une voiture pour les maîtres et aides des cérémonies.
8. – Quatre voitures pour les grands officiers militaires.
9. – Trois voitures pour les ministres.

10. – Une voiture pour le grand chambellan, le grand écuyer et le grand maître des cérémonies.

11. – Une voiture pour les princes, l'archichancelier et l'archi-trésorier.

12. – Une voiture pour les princesses.

(Toutes ces voitures sont des berlines à six chevaux et derrière chaque voiture, trois laquais à la livrée de l'Empereur.)

Un espace.

13. – Un carrosse à huit chevaux pour l'Empereur, l'Impératrice, Joseph et Louis.

Sur le carrosse, les pages étaient montés derrière sur les ressorts et en avant du carrosse derrière le cocher.

Les maréchaux, les colonels généraux étaient à cheval près des portières de la voiture de l'Empereur; les aides de camp à la hauteur des chevaux du carrosse; les écuyers aux roues de derrière.

14. – Un maréchal, commandant la gendarmerie derrière le carrosse.

15. – Une voiture pour le grand aumônier, le grand maître du palais, le grand veneur.

16. – Une voiture pour la Dame d'honneur, la Dame d'atours, le premier écuyer, le premier chambellan de l'Impératrice.

17. – Trois voitures pour les Dames du palais et les deux chambellans de l'Impératrice.

18. – Une voiture pour les aumôniers de Leurs Majestés.

19. – Deux voitures pour les officiers civils de l'Empereur.

20. – Quatre voitures pour les Dames et officiers de UAA les princes et princesses.

21. – Une voiture pour les officiers et UAASS les grands dignitaires. (Toutes ces voitures étaient des berlines à six chevaux avec laquais derrière.)

22. – Les grenadiers à cheval entremêlés de canonniers à cheval.

23. – Un escadron de gendarmes d'élite.

La garde à pied et la garde nationale faisaient la haie sur le parcours du cortège.

Il y avait un second cortège pour le pape et sa suite (pour les officiers faisant partie de la suite de Sa Sainteté voir Armée papale en 1804).

Le pape avait un carrosse dont l'impériale était ornée d'une tiare en bronze doré et que traînaient huit chevaux gris pommelés.

Il était accompagné par des cardinaux; un évêque confesseur de Sa Sainteté; un majordome; un grand chambellan; un camérier échanson, un secrétaire particulier; un médecin; un chirurgien; deux valets de chambre; un cuisinier et un chef d'office; deux palefreniers ou valets de pied; un camérier (c'était le nonce apostolique) monté sur un âne et portant une grande croix.

L'âne était revêtu d'une housse galonnée avec franges d'or et conduit par deux valets.



PLANCHE 3

*Costume du sacre (1804)**Prince français*

Les princes français étaient les frères de l'Empereur.

Joseph, né à Corte (Corse) en 1768. Roi de Naples de 1806 à 1808. Roi d'Espagne de 1808 à 1813; après Waterloo se retire aux États-Unis, puis revient en Europe. Mort à Florence en 1844 à soixante-seize ans.

Lucien, né à Ajaccio en 1775. Président du conseil des cinq cent. Prince de Canino. Mort à Viterbe (Italie) en 1840 à soixante-cinq ans.

Louis, né à Ajaccio en 1778. Roi de Hollande de 1806 à 1810. Mort à Livourne en 1846 à soixante-huit ans.

Jérôme, né à Ajaccio en 1784. Roi de Westphalie de 1807 à 1813. Général de division à Waterloo. Gouverneur des Invalides en 1847. Maréchal

de France en 1850. Mort à Villegenis (Seine et Oise) en 1860 à soixante-seize ans.

Les princesses étaient les sœurs de l'Empereur. **Pauline**, née en 1780; **Elisa**, née en 1777; **Caroline**, née en 1782.

Notes

Les princes touchaient un million par an. D'après Masson, le grand costume, dessiné par Isabey ne fut pas porté par les princes le jour du sacre, mais ils portèrent le petit costume avec petit et grand manteau blanc.

Grand costume du sacré

HABIT
De velours blanc, brodé d'or, doublé de soie blanche; les poches en travers brodées or.

MANTEAU
De velours blanc, semé d'abeilles brodées en or à l'extérieur, doublé de soie blanche à l'intérieur. La doublure forme un parement devant le manteau, ce parement est orné de broderies or, avec double baguette d'or. La plaque de la Légion d'honneur en argent sur l'épaule gauche du manteau et sur la poitrine de l'habit à gauche. Le grand collier de la Légion d'honneur passant sur le manteau et descendant sur la poitrine. Le grand cordon sur l'épaule droite. La grande croix de l'ordre à gauche. La cravate en mousseline blanche terminée sur la poitrine en jabot de dentelle.

CULOTTE
De velours blanc avec jarrettières blanches brodées or. Nœud blanc sur la jarretière (toutes les culottes ont une jarretière à boucle; quand il y a un ruban avec nœud, il est placé sur la jarretière, le nœud couvrant la boucle).

GILET pas visible.

BAS de soie blancs.

SOULIERS
Escarpins de soie blanche, brodée or; nœud à quatre coques en drap d'or.

CHAPEAU
De feutre noir, brodé or, ganse en diamants, plumes blanches.

GANTS blancs.

BOUTONS en cuivre doré (planche 38, n° II).

CEINTURE de soie blanche, brodée or et à franges d'or.

ÉPÉE
À fourreau blanc, poignée et coquille or. On ne voit pas comment est attachée l'épée. Peut-être est-elle glissée et serrée dans le nœud que forme la ceinture; peut-être il y a un ceinturon avec un porte-épée sur l'habit et caché par la ceinture.

Petit costume du sacré

HABIT
De velours, de soie ou de drap bleu, boutonné et presque fermé, brodé sur toutes les coutures des mêmes broderies que celles du petit costume de l'Empereur. Ceinture écharpe en étoffe d'or à laquelle l'épée est attachée.

GILET, CULOTTE ET BAS blancs.

MANTEAU
Pareil à l'habit et de la même longueur avec revers de soie blancs brodés d'or et des abeilles brodées or sur l'extérieur du manteau, l'intérieur doublé de soie blanche.

CRAVATE de dentelle.

CHAPEAU comme au grand costume.
Tous les ordres de la Légion d'honneur comme au grand costume.

Ordre de rang dans les cérémonies officielles

Décret du 24 messidor an XII (1804)

1. – Princes français.
2. – Grands dignitaires.
3. – Cardinaux.
4. – Ministres.
5. – Grands officiers (maréchaux) dont font partie le grand chancelier et le grand trésorier de la Légion d'honneur.
6. – Sénateurs.
7. – Conseillers d'État (en mission).
8. – Grands officiers de la Légion d'honneur qui n'ont pas de grade supérieur.
9. – Généraux de division.
10. – Premiers présidents de cour d'appel.
11. – Archevêques.
12. – Le président du collège électoral de département (pendant la session).
13. – Préfets (les préfets qui sont conseillers d'État prennent leur rang de conseillers d'État).
14. – Présidents des cours de justice criminelle.
15. – Généraux de brigade.
16. – Évêques.
17. – Commissaires généraux de police.
18. – Le président du collège électoral d'arrondissement (pendant la session).
19. – Sous-préfets.
20. – Présidents de tribunaux de première instance.
21. – Le président du tribunal de commerce.
22. – Les maires.
23. – Les commandants d'arme.
24. – Les présidents des consistoires.



PLANCHE 4

Costumes du sacre (1804)

Prince grand dignitaire Architrésorier (Lebrun)

Il y avait six grands dignitaires, à savoir :

Le grand électeur (premier dignitaire) Joseph Bonaparte.

Le grand connétable (la guerre) Louis Bonaparte.

L'archichancelier de l'Empire (fonctions judiciaires, surveillance générale) Cambacérès.

L'architrésorier (vérification des comptes) Lebrun.

L'archichancelier d'État (fonctions diplomatiques, surveillance générale) Talleyrand.

Le grand amiral (marine) Murat.

Les grands dignitaires étaient irresponsables et inamovibles. Ils formaient avec l'Empereur le grand conseil de l'Empire. Ils touchaient un tiers de million par an. Ils ne pouvaient pas être ministres. Ils pouvaient remplacer l'Empereur absent, soit au sénat, soit dans les conseils, soit à l'armée.

Les six grands dignitaires portaient le même costume mais chacun avec une couleur différente :

Le grand électeur : ponceau.

Le grand connétable : gros bleu.

L'archichancelier de l'empire : violet.

L'architrésorier : noir.

L'archichancelier d'État : bleu clair.

Le grand amiral : vert.

Grand costume du sacre

HABIT

De velours, dégageant sur les cuisses, brodé d'or sur toutes les coutures, doublé de soie blanche ; poches en travers brodées d'or et entourées de broderie or, avec des boutons en cuivre doré au bas des poches (broderies de l'habit : feuilles de chêne et lauriers).

Collet droit, ouvert et parements (en botte) de velours comme l'habit, avec broderies or ; trois gros boutons aux parements dans la partie supérieure.

Le grand cordon de la Légion d'honneur en écharpe. Le grand collier de la Légion en sautoir passant sur le manteau. La plaque de la Légion en argent sur le côté gauche de l'habit.

MANTEAU

De velours brodé or dans le bas (planche 5) et semé d'abeilles brodées or à l'extérieur ; la plaque argent de la Légion d'honneur sur le côté gauche près de l'épaule ; doublé de soie blanche et formant parement brodé et un galon de bordure entourant le parement et le bas (même broderie que l'habit).

GILET

De soie blanche, brodé or avec galon de bordure.

CULOTTE

De soie blanche ; jarrettières de même brodées d'or avec nœud et cinq petits boutons dorés (tous les boutons sont en cuivre doré ; planche 38, n° III).

CEINTURE

En étoffe d'or à laquelle est attachée l'épée qui est à fourreau blanc, poignée, coquille et bout doré.

CRAVATE blanche terminée en jabot de dentelle.

BAS de soie, blancs.

GANTS blancs.

SOULIERS noirs, nœud blanc à quatre coques, ou souliers blancs.

CHAPEAU

De feutre noir, retroussé par une ganse et un bouton en or (la ganse est aussi en argent, surmonté de plumes blanches).

UNE CANNE

En velours de la couleur de l'habit, brodée d'abeilles d'or et surmontée d'une couronne d'or.



PLANCHE 5

Costumes du sacre (1804)

*Prince grand dignitaire
Archichancelier d'Etat (Talleyrand)*

Le costume est pareil à celui de l'architrésorier mais l'habit et le manteau sont bleu clair.

Costume ordinaire

Costume porté par Talleyrand au congrès de Vienne en 1814 (Première Restauration)

HABIT
De velours bleu foncé (modèle 1812) sans ornement; collet comme l'habit avec broderies or; parements comme l'habit.

CULOTTE de velours bleu foncé, jarretières et boucles.

GILET, non visible.

SOULIERS noirs à boucles.

BAS de soie, blancs.

ÉPÉE (portée en verrou).

LÉGION D'HONNEUR en sautoir (au cou) ruban non apparent.
La plaque argent sur le côté gauche.

BOUTONS.

Notes

Le manteau est le même pour les maréchaux en bleu foncé et sans abeilles.



PLANCHE 6

Costumes du sacre

Officiers civils de la Maison de l'Empereur

Grand officier de la Couronne (civil)

Grand veneur (d'Hanencourt-Berthier)

HABIT

De velours, même coupe que celui des maréchaux; brodé d'argent sur les coutures et doublé de soie blanche (Détails, planche 6 bis), poches en travers, brodées d'argent et entourées de broderies argent, avec trois gros boutons, en bas des poches; parements et collet en velours comme l'habit avec broderies argent; trois gros boutons aux parements dans la partie supérieure.

La plaque de la Légion d'honneur à gauche et le grand cordon de l'épaule droite à la hanche gauche.

MANTEAU

De velours, brodé d'argent extérieurement et doublé de soie blanche; brodé sur les parements (la broderie est composée de palmettes et de feuilles de chêne).

GILET de soie blanche, brodé d'argent.

CULOTTE

De soie blanche, aux jarrettières de soie blanche, brodées et bordées d'argent; boucles argent; cinq petits boutons argent.

CEINTURE

De soie blanche, brodée d'argent avec torsades en argent.

CRAVATE blanche, terminée en jabot de dentelles.

BAS de soie, blancs.

GANTS blancs.

SOULIERS blancs, avec rosette blanche (nœud à quatre coques).

CHAPEAU

De feutre noir, retourné devant par une ganse d'argent, avec bouton argent et surmonté de plumes blanches (planche 37).

ÉPÉE

À fourreau blanc; poignée, coquille et bout en or. Le grand veneur et le grand écuyer ont une dragonne en or à l'épée qui a la garde et le bout argent, le fourreau blanc.

UNE CANNE

À la main, en velours, de la couleur distinctive, brodée d'abeilles d'or et surmontée d'une couronne d'or.

BOUTONS

Planche 38, n° VII.

Chaque grand officier a une couleur distinctive affectée à son département, à savoir:

Le grand chambellan (Talleyrand): écarlate (planche 8).

Le grand maréchal du palais (Duroc): amarante (planche 26 bis).

Le grand écuyer (Caulaincourt): bleu clair (planche 7 bis).

Le grand veneur (d'Hanencourt-Berthier): vert (planche 6).

Le grand maître des cérémonies (de Ségur): violet (planche 7).

Le grand aumônier (cardinal Fesch): (planche 17).

Ces charges civiles d'officiers de la couronne ou de l'Empire étaient inamovibles.

Le Premier médecin (Corvisart): vert (baron de l'Empire). Il porta son costume à partir de la fin de l'année 1809. Il n'était pas grand officier de la couronne, mais était sur le même rang que ceux-ci, et avait droit aux mêmes honneurs. Il avait également un costume de cérémonie comme les autres dignitaires: un grand et un petit costume. Le grand, en velours vert; le petit en drap vert sans manteau et un chapeau simple. Un gilet de casimir blanc brodé et une épée à poignée d'argent.

Les boutons de ces costumes sont timbrés en relief, d'un faisceau de trois baguettes, enlacé du serpent d'Épidaure surmonté du miroir de la prudence et entouré d'une branche de chêne et de laurier. Tous les boutons argentés.

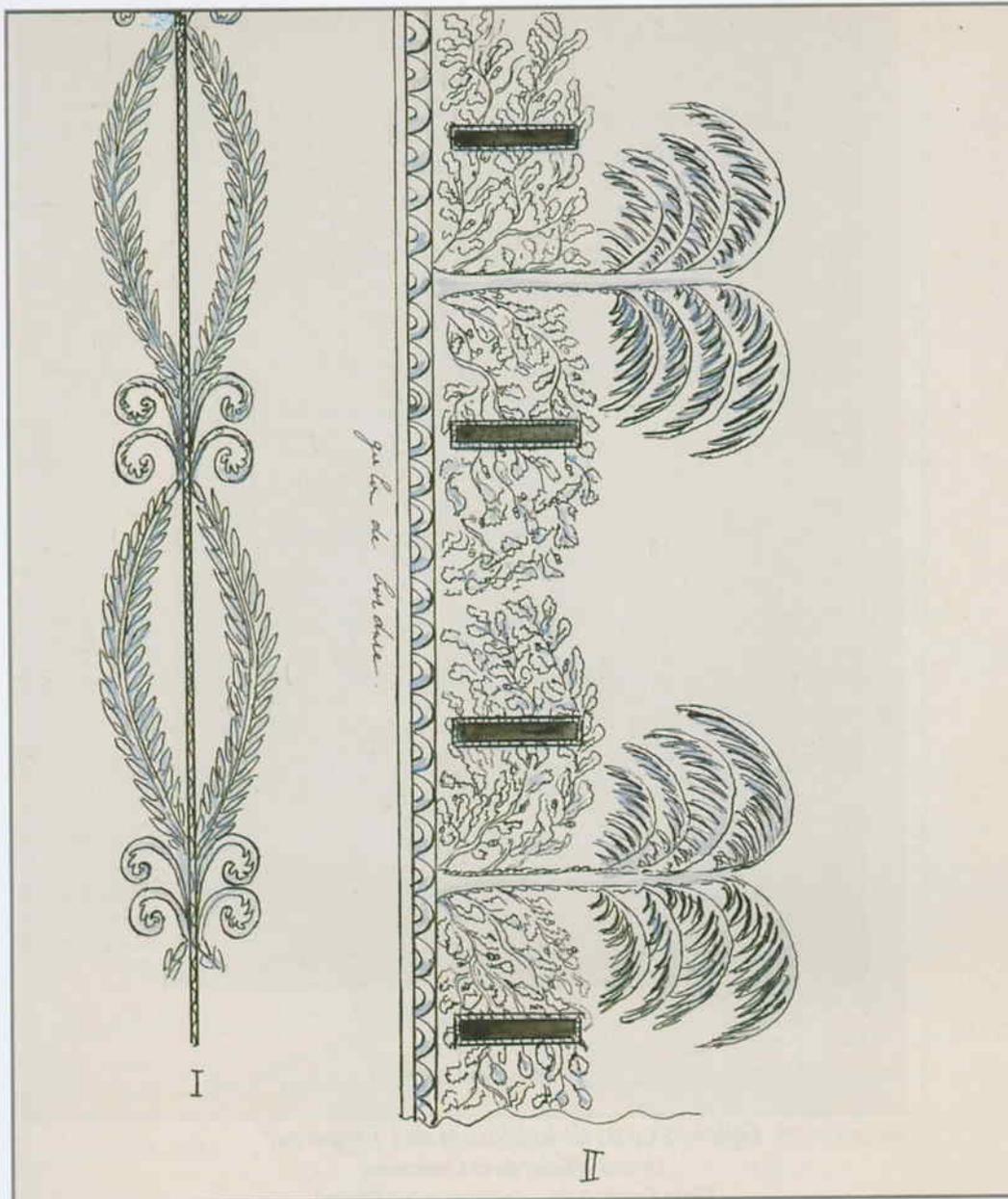


PLANCHE 6 BIS

Costumes du sacre

Officiers civils de la Maison de l'Empereur
Grand officier de la couronne

- I. Broderie en argent, verticale, montant sur la couture des bras aux manches de l'habit.
- II. Côté gauche de l'habit, avec le galon de bordure les boutons et les broderies, le tout en argent (motif de la broderie: palmiers et feuilles de chêne). Même chose pour le côté droit où les boutons remplacent les boutonsnières (Boutons,

planche 38, n° VII). Mêmes broderies sur le manteau et sur les parements. Les manches et le tour des poches de l'habit.

Notes

Mêmes broderies pour tous les officiers civils de la Maison de l'Empereur.



PLANCHE 7

Costumes du sacre

Officiers civils de la Maison de l'Empereur

Grand officier de la Couronne

Grand maître des cérémonies (de Ségur)

Costume comme le précédent, avec habit et manteau violets.

D'après Hoffman, il a des boucles d'argent aux souliers et il portait la queue poudrée, avec nœud noir.

D'après Isabey, les cheveux sont courts et les souliers ont une rosette (nœud à quatre coques en soie blanche).

Notes

Les officiers civils de la Maison de l'Empereur étaient :

- Le premier chambellan ou grand chambellan et les chambellans.
- Le grand maréchal du Palais et les gouverneurs des palais impériaux.
- Les adjoints du grand maréchal du palais.
- Le premier préfet du palais.
- Le premier écuyer ou grand écuyer.
- Les écuyers cavalcadours et écuyers ordinaires.
- Le premier aumônier.

Le gouverneur des pages.

Le commandant de la vénerie.

Le capitaine des chasses.

Le grand maître des cérémonies et mes maîtres des cérémonies.

L'intendant général.

Le trésorier général.

Le premier médecin de l'Empereur Corvisart.

Costume de maître des cérémonies

Même costume que le grand maître des cérémonies mais manteau sans broderie, ni broderie aux coutures des manches ni aux coutures de l'habit.

Canne à la main.

Sur le livre du sacre d'Isabey, on ne voit pas d'épée.



PLANCHE 7 BIS

Costume du sacre (1804)

*Officiers civils de la Maison de l'Empereur
Grand écuyer de l'Empereur
Grand officier de la couronne (civil) Caulaincourt*

Habit, collet et parement bleu ciel.
Manteau de velours bleu roi foncé.
Culotte blanche; bas blancs, etc., ornements argent.
Un glaive en tenue du sacre et en 1812 en tenue de cérémonie
(Boutons, planche 38, n° VII).

Notes

Au moment de la première abdication de l'Empereur en 1814 il y avait dix-huit écuyers. Pendant les Cent jours il n'y en a plus que quatre.



PLANCHE 7 TER

Costumes du sacre (1804)

*Officiers civils de la Maison de l'Empereur
Premier écuyer de l'Empereur*

- I. Collet et côté droit de l'habit.
- II. Jabot de dentelle.
- III. Collet du manteau.
- IV. Porte-glaive.
- V. Glaive de grande cérémonie (Boutons, planche 38, n° VII).



PLANCHE 8

Costume du sacre

Grand officier de la couronne
Officiers civils de la Maison de l'Empereur
Grand chambellan (Talleyrand)

Costume – chapeau du sacre (planche 37) ganse et bouton or.

MANTEAU

En velours pourpre clair; broderie or des deux côtés. Une bordure or sur pourpre clair, une bande d'hermine, le tout formant les parements. Le manteau est doublé intérieurement d'hermine et tombe aux mollets.

Collet blanc en velours, broderies or avec bordure or sur blanc. Une cordelière or à deux glands ferme le manteau.

HABIT

De velours écarlate avec poches. Sur celle de droite, l'attribut de chambellan (planche 8 bis, n° V) en ruban bleu ciel galonné or et la clef sans panneton avec l'N (Chambellan de l'Impératrice, planche 9, texte). Boutons de l'habit dorés (planche 8 bis, n° I). Une bordure or sur écarlate et grandes broderies or (planche 8 bis, n° III). Parements des manches avec trois boutons or et broderie or (planche 8 bis, n° II). Collet écarlate avec bordure et broderie or.

GILET

En soie blanche; boutons, broderies et bordure or.

CULOTTE

En soie blanche, avec jarrettières brodées or sur blanc, boucles dorées, sept petits boutons dorés.

BAS de soie blanche.

SOULIERS

De cuir noir à quatre coques (avec boucle dorée d'après Hoffman).

CEINTURE ÉCHARPE

Portée en bandoulière, en soie blanche avec à chaque bout des broderies or et une frange or en filé (planche 8 bis, n° IV).

ÉPÉE à pommeau et bout or; fourreau blanc.

CRAVATE blanche terminée en jabot de dentelle.

GANTS blancs.

(Petit costume, planche 8 bis, texte.)

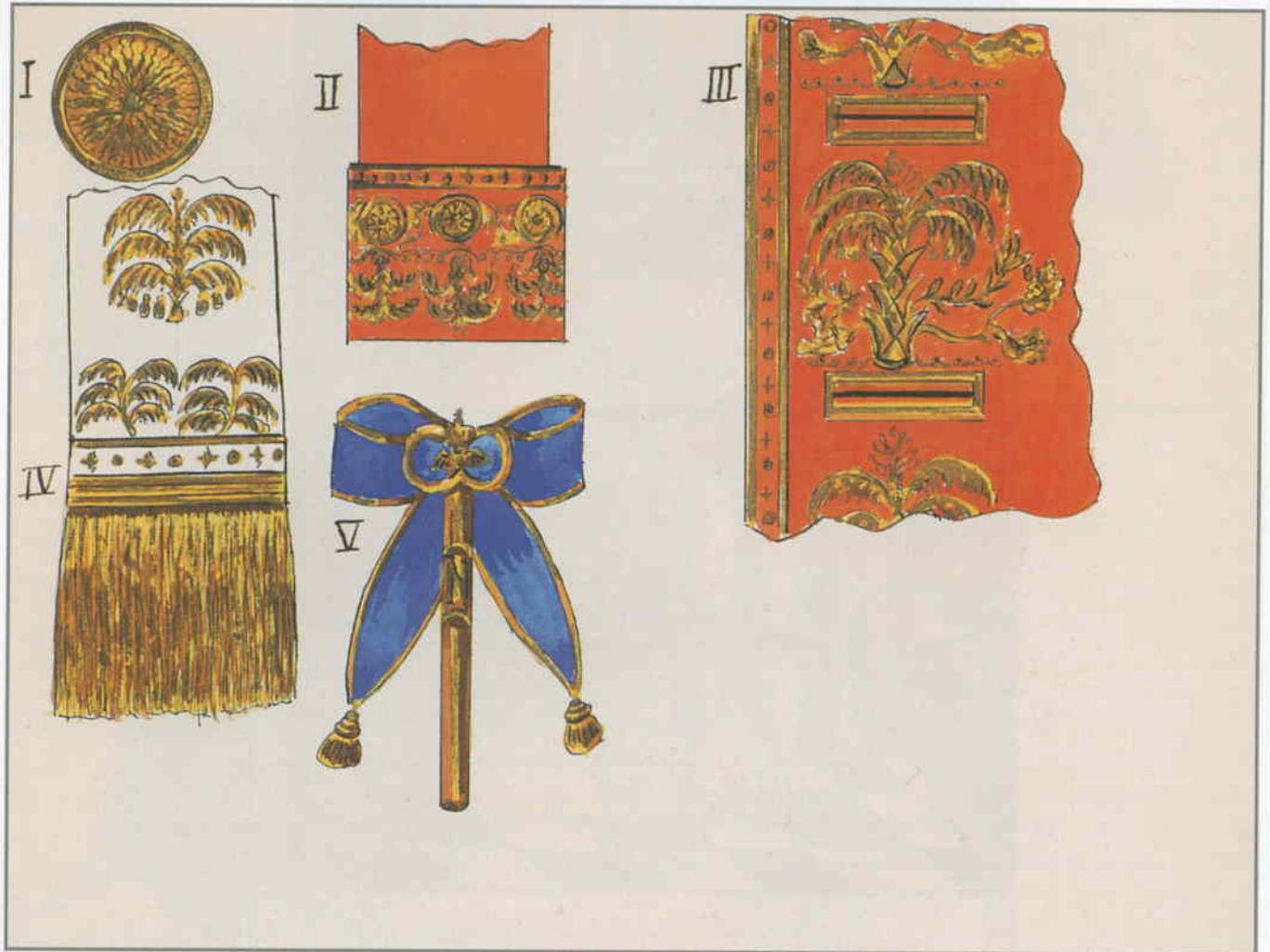


PLANCHE 8 BIS

Costumes du sacre

*Grand officier de la couronne
Officiers civils de la Maison de l'Empereur
Grand chambellan (Talleyrand)*

- I. Bouton.
- II. Parement de manche de l'habit.
- III. Broderies de l'habit (côté gauche). Mêmes broderies pour le manteau, mais sans boutonnières.
- IV. Broderie de l'écharpe.
- V. Insigne des chambellans de l'Empereur.

Petit costume du grand chambellan

Même costume que le grand mais l'habit en drap, sans écharpe, ni manteau.

Le grand cordon de la Légion d'honneur sur l'habit; la plaque de la Légion d'honneur sur le côté gauche de la poitrine. Petit jabot.

Gilet.

Culotte avec trois petits boutons au genou.

Chapeau à la française (Labord Louis XVI) avec plumes blanches; ganse et bouton or, sans cocarde.

Épée simple; fourreau noir, poignée et bout dorés.

Souliers noirs à boucles dorées.

Gants et bas blancs.

HABIT

De velours écarlate, brodé d'argent et doublé de soie blanche; dégageant sur les cuisses (Détails, planche 9 bis, n° III); poches en travers, brodées d'argent (planche 9 bis, n° VII); trois gros boutons argent sur le bas de la poche (planche 9 bis, n° I).

Collet et parements en velours, comme l'habit avec broderies argent; trois boutons aux parements dans la partie supérieure (planche 9 bis, n° II).

La Légion d'honneur à gauche sur la poitrine.

MANTEAU

De velours écarlate, brodé d'argent extérieurement et doublé de soie blanche; brodé sur les parements et le collet seulement, avec galon de bordure (la broderie est composée de palmettes).

Le collet et les parements sont en drap d'argent.

GILET de soie blanche, brodé argent.

CULOTTE

De soie blanche, avec jarrettières brodées argent; trois petits boutons argent au genou et boucle argent.

CEINTURE

Portée à la taille, de soie blanche avec franges de filé argent.

BOUTONS

Ils sont tous semblables à ceux du grand chambellan mais en argent.

L'ATTRIBUT DE CHAMBELLAN

Pareil à celui du grand chambellan, est placé sur la poche droite de l'habit.

CRAVATE blanche, terminée en jabot de dentelles.

BAS de soie, blancs.

GANTS blancs.

SOULIERS

De cuir noir, vernis avec rosette de soie blanche (nœud à quatre coques).

CHAPEAU

De feutre noir, retroussé, avec une ganse et un bouton en argent; orné de plumes blanches (planche 37).

ÉPÉE

À fourreau noir, coquille, poignée et bout argent (planche 9 bis, n° VIII).

Grand chambellan de l'Impératrice**HABIT**

De velours ou de soie, rouge écarlate.

Le reste du costume pareil à celui de chambellan ordinaire de l'Empereur avec tous les ornements argent; portant de la même façon l'insigne de ses fonctions c'est-à-dire: une clef en vermeil, montée sur un nœud de rubans bleus à liserés et glands argent. Cette



PLANCHE 9

Costumes du sacré**Officiers civils de la Maison de l'Empereur
Chambellan de l'Empereur, attaché au grand chambellan**

clef sans panneton à l'aigle couronnée dans l'anneau. Sur le collet de la clef un écusson avec la lettre J en relief (première lettre du nom de Joséphine). Cette lettre est remplacée par un N pour les chambellans de l'Empereur et la bordure du ruban et les glands sont en or (planche 9 bis, n° V).

En 1810, après le mariage avec Marie-Louise, les deux Impératrices eurent chacune une « Maison » avec chambellans, etc. Ces chambellans avaient le même costume mais la clef était marquée aux initiales ML (Marie-Louise) ou J (Joséphine) sur nœud de ruban bleu à franges et à bordures argent.

Notes

Les mêmes couleurs que portent les grands officiers de la couronne distinguent aussi les officiers civils de la Maison de l'Empereur, selon le département auquel ils sont attachés, à savoir:

Les chambellans: écarlate.

Les préfets du palais, et gouverneurs des palais: amarante.

Les écuyers: bleu clair.

Le service des chasses: vert.

Les maîtres des cérémonies: violet.

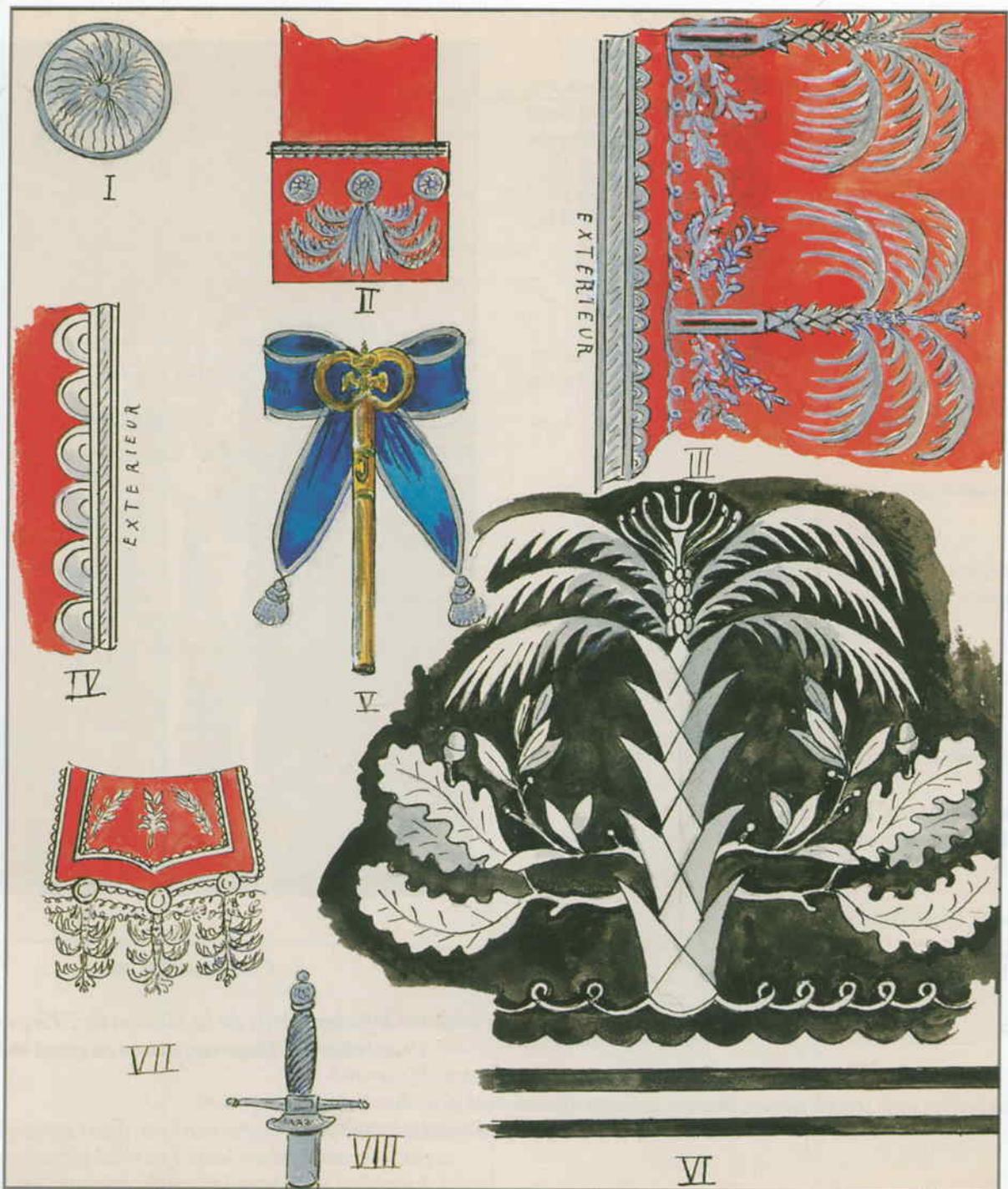


PLANCHE 9 BIS

Costumes du sacre (1804)

*Officiers civils de la Maison de l'Empereur
Chambellan*

- I. Bouton (planche 38, n° IV).
- II. Parement de manche.
- III. Bordure de l'habit (côté gauche).
- IV. Galon de bordure.
- V. Insigne de chambellan de l'Impératrice Joséphine (l'Impératrice Marie-Louise avait un chambellan avec le même insigne mais

les lettres ML. Les chambellans de l'empereur, même insigne avec la lettre N). L'insigne avec la clef et les rubans se porte sur la poche droite de l'habit.

- VI. Motif de la broderie en argent d'officier civil de la Maison de l'Empereur (bibliothèque de l'arsenal, H. Defontaine).
- VII. Poche de l'habit.
- VIII. Pommeau de l'épée.

Grand costume

HABIT

De velours bleu, brodé d'or avec bordure en galon or (une baguette et palmes) et doublé de soie blanche; col droit ouvert et brodé or; parements comme l'habit; poches en travers, brodées or, trois boutons dorés sur le bas des poches; un grand motif de broderie entoure les poches sur ses quatre côtés.

La croix de la Légion d'honneur à gauche sur l'habit.

Cravate et manchettes de dentelle.

MANTEAU

De velours bleu, avec parements extérieurs en drap d'or, brodés or; doublé de soie blanche, sans broderie à l'extérieur, simplement une bordure or comme celle de l'habit.

GILET

En tissu d'argent, brodé or avec une baguette.

CULOTTE

De velours bleu, avec jarretières de même brodées or et boucle or; cinq petits boutons en velours bleu au bas de la culotte à chaque jambe.

CEINTURE

De soie blanche avec torsades en or, dans laquelle tient l'épée.

ÉPÉE à fourreau blanc, coquille dorée.

BAS de soie blancs.

GANTS blancs.

SOULIERS noirs à rosette de soie blanche (quatre coques).

CHAPEAU

De feutre noir, retroussé avec ganse et bouton en or, orné de plumes blanches.

Costume ordinaire

HABIT

De drap bleu avec les mêmes broderies or que dans le grand costume (une baguette et palmes).

GILET en drap blanc, brodé or.

CULOTTE

De drap bleu, brodée or à la jarretière, avec boucle dorée.

CHAPEAU à la française garni de plumes blanches.

SOULIERS à boucle dorée.

ÉPÉE

Poignée et bout dorés, fourreau noir. La ceinture et le manteau sont supprimés.



PLANCHE 10

Costumes du sacre (1804)

Sénateur

Les sénateurs étaient accompagnés d'un secrétaire archiviste du sénat.

Notes

Le sénat était le premier corps de l'État, composé de cent vingt membres; les grands dignitaires, les princes, ainsi que quelques maréchaux en faisaient partie. Il se nommait sous l'Empire: le sénat conservateur.

Notes d'après Masson

Le grand costume coûtait 1 200 francs de broderie.

Même chose pour l'habit ordinaire.

Le gilet de tissu argent avec un plein riche est compris dans ce prix. Ensuite l'habit seul coûte 1 400 francs; le gilet: 200 à 392 francs; la ceinture: 150 francs; le manteau: 200 à 250 francs (pour les broderies uniquement).

Avec l'étoffe et les accessoires, le coût du grand costume se montait au moins à 3 000 francs.



PLANCHE 10 BIS

Costume du sacre (1804)

Ministre

- I. Habit, manteau et culotte de ministre.
- II. Galon de bordure à crête et à paillettes argent.
- III. Bouton argent.

Historique

Au début de l'Empire en 1804 à l'époque du sacre il y avait huit ministres: Justice (grand juge, planche 21); Intérieur; Marine (un amiral); Finances; Trésor public; la Guerre (un maréchal); Cultes (un cardinal); Police (Fouché, planche 11). Plus tard les ministres sont plus nombreux. Instruction publique (grand maître de l'université); Agriculture.

Les ministre de la Guerre et de la Marine portent aussi dans les cérémonies l'uniforme de leurs grades. Les ministres de la Justice, des Cultes et de l'Instruction publique portent aussi les costumes de grand juge, de cardinal et de grand maître de l'université.

Grand costume du sacre

HABIT

De velours bleu foncé, tombant droit, brodé d'argent et doublé de soie blanche; poches en travers brodées argent avec trois gros boutons en dessous de la poche; les parements en botte et le collet droit et ouvert brodés argent (Détails, planche 11 bis).

MANTEAU

De velours bleu, brodé d'argent extérieurement la plaque de la Légion d'honneur en argent posée sur le côté gauche; doublé intérieurement de soie blanche, formant parement avec galon de bordure et broderies argent.

GILET de soie blanc, brodé avec galon de bordure argent.

CULOTTE

De velours bleu, avec cinq petits boutons en argent, jarrettière brodée argent, boucle argent.

CEINTURE

De moire blanche, brodée en bas et garnie du torsades d'or.

CRAVATE

De dentelle avec jabot descendant jusqu'à la ceinture. Manchettes de dentelle.

BAS de soie blancs.

GANTS blancs.

SOULIERS noirs avec nœud blanc à quatre coques.

CHAPEAU

De feutre noir, retroussé avec une ganse et un bouton en argent et surmonté de plumes blanches (Détails, planche 37).

ÉPÉE

Pour le sacre et dans les grandes cérémonies le costume était accompagné du glaive à fourreau blanc. Dans les autres cérémonies l'épée à fourreau noir, poignée et bout dorés.



PLANCHE 11

Costumes du sacre (1804)

Ministre

BOUTONS argent.

Le grand cordon de la Légion d'honneur porté en écharpe sur l'habit. La croix de la Légion et la plaque en argent, placés à gauche.

Notes

Les broderies de l'habit et du manteau sont différentes pour chaque ministre; elles sont en rapport avec les différents ministères. Agriculture: fleurs, épis, etc.; Guerre: grenades, canons, etc.; Marine: ancres, etc.

D'après Masson, les broderies de l'habit du grand costume coûtaient sous le Consulat 850 francs; sous l'Empire 1300 francs plus les broderies du manteau de 800 francs.

D'après la collection Hoffman, les ministres ont les culottes blanches et les souliers à boucle.

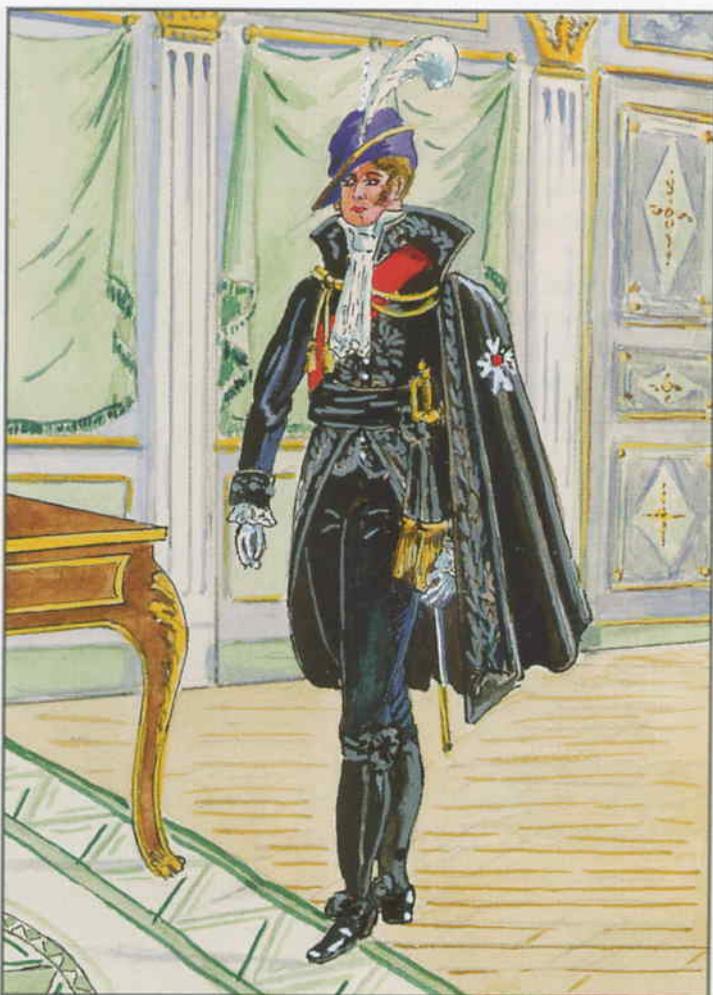


PLANCHE 12

Costume du sacre (1804)

*Ministre d'état
Procureur près de la Haute cour*

Costume de cérémonie

HABIT, GILET, CULOTTE, MANTEAU

En drap noir. Boutons de moule en soie noire, ainsi que les broderies. Bas de soie noirs. Souliers noirs avec rosette de soie noire. Parements des manches de l'habit (en botte) avec trois boutons recouverts de soie noire et broderie de même.

SUR LE MANTEAU

Sans doublure, des revers avec borderies de soie noire et une baguette de même; à l'extérieur sur l'épaule gauche une croix d'argent avec le milieu écarlate; le manteau est retenu par deux cordelières or à glands de filé.

CULOTTE

De drap noir avec jarrettières bordées de soie noire, boucles recouvertes de rosettes en soie noire.

CEINTURE

De soie noire à franges d'or de filé.

ÉPÉE

À fourreau blanc, tous les ornements or.

TOQUE

En violet avec un galon or et une plume d'autruche blanche sur le devant.

GANTS

Blancs.

JABOT ET MANCHETTES

De dentelle.

HABIT

De drap bleu, dégageant sur les cuisses; brodé d'or et doublé de soie blanche (planche 13 bis) poches en travers, brodées or avec galons de bordure, trois gros boutons au bas des poches et en dessous, une broderie or. Collet et parements comme l'habit, brodés or; trois gros boutons aux parements dans la partie supérieure.

MANTEAU

De soie bleue, avec doublure et parements de soie blanche brodés d'or.

GILET de soie blanche, brodée or.

CULOTTE

De drap bleu, jarrettières de même, brodées or, avec boucles d'or et cinq petits boutons en cuivre doré.

CEINTURE

De soie blanche terminée par des torsades d'or à gros bouillons.

CRAVATE

Blanche, terminée en jabot de dentelle.

BAS de soie, blancs.

BOUTONS

En cuivre doré (planche 13 bis, n° III).

SOULIERS

Noirs avec nœud blanc à quatre coques.

CHAPEAU

De feutre noir, retroussé par une ganse et bouton or et surmonté de plumes blanches (planche 37).

ÉPÉE à fourreau noir; poignée, coquille et bout dorés.

Costume ordinaire en 1804

Habit de drap bleu brodé d'or, boutons dorés.
Gilet de drap d'argent, brodé or, boutons dorés.
Culotte de drap bleu, jarrettières brodées or.
Épée en verrou; fourreau noir, ornements dorés.
Chapeau à la française garni de plumes noires.
Bas de soie blancs.
Souliers noirs à boucle de métal.

Notes

Le corps législatif fut fondé en 1799 et dura sous l'Empire jusqu'en 1814.

Les membres du corps législatif portaient sous le Directoire et le Consulat, le costume ordinaire mais avec une ceinture en taffetas bleu ciel, avec franges de soie bleu ciel; torsades et crête d'or fin qui coûte 110 francs.

Sous le Consulat le costume coûte 350 francs.

Sous l'Empire le costume coûte 530 francs (rien que la broderie) mais ce prix monte à 700 et 750 francs, plus les revers du manteau qui coûte 250 francs.



PLANCHE 13

Costumes du sacre (1804)**Membre du corps législatif**

(à présent les députés de la Chambre des Représentants
année 1960)

Costume en 1812

Le costume suit la mode.

Habit de drap bleu, brodé or, coupé droit, dégageant sur les cuisses (mode 1812); parements de drap avec trois gros boutons, brodés ainsi que le collet droit et ouvert.

Chemise blanche, col empesé dépassant la cravate blanche avec nœud simple.

Gilet de drap bleu, très ouvert à trois ou quatre boutons dorés sans ornement.

Culotte blanche en drap à jarrettières avec boucles dorées, petit pont.

Bas blancs. Gants blancs.

Souliers noirs à boucles de métal.

Chapeau à la française, avec ganse et bouton dorés.

Épée en verrou, fourreau noir, poignée et bout dorés.



PLANCHE 13 BIS

Costume du sacre (1804)

Membre du corps législatif

- I. Bas de l'habit, culotte. Le motif de la broderie se reproduit neuf fois jusqu'à la ceinture.
- II. Galon de bordure en or.
- III. Bouton doré.

HABIT

De velours bleu foncé, brodé de soie bleu clair avec galon de bordure bleu clair et blanc (planche 14 bis, n° II) doublé de soie bleu clair; boutons de moule recouverts comme le galon de bordure (planche 14 bis, n° III); poches en travers (sans bouton) avec broderie et une broderie sous la poche; collet et parements comme l'habit et brodés de même, trois gros boutons aux parements dans la partie supérieure (planche 14 bis, n° 1).

GILET

De soie blanche, brodée en soie bleu clair avec petits boutons pareils à ceux de l'habit.

CULOTTE

De soie blanche; jarretières de soie blanche avec même motif que le galon de bordure de l'habit; boucle dorée; sur la jarretière un ruban blanc en soie noué sur la boucle; cinq petits boutons à moule du même motif que les grands.

MANTEAU

De velours bleu foncé; broderie et galon de bordure (la broderie en soie bleu clair, le galon pareil à celui de l'habit) sur les parements intérieurs seulement, aucun ornement à l'extérieur; cordelière en or avec glands de torsade en or.

CEINTURE

De satin blanc, brodée et garnie de torsades or.

CRAVATE

Blanche, terminée en jabot de dentelle.

MANCHETTES de dentelle.

BAS de soie blancs.

GANTS blancs.

La croix de la Légion d'honneur sur l'habit.

SOULIERS

Noirs avec rubans blancs à nœud de quatre coques.

CHAPEAU

de feutre noir, ganse en soie noire, bouton argent surmonté de plumes blanches (planche 37).

ÉPÉE

À fourreau blanc; poignée, coquille et bout or placé dans le nœud de la ceinture.

Notes

D'après Masson. Sous le Consulat et jusqu'au sacre, les membres du Conseil d'État (conseillers référendaires et maîtres des requêtes) avaient chacun deux costumes.

Le grand

En drap écarlate, brodé en soie écarlate, mais d'une nuance différente. Le gilet de drap blanc, brodé blanc et bleu. La ceinture de taffetas bleu. Chapeau français. Une épée. Boutons, souliers noirs à boucle.



PLANCHE 14

Costumes du sacre (1804)

Conseiller d'état
(Conseillers référendaires et maîtres des requêtes)

Le petit

En drap bleu foncé, doublé de soie blanche, brodé de soie bleu clair avec des parements en velours bleu foncé. Le gilet de drap blanc, brodé en blanc et bleu clair. La ceinture de taffetas rouge ponceau, brodé en or. Chapeau français et une épée.

L'article 9 du 11 juin 1806 donne le costume bleu aux Maîtres des requêtes et le costume rouge réservé exclusivement aux Conseillers d'État référendaires. Chapeau français et une épée.

Costumes des Auditeurs au Conseil d'État Près les ministres et les sections du Conseil d'État

Notes

Ces costumes n'étaient pas au sacre.

En l'an XI (1803), les auditeurs au Conseil d'État portaient un habit à la française de velours ou de soie noirs, brodé en soie noire au collet, parements et poches.

En l'an XII (1804) on ajoute une baguette à la broderie qui devient plus riche. Gilet, culotte, bas, souliers noirs. Chapeau français et une épée.

En 1807, l'habit et la culotte sont en drap bleu, l'habit brodé en soie bleue et blanche. Le gilet en satin blanc sans broderie.

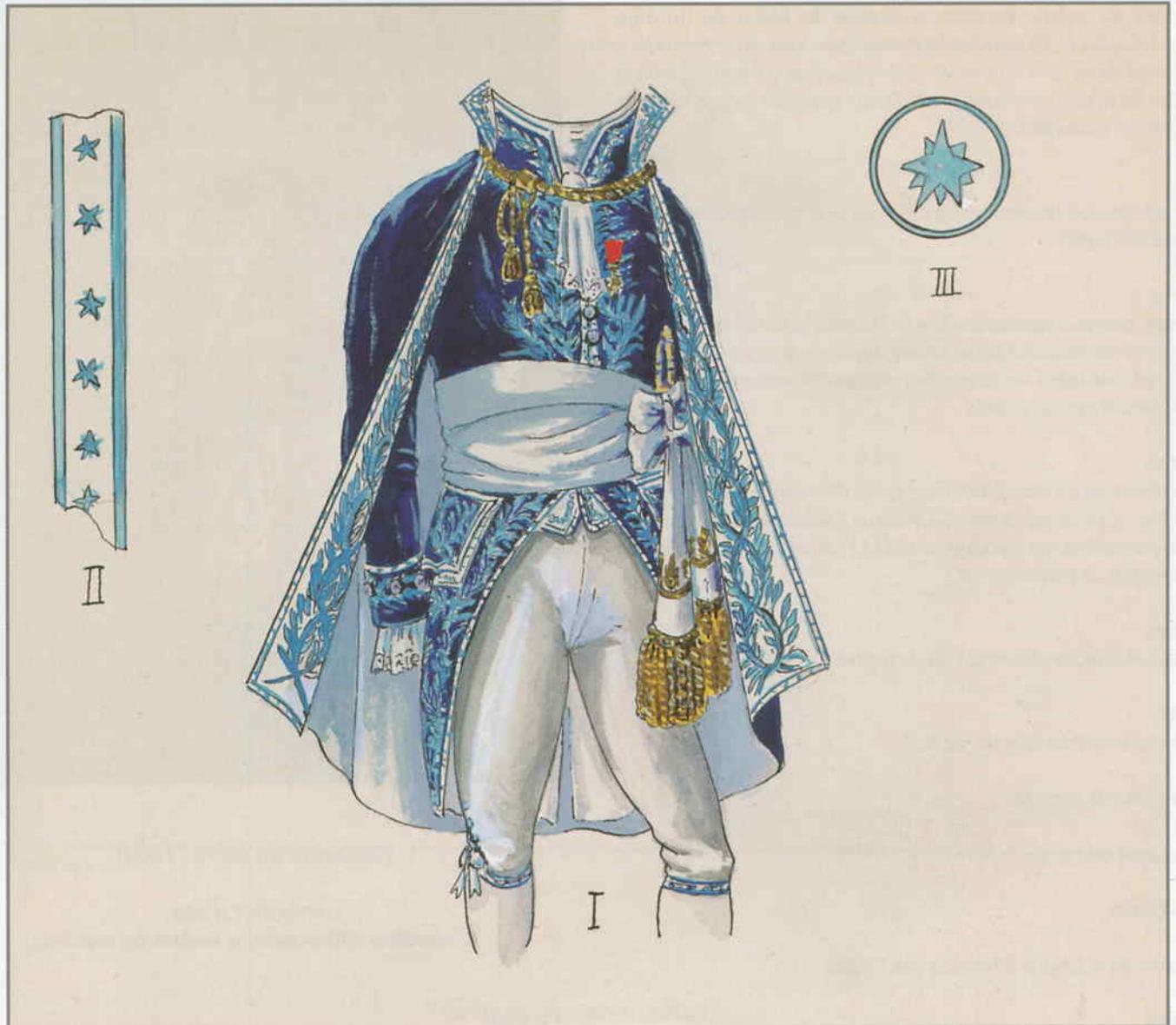


PLANCHE I4 BIS

Costumes du sacre (1804)

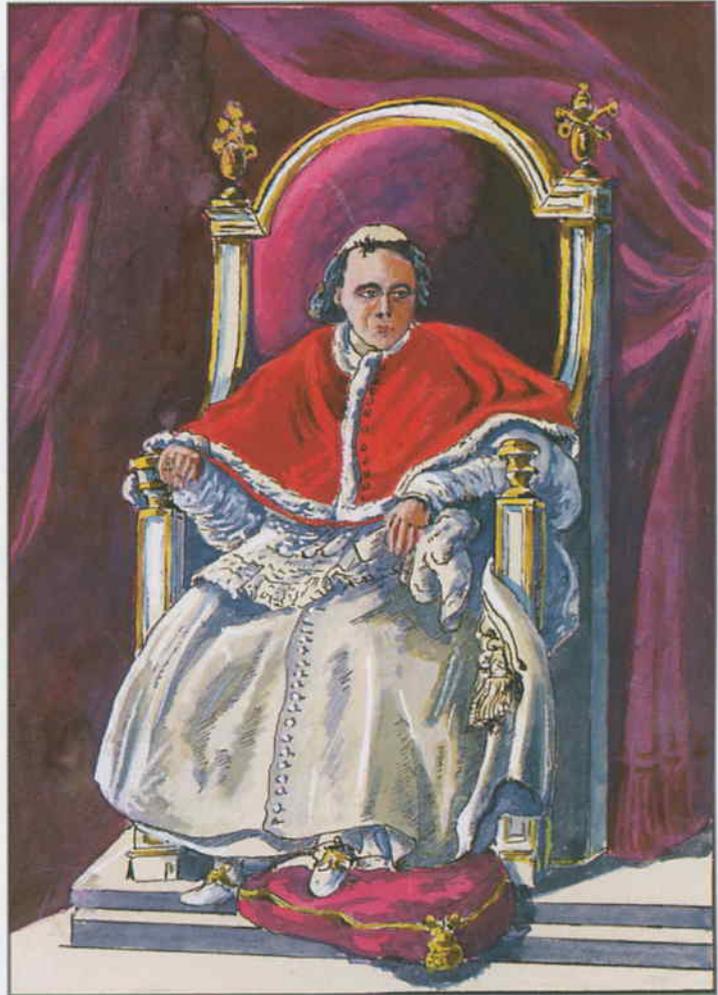
*Conseiller d'Etat
Conseiller référendaire et Maître des requêtes*

- I. Habit, manteau, culotte.
- II. Galon de bordure en soie blanche avec liserés et motif bleu ciel.
- III. Bouton de moule, recouvert de soie blanche avec liseré et motif bleu ciel (le motif est indéfinissable sur le dessin d'Isabey).

PLANCHE 15

*Costumes du sacré (1804)**Le pape Pie VII en costume d'intérieur*

Sur la robe de drap blanc, il y a le rochet garni de dentelle.
 Un camail (pèlerine) en velours écarlate
 bordé de fourrure blanche.
 Sur la tête une calotte blanche.

*Costumes du sacré**Le pape Pie VII*

Une chape de drap d'or et d'argent, brodée à bouquets détachés, doublée de moire de couleur.
 Le chaperon et l'orfroï brodés de même.
 Le pallium.
 Le rochet garni de dentelle.
 La tiare de drap d'argent : les trois couronnes et la croix en or, enrichies de diamants, de perles et pierres de couleur.
 L'étole et les mules d'étoffe d'or.
 Le pape porte aussi, souvent la mitre, dorée pour certaines cérémonies et blanche pour les services funèbres.
 C'est la mitre blanche qui couvre la tête du Saint-père sur son lit de mort.

PLANCHE 16



PLANCHE 17

Costumes du sacré

Grand officier de la couronne (civil)
Grand aumônier (cardinal Fesch)

La soutane, l'épitoge et le bonnet de moire couleur feu.
 Le rochet en dentelle.
 La grande croix de la Légion d'honneur, attachée au grand cordon, mis au cou en sautoir.
 Souliers rouges, boucles d'or.
 Calotte rouge; gants rouges.
 Boutons d'étoffe, couleur de la soutane.
 Le jour du sacré: le costume d'apparat et la mitre sur la tête (planche 19).

Costume du sacré

Maître des cérémonies de l'Église (abbé de Pradt)

L'épitoge de moire noire.
 Le rochet garni de dentelle.
 La soutane de drap, noire, à boutons d'étoffe noire.
 Le bonnet carré de drap noir.
 Calotte noire sur la tête.
 Gants noirs; souliers noirs à boucles d'argent.

Il y avait aussi un maître de cérémonies de Sa Sainteté en costume ecclésiastique (même costume que le maître de cérémonies de l'église).



PLANCHE 18

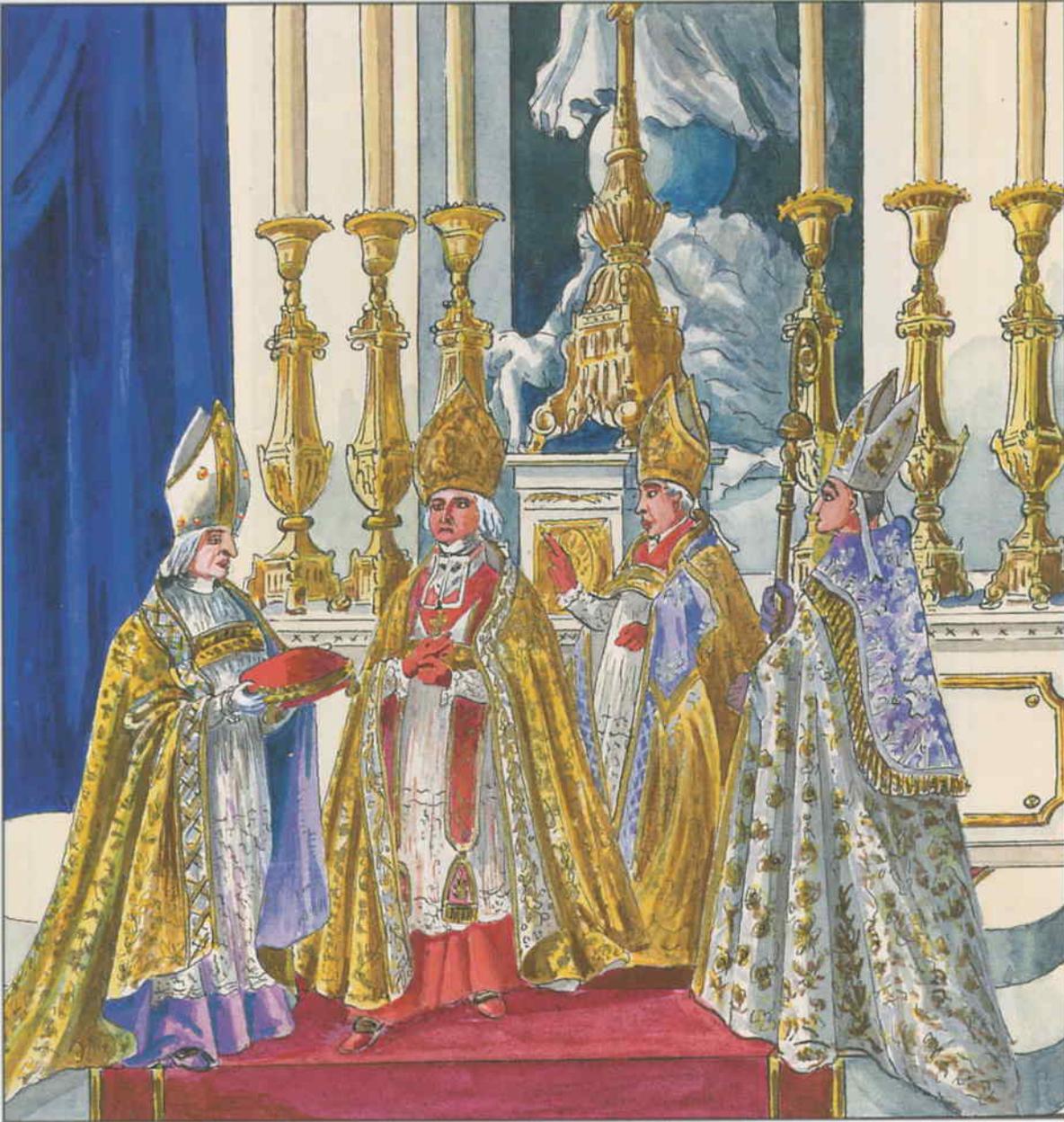


PLANCHE 19

Costumes du sacre (1804)

Cardinaux, archevêques et évêques, en tenue de cérémonie

Les archevêques ont en plus de la robe violette « le Pallium »
(bande de laine blanche, ornée de croix noires, qu'ils portaient au-dessus de la robe).



PLANCHE 20

Costumes du sacre (1804)

Membre du Tribunal ou tribun

HABIT

De drap bleu, tombant droit, brodé d'argent et doublé de soie blanche (planche 20 bis, n° I); poches en travers brodées argent avec trois gros boutons argent sur le bas de la poche (Bouton, planche 20 bis, n° III); collet droit et ouvert; parements en botte avec trois gros boutons dans le haut des parements (collet et parements en drap comme l'habit) avec broderies argent.

MANTEAU

De soie bleue, brodé extérieurement d'argent avec doublure et parements de soie blanche brodés d'argent avec large galon de bordure (planche 20 bis, n° II).

GILET de soie blanche, brodé d'argent; petits boutons.

CULOTTE

De soie blanche, jarrettières de même brodées argent avec boucles argent; cinq petits boutons argent.

CEINTURE de soie blanche avec torsades d'argent en filé.

CRAVATE blanche terminée en jabot de dentelle.

MANCHETTES de dentelle.

BAS de soie, blancs.

GANTS blancs.

SOULIERS noirs, nœud blanc à quatre coques.

CHAPEAU

De feutre noir, retroussé avec ganse et bouton argent, surmonté de plumes blanches (planche 37).

ÉPÉE

À fourreau de cuir noir, poignée, coquille et bout or (planche 20 bis, n° IV).

Notes

Le Tribunal fut fondé en l'an VIII, il se composait de cinquante membres.

D'après Masson, la broderie de l'habit coûtait de 515 à 600 francs; celle du manteau coûtait 370 francs.

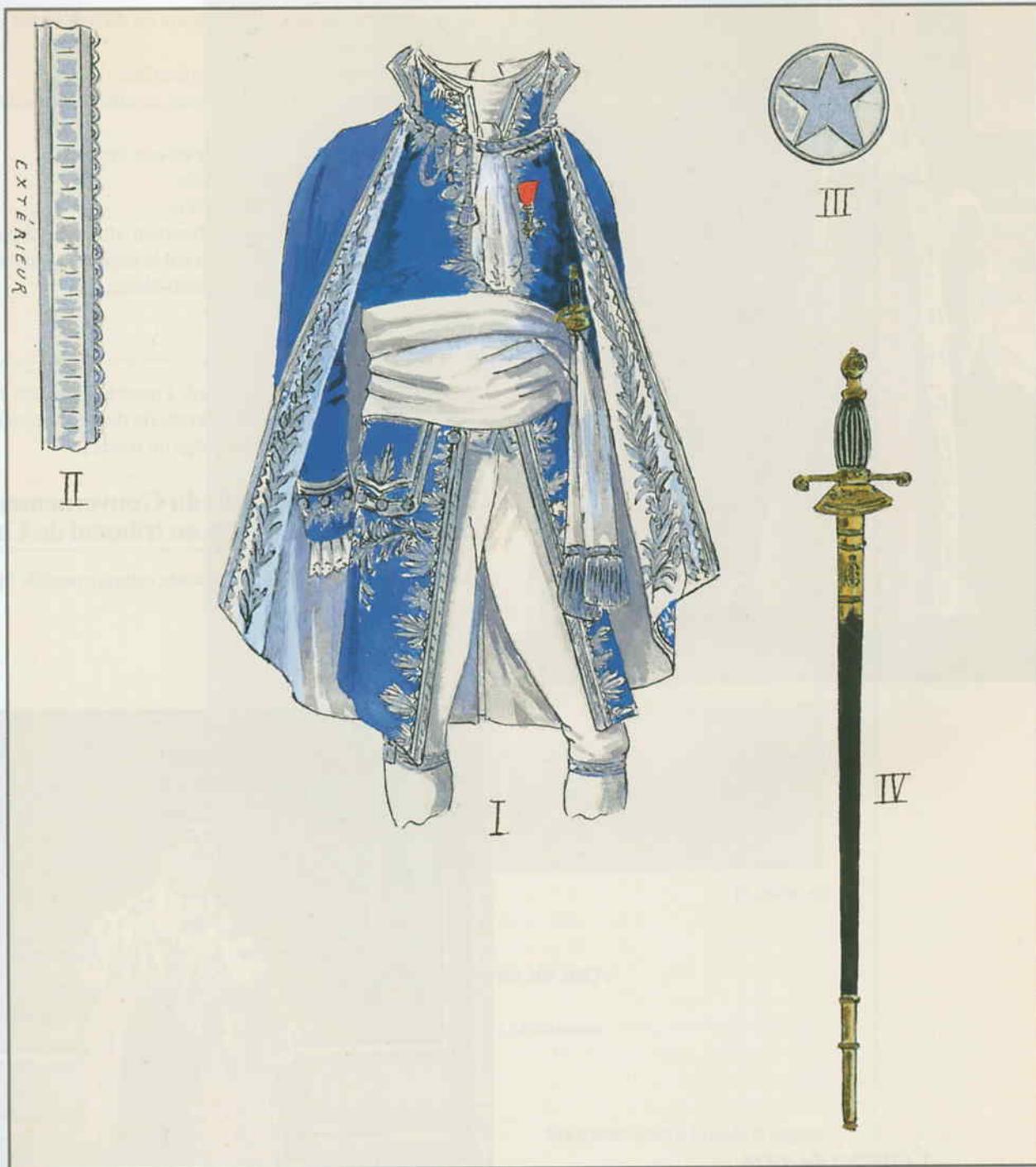


PLANCHE 20 BIS

Costumes du sacre (1804)

Membre du Tribunal ou tribun

- I. Habit, manteau et culotte.
- II. Galon de bordure en argent (il est très large).
- III. Bouton argent.
- IV. Épée ou glaive des membres du tribunal, poignée et garnitures en corne noire et dorée fourreau de cuir noir.



PLANCHE 21

Costumes du sacre (1804)

*Ministre de la Justice
Grand juge*

Une robe longue (toge) de velours ou de soie violet doublure et parements d'hermine.
 Sous la robe, une simarre de soie écarlate.
 Ceinture de moire de même couleur, brodée et garnie de glands d'or à grosses torsades.
 Boutons de la simarre, de moule en soie écarlate.
 Cravate et manchettes de dentelle.
 Toque de velours violet brodée d'or.
 La grande croix de la légion d'honneur attachée au grand cordon mise en sautoir; la plaque argent sur la simarre à gauche.
 Souliers noirs à boucle dorée. Gants blancs.

Costume de ville

Simarre de velours ou de soie noir à manches fermées et étroites.
 Toque simple de soie noire; cravate de dentelle et manchettes de même; gants blancs; cheveux longs ou ronds.

Costume porté au palais du Gouvernement, au Sénat, au Conseil d'État, au tribunal de Cassation

Simarre de velours ou de soie écarlate, ceinture pareille à glands d'or; toque de velours noir, brodée or.

Costumes du sacre

Premier président de la Cour de Cassation

Toge de drap ou de laine, couleur feu, à grandes manches pendantes, doublées de soie noire; ouverte du côté droit et bordée d'hermine sur les revers. Epitoge d'hermine sur la toge. Cravate de dentelle.
 Sous la toge, une simarre de soie noire, à boutons recouverts de soie noire. Manchettes de dentelle.
 Le mortier (toque) de velours noir enrichi de deux galons or très larges.
 Souliers noirs à boucles dorées.
 Gants blancs.



PLANCHE 22

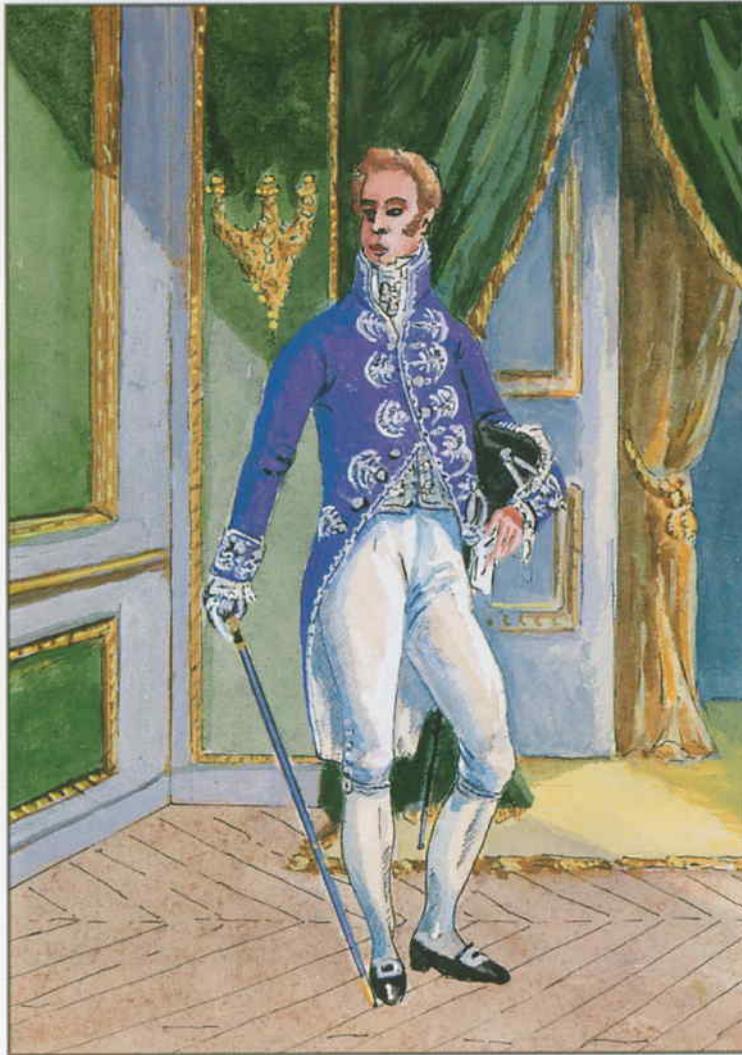


PLANCHE 23

Costumes du sacre

Aide des cérémonies

HABIT

À la française de drap violet, tombant droit par derrière, brodé d'argent (palmettes) doublure blanche. Collet et parements en drap comme l'habit; trois gros boutons sur les parements. Boutons argent (planche 38, n° V). Cravate blanche nouée devant et formant au petit jabot.

VESTE

En drap blanc. Cinq petits boutons argent aux genoux. Jarrettière de drap blanc, bordée et brodée argent, boucle argent.

BAS blancs.

SOULIERS noirs à boucle d'argent.

CHAPEAU

À la française à trois cornes, ganse et bouton argent, petites plumes blanches cousues sur les bords. Cheveux courts.

ÉPÉE

À poignée d'argent (ou cuivre doré) ainsi que la poignée, la garde et le bout; fourreau de cuir noir et deux bélières. Une canne, recouverte de velours violet, pomme d'ivoire, garnie d'or à la poignée, cercle or, bout doré.



PLANCHE 24

Costumes du sacre (1804)

Maire de ville

Nommé par le chef de l'Etat

HABIT

De drap bleu, à la française, bordé de trois liserés en chaînette d'argent. Doublure blanche. Poches en travers à trois pointes et trois gros boutons argentés, bordées du triple liseré. Parements des manches de même, en rond à trois boutons et les trois liserés; un au-dessus des boutons; les deux autres sous les boutons. Boutons argentés (modèle de la Garde impériale).

VESTE

Blanche, brodée d'argent (en costume ordinaire: bleu sans broderie).

CULOTTE

De drap bleu, avec trois petits boutons argentés et jarrettières de même, sans ornement, à boucle d'argent.

CHAPEAU à trois cornes, à ganse et bouton argent; plumes noires.

BAS blancs.

ÉPÉE à fourreau noir, ornements cuivre doré, deux bélières.

SOULIERS noirs, à boucle d'argent.

CRAVATE à petit jabot de dentelle. Manchette de dentelle.

BAS blancs. **GANTS** blancs.

La croix de la Légion d'honneur, à gauche sur la broderie. En fonction, une ceinture tricolore à franges d'or enfilé.

Notes

Il y eut au sacre, trente-six maires des principales villes de France.

Adjoint au maire (Nommé par le Chef de l'État)

Même costume. Deux rangs de liserés en chaînette (en fonction, écharpe tricolore avec franges blanches).

Secrétaire de la municipalité

Même costume. Un rang de liserés en chaînette. Pas d'écharpe.

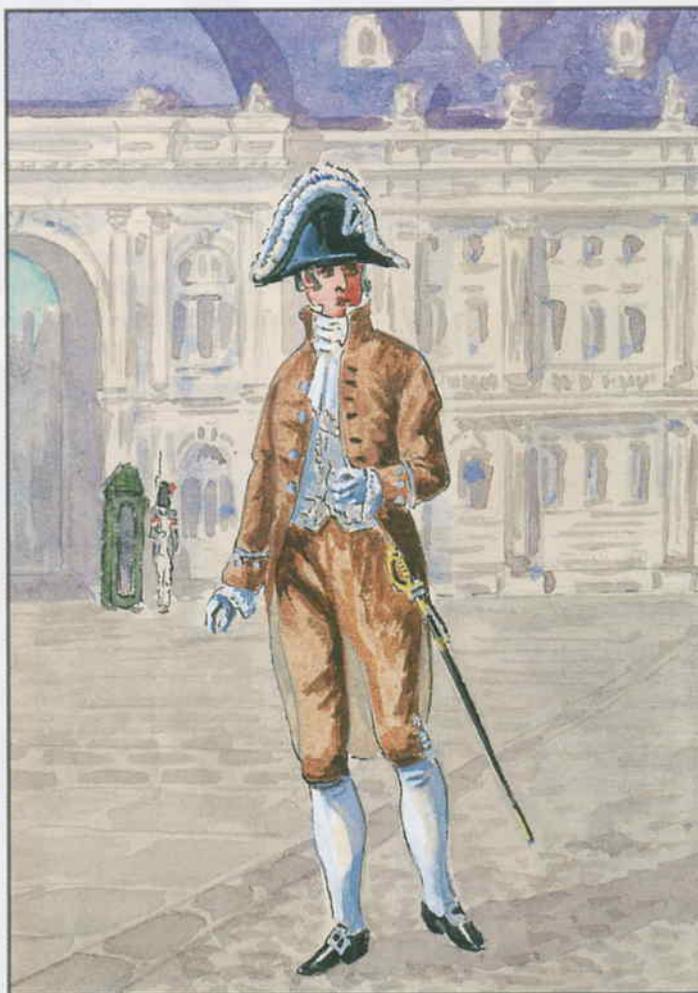


PLANCHE 25

Costumes du sacre (1804)

Président de canton

Habit de velours, de soie ou de drap de couleur facultative avec doublure de même; poches en travers (avec trois boutons).

Culotte pareille à l'habit avec jarretières et boutons argent.

Veste de drap d'argent (brodée ou non brodée).

Chapeau à trois cornes, plumes blanches (plus tard noires).

Bas blancs.

Souliers noirs, boucles argent.

Épée à fourreau noir, à coquille et poignée argent, attachée par une double bélière (ou bien en cuivre doré).

Jabot et manchettes de dentelle.

Boutons de métal blanc ou argent.

Cheveux longs poudrés et renfermés dans une bourse ou cheveux ronds, sans poudre.



PLANCHE 26

Costumes du sacre (1804)

Maréchal d'Empire

HABIT

Tombant droit, par-devant et ayant par-derrière un pli qui descend de chaque bouton de la taille jusqu'au bas des basques. L'habit en velours bleu foncé, à neuf gros boutons à droite et neuf boutonnières à gauche (planche 26 bis, n° VI); il est doublé de satin blanc et brodé d'or sur toutes les tailles et coutures. Pas d'épaulette; le collet droit, ouvert en velours comme l'habit entouré d'un galon de bordure en or, à crêtes et de broderies de feuilles de chêne et glands; poches en travers, brodées d'or avec trois gros boutons au bas de la poche; parements des manches, en botte avec trois gros boutons cousus horizontalement dans le haut du parement (planche 26 bis, n° VII).

Le grand cordon de la Légion d'honneur sur l'épaule droite et toutes les décorations sur la poitrine gauche.

Sur l'habit, à la taille, une ceinture de drap d'or avec franges or à grosses torsades; dans le nœud de la ceinture est placée l'épée à fourreau blanc, ornements dorés.

MANTEAU

De velours bleu, doublure et col de satin blanc formant parement de satin blanc avec galon de bordure à crêtes et broderies; broderie sur le côté extérieur (planche 26 bis, n° II) cordelière or.

CULOTTE

De satin blanc, jarrettières de même bordées d'or et au milieu une broderie de feuilles de chêne en or; nœud de satin blanc sur la boucle dorée; petits boutons.

CRAVATE de dentelle terminée en jabot.

MANCHETTES de dentelle.

BAS de soie blancs.

GILET de satin blanc, brodé or, boutons dorés.

SOULIERS blancs, à nœud à quatre coques de satin blanc.

TOQUE

Henri III en velours noir, surmontée d'une plume blanche; un galon or entoure la toque (planche 26 bis, n° I).

GANTS blancs.

BRODERIES

La broderie représente des feuilles de chêne avec glands et des feuilles de laurier, en or, avec galon à crêtes.

Deux rangs au collet et parements de l'habit; le plus petit rang suit le galon à crêtes, le plus grand tient tout le restant du collet et des parements.

Un rang sur chaque côté de la poitrine jusqu'en bas et passant dans le dos sous le collet.

Un rang sur les deux coutures de chaque manche.

Un rang à l'emmanchure.

Un rang au-dessus de chaque poche, entourant la taille.

Deux rangs en dessous de chaque poche (ces deux rangs sont parfois confondus en un seul très large).

Un rang aux deux coutures du dos.

Un rang sur le bord des plis des basques, derrière (État-major, planche XV).

BOUTONS

Boutons de maréchaux dorés, avec les bâtons croisés; plus tard les boutons aux armes des maréchaux, facultatif (État-major, planche XIV).

Neuf gros boutons sur le côté droit de l'habit et neuf boutonnières à gauche.

Trois gros boutons dans le haut de chaque parement des manches placés horizontalement.

Deux gros boutons à la taille derrière.

Trois gros boutons sur le bas de chaque poche.

Petits boutons au gilet et au genou de la culotte.

Notes

Ce costume était porté par les maréchaux dans toutes les cérémonies de l'Empire, avec ou sans le manteau.



PLANCHE 26 BIS

Costumes du sacre (1804)

Maréchal d'Empire

- I. Toque Henri III de Maréchal (costume du sacre) en velours noir; galon et plume blanche.
- II. Manteau du sacre de Maréchal en velours bleu extérieurement avec broderie (feuilles de chêne en or) doublé de soie blanche, formant parement avec un rang de broderie d'or (feuilles de chêne) et un galon de bordure à crêtes. Le collet de même; une cordelière or. La plaque en argent de la Légion.
- III. Habit de soir du Grand maréchal du Palais ou Gouverneur des palais impériaux (Duroc, grand officier de la Couronne, officier civil de la Maison de l'Empereur en 1804). Plus tard, ce fut le maréchal Bertrand qui remplit sa charge, même à Sainte-Hélène jusqu'à la mort de Napoléon.
- IV. Habit de jour de Grand maréchal du Palais (même couleur et mêmes broderies).
- V. Modèle du galon d'or de bordure, à crêtes, entourant les broderies sur l'habit, les poches, le collet, les parements et le manteau des maréchaux.
- VI. Côté gauche de l'habit de maréchal avec les boutons.
- VII. Parement du bras droit de l'habit du sacre des maréchaux; trois boutons placés horizontalement (Costume ordinaire des maréchaux, État-major de l'armée, planche X et XIII).



PLANCHE 27

Costumes du sacre (1804)

Colonel-général des dragons (Baraguey-d'Hilliers, plus tard Nansouty)

Habit de drap vert à basques longues, brodé d'or sur toutes les tailles; revers roses, brodés or; doublure rose; poches en long, brodées or; collet et parements roses, brodés or.
Culottes de peau, blanches.
Ceinture blanche, brodée or et garnie de torsades or.
Bottes de grosse cavalerie; éperons argentés.
Casque de dragon avec aigrette blanche.
Épaulettes or de général.

Gants à crispin blancs, brodés or.
Le grand cordon de la Légion d'honneur.
Boutons dorés.
Épaulettes du général de division sur drap vert, avec brides or sur drap vert et trois étoiles en argent.
On désignait les maréchaux, les colonels généraux et l'inspecteur général de l'artillerie et du génie (le général Marescot) sous la dénomination de « Grands officiers militaires de l'Empire ».

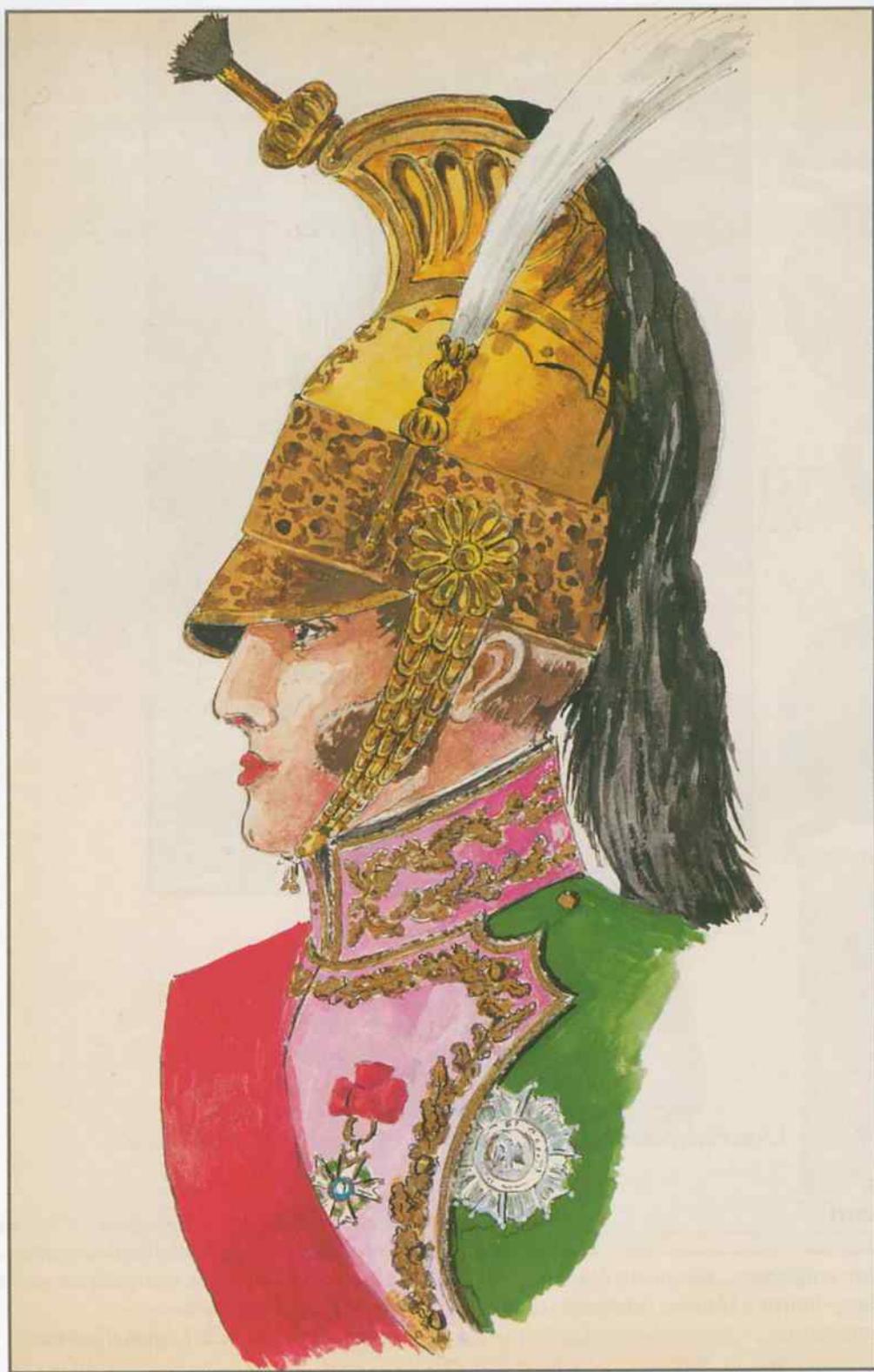


PLANCHE 27 BIS

Costumes du sacre (1804)

*Colonels généraux
Dragons*

Casque et haut de l'habit.



PLANCHE 28

Costumes du sacre (1804)

Colonel général des Hussards

Junot, duc d'Abrantès de 1804 à 1813.

Le général Lebrun lui succède de 1813 à 1815.

Sous la Première Restauration à la fin de l'année 1814,
Louis-Philippe d'Orléans (futur roi de France) succéda au général Lebrun.

Uniforme de Hussard

Dolman blanc garni d'or; collet blanc; parements écarlates.
Pelisse bleu ciel, avec large fourrure blanche, ornements or.
Culotte bleu ciel, ornements or.

Schako de feutre noir, ornements et broderie or. Panache blanc
avec aigrette. Pas de cocarde, ni de ganse.
Sabretache, doublée en marocain rouge avec torsades.
Sabre; gants simples blancs.
Le grand cordon de la Légion d'honneur.



PLANCHE 28 BIS

Costumes du sacre (1804)

Colonel général des Hussards

I. Broderies et hongroise de la culotte.

II. Schako.

III. Sabretache.

IV. Ceinturon. Les boutons qui retiennent les courroies de la sabretache au ceinturon sont pareils aux boucles du ceinturon.



PLANCHE 29

Costumes du sacre (1804)

*Colonel général des Chasseurs
Marmont, puis Grouchy*

Dolman vert; collet et parements écarlates. Brandebourgs et ornements or. Broderie or (feuille de chêne). Pelisse écarlate, ornements, broderies or, feuilles de chêne; fourrure blanche très large. Ceinture or. Culotte écarlate; hongroise, galons et ornements or. Bottes à la hussarde, en cuir rouge, ornements or. Éperons dorés. Colback avec jugulaire cuivre doré, attachée à l'intérieur de la

coiffe; flamme en soie rouge, brodée or, avec gland de torsades or; aigrette blanche (à gauche) sur olive tulipe or. Sabretache sur marocain rouge, ornements or. Gants simples blancs. Sabre à la turque, sans dragonne. Ceinturon et cuirs rouges, ornements or. Le grand cordon de la Légion d'honneur.

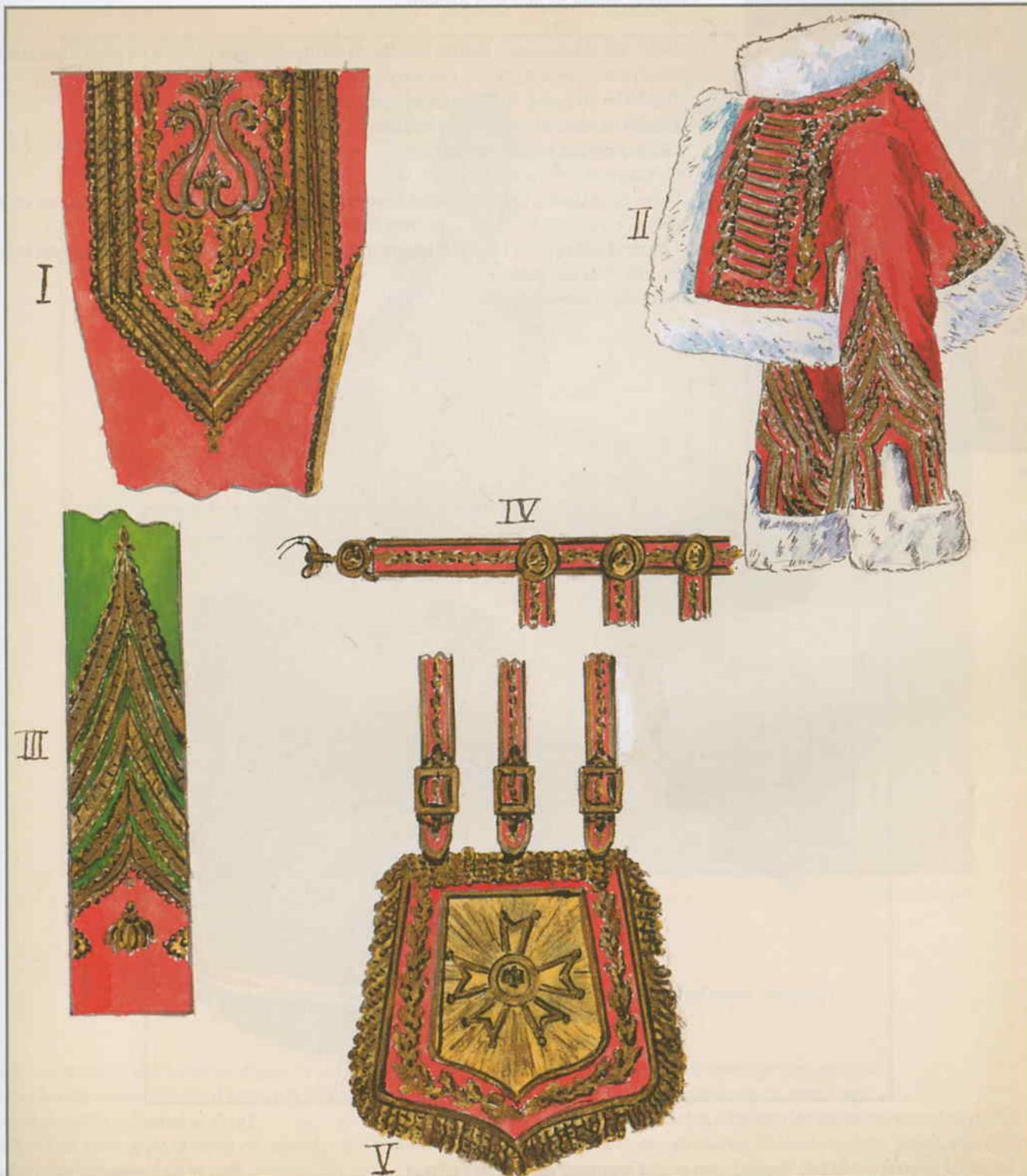


PLANCHE 29 BIS

Costumes du sacre (1804)

Colonel général des Chasseurs

- | | |
|--|----------------------------------|
| I. Broderies de la culotte: galons; feuilles de chêne et ornement. | III. Manche du dolman. |
| II. Pelisse avec broderie de feuilles de chêne. Sur les manches, cinq galons, dont deux sont des broderies de feuilles de chêne. | IV. Ceinturon d'une seule pièce. |
| | V. Sabretache. |



PLANCHE 30

Costume du sacre (1804)

*Colonel général des Cuirassiers
Gouvion Saint-Cyr, plus tard Belliard*

Uniforme de cuirassier, mais le casque est surmonté d'une chenille en peau d'ours noir.
Les épaulettes en argent de général de division, avec trois étoiles en or mat.
Broderies en argent sur les coutures de l'habit.
L'habit de général avec petites basques.
Gants à crispin, blancs brodés or.
Ceinturon d'une pièce et bélières blancs, sans ornement.
Sabre droit (latte), fourreau en fer, bracelets et poignée en cuivre doré; dragonne en argent, gland or à grosses torsades, avec trois étoiles argent.
Le grand ruban de la Légion d'honneur sur la cuirasse et la croix de la Légion sur la bretelle gauche de la cuirasse.
Boutons argent de général.

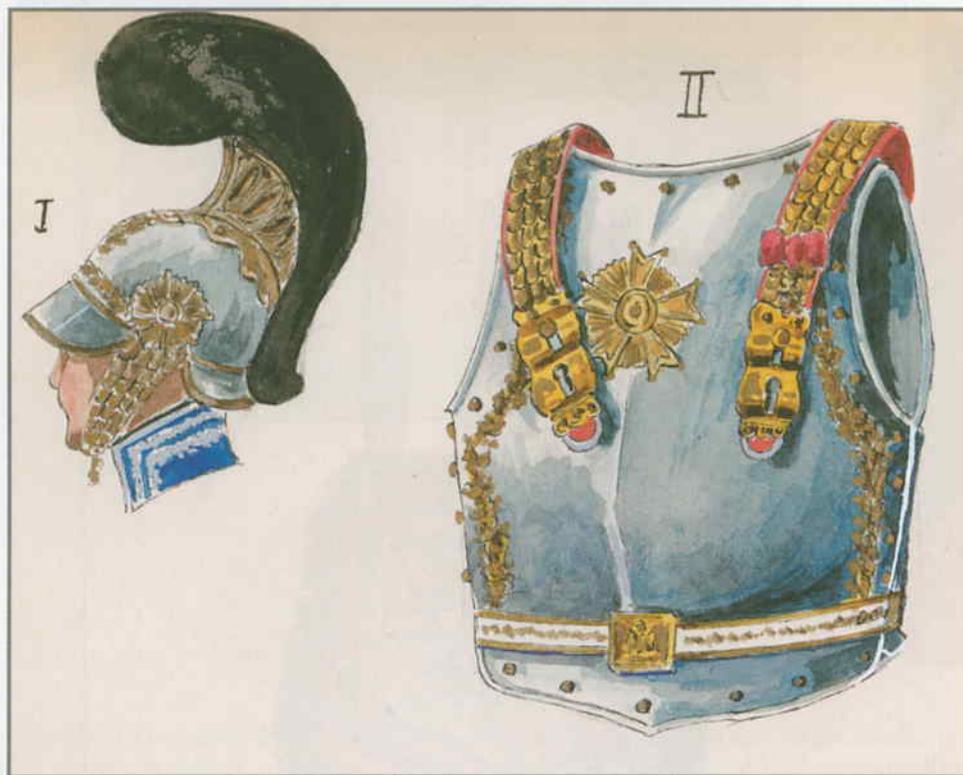


PLANCHE 30 BIS

Costume du sacre (1804)

Colonel général des Cuirassiers

- I. Casque.
- II. Cuirasse avec une étoile en cuivre doré damasquinée or (feuilles de chêne).
Ceinturon de buffle blanc verni, bordé or et broderie or; plaque en cuivre doré avec l'aigle en relief.



PLANCHE 30 TER

Costume du sacre (1804)

Colonel général de la Gendarmerie d'élite (Savary) en 1806 (d'après Bucquoy)

Uniforme comme la gendarmerie d'élite de la Garde.
 Aigrette blanche sur le bonnet d'oursin, et les ornements en argent.
 Cheveux poudrés, en queue.
 Épaulettes de général de division en argent, avec trois étoiles d'or mat. Boutons de général en argent.
 Aiguilletes argent à droite.
 Habit de général avec broderies argent, au collet, revers, parements et bordure de l'habit.
 Ceinture or et rouge de général de division portée sur l'habit.
 Gants simples de peau blanche.
 Gilet de drap jaune à petits boutons et poches.
 Culotte jaune, à petit pont.
 Sabre comme les officiers de la gendarmerie d'élite à fourreau tout en cuivre; dragonne de général de division en or avec trois étoiles argent.

Bottes à l'écuyère avec éperons argentés.
 Selle de grosse cavalerie en cuir blanc.
 Rosettes écarlates, à franges de grosses torsades argent, à la têtère et à la queue du cheval. Frontal écarlate. Trois rangs de chaperons, galonnés argent avec franges d'argent à grosses torsades.
 Housse de grosse cavalerie en drap bleu, passepoil écarlate avec trois rangs de galons argent et une frange argent à grosses torsades.
 Poitrail de cavalerie légère avec devant un rond en argent à la place d'un cœur. Brides de filet argent.
 Cheval noir.

Notes

Le jour du sacre en 1804, on le représente avec gilet et culotte blancs. Ceinture de soie blanche avec torsades argent. Le fourreau du sabre, droit, argenté avec dragonne argent à trois étoiles d'or.

Costume du sacre (1804)

Chef des Hérauts d'armes

Grandes Armes de la République et de l'Empire



PLANCHE 31

Costume du sacre (1804)

Chef des Hérauts d'armes

Le pourpoint de soie blanche, brodé d'or aux poignets.
La cotte d'arme de velours violet, brodée et garnie de torsades d'or; trois aigles brodés en or sur la poitrine surmontés de couronnes or; un aigle sur chaque manche.
Un large ceinturon de velours blanc, galonné or; la plaque en forme de boucle rectangulaire, en cuivre doré.
Une culotte de soie blanche, jarretée d'or.
Brodequins de velours violet, brodés d'or.
Une toque de velours violet, galonnée d'or et surmontée de trois plumes blanche, sur le côté gauche.

Le col de chemise de batiste, garni de dentelles.
Manchettes de dentelle.
Gants blancs.
Glaive à fourreau noir et doré, retenu au ceinturon par un porteglaive de velours blanc, galonné or.
Un bâton de velours violet, semé d'abeilles d'or et surmonté de la couronne d'or impériale.
Boutons dorés de la livrée de la Maison impériale.

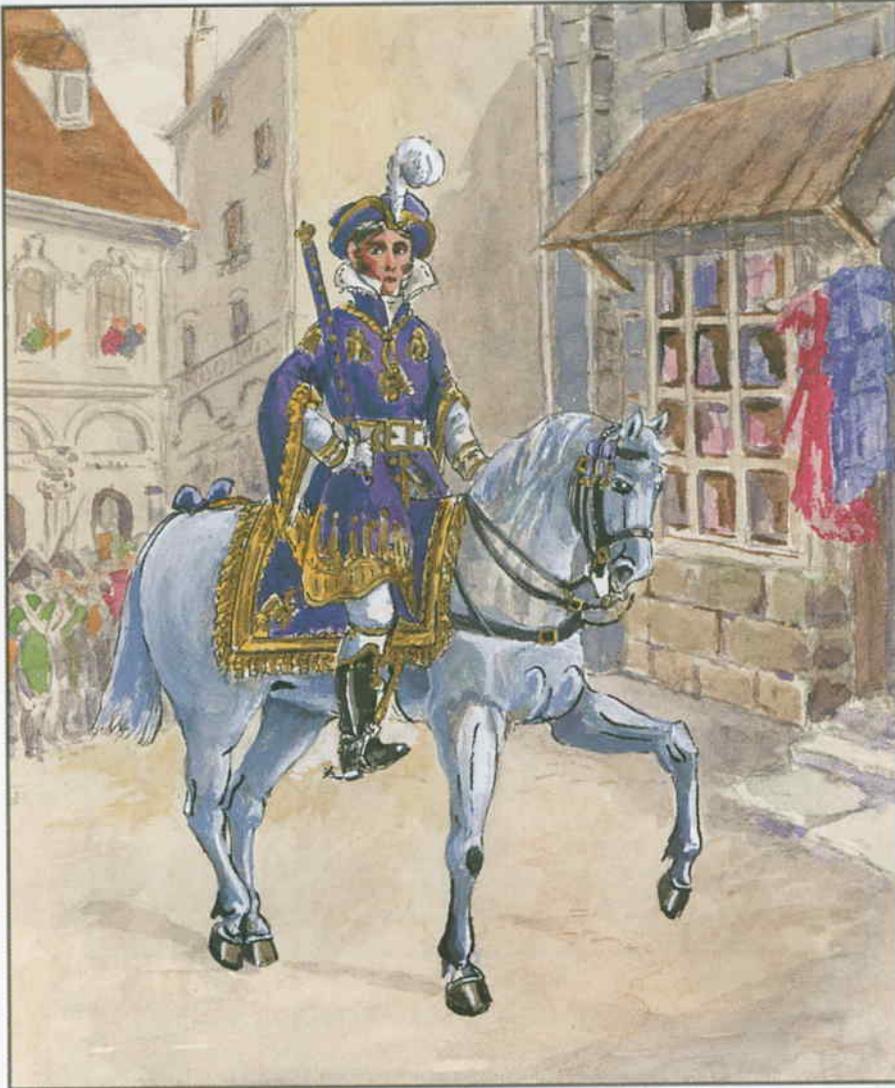


PLANCHE 32

Costume du sacre (1804)

Hérault d'arme à cheval

Comme le chef, mais bottes à la hussarde avec éperons acier. Harnachement de la grosse cavalerie, cuirs noirs, les ornements et boucle en cuivre doré.

Selle à la française; grande housse violette en drap avec galon or, broderies or, franges à grosses torsades or; une aigle brodée or dans le coin postérieur; étrivières dorées. Ni fonte; ni porte manteau.

Sur le devant de la toque, un seul panache blanc (d'après une estampe de la Bibliothèque nationale).

Notes

Cette estampe porte que la garde de S. M. le roi de Rome se composait de: deux Hérauts d'arme à cheval pareils à la gravure; cuirassiers de la garde; Mameluks; grenadiers à cheval; lanciers; chasseurs à cheval. Tous de la Vieille Garde.



PLANCHE 33

*Costume du sacre (1804)**Huissier de la chambre de Sa Majesté ou du Palais***HABIT**

De drap noir, bordé d'un galon or, doublure noire. Boutons en cuivre doré à la livrée de la Maison impériale avec de l'autre côté de l'habit des boutonnières dorées et rectangulaires; poches sans bouton ni garniture; parements ronds avec un galon or au-dessus, sans bouton; collet droit et ouvert en drap noir, galonné or.

GILET

De drap noir, bordé d'un galon d'or avec petits boutons de la livrée impériale.

CULOTTE

De drap noir, sans jarretière, boutonnée aux genoux par trois petits boutons.

MANTEAU

De soie noire, doublé de soie verte, avec parements de soie verte; sur les parements trois baguettes or et un galon à crêtes or (Galons du manteau, planche 38, n° VI).

CEINTURE de soie verte garnie de franges d'or en filé.

CRAVATE de mousseline garnie de dentelle.

BAS de soie, noirs. Souliers noirs à nœuds noirs.

CHAPEAU

De feutre noir, garni de plumes noires avec une ganse or et un bouton doré.

GANTS blancs.

MANCHETTES de dentelle.

LA MASSE DE VERMEIL gravée aux armes de l'Empereur.

ÉPÉE Comme les sénateurs mais fourreau noir.

Notes

D'après Hoffman l'écharpe est en soie noire et les souliers à boucles dorées.



PLANCHE 34

Costume du sacre (1804)

Coureur de l'Empereur et de l'Impératrice
Grande livrée (d'après Masson, Isabey et Hoffman)

HABIT

Vert, court en velours, galonné or sur toutes les coutures, à collet et parements de velours vert; serré à la taille par une large ceinture de taffetas ponceau à franges d'or de filé. D'après Hoffman la ceinture est verte (Détails, planche 34 bis).

BAS

De soie, blancs retenus par une double jarrettière d'or à franges de filé (sans frange d'après Hoffman) avec boucles et deux glands or (planche 34 bis, n° V).

TOQUE

En velours vert, galonné or avec sur le sommet un gland or à franges de filé; le devant de la toque est en rouge écarlate à garniture et petit galon or avec l'aigle couronnée en or, et surmonté d'un panache blanc de plumes d'autruche; l'aigle couronnée est brodée (planche 34 bis, n° I).

CULOTTE

Verte en velours avec aux genoux, galons et quatre boutons or* (planche 34 bis, n° V).

GILET rouge, de forme spéciale, galonné or avec franges de filé or.

SOULIERS de cuir blanc avec boucle de cuivre doré, talons rouges.

GANTS blancs.

CRAVATE ET MANCHETTES de dentelle.

En main, ils tiennent une haute canne, genre tambour-major, à garniture et glands or.

BOUTONS

En cuivre doré, plats aux armes de la Maison de l'Empereur.

Notes

* D'après Masson, il y a trois boutons de moule en étoffe verte. Au début de l'Empire il y avait deux coureurs français de l'Impératrice. En 1808, viennent se joindre deux coureurs basques.

FONCTIONS

Ils portent les lettres, font certaines commissions, aident, ainsi que les valets de chambre d'appartement au service de la table.

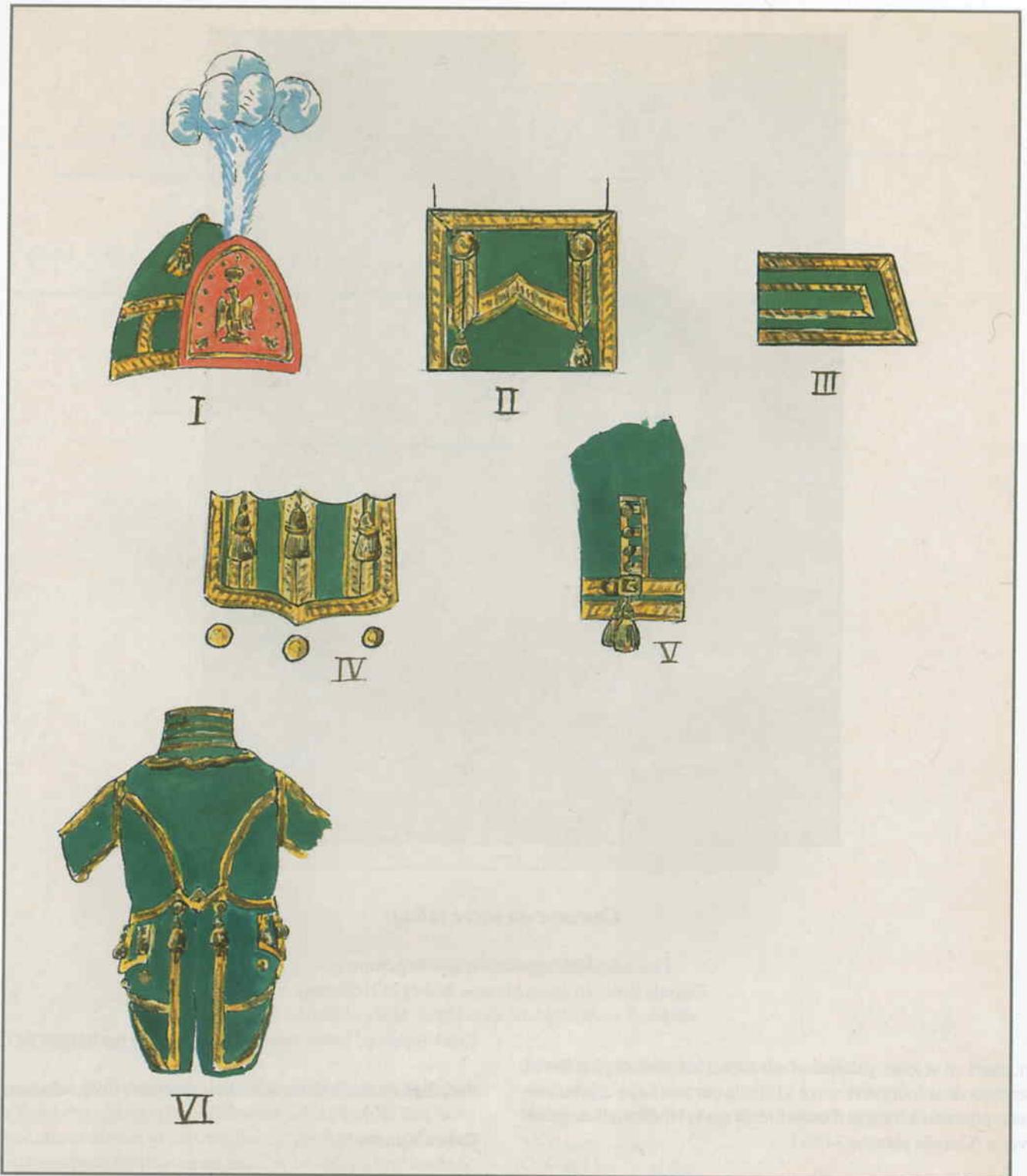


PLANCHE 34 BIS

Costume du sacre (1804)

Coureur de l'Empereur et de l'Impératrice

I. Toque.

II. Parement des manches.

III. Collet.

IV. Poche.

V. Bas de la culotte.

VI. Habit vu de dos.

Petite livrée

Pareille à celle des valets de pied.



PLANCHE 35

Costume du sacre (1804)

Cocher de l'Empereur Grande livrée

HABIT

De livrée en drap vert; galons or sur toutes les coutures et aux parements; brandebourgs or sur la poitrine; neuf boutons dorés de la livrée impériale. Parements en botte avec trois boutons dans le haut; collet droit et ouvert galonné or. Le tout en drap vert.

GILET

De drap rouge écarlate, galonné or sur les bords et les poches, trois gros boutons sur le haut des poches; galon or à la taille et entourant les boutons en triangle.

CULOTTE

De drap vert avec jarrettières en galon or, boucle dorée; un galon or sur la couture extérieure; trois petits boutons dorés aux genoux.

CHAPEAU

Galonné or avec ganse et bouton doré; surmonté de plumes blanches; floches or à grosses torsades dans les cornes.

DOUBLURE de l'habit en soie blanche.

CRAVATE blanche sans jabot et manchettes de dentelle.

PERRUQUE blanche à marteaux.

GANTS blancs.

SOULIERS noirs à boucles dorées.

BAS de soie blancs avec broderies à paillettes or.

Petite livrée

Chapeau comme le précédent avec plumes ou sans plume suivant les cas. Même habit. Gilet de casimir blanc. Culotte de soie noire, avec jarrettières de même à boucles dorées. Le reste même chose.

Notes

Le cocher et tous les domestiques qui firent partie du cortège du sacre avaient la culotte verte et le gilet écarlate. Dans certains documents ils n'ont pas de cocarde au chapeau.



PLANCHE 36

Costumes du sacre (1804)

Valet de cheval et valet de pied dans le cortège du sacre

Le jour du sacre

Tous les valets ont le gilet rouge galonné or et la culotte verte, le tout en drap; la perruque blanche à marteaux; le chapeau à plumes blanches galonné or avec ganse, bouton et floches de filé dans les cornes le tout en or; poches en travers; grand pont-levis.

Les valets à pied

Tenant les chevaux ont les bottes à retroussis sans éperon.

Les valets à cheval

Ont une petite épée poignard (couteau de chasse) avec un ceinturon et porte-épée en drap vert bordé or; bottes à l'écuyère avec éperons et manchettes de botte; selle à la française avec housse écarlate sans fontes; un galon or à la housse; chevaux blancs.

Les valets de pied

Placés derrière les carrosses ont la culotte courte, avec trois boutons or, jarrettières en galon or avec boucle dorée, une rosette or à frange sur la boucle; bas blancs; souliers noirs à boucles dorées.

Le carrosse de l'Empereur était traîné par huit chevaux de couleur isabelle. Le premier à gauche (porteur) était monté par un valet, les autres n'avaient pas de cavalier. Le cheval monté avait une selle à la française avec housse de drap vert, galonnée or, étrivières et étriers. Les autres une petite selle galonnée or. Tous les chevaux avaient des panaches sur la tête et la crinière nattée avec des rubans verts et or. Les brides et harnachements étaient dorés; la corde qui retenait les chevaux était or et écarlate.



PLANCHE 37

- I. Chapeau des personnages du sacre (vu de dos).
- II. Chapeau des personnages du sacre (vu de face). Les chapeaux sont en feutre noir, le bord relevé par-devant et tenu par une ganse et un bouton placés vers le milieu, un peu à gauche. Ils sont ornés de plumes d'autruches blanches: quatre plumes formant un seul panache, assez élevé et retombant par-devant; les autres plumes sont cousues, débordant la forme du chapeau et retombantes. Quatre plumes sont visibles par-devant (deux de chaque côté) et les autres cousues à plat, sur le bord postérieur du chapeau et retombant sur le col.
- III. Soulier à boucle.
- IV. Modèle d'habit à la française avec le gilet. L'habit à la française était de rigueur pour toute personne se présentant à la cour de l'Empereur (surtout à partir de 1810). Les boutons étaient en acier; les broderies en argent; les boutons sont toujours plats comme dans l'armée. Le reste du costume se composait du gilet blanc à broderie ou sans broderie avec baguette d'argent et petits boutons d'acier; culotte blanche, courte à jarrettières et boucles. L'habit est doublé de blanc, la culotte et le gilet sont généralement de casimir blanc. Cravate blanche à jabot; manchettes de dentelle; bas de soie blancs. Gants blancs. Souliers noirs à boucles (carrées, rondes ou ovales). Une épée à poignée d'acier placée en verrou c'est-à-dire sans ceinturon, souvent attachée par une chaînette acier, comme les nobles sous l'ancien régime. Le chapeau demi-claque était noir à deux cornes avec ganse argent et plumes blanches ou sans plumes. Il se portait sous le bras les cornes en l'air. Naturellement il y avait beaucoup de fantaisie dans ce costume.
- V. Escarpins de l'Empereur (petit costume du sacre).
- VI. Jarretière de l'Empereur (petit costume du sacre).
- VII. Broderies (bas du côté gauche) de l'habit de l'Empereur (petit costume du sacre). Feuilles de chêne et de laurier entourant un épi de blé (le tout en or).

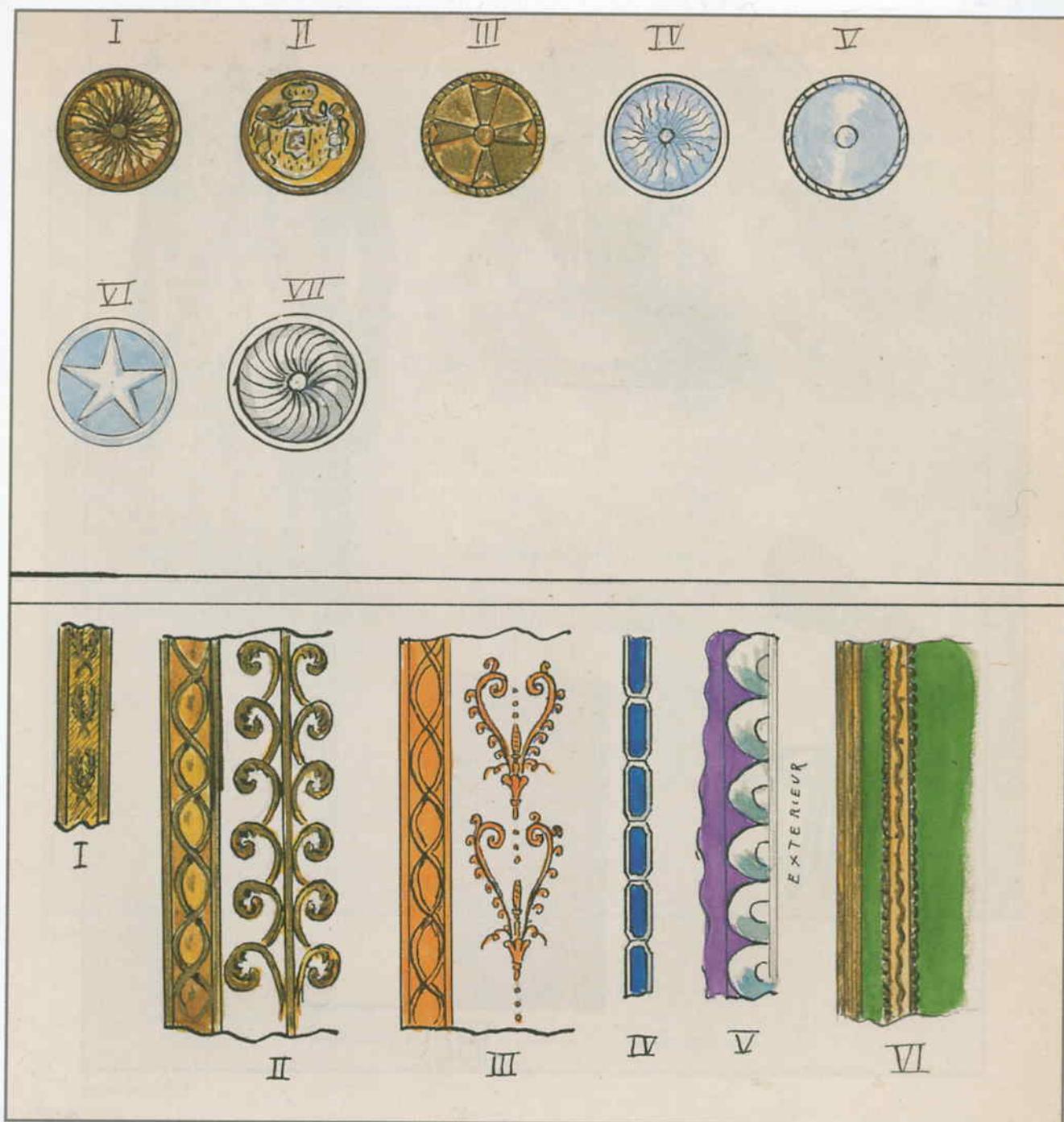


PLANCHE 38

Boutons

- I. Bouton du petit costume du sacre de l'Empereur en cuivre doré.
- II. Bouton de Prince, en cuivre doré.
- III. Bouton de Grand dignitaire, en cuivre doré.
- IV. Bouton d'officier civil de la Maison de l'Empereur, en argent.
- V. Bouton d'aide des cérémonies, en argent.
- VI. Bouton des membres du Tribunal, en argent.
- VII. Bouton de Grand officier de la couronne, en argent.

Galons de bordure et broderies

- I. Galon de bordure de Prince, grand dignitaire.
- II. Galon de bordure et broderie des sénateurs.
- III. Galon de bordure et broderie des secrétaires du Sénat.
- IV. Galon du costume de maire; ce galon va toujours par trois. Sur le parement de la manche de l'habit, il y a un galon à la partie supérieure, puis trois boutons cousus horizontalement, et sous les boutons deux galons à égales distances (argent).
- V. Galon de bordure de grand maître des cérémonies et aides des cérémonies (argent).
- VI. Galon de bordure du manteau des huissiers.

Costumes de Napoléon



PLANCHE I

Tenue de campagne en 1805
Selle en drap cramoisi, galons or

HISTORIQUE

Napoléon I^{er} est né le 15 août 1769 à Ajaccio (Corse).
Siège de Toulon. Août à décembre 1793; il avait vingt-quatre ans.

Bataille de Rivoli, première campagne d'Italie; il avait vingt-huit ans.

Expédition d'Égypte 1798 à 1799.

Bataille des Pyramides, 1798.

Bataille d'Aboukir, 1799.

Le 18 brumaire (9 novembre 1799) il avait trente ans.

Passage du mont Saint-Bernard, 18 mai 1800, deuxième campagne d'Italie.

Bataille de Marengo, 14 juin 1800.

Paix de Marengo, 1801.

Le Directoire dure de 1795 à 1799.

Le Consulat dure de 1799 à 1802.

Le Consulat à vie de 1802 à 1804.

L'Empire du 18 mai 1804 à juin 1815; il avait trente-cinq à trente-six ans.

Bataille d'Austerlitz, 2 décembre 1805.

Batailles d'Iéna et Auerstaed, 1806.

Bataille de Wagram, 6 juillet 1809.

Divorce, 1809.

Mariage avec Marie-Louise, 1810.

Campagne de Russie:

Début, passage du Niemen, 23 juin 1812.

Départ de Napoléon de Moscou, 19 octobre 1812.

Berezina, 28 novembre 1812.

Fin de la retraite vers le 15 décembre 1812.

Bataille de Leipzig, 1813.

Campagne de France, 1814.

Première abdication, 11 avril 1814; il a quarante-cinq ans.

Île d'Elbe, du 4 mai 1814 au 26 février 1815.

Retour en France, le 1^{er} mars 1815

Arrivée à Paris, le 20 mars 1815.

Cent-jours, du 20 mars 1815 jusqu'au 28 juin 1815.

Waterloo, 18 juin 1815.

Deuxième abdication, 22 juin 1815.

Départ pour Sainte-Hélène:

De Paris, le 29 juin 1815.

De l'île d'Aix, le 15 juillet 1815.

De Plymouth, le 8 août 1815.

Séjour à Sainte-Hélène du 15 octobre à la mort.

Mort de l'Empereur, le 5 mai 1821; il avait cinquante-deux ans.

Départ des cendres de l'Empereur pour la France, le 15 octobre 1840.

Funérailles à Paris sous Louis-Philippe à l'Hôtel des Invalides, le 15 décembre 1840.

Différentes tenues de l'Empereur

En 1805

L'Empereur inaugura la tenue de colonel des grenadiers à pied de la Garde avec selle et harnachement d'apparat.

En 1805

(Austerlitz, d'après le tableau du musée de Versailles par le baron Gérard) il est en tenue de colonel des chasseurs de la Garde, avec selle et harnachement d'apparat.

En 1806

(Bataille d'Iéna) il a la redingote grise; harnachement et selle de général en tenue de campagne (voir le tableau d'Horace Vernet au musée de Versailles).

En 1807

(Eylau et Friedland) il est en colonel des grenadiers de la Garde avec une pelisse (planche X; le tableau du baron Gros au musée du Louvre). Selle et harnachement simples. Cheval brun clair ou alezan.

En 1809

(Eckmühl, Essling, Wagram) il est en colonel des Chasseurs, avec la redingote grise. Cheval blanc, arabe, avec une selle et un harnachement simple.

En 1812

(Campagne de Russie) il porte différentes tenues, mais pendant la retraite il portait une sorte de houppelande en fourrure, appelée « witchoura » (c'était une grande capote doublée de fourrure), magnifique pelisse recouverte d'un velours vert à brandebourgs d'or; il portait en outre un capuchon, également en velours vert et un bonnet de peau en velours de couleur amarante avec un tour de peau de renard noir et de larges bottes fourrées.

La première partie de la retraite, il la fit dans son coupé de voyage jusqu'à Gragow. Au relais de Gragow, il prit une berline montée sur patins de traîneau, jusqu'à Dresde. De Dresde dans une voiture de cour du roi de Saxe, montée aussi sur patins. Il arriva à Paris en chaise de poste.

À Château-Thierry, il revêtit l'uniforme de colonel des grenadiers à pied et sa witchoura.

En 1814

(Campagne de France) même uniforme qu'en 1809 avec des chevaux différents.

En 1814

Avant son départ pour l'armée, il portait aussi à Paris un uniforme de colonel de Garde nationale, avec les ornements argent et la coupe de 1812 (sous les revers il y a un passepoil écarlate).

À Sainte-Hélène

Il portait la nuit une robe de chambre de basin blanc, un pantalon de toile blanche à sous-pieds et sur la tête, un madras rouge.

L'après-midi il mettait ordinairement l'habit vert de chasseurs à cheval, un gilet et une culotte de casimir blancs, des bas de soie blancs et des souliers à boucles d'argent; des bottes quand il montait à cheval et le chapeau ordinaire (planche VIII). Au début de la captivité, depuis son départ de France, l'habit vert était celui des chasseurs, puis ce fut l'habit de chasse (planche IV et VI) dégarni de ses galons d'or.

On le voyait aussi avec une redingote en piqué blanc, un gilet de piqué blanc et un long pantalon de toile blanche et sur la tête un grand chapeau de paille (planche VIII, n° V et VII).

Il portait aussi, mais assez rarement des habits civils de couleur, dits « bourgeois », par exemple un habit marron et un jaune en nankin.

Il avait pour sortir, trois redingotes; deux grosses de la coupe traditionnelle si connue et une verte. Pendant son règne, il porta aussi des habits civils avec un chapeau rond ou le chapeau haut-de-forme suivant la mode.

Notes

Toutes ces données sont d'après Bucquoy. Il est certain qu'il est très difficile de dire exactement la tenue de l'Empereur à telle ou telle date. Les peintres ont suivi leur imagination et visé l'effet du tableau.

En 1949-1950

À une exposition aux Invalides se trouvait un habit de l'Empereur, porté à Waterloo sous la capote grise et certifié authentique. Le colonel des chasseurs à cheval avec les passepoils écarlates mais le drap de l'habit est bleu foncé; peut-être avec le temps le vert est passé au bleu foncé.

Voyages de guerre de Napoléon

À l'armée, l'Empereur avait trois équipages différents:

- Sa voiture de poste,
- Sa calèche du service léger,
- Ses brigades de chevaux de selle.

La voiture de poste était un coupé jaune à deux places qui servait pour les traites de longue haleine, attelé de plusieurs chevaux avec un postillon.

La calèche, attelée par des relais de la maison, servait à l'Empereur pour se transporter d'un corps d'armée à un autre, ou pour faire en quelques heures, le chemin que la troupe mettait une journée à parcourir; la calèche comme le coupé n'avait que deux places.

L'Empereur avait habituellement auprès de lui, le major général (Berthier); quelquefois Murat (rois de Naples) quand il était à l'armée; en l'absence du major général, le Grand maréchal ou le Grand écuyer.

Boustan, le Mameluk, occupait son poste sur le siège de devant avec le cocher.

Quelques pas, en avant de la calèche, couraient en éclaireurs deux chasseurs à cheval de la Garde et deux officiers d'ordonnance.

Près de la portière droite, était à cheval l'écuyer de service (dans les dernières campagnes: les barons de Saluce, de Montaron ou de Mégrigny); à la portière de gauche, le commandant qui commandait l'escorte (le plus souvent: les généraux Guyot et Lion).

Autour de la voiture et en arrière se pressaient les aides de camp de l'Empereur, les officiers d'ordonnance et les pages montés (le page de service portait la lunette dans un étui suspendu en bandoulière); près de l'aide de camp de service était le chasseur du portefeuille (chasseur de l'escorte, portant en bandoulière sur le dos, un sac de cuir contenant la carte, l'écritoire et le compas dont l'aide de camp devait toujours être muni).

Venait ensuite le piquet d'escorte qui se composait d'environ vingt-quatre chasseurs de la Garde.

Étant à cheval, quand une dépêche, atteignant l'Empereur en chemin le mettait dans le cas de s'arrêter de suite pour donner une réponse, il s'établissait sur le revers d'un fossé; c'était au Grand écuyer Caulaincourt qu'il dictait de préférence ou bien à l'aide de camp de service.

Quand l'Empereur faisait halte pour attendre quelques renseignements ou laisser son monde reprendre haleine, il n'était pas rare qu'il pensât lui-même à la cantine. On faisait approcher le mulet; la nappe de cuir qui recouvrait les paniers était étendue à terre; on plaçait dessus les provisions et Napoléon assis au pied de l'arbre voisin, ayant à ses côtés le prince de Neufchâtel (Berthier) voyait le cercle de la famille militaire se former autour de lui. Toutes les figures étaient gaies, car chacun, depuis le page jusqu'au Grand officier trouvait là ce qui était nécessaire.

Notes

La reproduction d'une cuisine roulante de l'Empereur se trouve encore actuellement au musée des Invalides (août 1960).

Tente de l'Empereur

Il y avait la tente de l'Empereur, celles des officiers de la Maison et celle du major général (Berthier). Les tentes étaient d'une toile de coutil, rayée blanc et bleu, bordée d'une frange de laine rouge.

Le logement personnel de l'Empereur employait deux toiles, formant deux pièces qui donnaient l'une dans l'autre. La première pièce était le « cabinet »; elle était meublée d'une table à écrire, d'un fauteuil de marocain rouge pour l'Empereur et de deux tabourets pour le secrétaire et l'aide de camp de service.

La table et les sièges étaient sur pliants.

La seconde pièce servait de chambre à coucher; on y dressait le petit lit de fer à fond sanglé; des rideaux de soie d'un gros vert l'enveloppaient comme une grande barcelonnette; le tapis de pied de la calèche servait de descente de lit, et le nécessaire de voyage complétait l'ameublement.

L'enveloppe de l'édifice était double, c'est-à-dire que la tente se composait d'une toile extérieure qui se tendait sur des piquets et d'une seconde en dessous qui formait la cloison intérieure; l'intervalle entre ces deux toiles devenait une sorte de corridor de service et de magasin où se tenaient habituellement le valet de chambre et le mameluk et où l'on retirait pendant le jour les portemanteaux, les matelas et les enveloppes de l'équipage des tentes.

Les toiles, les matelas, les meubles, tout se repliait, s'enveloppait dans des rouleaux de cuir et, porté à dos de mulets suivant les mouvements du premier service. Le lit était glissé dans deux fourreaux de cuir qui s'allongeaient de chaque côté du mulet, et sur le bât, on plaçait les deux matelas et les rideaux bien roulés dans un sac de cuir.

Chevaux de Napoléon I^{er} (d'après Vincent, sellier de l'Empereur)**Le Wagram**

À Wagram, cheval arabe de petite taille à tous crins. Le Wagram fit les campagnes d'Autriche, d'Espagne, de Russie, de Saxe, de France, de Waterloo. Il se nommait « Tauris » et était d'un gris blanc argenté.

L'Émir

Cheval turc qui fit les campagnes d'Espagne, du Nord et de France.

Le Gonzalve

Cheval espagnol (à Brienne, campagne de France). Il eut une rêne coupée par une balle.

Le Cordoue

Cheval espagnol très doux.

L'Intendant

(Ne servait qu'aux revues) cheval normand, de grande taille, gris uni blanc, à tous crins. Les grognards l'appelaient « Coco ».

Le Coquet**Cyrus**

À Austerlitz.

Le Roitelet

Alezan de grande taille, la queue en balai; croisé d'un anglais et d'une jument limousine, fit la campagne de Russie (la retraite), Smolensk et Lutzen.

Notes

L'Empereur montait à cheval en casse-cou, il laissait son dos se voûter sur la selle, tenant négligemment les rênes de la main droite, tandis que le bras gauche allait pendant et toute l'habitude (sic) – plutôt, attitude – du corps se balançant à l'allure du cheval, en s'abandonnant sans réserve à l'adresse de sa monture qui était bien dressée.

Selles de l'Empereur

L'Empereur avait plusieurs selles et harnachement de cérémonie ou d'apparat, toutes en velours cramoisi, avec des dessins et ornements différents, brodés en or, mais toujours brides et étrivières en marocain rouge, boucles et bossettes de mors dorés; la housse et les chaperons avec franges or à gros bouillons (planche IX, n° 3 et texte).

Sur l'un de ces harnachements, les bossettes de mors sont des aigles en cuivre doré et les bords de l'étrier: des anges les bras levés en cuivre doré.

En campagne, Napoléon se servait presque toujours de selle simple en velours cramoisi sans ornement avec housse et chaperons en drap cramoisi, galonné or (planche I).

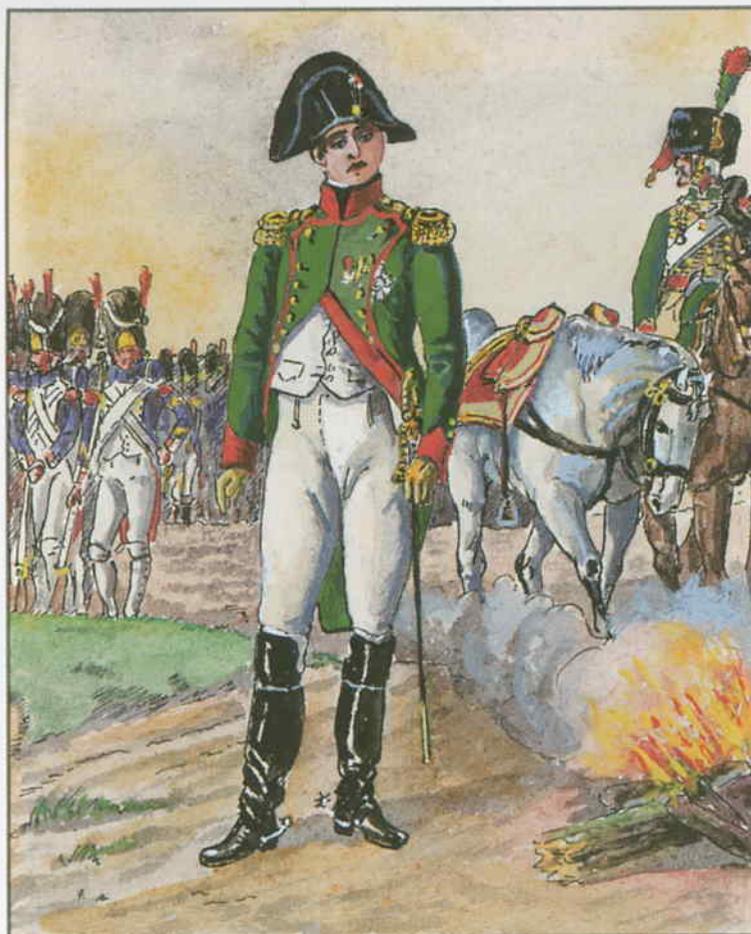


PLANCHE II

Costumes de l'Empereur

Tenue de colonel des chasseurs à cheval de la Garde

HABIT

De drap vert des officiers de chasseurs à cheval de la Garde en petite tenue, avec les épaulettes en or de colonel; collet écarlate droit et ouvert; parements (en pointe) écarlates avec deux petits boutons au-dessus de chaque parement; les revers verts en pointe, bordés d'un passepoil écarlate; les retroussis de drap vert à passepoil écarlate; sur le bas des retroussis des cors de chasse brodés en or, sur drap écarlate, dépassant légèrement la broderie et cousus sur les retroussis; doublure de drap vert (verso, planche VI); les poches à la soubise, bordées d'un passepoil écarlate. Trois boutons à chaque soubise; six boutons à chaque revers, plus un, en haut dans l'écusson; deux petits boutons aux épaules pour les épaulettes, tous les boutons de l'habit sont demi-sphériques en cuivre doré, sans ornement, ceux des épaules et des parements sont plus petits que ceux des revers et des poches.

GILET

En drap blanc; boutons de moule recouverts de drap blanc; une poche de chaque côté à trois pointes en drap blanc. Ou bien gilet croisé à deux rangs de boutons à moule, soit en drap soit en basin blanc.

Notes

Les poches des gilets de Napoléon étaient souvent entièrement doublées de cuir, il y mettait son tabac à priser.

CULOTTE

En drap blanc, à petit pont, avec jarretière de même avec boucle

dorée ou d'argent et fermée au genou par de petits boutons de moule en drap blanc. En campagne la culotte est de peau blanche, tombant sur les mollets, sans jarretière ni bouton.

Avec la culotte de drap et chez lui l'Empereur portait des bas de soie blancs et des escarpins vernis à boucle de cuivre doré ou en argent. Avec la culotte de peau il portait des bottes à l'écuyère avec manchettes de botte et les éperons en fer ou plaqués argent (au début en 1802 il avait des bottes à revers) d'après un tableau d'Isabey au musée de Versailles.

CEINTURON

En cuir noir à boucles de cuivre ou de fer, avec porte-épée, mais le plus souvent en cuir blanc, porté sous le gilet (planche IX, n° 6).

ÉPÉE

À poignée et bout en cuivre doré; dragonne d'épée de colonel en or à franges à gros bouillons (Napoléon eut beaucoup d'épées différentes).

CHAPEAU

Ordinaire (Chapeaux, planche VIII).

GANTS

En campagne, souvent des gants de peau jaune ou blanche simples.

DÉCORATIONS

Sur la poitrine et le grand cordon sur le gilet, sous l'habit, passant sous le pont (planche VII).

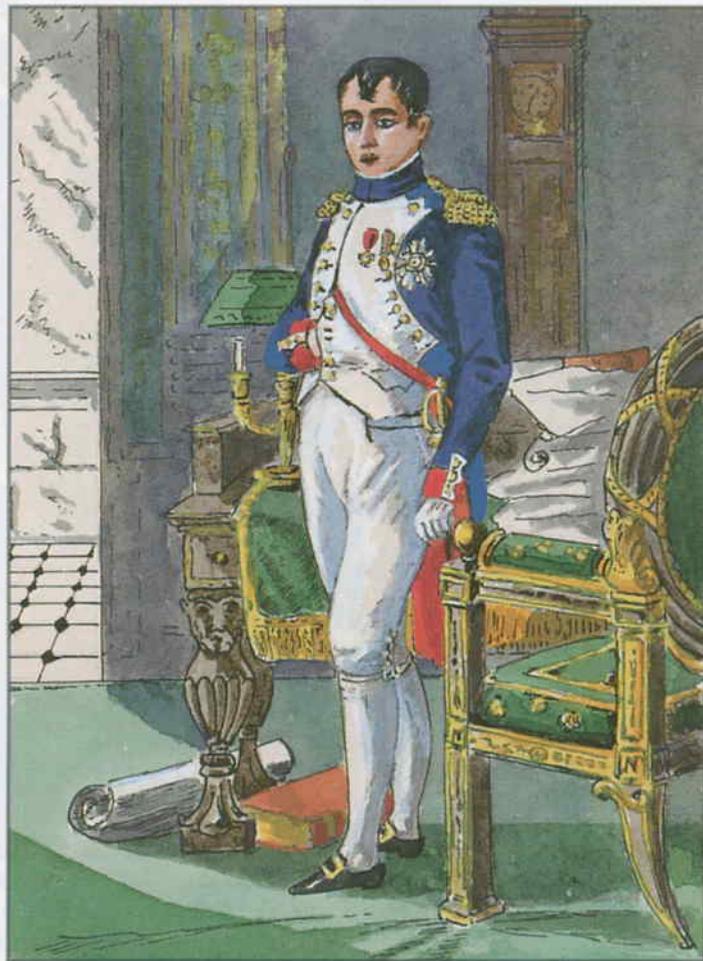


PLANCHE III

*Costumes de l'Empereur**Tenue de colonel des grenadiers à pied de la Garde***HABIT**

De drap bleu; collet de drap bleu, fermé devant par des agrafes; parements de drap écarlate; pattes de parement en drap blanc à trois pointes, dans chaque pointe un petit bouton plat en cuivre doré, modèle de la Garde; revers en drap blanc avec sept petits boutons à chaque revers. Trois gros boutons sous le revers droit; doublure et retroussis écarlate. Sur les quatre retroussis des grenades brodées or. Poches en long, passepoilées écarlate, avec trois gros boutons à chaque poche dans les pointes. Deux gros boutons à la taille. Épaulettes or de colonel, retenues par deux petits boutons à l'encolure et par des passants d'épaulette sur les épaulettes.

GILET — VESTE

En drap blanc à petits boutons plats et dorés, modèle de la Garde, ou petits boutons recouverts de drap blanc, ou bien gilet croisé à deux rangs de boutons recouverts d'étoffe blanche. Tous ces gilets ont deux poches à patelettes en pointe, sans bouton.

CULOTTE

En drap blanc, à petit pont; trois petits boutons recouverts. Le drap blanc à chaque genou; jarrettières en drap blanc et boucles de jarretière en cuivre doré ou en argent.

BAS de soie, blancs.

SOULIERS

Noirs (escarpins) à boucle dorée ou argent, ou bien bottes à l'écuyère avec manchettes et éperons argent.

GANTS simples de peau blanche.

CHAPEAU (planche VIII).

ÉPÉE

À fourreau de cuir noir; poignée et bout dorés, attachée par un porte-épée à un ceinturon de cuir blanc ou noir ou bien de fantaisie qui passe sous la veste et sous la braguette. L'épée est avec ou sans dragonne (dragonne or de colonel).

La croix et les décorations sur l'habit, à gauche de la poitrine. Le grand cordon de la Légion d'honneur sur la veste et sous l'habit (planche VII).

Notes

L'Empereur portait souvent cet uniforme dans son intérieur et pur les cérémonies (planche VII) soit avec les bas, soit avec les bottes à l'écuyère.



PLANCHE IV

Costumes de l'Empereur

Costume de chasse

HABIT

Tombant droit par-devant et derrière, en velours ou en drap vert, boutonnant sur le devant, du collet à la taille par sept boutons dorés ornés de boutonnières en galons d'or; parements en botte, pareils à l'habit coupés sur les côtés. Un galon or entoure le parement; trois boutons dorés sur le haut du parement avec trois boutonnières en galons dorés placées verticalement; collet rabattu, galonné or et ouvert par-devant; poches en travers à plusieurs galons or, trois gros boutons dorés avec boutonnières en galon or placées verticalement. Un double galon or sur les coutures du dos et un galon or descend de la taille jusqu'au bas de chaque basque. Deux gros boutons à la taille et un au bas de chaque basque. L'habit est doublé de soie blanche.

GILET non visible.

CULOTTE de peau.

CHAPEAU galonné or, cocarde, ganse or et bouton doré.

CRAVATE blanche.

GANTS de peau, blancs.

BOTTES

À l'écuyère avec manchettes et éperons acier.

CEINTURON

Placé sur l'habit en velours ou drap vert, galonné or et attaché par-devant par une boucle carrée dorée. Sur le côté gauche un porte-épée avec deux petites bélières attachées au ceinturon. Le porte-épée et les bélières pareils au ceinturon. Dans le porte-épée est placé un couteau de chasse droit à poignée en croix dorée. Le fourreau en cuir naturel à bout de métal doré.

La plaque de la Légion d'honneur sur la poitrine à gauche sans autre décoration (Dos de l'habit, planche VI).

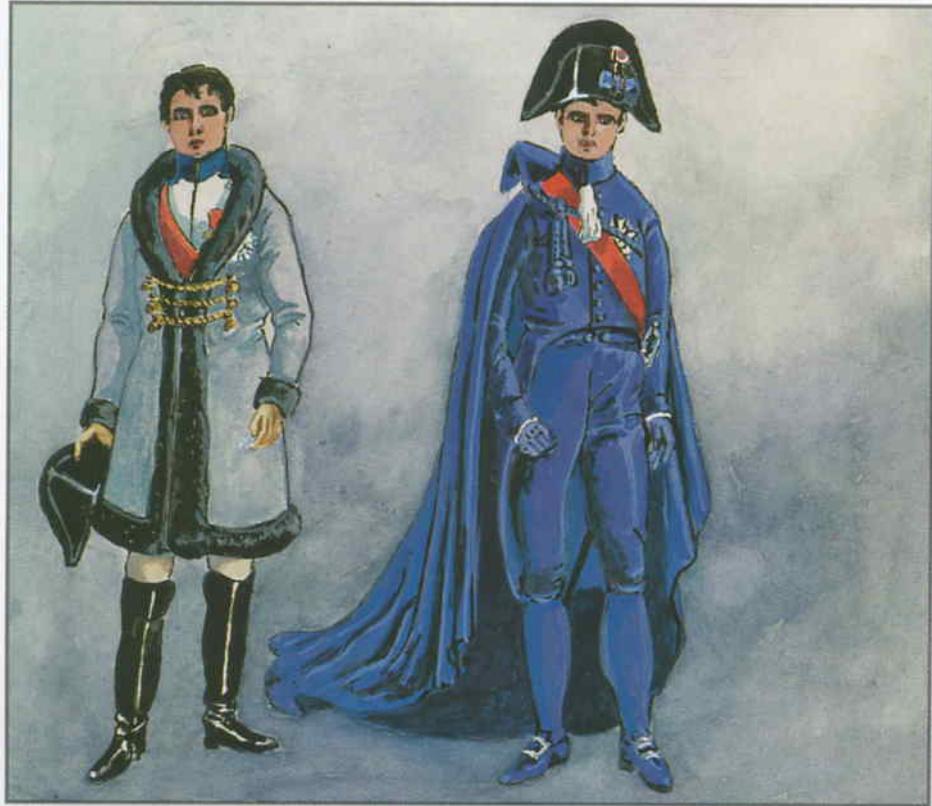


PLANCHE V

Costumes de l'Empereur

PELISSE

De couleur claire portée par l'Empereur à Berlin après la bataille d'Iéna en 1806; elle était portée sur l'habit d'uniforme des grenadiers à pied de la Garde avec des bottes à l'écuyère sans éperon.

Costume de deuil

De grande cérémonie, de l'Empereur (grand deuil).

Deuils de la cour

Le deuil était divisé en trois temps: le grand deuil, le deuil ordinaire et le petit deuil.

Grand deuil

L'Empereur porte un habit, gilet et culotte de drap violet foncé; l'habit boutonné tout du long, sans laisser voir la chemise; boutons de moule violets; les manches fermées jusqu'aux poings et garnies de petites manchettes plates et cousues; le collet droit et fermé, garni d'un rabat de toile de Hollande; les bas de laine violette; les souliers de drap violet, avec boucles d'acier tirant sur le violet; l'épée garnie d'acier de même couleur, avec le ceinturon à deux boucles et porte-épée le tout en drap violet; le chapeau garni d'un crêpe violet à la ganse de cocarde; les gants violets avec la garniture; les décorations et le grand cordon de la Légion d'honneur.

Les autres personnages de la cour portent habit, gilet et culotte de drap noir; cheveux sans poudre; bas de laine noire; cheveux sans poudre; souliers bronzés; l'épée à fourreau de cuir noir, garnie d'un crêpe à la poignée, boucles noires, cravate blanche de batiste; pleureuses (larges manchettes de dentelle); gants noirs.

Les femmes portent: vêtement de laine noire; coiffure et fichu de crêpe noir; (ceci, pendant la première partie du grand deuil);

coiffure et fichu de crêpe blanc garni d'effilé uni (pendant la deuxième partie du grand deuil).

Dans les grandes cérémonies, les hommes ajoutent à leur costume un manteau simple, à petit collet; un crêpe pendant à une des cornes du chapeau et une cravate longue. Le manteau de l'Empereur est en drap violet, sans doublure ni ornement, avec une queue longue de cinq pieds. Le manteau des autres personnages est en laine noire et la queue varie selon la dignité.

Prince impérial: queue de quatre pieds.

Prince français: queue de trois pieds.

Les autres princes: queue de deux pieds.

Les grands dignitaires: queue de trois à quatre doigts.

Les préfets, maires, etc.: queue ne descendant qu'à la cheville.

Deuil ordinaire

L'Empereur porte habit, gilet, culotte de drap violet. Bas de soie violets. Manchettes de mousseline d'effilé. Souliers noirs, boucle argent. Épée à fourreau argenté avec un ruban violet à la poignée. Gants violets. Chapeau.

Les autres personnages portent habit, gilet, culotte de drap noir. Bas de soie noirs. Boucles de souliers et épée argent. Un ruban de crêpe noir à la poignée.

Les femmes portent vêtement de soie noir. En hiver, le pou de soie; en été, le taffetas de Tours. Coiffure, fichu, garniture en crêpe blanc garnie d'effilés.

Petit deuil

L'Empereur porte: costume complet de soie noire. Épée et boucles argent. Bas de soie blancs. Nœud d'épée noir et blanc.

Les autres personnages: même chose que l'Empereur.

Les femmes: le blanc uni ou le noir et blanc.



PLANCHE VI

Costumes de l'Empereur

- I. Habit de colonel des grenadiers à pied de la Garde, vu de dos.
- II. Costume de chasse, vu de dos.
- III. Capote grise (redingote), vu de face (Dos, planche VIII). Il y a devant deux rangées de six boutons recouverts d'étoffe.
- IV. Habit de colonel des chasseurs à cheval de la Garde, vu de dos. Des soubises passepoilées écarlates dans les plis des basques avec trois boutons à chaque soubise. Cors de chasse brodés or sur drap écarlate, cousu sur les retroussis.

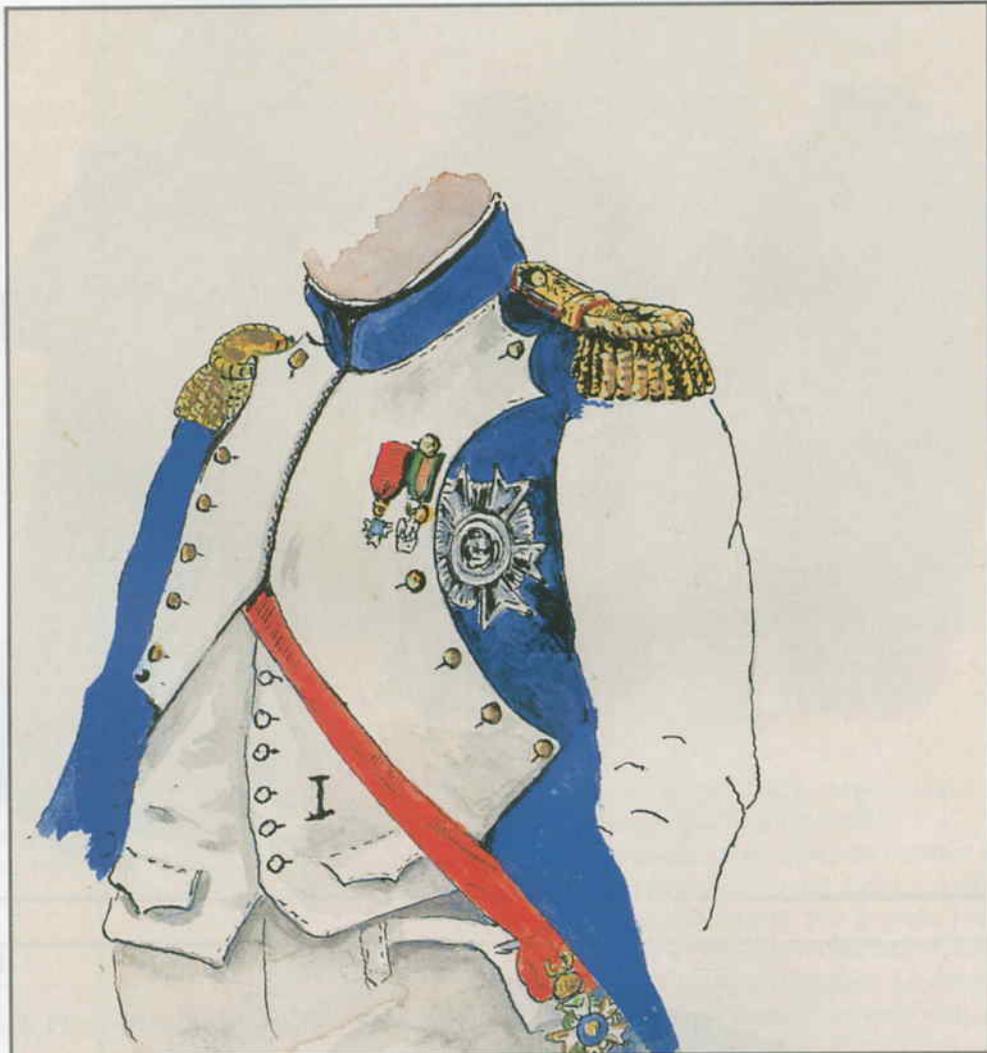


PLANCHE VII

Costumes de l'Empereur

Façon dont l'empereur portait ses décorations avec tous les uniformes. Il portait aussi parfois le grand ruban de la Légion, ou un grand ruban étranger sur l'habit (épaule droite).

D'après Masson : après la création du 2^e régiment des grenadiers de la Garde (5 avril 1806) l'Empereur porta au collet et aux parements, la broderie d'adjudant commandant, coût 120 francs (État-major de

l'armée, adjudant et broderies, planches I, II, III) ceci avec l'habit de colonel des grenadiers à pied de la Garde.

D'après une exposition en 1952 aux Invalides (Napoléon et la Grande armée) il se trouvait un uniforme de l'empereur en colonel des grenadiers de la Garde avec un passepoil blanc aux parements.



PLANCHE VIII

Costumes de l'Empereur

I. Chapeau de napoléon porté au camp de Boulogne (collection du prince Victor).

II. III. IV. Chapeaux de l'Empereur sous différents aspects.

Notes

D'après Fallou, le chapeau avait vingt-quatre centimètres de haut derrière et quinze centimètres devant; de l'aile droite à l'aile gauche, vingt centimètres; de devant en arrière, dix-sept centimètres.

Au commencement du règne, le côté du chapeau qui se trouve derrière la tête est plus petit qu'il ne l'est par la suite; la ganse de cocarde est plus en V; cette ganse et en soie noire; le bouton qui la tient est en étoffe noire (bouton de moule). Quelquefois, plus tard, il est en cuivre. Pendant tout le règne les cocardes avaient les couleurs placées en fantaisie.

V. Chapeau de paille porté par Napoléon à Sainte-Hélène.

VI. Redingote grise vue de dos. (Ce chapeau et la redingote sont

de la collection du prince Victor.) La redingote fut portée la première fois au camp de Boulogne en 1803. L'Empereur la garda jusqu'à la fin de l'Empire et à Sainte-Hélène.

Avant d'avoir adopté la redingote grise, l'Empereur se couvrait dans les froids du bivouac d'un manteau bleu dont la couleur était passée au clair; le collet avait une broderie légère en or à moitié effacée; c'était le manteau de général en chef de l'armée d'Italie. Il l'a toujours gardée; c'est le manteau dans lequel il dormait à Sainte-Hélène.

VII. Redingote en piqué blanc, portée par Napoléon à Sainte-Hélène. Avec cette redingote, il avait un gilet de piqué blanc et un long pantalon de toile blanche. Pour sortir il mettait le chapeau de paille. Il portait les bas de soie blanche et les souliers à boucles de cuivre.

VIII. Cocardes du chapeau de Napoléon; en 1804 à gauche et à Waterloo à droite. On la représente aussi en 1804: blanc au milieu, puis: bleu, blanc et se terminant par un petit liseré rouge.



PLANCHE IX

Costumes de l'Empereur

1. Casque et cuirasse (collection du prince de Wagram) Un jour, par fantaisie, Napoléon se fit commander une cuirasse et un casque, orné au-dessus de la visière d'une étoile de diamants et d'émeraudes (d'autres documents disent que ce fut un cadeau). Jamais ils n'ont été portés. Napoléon les a essayés un jour. Casque et cuirasse en fer bronzé.
2. Épée de l'Empereur (peut-être celle d'Iéna) Napoléon eut un grand nombre d'épées. Celle-ci est signée et paraphée: « Biennais, orfèvre de SM l'Empereur et roi de Paris, 1806 ». La lame en acier bleui, damasquinée or en relief à sa naissance et comme en émaux, champs levés et sculptant des figures; la poignée en or; une tête de Minerve casquée avec agréments; des lauriers et des fleurs entremêlés; des torches viennent mourir sur la coquille sur laquelle se trouve l'aigle, soulignée de quatorze étoiles d'or; les pointes de la couronne de fer figurée servent de tenant à la garde. Le fourreau est en écaille blonde, semée d'abeilles d'or. (Il y a aussi deux autres fourreaux d'usage en cuir et or.) Le ceinturon est d'azur et or, doublure de soie blanche.
3. Selle d'apparat de l'Empereur (se trouve aux Invalides). En velours cramoisi et or (en campagne il portait une selle simple de maréchal (planche I) et souvent les étriers en fer et les étrivières de cuir noir.
4. Plaque en argent de la Légion d'honneur (portée à gauche).
5. Croix de la Légion d'honneur qu'il portait sur la poitrine avec un ruban rouge, ainsi que la croix de fer (planche VII et décorations). Il portait aussi la croix attachée au grand ruban de Commandeur de l'Ordre, sur la hanche gauche.
6. Ceinturon de cuir blanc, avec son porte-épée que portait Napoléon à Waterloo.



PLANCHE X

Costumes de l'Empereur

*À Eylau en 1807, d'après le tableau du baron Gros
(Musée du Louvre)*

Notes

À Friedland (d'après le tableau de Meissonier au musée de New York),
il est en colonel des chasseurs de la Garde, sans pelisse, avec harnachement simple de général.



PLANCHE XI

Costumes de l'Empereur

En 1812, Retraite de Russie

Il portait aussi la mitchoura de velours vert (planche I, texte).

Costumes divers



PLANCHE I

Costumes divers

Murat

Costume porté le 7 septembre 1812 pendant la campagne de Russie à la bataille de la Moscova.

Murat est né en 1767 à La Bastide-Fortunière (Lot).
 Sous-lieutenant à vingt ans en 1787.
 Colonel des Chasseurs à cheval (21^e régiment) au moment de la campagne d'Italie où il part comme aide de camp de Bonaparte en 1796.
 Il épouse Caroline Bonaparte en 1800.
 Général de division au 18 brumaire.
 Il fut nommé Maréchal en 1804.
 Prince et Grand amiral.
 Duc de Berg (le 15 mars 1806) et de Clèves.
 Roi de Naples en 1808 jusqu'en 1814.
 Mort fusillé par ses anciens sujets à Pizzo (Italie) en 1815.

Uniformes portés par Murat

Maréchal de France au Sacre et à Tilsitt en 1807.
 Ses autres uniformes sont de fantaisie ainsi que le harnachement des chevaux.
 Pendant la campagne de Russie (planches I, II, IV).
 Pendant la campagne de France (planche V).
 Il eut plusieurs autres uniformes entre autres ceux de roi de Naples (planches VI et VII).



PLANCHE II

Costumes divers

Murat

Costume porté pendant la campagne de Russie en 1812

D'après le tableau de Gros au Louvre, Murat devait être vêtu de cet uniforme (bataille d'Eylau). Il a la même pelisse et la même toque, mais on ne voit pas la forme de l'uniforme qui se trouve sous la pelisse.

Il a une culotte de peau et des bottes à retroussis très évasés et moins d'ornements au cheval.



PLANCHE III

Costumes divers

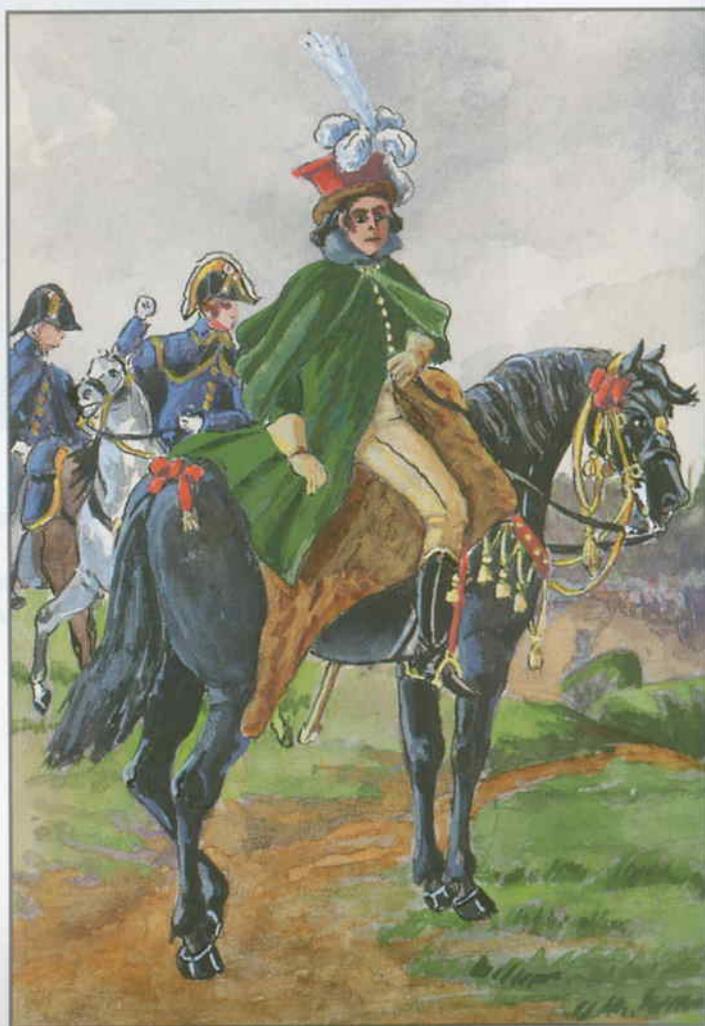
Murat

Costume de colonel de hussards de fantaisie
D'après le tableau de la collection
de Madame la comtesse P Le Marois.

Costumes divers

Murat

Uniforme porté pendant la campagne de Russie,
novembre 1812





Costumes divers

Murat

Costume porté pendant la campagne de France à Arcis-sur-Aube, en 1814

PLANCHE V

Costumes divers

Murat

Costume de roi de Naples

HABIT

Coupe de maréchal de France, mais blanc.

CULOTTE

De drap blanc avec trèfles et galons or.

BOTTES

Rouges avec ornements or.

Le grand cordon de la Légion d'honneur et le grand cordon du royaume de Naples sur l'habit.

HARNACHEMENT

De cavalerie légère de fantaisie.

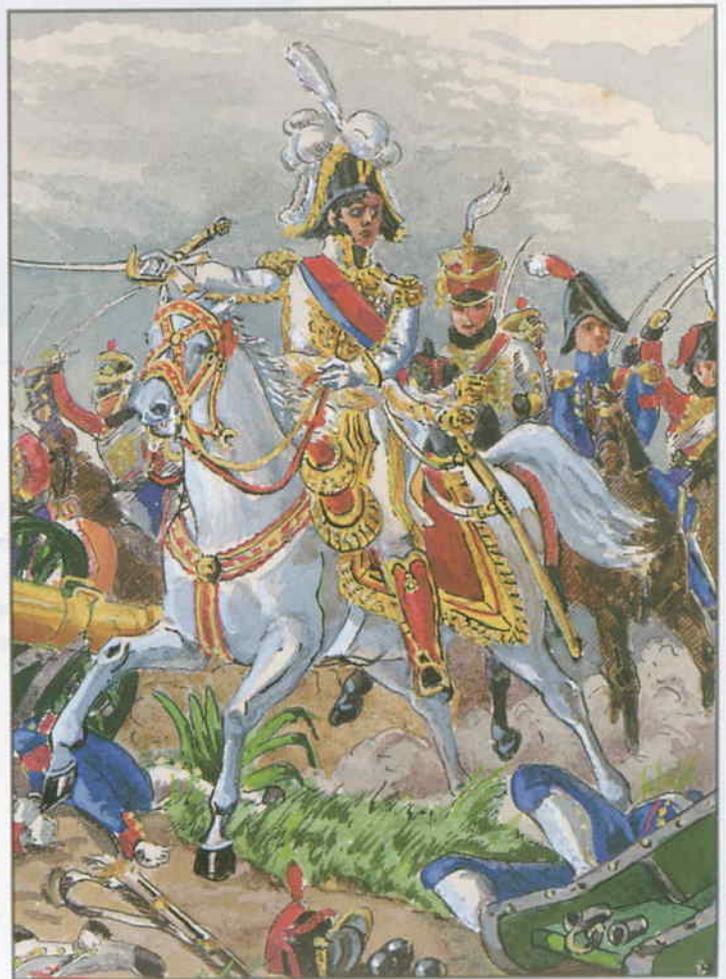


PLANCHE VI

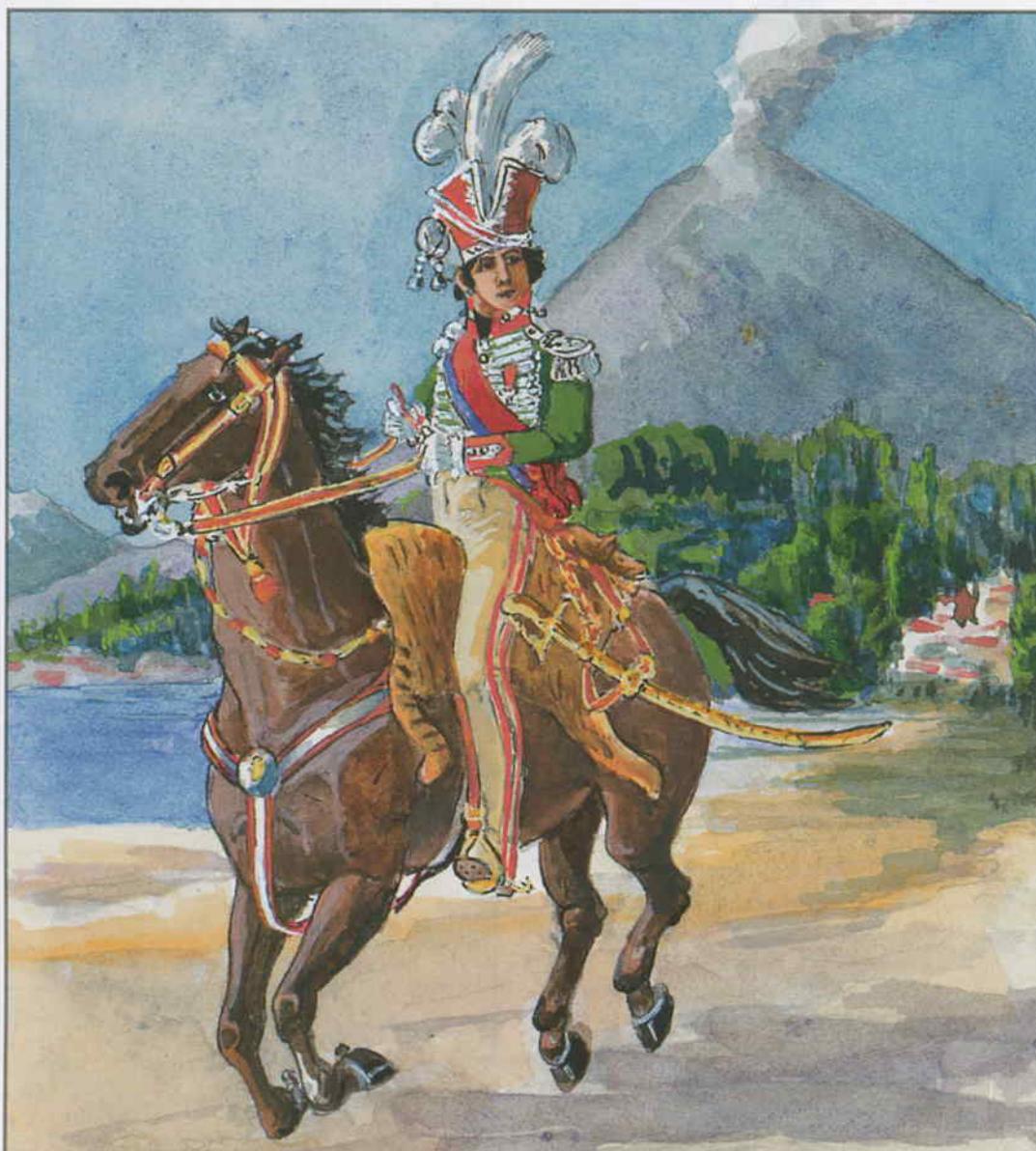


PLANCHE VII

Costumes divers

Murat

Costume de roi de Naples, (d'après la collection de la famille Murat)

Tous les ornements du costume sont en argent.

Le collet est rouge avec boutonniers, boutons et petit gland d'argent à franges. Les épaulettes sont des épaulettes de maréchal, mais en argent. Les décorations consistent en deux rubans et croix sur les brandebourgs et deux crochets superposés en dehors des brandebourgs sur le côté gauche de la poitrine. Les brandebourgs sont serrés les uns contre les autres, sans laisser voir l'étoffe de l'habit. Il y a horizontalement trois rangs de boutons; les boutons

extérieurs à droite et à gauche sont ornés de petits glands d'argent à franges comme ceux du collet. Les manches sont terminées par une dentelle.

Les retroussis sont courts et rouges.

Le sabre à la turque est en cuivre doré et ciselé, il est attaché par un ceinturon qui se trouve sous l'habit et une bélière faite en cordons rouges alternés de boules de cuivre.

Le pantalon est en peau, attaché avec sous-pieds.



PLANCHE VIII

Costumes divers

Le maréchal Mortier, duc de Trévise

Colonel général de l'artillerie et des marins de la Garde (d'après Bucquoy)

Historique

Né en 1768, mort en 1835, maréchal de France.
Il fut tué, victime de la machine infernale de Fieschi, sous Louis-Philippe.

Uniforme

De hussard
Dolman écarlate, ornements or, cinq galons sur les bras plus le galon du parement.
Ruban de la Légion d'honneur.
Ceinture de maréchal blanche et or.
Pelisse bleu foncé, ornements or, fourrure blanche.
Culotte blanche, ornements or.
Harnachement : tête de grosse cavalerie, le reste de cavalerie légère.



PLANCHE IX

Costumes divers

Le général Gourgaud

Colonel des officiers d'ordonnance
ou premier officier d'ordonnance de Napoléon

Gaspard, né à Versailles en 1783, mort en 1852.
Il accompagna Napoléon à Sainte-Hélène.

Uniforme d'officier d'ordonnance ; décorations à gauche sur les
revers et la cravate de la Légion d'honneur au cou.



PLANCHE X

Costumes divers

Le maréchal Bessières, duc d'Istrie
Colonel général de la cavalerie de la Garde

Historique

Jusqu'à sa mort, le maréchal Bessières eut le même uniforme de colonel des Chasseurs avec les attributs de maréchal.

Il portait aussi toujours les cheveux longs poudrés et la queue. Parfois le harnachement du cheval était différent, c'est-à-dire qu'il remplaçait la selle à la française et le tapis de selle de maréchal par une chabraque de drap avec un large galon or.

Jean-Baptiste né à Prayssac (Lot) en 1766, mort le 1^{er} mai 1813 à Lutzen; il fut remplacé par le maréchal Soult.

Général de brigade le 29 messidor an VIII.

Général de division en 1802.

Maréchal d'Empire en 1804.

Duc d'Istrie en 1809.

Il fit la campagne de Russie en 1812 en commandant la cavalerie de la Garde. En 1813, il commande toute la cavalerie de l'armée.



PLANCHE XI

*Costumes divers**Prince Joseph Poniatowski*

En grande tenue

Né à Varsovie en 1762, nommé maréchal de France en 1813 sur le champ de bataille de Leipzig, mort trois jours après, noyé dans l'Elster après avoir été blessé. Il commandait le corps polonais. (D'après le tableau d'Horace Vernet, Mort du prince Poniatowski, il a le même uniforme que sur la planche ci-dessus, mais le grand cordon de la Légion d'honneur n'est pas indiqué, il ne devait le porter que dans les cérémonies.) Les broderies sur la poitrine sont remplacées dans le tableau par deux rangs de boutons, un à droite et un à gauche. Il a aussi une giberne avec sa banderole; les parements sont en pointe).

Notes

Le prince avait aussi une garde, nommée « guides du prince Poniatowski », formée de cent cinquante hommes qui faisait le service d'officiers d'ordonnance. Cette garde n'a rien de commun avec les gardes d'honneur.

Sur le tableau d'Horace Vernet, Poniatowski est représenté en grande tenue, mais il était en tenue de campagne au moment de sa mort.



PLANCHE XII

Costumes divers

Le général Lasalle

Antoine, Charles, Louis, comte de Lasalle, né à Metz en 1775, mort à Wagram en 1809.

Notes

Certains généraux de cavalerie portaient un uniforme de fantaisie, rappelant celui du régiment dont ils avaient été colonels.

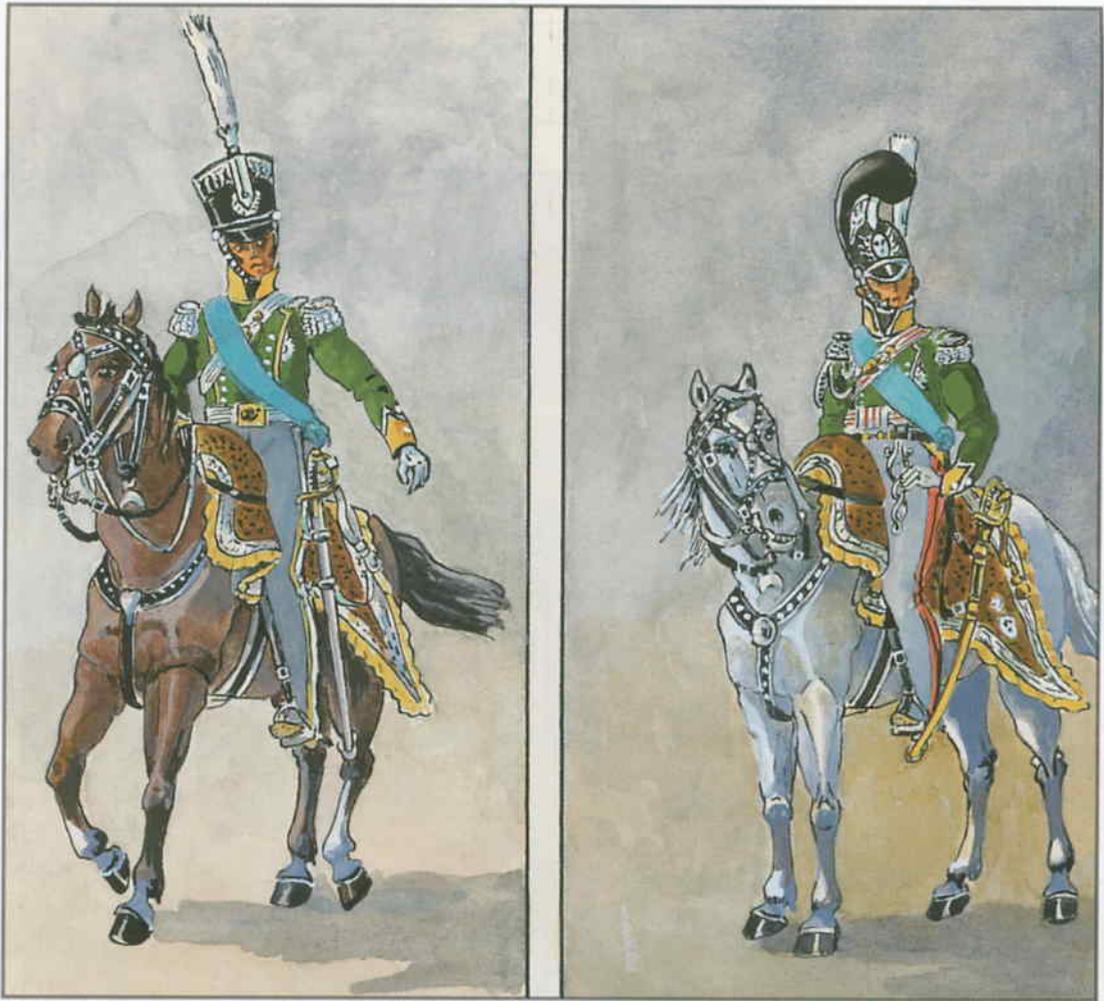


PLANCHE XIII

Costumes divers

Le duc de Berry en 1814 (Première Restauration)

Colonel général des Chasseurs à cheval et des Chevaux-légers lanciers d'après l'ordonnance du 15 mai 1814

Le duc de Berry en 1815 (Première Restauration)

Colonel du 6^e régiment de Chasseurs

Le duc de Berry était le second fils du comte d'Artois, frère de Louis XVIII qui devint roi de France en 1824 sous le nom de Charles X.

Harnachement de colonel de chasseurs, très orné avec clous et galons argent. Chabraque en peau de panthère, galonnée d'un large galon argent et festonnée de drap jaune; étriers argent; étrivières en cuir noir, boucle argent.

Uniformes du duc de Berry

Sous la Première Restauration, en 1814

C'est l'uniforme de colonel du 6^e régiment de Chasseurs de l'Empire avec quelques changements.

Le schako peut avoir des ornements argent à la bande supérieure, ou bien cette bande peut être en cuir noir. La ganse de cocarde descend plus bas que celle de l'Empire; la cocarde en soie blanche.

Habit pareil à celui de l'Empire, avec un galon argent sur les parements; sur la poitrine le grand cordon de l'ordre du Saint-Esprit, ainsi que la plaque en argent; le porte-giberne en galons d'argent avec les ornements dorés. Gants simples blancs. Ceinturon en galons argent; plaque rectangulaire dorée.

Pantalon de colonel de chasseurs avec galons en fer de lance et bottes à la souvarow galonnées or.

Ou bien long pantalon de drap gris souris à sous-pied avec sur la couture extérieure un galon argent bordé de chaque côté d'un passepoil jaune. Bélières en galon d'argent.

Sabre droit à fourreau de fer, poignée cuivre doré; dragonne argent du grade.

En 1815

L'uniforme varie un peu.

Le schako est remplacé par un casque noir en cuir bouilli avec chenille de crin noir; tous les ornements argent ainsi que la jugulaire. Sur le devant une plaque avec trois fleurs de lys, la plaque surmontée d'une couronne royale et entourée de drapeaux. Une aigrette blanche.

Même harnachement.

Même habit, collet ouvert jaune galonné d'un petit galon argent. La chemise dépassant la cravate; revers verts passepoilés argent; même passepoil aux parements. Double épauettes argent à gros bouillon avec une fleur de lys sur le corps. Aiguillettes argent à droite. Porte giberne à galons argent avec trois raies rouges, les ornements en or avec une fleur de lys or sur l'écusson.

Ceinture comme le porte-giberne, formant devant une plaque à trois rangs de raies rouges placées verticalement. Ceinturon de cavalerie légère, noir avec bélières noires; boucles dorées.

Long pantalon en drap gris clair avec double bandes écarlates et nœud hongrois en argent sur les cuisses.

Sabre entièrement doré.

État-major de l'armée

Inspecteurs aux revues



PLANCHE I

Inspecteurs aux revues
Inspecteurs en chef, en grande et petite tenue de campagne

HISTORIQUE

Par arrêté du 29 janvier 1800, les fonctions attribuées jusqu'à ce jour aux « Commissaires des guerres » furent partagées entre deux corps distinctifs et indépendants l'un de l'autre. Le premier, sous le nom de « Inspecteurs aux revues », demeure chargé sous l'autorité du ministre de la Guerre et plus tard sous celle du ministre directeur général des revues, de l'organisation, de la levée, du licenciement, de la solde et de la comptabilité des corps militaires, de la tenue des contrôles et de la formation des revues.

Le second, sous le nom de « Commissaires des guerres » conserve la surveillance des approvisionnements en tous genres, tant aux armées que dans les places.

Notes

Le 29 juillet 1817 à la seconde Restauration, ces deux corps sont réunis en un seul nommé « l'Intendance militaire ».

Dans la Garde, il y a également les deux corps d'Inspecteurs aux revues et de Commissaires des guerres. Ils ont les mêmes fonctions et les mêmes uniformes mais en plus, des aiguillettes en argent portées à droite.

Même chose dans la Marine avec les mêmes uniformes mais sans aiguillettes et des ancrés dans les broderies et sur les boutons. Il y avait au début dix-huit inspecteurs aux revues et quarante en 1815. Il y avait six inspecteurs en chef en l'an X avec le grade de généraux de division.

Notes générales sur les deux corps

Les grades étaient pour le corps des « Inspecteurs aux revues » :

Inspecteur en chef (grade de général de division),

Inspecteurs,

Sous-inspecteurs de 1^{re}, 2^e et 3^e classe.

Le 18 avril 1811, on ajoute l'emploi d'adjoint aux sous-inspecteurs.

Pour le corps des commissaires des guerres :

Ordonnateur en chef (grade de général de division),

Ordonnateurs de division,

Commissaires ordinaires des guerres,

Adjoints.

Notes générales sur les uniformes des inspecteurs aux revues et commissaires des guerres

L'arrêté du 1^{er} vendémiaire an XII (22 septembre 1803) régla l'uniforme des officiers d'administration militaire, des officiers de santé, des inspecteurs aux revues et des commissaires des guerres.

Il y a plusieurs tenues :

La grande tenue, la petite tenue ou de campagne, la tenue de ville ou tenue de sortie (hiver et été), la tenue en redingote, la tenue en manteau. En tenue de ville d'été, la veste et la culotte peuvent être en basin blanc ou en nankin. Les inspecteurs aux revues portèrent (seulement en service et lors des revues) des écharpes terminées aux deux bouts par une broderie d'argent de quarante millimètres de haut qui est faite au passé en filé, sans paillette et d'une frange de filé et torsades en argent de trois pouces. Ces écharpes, portées à la taille sont de soie rouge pour les inspecteurs en chef; de soie bleue céleste pour les inspecteurs et de taffetas vert pour les sous-inspecteurs (planches I, II et V n° IV).

Les commissaires de guerres ne portèrent jamais d'écharpe.

Pour tous : les broderies, les boutons et tous les ornements sont en argent sauf les galons des housses et chaperons du harnachement qui sont en or (planches V et VI).

Les généraux de division et de brigade qui font partie du corps des inspecteurs aux revues, ajoutaient seuls à la dragonne le nombre d'étoiles fixe selon le grade. Ces étoiles étaient en lames d'or plein et mat en relief (planche V, n° V).

Le corps des inspecteurs porte toujours les cheveux courts.

Le corps des commissaires des guerres porte les cheveux poudrés avec queue en 1804; ensuite les cheveux courts.

Pour tous: la cravate blanche en temps de paix; noire en campagne.

Les éperons plaqués en argent; les étriers noirs vernis et tous les cuirs du harnachement, noirs avec boucles plaquées en argent; harnachement de la grosse cavalerie; selle à la française en veau lacq; housses et chaperons; les bossettes des mors sont rondes et plaquées en argent.

Les bottes à l'écuyère en grande tenue; à retroussis en petite tenue.

Le chapeau porté toujours en bataille, sans panache, plume ni plumet. Ceinturon et bélières de cuir noir, avec plaque argentée (planche V, n° I).

Épée avec deux bélières et dragonne de sabre en argent.

Jamais d'épaulette ni de sabre.

UNIFORMES

Inspecteurs aux revues (1803 à 1812) Inspecteur en chef (grande tenue)

HABIT

De drap bleu national, piqué d'un huitième de blanc; doublé de serge rouge écarlate; boutonnant droit sur la poitrine et dégageant sur les cuisses; collet droit et ouvert en drap de l'habit; parements en drap écarlate, fermés en botte avec trois boutons placés horizontalement; poches en travers à trois pointes et trois gros boutons. La taille croise par-derrière et les pans tombants ne sont point agrafés; pas de retroussis.

BOUTONS

En métal plaqué argent, sont ornés en relief d'un faisceau formé d'un drapeau et d'un étendard réunis par une couronne de chêne (planche V, n° III). Il y a neuf gros boutons sur le devant de l'habit, du côté droit; un gros bouton sur chaque hanche et deux gros au bas des plis.

GILET

En drap blanc à poches (à trois pointes sans bouton); petits boutons d'uniforme.

CULOTTE

En drap blanc, avec aux genoux des petits boutons recouverts de drap blanc (boutons de moule); jarrettières avec boucles d'argent.

CHAPEAU

Uni, bordé d'un galon de poil de chèvres, noir de la largeur de deux pouces. La ganse de cocarde est en galon d'argent de dix-huit millimètres de large et arrêtée par un gros bouton d'uniforme (planche V, n° II). Cocarde nationale, puis impériale.

ARMES

Pistolets de calibre à garniture de fer bronzé et culasse de crosse en argent de forme unie (modèle des généraux). Épée à la française portée comme un sabre avec deux bélières et dragonne de sabre. Poignée, garde et garnitures en métal argenté; fourreau

en cuir noir, avec le bout et deux bracelets argentés pour les bélières.

DRAGONNE

De galon en argent à franges de torsade; parfois les étoiles de généraux en or suivant le grade (planche V, n° V).

CEINTURON

D'une pièce de cuir noir (intérieur en cuir naturel) de soixante-sept millimètres de largeur bordé de deux baguettes unies, faites en filé d'argent au passé; bélières de même sans baguette; plaque de ceinturon, ciselé en métal argenté représentant les mêmes motifs que les boutons. Largeur trois pouces; hauteur deux pouces et demi.

HARNACHEMENT

De grosse cavalerie; la housse et les chaperons en drap bleu comme l'habit, bordés d'un galon or, large de deux pouces (planche VI, n° III).

Inspecteur en chef en petite tenue

Même couleur d'habit; parements en drap écarlate; collet rabattu en drap bleu; les parements ouverts en dessous, fermés par deux petits boutons d'uniforme; les poches dans les plis, non visibles. Même gilet. Culotte en drap bleu comme l'habit. Bottes à retroussis. Même chapeau. Le reste comme la grande tenue.

Inspecteur en chef en tenue de ville

En hiver

Comme en grande tenue, avec culotte de drap, blanche ou bleue, bas de soie blancs; souliers à boucles argentées. L'épée sans bélière, avec porte-épée de cuir noir, orné comme le ceinturon; dragonne d'épée en torsade.

En été

Même chose, mais le gilet peut être en basin blanc et la culotte en nankin.

REDINGOTE

Comme les généraux (État-major, redingote de général, planche IV).

MANTEAU

Comme les généraux.

Notes

Pour tous les grades la même chose avec la différence des broderies.

Broderies des inspecteurs en chef

La broderie représente une branche de chêne et des palmettes entrelacées faites au passé en filé d'argent, sans paillette. Elle est large de deux centimètres sept millimètres et de trois centimètres cinq millimètres y compris la baguette qui est sans crête. Elle est placée pour l'inspecteur en chef, sur l'habit de grand uniforme, sur la poitrine une broderie de trente-cinq millimètres de large, la baguette comprise, du côté des boutons à droite et la même broderie du côté des boutonnières à gauche. La même broderie suit les pans de l'habit et couvre les plis depuis les boutons de la taille jusqu'en bas (dans le dos). Un double rang sur la poche, de la même largeur que celle des devants d'habit. Un double rang sur le collet et les parements (planche VI, n° I). Sur le petit uniforme et sur la redingote. Double rang de broderie au collet et aux parements (rien sur la poitrine ni aux retroussis ni aux poches).

Broderies des inspecteurs**Grand uniforme**

Un rang de broderie d'un pouce sur le collet, les poches et les parements (rien devant, ni dans les plis de derrière). Même dragonne que les inspecteurs en chef.

Broderies des sous-inspecteurs**Grand uniforme**

Un rang de broderie sur le collet et parements seulement. Dragonne à franges de filé.

Broderies du petit uniforme et des redingotes**Inspecteurs**

Un rang de broderie sur le collet et parements.

Sous-inspecteurs

Un rang de broderie sur le collet seulement.

Notes

Les galons d'or de la housse et des chaperons du harnachement ont une largeur de:

- Soixante-sept millimètres pour les inspecteurs en chef.
 - Cinquante-quatre millimètres pour les inspecteurs.
 - Cinquante millimètres pour les sous-inspecteurs.
- Plus un petit galon or (passepoil) à l'extrémité (planche VI, n° III).

En 1812

L'habit est coupé droit (modèle 1812), le gilet étant à peine visible; les basques sont moins longues. Le reste ne change pas.

Uniformes des commissaires des guerres (1803 à 1812)**Ordonnateur en chef en grande tenue****HABIT**

De drap bleu céleste, doublé de même; collet droit et ouvert en drap écarlate; parements en drap écarlate; le reste pareil à l'habit des inspecteurs aux revues (planche VI, n° I, en bas).

BOUTONS

En métal plaqué argent et ornés en relief d'un faisceau entouré de feuilles et de fruits (planche V, n° III, en bas).

GILET ET CULOTTE

Comme les inspecteurs aux revues en drap bleu céleste.

CHAPEAU

Comme les inspecteurs aux revues; ganse de cocarde de dix-huit millimètres de large; galon argent représentant des feuilles de vigne avec pampres (planche V, n° II, en bas et n° V).

ARMES

Comme les inspecteurs aux revues.

CEINTURON

Comme les inspecteurs aux revues (planche V, n° I, en bas).

PLAQUE DE CEINTURON

Les quatre coins arrondis, ciselée en métal argenté, représentant un faisceau et des cornes d'abondance (planche V, n° I, en bas). Mêmes dimensions que les inspecteurs aux revues.

HARNACHEMENT

Les housses et les chaperons en drap bleu céleste, bordé d'un galon d'or, large de cinquante-quatre millimètres et un passepoil or (planche VI, n° IV, en bas).

Ordonnateur en chef en petite tenue

Même chose que pour les inspecteurs aux revues avec le collet en drap écarlate, rabattu et la doublure de l'habit bleu céleste. Le gilet non visible et la culotte en drap bleu céleste.

Ordonnateur en chef en tenue de ville, hiver et été

La même tenue, avec la couleur bleue céleste et collet écarlate que pour les inspecteurs aux revues.

REDINGOTE ET MANTEAU

Même chose que les inspecteurs aux revues, couleur bleue céleste. Couleur bleue céleste à la redingote.

Notes

Pour tous les grades la même chose, avec la différence. Les broderies qui sont en argent, représentant une branche de chêne entrelacée avec des feuilles de vigne et pampres, faites au passé en filé d'argent, sans paillette. Elles ont toutes un pouce de large, plus une baguette sans crêtes.

Broderies de l'ordonnateur en chef

Les mêmes largeurs et le même nombre de broderies que pour l'inspecteur en chef aux revues, sur la poitrine, sur les pans et les poches; un double rang sur le collet et les parements larges d'un pouce chacun sans la baguette et mis en dehors (planche VI, n° I, en bas).

Broderies d'un ordonnateur de division

Pour toutes les tenues: même chose que pour l'ordonnateur en chef, mais un rang de broderie sur le collet, poches et parements. Pas de broderie sur les devants, ni dans les plis de derrière. Même dragonne mais sans étoile. Galons de la housse et des chaperons en or de deux pouces de large.

En petite tenue, en redingote et en manteau: un rang de broderie sur le collet et parements.

Broderies d'un commissaire ordinaire des guerres

Pour toutes les tenues, même chose que l'ordonnateur en chef mais un rang de broderie sur le collet et les parements seulement. Dragonne argent à franges de filé.

Galon de la housse et des chaperons en or de deux pouces de large. En petite tenue, redingote et manteau: un rang de broderie sur le collet seulement.

Broderies des adjoints

Pour toutes les tenues: une baguette au collet et une boutonnière brodée argent (planche VI, n° II, en bas).

Dragonne argent, franges de filé; au milieu du galon un liseré de soie bleue céleste d'un centimètre de large (planche V, n° IV, en bas). Rien que trois gros boutons sur les poches (planche VI, n° VII, en bas).

Notes

En 1812 mêmes changements que pour les inspecteurs aux revues.



PLANCHE II

Etat-major de l'armée

Inspecteurs aux revues

Inspecteur en service, avec l'écharpe

Sous-inspecteur en service, avec l'écharpe

Inspecteur en chef en tenue de ville (été et hiver)



PLANCHE III

Etat-major de l'armée

Commissaires des guerres

Ordonnateur en chef

En grande tenue en temps de paix en 1804



PLANCHE IV

Etat-major de l'armée

Commissaires des guerres

Ordonnateur en chef

Petite tenue en campagne en 1804

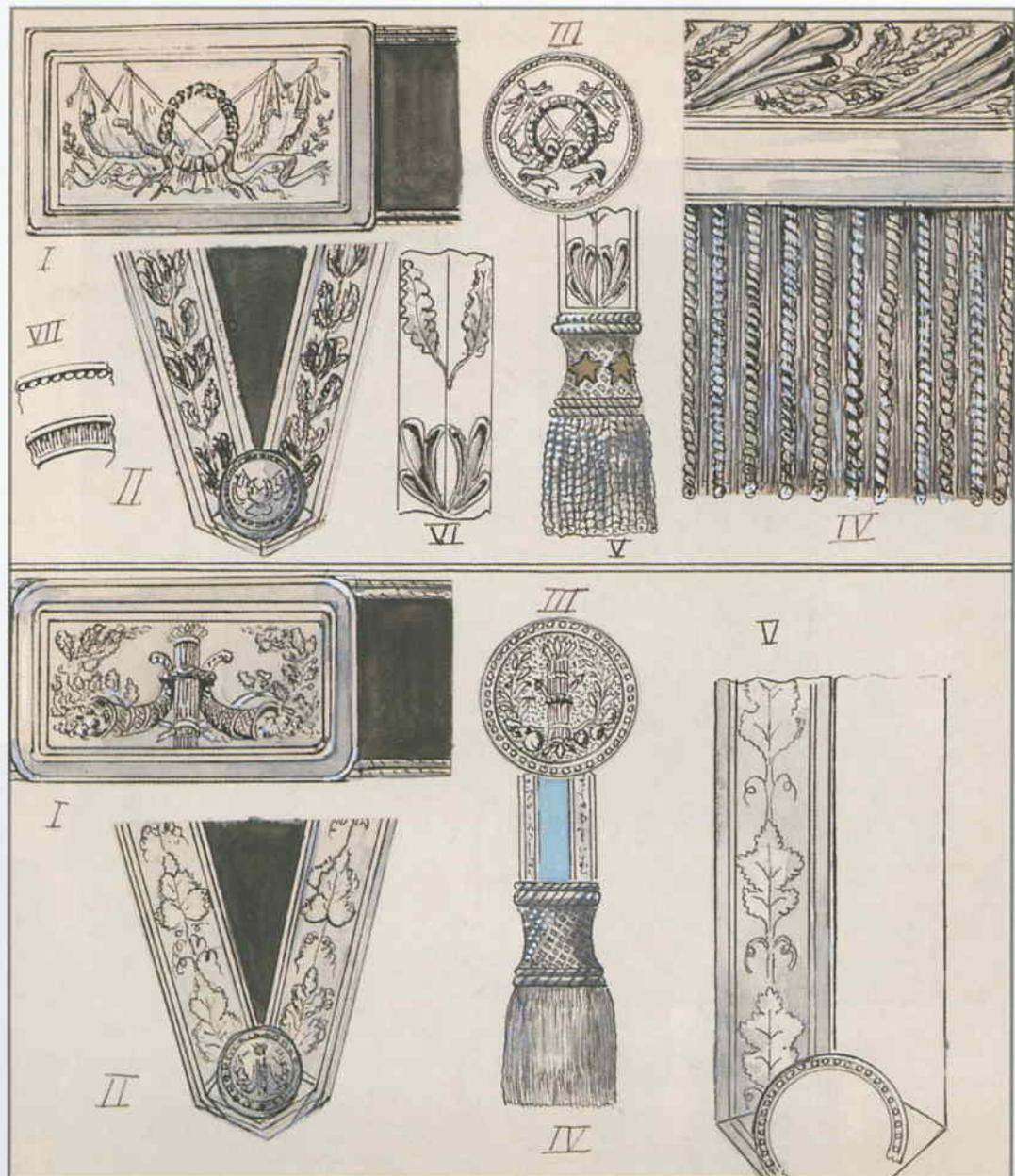


PLANCHE V

*Etat-major de l'armée**Inspecteurs aux revues et commissaire des guerres***Inspecteurs aux revues**

- I. Plaque de ceinturon. Largeur: 9 cm; hauteur: 6 cm.
- II. Ganse du chapeau et gros bouton (largeur du galon 2,7 cm).
- III. Gros bouton argenté; grandeur exacte un pouce (variantes au n° VII).
- IV. Franges et broderies de l'écharpe.
- V. Dragonne d'inspecteur en chef (général de division) c'est une dragonne de sabre, portée avec l'épée.
- VI. Dessin exact de la dragonne et de la ganse du chapeau.
- VIII. Variantes des bords des boutons.

Commissaires des guerres

- I. Plaque de ceinturon. Largeur: 9 cm; hauteur: 6,7 cm.
- II. Ganse du chapeau et gros bouton. Largeur du galon: 18 mm.
- III. Bouton argenté; grandeur exacte un pouce de diamètre.
- IV. Dragonne d'adjoint (dragonne de sabre en galon argent avec au milieu le liseré bleu ciel); sur le galon même dessin que sur la ganse.

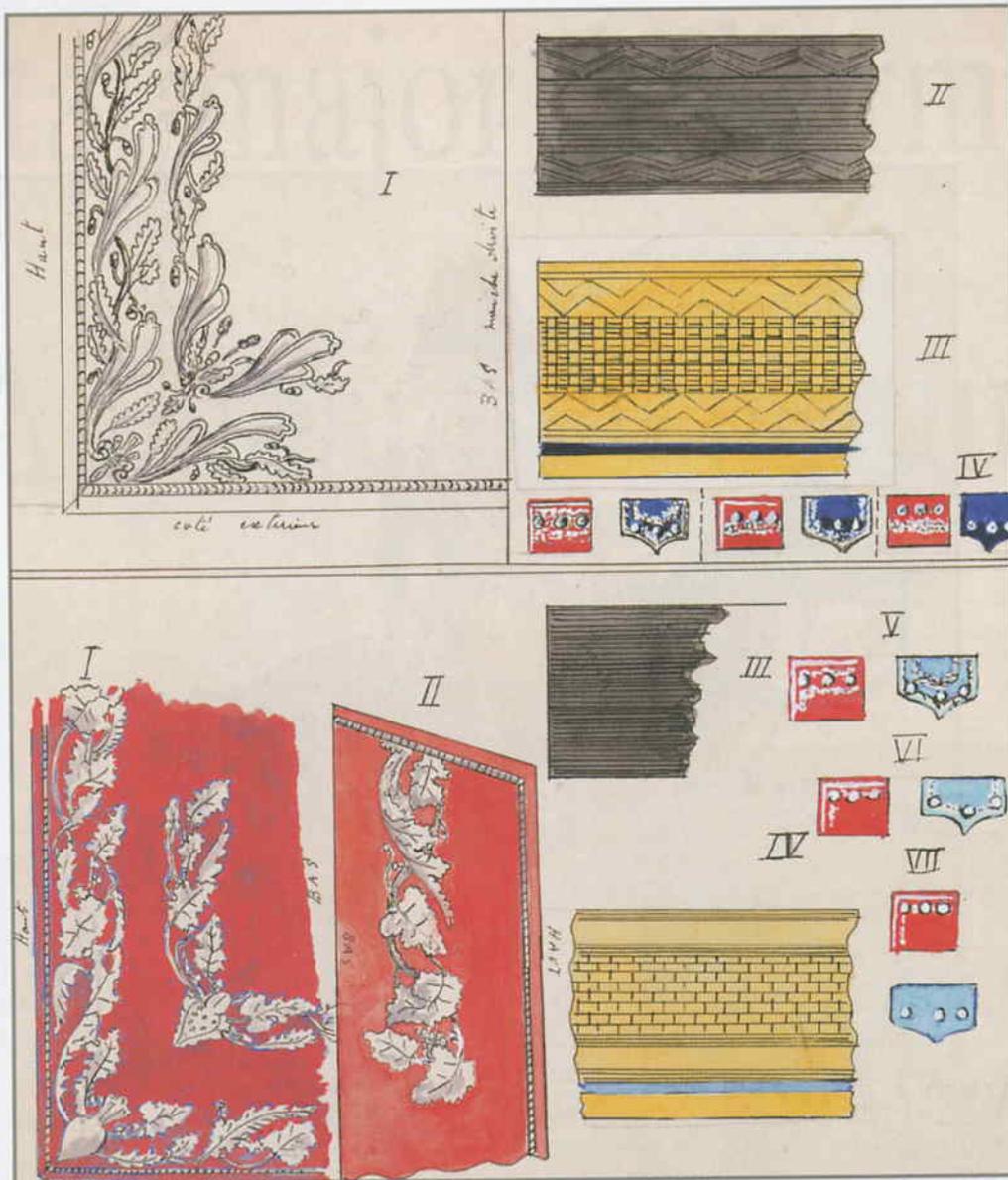


PLANCHE VI

Etat-major de l'armée

Inspecteurs aux revues et commissaire des guerres

Inspecteurs aux revues

- I. Double broderie d'un pouce de large du collet et des parements de l'habit.
- II. Bord du chapeau (galon en poil de chèvre, noir de deux pouces de large).
- III. Galon de la housse et des chaperons de deux pouces de large.
- IV. Parements et poches:
 - Inspecteur en chef;
 - Inspecteurs;
 - Sous-inspecteurs (toutes les broderies doubles ont un pouce de large).

Commissaires des guerres

- I. Double broderie du collet et des parements (chaque broderie a un pouce de large).
- II. Collet et boutonnière des adjoints (demi-grandeur); broderie d'un pouce de large.
- III. Bordure du chapeau en poil de chèvre noir de deux pouces.
- IV. Galon de la housse et des chaperons, largeur deux pouces.
- V. Parement et poche d'un commissaire des guerres (ordonnateur en chef); double broderie d'un pouce.
- VI. Parement et poche d'un ordonnateur de division; une broderie d'un pouce.
- VII. Parement et poche d'un commissaire ordinaire; une broderie d'un pouce au collet; pas de broderie aux poches.



PLANCHE VII

Etat-major de l'armée

Inspecteur général de la gendarmerie en 1815

Grade de général de brigade. Ornaments argent. Commandeur de la Légion d'honneur (voir Décorations).

Deux rangs de broderie d'un pouce au collet, aux parements et aux poches (en travers).

Une broderie d'un pouce sur la patte du parement, sur les revers et sous les revers.

Plumes noires cousues sur les bords du chapeau, porté en bataille.

Épaulettes et dragonne du grade.

Notes

Probablement que l'uniforme n'a pas changé de 1804 à 1815.

Un portrait du général de brigade, baron Buquet, commandant les vingt escadrons de gendarmerie d'Espagne de 1810 à 1814 a le même uniforme, mais gilet et culotte blancs; le gilet a des boutons de moule d'étoffe blanche. Il a des gants à crispin jaunes. Le sabre a une dragonne en or. Le chapeau est doublé intérieurement de soie blanche.

État-major de l'armée

Adjudants généraux



PLANCHE I

Adjudants commandants ou adjudants généraux
En grande et en petite tenue de campagne, 1804 à 1812

HISTORIQUE

Il y avait des adjudants généraux (ayant le grade de général) aux états-majors de la garde, de l'armée et à la garde nationale. Ils étaient choisis presque tous parmi les colonels et prenaient rang comme grade immédiatement après les généraux de brigades.

On les employait comme chefs d'état-major. On leur adjoignait des officiers de l'armée pris parmi les capitaines et qui prirent le titre d'adjoints à l'état-major de l'armée, de la garde et de la garde nationale.

UNIFORMES

L'uniforme suit la même règle que les généraux.

Il y a une grande tenue, une petite tenue ou de campagne, une tenue de ville (hiver et été) une redingote, un manteau.

Grande tenue (1804 à 1812)

HABIT

Sans revers, boutonnant droit jusqu'à la ceinture; pans tombant non agrafés par-derrrière. L'habit bleu national, doublure de même. Collet droit et ouvert écarlate; parements ronds coupés et ouverts en dessous également écarlates; retroussis bleu national; poches en travers à trois pointes.

L'habit sera orné du côté droit de neuf gros boutons dorés (planche III), du côté gauche de neuf boutonnières en or et d'une légère broderie faite au passé et conforme au dessin (planche III, n° V et VII), du côté gauche de neuf boutonnières pareilles à celle de droite. Trois boutonnières de même avec trois gros boutons sur les poches, deux au collet et trois en long sur chaque parement. Au musée des Invalides, il y a un uniforme avec les gros boutons sous les poches. Boutons: conformes au dessin; neuf sur le devant du côté droit, trois à chaque poche, un à chaque hanche, deux au bas des plis, un sur chaque épaule pour tenir l'épaulette. Pas de bouton au collet ni aux parements. Des épaulettes en or à fanges de grosse torsade et à corps doublé en drap rouge. Passants d'épaulette en or sur drap rouge. Des foudres brodés en or à même l'étoffe, sur les retroussis (planche III, VI).

VESTE

En drap bleu avec petits boutons dorés, pareils à ceux de l'habit. (Le gilet n'est pas visible.)

CULOTTE

En drap bleu, garnie de petits boutons uniformes.

COL

Blanc en temps de paix, noir en campagne.

CHAPEAU

Uni, sans panache, plume, ni plumet, bordé d'un galon de poils de chèvre, ganse or (planche III, n° III) avec bouton; glands or à torsades dans les cornes. Cocarde. Le chapeau porté en bataille.

BOTTES

À l'écuyère avec manchettes.

ÉPERONS Plaqués en argent.

Armes

SABRE

Comme les aides de camp (Armes, planche VIII), dragonne or à grosses torsades (planche III, n° IV).

PISTOLETS

À garnitures bronzées, culasse de crosse en argent.

CEINTURE

En cuir noir, bordé de deux baguettes brodées en or dont une dentelée. La plaque en métal ciselé et doré (planche III, n° I). Le ceinturon est large de deux pouces.

HARNACHEMENT

De grosse cavalerie. Selle française en veau laqué. Housse et chaperons en drap bleu national avec un galon or d'une largeur plus ou moins grande selon les grades, en général deux pouces. Tous les cuirs noirs. Les boucles plaquées en argent. Les bossettes ovales plaquées en argent. Étriers noirs vernis. La têtière de la bride aura une chaînette plaquée en argent. Étrivières en cuir noir.

Grande tenue en 1812

La même chose dans les grandes lignes mais le chapeau est porté en colonne.

HABIT

Bleu impérial à revers de même, bordés d'un passepoil rouge avec de chaque côté sept boutons à boutonnières. Les revers en pointe. Retroussis et doublure rouges. Les poches passepoilées rouges. Le gilet blanc est apparent. Le ceinturon sur le gilet. Le reste même chose.

Tenue de route ou de campagne (1804 à 1812)

Même coupe qu'en grande tenue. Collet et parements bleus ; pans agrafés derrière. Les retroussis ornés d'un demi-foudre brodé or.

HABIT

Deux boutonnières sur le collet et trois en long sur chaque parement. Bottes à retroussis.

SELLE À la hussarde. Housse à la hussarde bleue, bordée d'un galon bleu.

CHAPERONS

En peau d'ours. Le reste de même que la grande tenue. La selle à la hussarde était facultative.

Tenue de route ou de campagne en 1812

Chapeau porté en colonne.

Tenue de ville (hiver et été)

Comme pour les généraux. Épée avec dragonne comme les aides de camp (voir Armes).

REDINGOTE

Comme pour les généraux.
Redingote croisée bleue ainsi que le collet et les parements. Poches en long dans les plis. Collet renversé. Parements ouverts se fermant par trois petits boutons, deux sur le parement, un sur les manches. Deux boutonnières en or sur le collet, trois sur chaque parement.

MANTEAU

Bleu national, collet droit, rotonde bordée d'un galon or.

BONNET DE POLICE.**Adjudants commandant près des généraux inspecteurs de la garde nationale**

De 1805 à 1818, l'uniforme est pareil à celui de l'armée. Les boutons sont pareils, mais en argent, ainsi que les épaulettes et tous les ornements qui sont en or pour les adjudants de l'armée.



PLANCHE II

État-major de l'armée

Adjoints à l'état-major de l'armée

Grande et petite tenue (ou tenue de campagne) de 1804 à 1812

Historique

Officiers de l'armée pris parmi les capitaines, ils étaient adjoints aux adjudants généraux.

Ce même grade ou emploi existe pour l'état-major de la garde et de la garde nationale.

Uniformes

Le même uniforme que les adjudants commandants avec ces différences : Deux boutonniers en or de chaque côté sur le collet de l'habit. Il n'y en a ni sur le devant de l'habit, ni sur les parements et les poches. Épaulettes, dragonne et glands du grade. Le devant de l'habit a neuf gros boutons ; les boutons sont pareils à ceux des adjudants commandants mais le bord uni (Détails, planche III, n° X). Même chapeau que les adjudants commandants et porté en bataille. Ceinturon en cuir noir avec une seule baguette dentelée en or. Même chose pour l'équipement et l'armement. Trois gros boutons aux parements, cousus horizontalement. La housse et les chaperons ont un galon or de deux pouces.

L'uniforme est de même pour les autres tenues, c'est-à-dire qu'il suit la règle de celui des adjudants commandants. Même manteau.

Hors du service, de même que pour les adjudants commandants, les adjoints pourront porter la culotte blanche en drap avec quatre petits boutons uniformes de chaque côté du genou*. En été, veste et culotte de nankin ou en basin blanc non rayé.

La redingote a deux boutonniers sur le collet.

En 1812 l'uniforme suit la même transformation que les adjudants commandants mais il n'y a pas de boutonnière aux boutons des revers. Chapeau porté en colonne.

Adjoints à l'état-major de la garde nationale

La même chose que pour les adjudants commandants avec les petites différences qu'il y a dans l'uniforme des adjoints.

Adjoints à l'état-major de la garde

À toutes les époques la même chose que pour les adjudants commandants, avec les aiguillettes or à droite.

LÉGENDE PLANCHE III

- I. Ceinturon et plaque des adjudants commandants. Deux baguettes brodées or ; la plus large vers l'extérieur est à crêtes.
- II. Bouton doré (grandeur exacte) des adjudants commandants (du 24 septembre 1803 à 1818).
- III. Ganse et grand bouton du chapeau des adjudants commandants.
- IV. Dragonne de sabre portée avec l'épée des adjudants commandants.
- V. Boutonnière (gauche de l'habit).
- VI. Foudres brodés or des retroussis.
- VII. Boutonnière (droite de l'habit) de la même grandeur que celle de gauche.
- VIII. Boutonnière de la poche.
- IX. Habit de petite tenue (côté droit) de 1804 à 1812.
- X. Bord des boutons d'adjoints.

* Tenue de ville, soirée, hiver.



PLANCHE III

État-major de l'armée

Adjutants commandants ou adjutants généraux et adjoints à l'état-major de l'armée

État-major de l'armée

Commandants d'armes

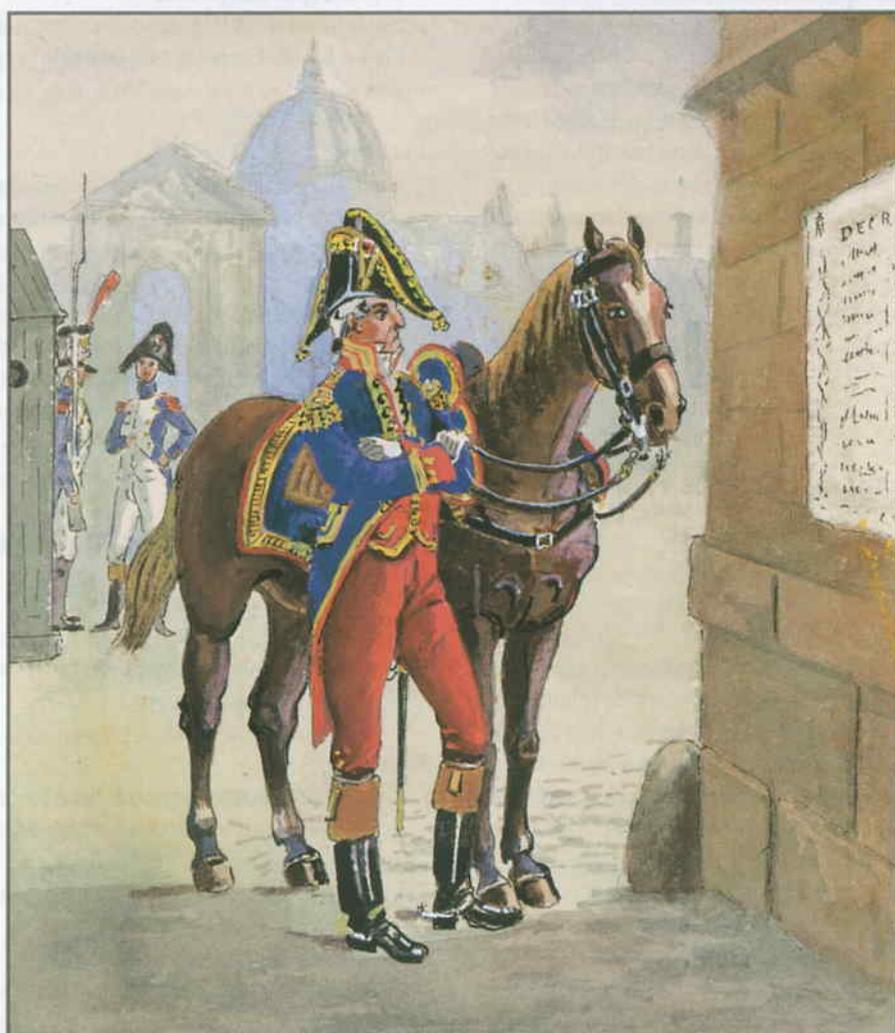


PLANCHE I

Service des Places

Commandant d'arme ou commandant de Place en grand uniforme (1^{re} classe) de 1800 à 1811

Historique

Ce service supprimé sous la République fut rétabli le 16 avril 1800, puis modifié en 1811.

1 — Il comprenait, selon l'importance de la ville, quatre classes de commandants d'armes ou commandants de Place.

Le commandant de 1^{re} classe avait le grade de général de division.

Le commandant de 2^e classe avait le grade de général de brigade.

Le commandant de 3^e classe avait le grade de colonel.

Le commandant de 4^e classe avait le grade de chef de bataillon.

2 — Quatre classes d'adjudants de Places qui aidaient les commandants de Places (ils avaient le grade de capitaines ou de lieutenant).

3 — Des secrétaires de Places du grade de sous-lieutenants.

4 — Des portiers consignes du grade de sous-officiers, caporaux ou soldats.

5 — Des éclusiers sans grade.

La loi de l'an VII, 23 fructidor reconnaissait mille portiers consignes et éclusiers sous les ordres des adjudants de Places.

Notes

Les commandants de Places, les adjudants et les secrétaires avaient plusieurs tenues : grand uniforme, petit uniforme, tenue de ville (hiver et été) plus une redingote et un manteau. Ils étaient montés, excepté les secrétaires de places, les portiers consignes et les éclusiers.

Les décrets du 14 octobre 1810 et du 24 décembre 1811 donnaient aux commandants de Places (ou commandants d'armes) de 1^{re} classe la ceinture écarlate à franges d'or, pareille à celle des généraux de division.

Uniformes

Commandant d'arme ou de place de 1800 à 1811

Grand uniforme de 1^{re} classe

HABIT

De drap bleu, national, galonné or, sans revers, boutonnant droit sur la poitrine, la taille croisée par-derrière pans non agrafés (planche I; Détails, planche IV). Collet droit et ouvert en serge écarlate de huit centimètres de haut; parements en serge écarlate, en botte de dix centimètres huit millimètres (quatre pouces) de haut, dépassant de deux centimètres la largeur de la manche; doublure et retroussis, en serge écarlate. Les poches en travers à trois pointes.

BOUTONS

En cuivre doré, timbrés d'un faisceau d'armes, avec cette légende. État-major des places (Boutons, détails, planche IV).

Neuf gros boutons sur le devant de la poitrine, côté droit, boutonnières à gauche.

Trois gros boutons sur chaque parement, cousus horizontalement.

Trois gros boutons sur chaque poche.

Un gros bouton sur chaque hanche.

Un gros bouton au bas de chaque pli dans le dos.

Un gros bouton à la ganse du chapeau.

Un petit bouton sur chaque épaule, pour tenir l'épaulette.

GALONS

Un seul galon de quatre centimètres de large de chaque côté de la poitrine, descendant le long des retroussis par-derrière et remontant jusqu'à la taille. Sur le galon de droite sont cousus les boutons; sur le galon de gauche sont découpées les boutonnières (sans ornement). Un même galon sur les plis de derrière. Un double galon au collet, parements et poches, c'est-à-dire un grand galon de quatre centimètres, placé extérieurement et un petit de deux centimètres sept millimètres placé intérieurement (planche IV, n° III, IV, VIII).

ÉPAULETTES

Deux épaulettes en or, à franges de grosses torsades, doublées sur drap écarlate; sur chacune trois étoiles en lames d'argent brodées (Épaulettes, planche VI).

VESTE (GILET)

En drap écarlate, galonnée sur le devant et les poches d'un galon d'un pouce (planche, n° IX). Petits boutons sur le devant cousus sur le galon (pas aux poches).

En 1800 au début, la veste était déboutonnée par le haut ainsi que l'habit laissant dépasser un jabot de la cravate blanche, en temps de paix.

CULOTTE

En drap écarlate, avec jarrettière de même, boucle de cuivre doré et petits boutons d'uniforme sur la couture extérieure du genou.

CHAPEAU

(Porté en colonne), sans panache, plume, ni plumet. Galon de deux pouces de large en or entourant les bords (planche IV, n° XIV). Ganse en galon d'or de dix-huit millimètres de large, avec un gros bouton. Cocarde. Franges or de grosses torsades dans les cornes (planche IV, n° XII).

CRAVATE

Blanche en temps de paix (peut avoir un jabot), col noir en campagne, liseré blanc, sans jabot.

BOTTES

À retroussis, jaunes avec éperons plaqués en argent comme les généraux (Généraux, planche XII).

ÉPÉE

À poignée et bout dorés pour doubles bélières; dragonne de général de division, mais les étoiles sont brodées en argent.

PISTOLETS Dans les fontes comme les généraux.

CEINTURON

Non visible, d'une seule pièce, à doubles bélières; le tout en buffle blanc ou en cuir noir, le côté non visible en cuir naturel, de deux pouces de large, sans ornement, s'attachant sous le gilet.

PLAQUE DE CEINTURON

En cuivre doré, de métal ciselé, reproduisant le même dessin que les boutons (planche IV, n° II) hauteur trois pouces.

GANTS blancs, simples.

HARNACHEMENT

De grosse cavalerie. Tous les cuirs noirs, boucles argentées. Étriers en fer et étrivières de cuir noir. Selle à la française en cuir. Grande housse en drap bleu national, bordée d'un galon or de deux pouces terminée par un passepoil écarlate. Chaperons de même (le chaperon supérieur est rond).

Grand uniforme de 2^e classe (planche IV, n° V)

Même chose avec ces différences : deux étoiles d'argent, brodées aux épaulettes et à la dragonne ; un seul galon de quatre centimètres au collet, parements et poches.

Grand uniforme de 3^e classe (planche IV, n° VI)

Même chose avec ces différences : épaulettes et dragonne de colonel. Habit bordé d'un galon d'un pouce sur les devants de la poitrine, les pans de derrière, les plis, les parements, le collet et les poches.

Veste : non galonnée.

Chapeau : galonné de poils de chèvre noir de cinq centimètres quatre millimètres sans gland dans les cornes.

Galon de cinq centimètres quatre millimètres à la housse et aux chaperons.

Grand uniforme de 4^e classe

Même chose que la 3^e classe avec ces différences (planche IV, n° VII). Épaulettes et dragonne de chef de bataillon.

Petit uniforme de 1^{re} classe (planche II)

Même habit

Mais galonné seulement d'un double galon d'un pouce au collet et parements. Pas d'autre galon. Poches dans les plis sans ornement.

VESTE en drap écarlate, non galonné.

CULOTTE

En drap bleu national, avec jarretière, boucle et petits boutons d'uniforme aux genoux.

CEINTURON en buffle blanc, attaché sur le gilet ; même plaque.

ÉPÉE même modèle que les généraux à double bélières.

CHAPEAU

Comme en grand uniforme. Le reste comme le grand uniforme.

Petit uniforme de 2^e, 3^e et 4^e classe

Même chose que la 1^{re} classe avec les mêmes différences que dans le grand uniforme.

Épée, modèle de l'état-major de l'armée.

Tenue de ville (été et hiver)

Suit la règle des généraux avec la différence des couleurs de l'uniforme et du grade (voir Généraux, tenue de ville). Les boucles des souliers peuvent être en argent.

MANTEAU ET REDINGOTE

Comme les généraux avec galon de quatre centimètres à la place des broderies (Galon, planche IV, n° X).

Commandant d'arme ou de place de 1811 à 1815**Grand uniforme** (planche V, n° IV)**HABIT**

Bleu, modèle 1812 ; collet bleu, ouvert ; parements en rond, bleus, avec un petit bouton au-dessus ; retroussis et doublure bleus ; poches en long avec trois gros boutons, pas de galon aux poches. Deux galons au collet et galons sur la poitrine comme avant, mais l'habit boutonné de haut en bas par neuf gros boutons. Mêmes galons qu'avant sur les parements et sur les retroussis, suivant la classe. Les boutons n'ont plus le même motif (planche IV, n° XVI) de même pour la plaque de ceinturon en cuivre doré avec aigle en relief (même chose que le bouton). Ceinturon de buffle blanc bordé d'or. Cravate noire liserée de blanc (mode 1812).

GILET

N'est plus visible.

CULOTTE

Comme avant.

CHAPEAU

Cille avant sans ornement dans les cornes.

CHEVEUX

Courts.

MÊME HARNACHEMENT.**BOTTES**

À la souvarow sans ornement ou bottes à retroussis.

MÊME ÉPÉE

Ornements dorés, dragonne du grade en or comme avant.

GANTS simples, chamois.

Même chose qu'avant pour les autres tenues (voir Carnot).

Adjudant de place**Grand uniforme de 1^{re} classe (1800 à 1811)****HABIT**

En drap bleu national, collet (droit ou ouvert) et parements (fermés, en botte) de même ; boutonné droit sur la poitrine ; croisé derrière ; doublure et retroussis en serge rouge ; sans revers ; les poches en travers à trois pointes ; les pans non agrafés et tombants. Cet habit est garni sur la poitrine de boutonniers en galon or (planche V, n° I) de quatre pouces et d'un pouce de large : neuf sur chaque devant accompagnant les neuf gros boutons, et de boutonniers de deux pouces de long placés ; trois en long sur les parements

avec les boutons qui sont cousus horizontalement; deux sur chaque côté du collet (sans boutons); trois sur chaque poche avec les trois gros boutons. En plus un gros bouton à chaque hanche; un gros bouton à chaque bas des plis; un petit sur chaque épaule pour les épauettes. Les boutons sont pareils à ceux des commandants de places.

VESTE

En drap écarlate; petits boutons d'uniforme; sans ornement; poches sans bouton.

CULOTTE

En drap écarlate, avec petits boutons d'uniforme au genou; jarretières en drap écarlate avec boucle de cuivre doré.

CHAPEAU

Uni, bordé d'un galon de poil de chèvre noir de six centimètres sept millimètres et demi de large; ganse en galon or de dix-huit millimètres de large avec gros bouton, cocarde.

CRAVATE

Blanche en temps de paix; col noir en campagne.

ÉPAULETTE ET DRAGONNE

Selon la classe, mais losangées de soie bleue (planche V, n° II). Le corps de l'épaulette doublé sur drap écarlate.

ÉPÉE

D'infanterie, sans bélière attachée au ceinturon de buffle blanc par un porte-épée. Même plaque de ceinturon que pour les commandants d'arme. Le ceinturon s'attache sur le gilet.

Le reste de l'uniforme

Ainsi que le harnachement, pareil à celui des commandants d'arme. Le galon de la housse et des chaperons est large de deux pouces.

2^e classe

Même chose.

3^e et 4^e classe

Même chose. Galon de quatre centimètres à la housse et aux chaperons.

Petit uniforme pour les quatre classes de 1800 à 1811

Même chose que le grand; poches dans les plis; boutonnières en galon or sur le collet et les parements seulement. Veste écarlate. Culotte en drap bleu national (planche III).

REDINGOTE ET MANTEAU

Règle des commandants d'armes sans galon, avec deux boutonnières en galon or au collet.

Tenue de ville (été et hiver)

Même chose que pour les commandants d'armes, suivant le grade.

Secrétaire de places

Même uniforme que les adjudants de place (planche V, n° III). Non montés. Habit uni sans galon ni boutonnière; collet et parements bleu national. Épaulettes et dragonne de sous-lieutenant ou du grade dont ils ont le brevet. Épée d'infanterie avec porte-épée et ceinturon en buffle blanc, s'attachant sur le gilet au moyen d'une plaque. La doublure et les retroussis en serge bleue. Chapeau sans autre ornement qu'une ganse en or avec un gros bouton et une cocarde.

Portier consigne (planche II)**HABIT**

En drap bleu national, coupé droit, boutonnant sur la poitrine et croisé par derrière. Doublure et retroussis en serge bleue; collet renversé en drap écarlate et parements en botte en même drap; poches en travers à trois pintes. Ils n'étaient pas montés. Boutons en cuivre, représentant une clef avec deux pannetons, deux glaives et deux branches de chêne (planche IV, n° XV). Il n'y a sur l'habit que des gros boutons: neuf sur le devant (côté droit); trois sur les parements; trois sur les poches; un à chaque hanche; deux au bas des plis. Pas d'épaulette.

VESTE ET CULOTTE

En drap bleu national, garnis de petits boutons.

CHAPEAU

Uni; ganse en galon de laine jaune, avec un gros bouton et cocarde. Le chapeau porté en bataille.

ÉPÉE

D'infanterie avec porte-épée; dragonne en laine jaune.

CEINTURON

En buffle blanc, se plaçant sur le gilet; la plaque en cuivre (planche IV, n° II).

BAS

De coton blanc en été, de laine de couleur en hiver.

SOUILIERS à boucle de métal blanc.



PLANCHE II

État-major de l'armée

Service des places

Commandant d'armes en petit uniforme 1^{re} classe en campagne (1800 à 1811)

Portier consigne (1800 à 1811)

Notes

Pour le service des Places, dans certaines villes, le poste de commandant d'arme pouvait être tenu par un haut personnage civil sous le nom de Gouverneur d'une place ou ville fortifiée. Le décret du

24 décembre 1811 leur donne un uniforme: pareil à celui du grand uniforme des commandants d'arme de 1^{re} classe. Il est brodé sur toutes les tailles et accompagné de l'écharpe ou ceinture de soie blanche moirée, à franges d'or et semée d'étoiles d'or (Carnot, planche XVI).



PLANCHE III

État-major de l'armée

Service des places

Adjudant de Place de 1^{re} classe en grand uniforme (1800 à 1811)

Adjudant de Place de 1^{re} classe en petit uniforme (1800 à 1811)



PLANCHE IV

État-major de l'armée

Service des Places

LÉGENDE PLANCHE IV

- I. Bouton, cuivre doré (grandeur exacte : un pouce de diamètre) de commandant d'armes, d'adjutant de places et de secrétaire de places de 1804 à 1811.
- II. Plaque de ceinturon, pour tout l'état-major des places y compris les portiers consigne, de 1804 à 1811 (même motif que les boutons ; hauteur six centimètres ; largeur huit centimètres).
- III. Collet de commandant de places de 1^{re} classe et côté gauche de l'habit, avec les boutonnières.
- IV. Commandant de 1^{re} classe. Schéma de l'uniforme.
- V. Commandant de 2^e classe. Schéma de l'uniforme.
- VI. Commandant de 3^e classe. Schéma de l'uniforme.
- VII. Commandant de 4^e classe. Schéma de l'uniforme.
- VIII. Grand et petit galon du collet et parements des commandants de 1^{re} classe (grandeur, moitié). Grand galon : un pouce et demi. Petit galon : un pouce.
- IX. Galon de la veste (gilet) un pouce et demi.
- X. Galon du manteau : un pouce et demi.
- XI. Dragonne d'un commandant de 2^e classe (grandeur moitié).
- XII. Ganse du chapeau et gros bouton.
- XIII. Galon de la housse du cheval, 1^{re} classe, deux pouces.
- XIV. Galon du chapeau de 1^{re} classe (se rabattant par le milieu, à cheval sur le bord du chapeau ; largeur du galon sur chaque bord du chapeau : deux pouces).
- XV. Bouton de portier consigne en cuivre (grandeur nature).
- XVI. Grand bouton en cuivre doré (un pouce de diamètre) de commandant d'armes, d'adjutant de Places, et de secrétaire de Places, à partir de 1811 et pendant les Cent-jours. La boucle de ceinturon a le même motif que le bouton après 1811 (c'est toujours la même plaque de ceinturon, il n'y a que le motif de changé).

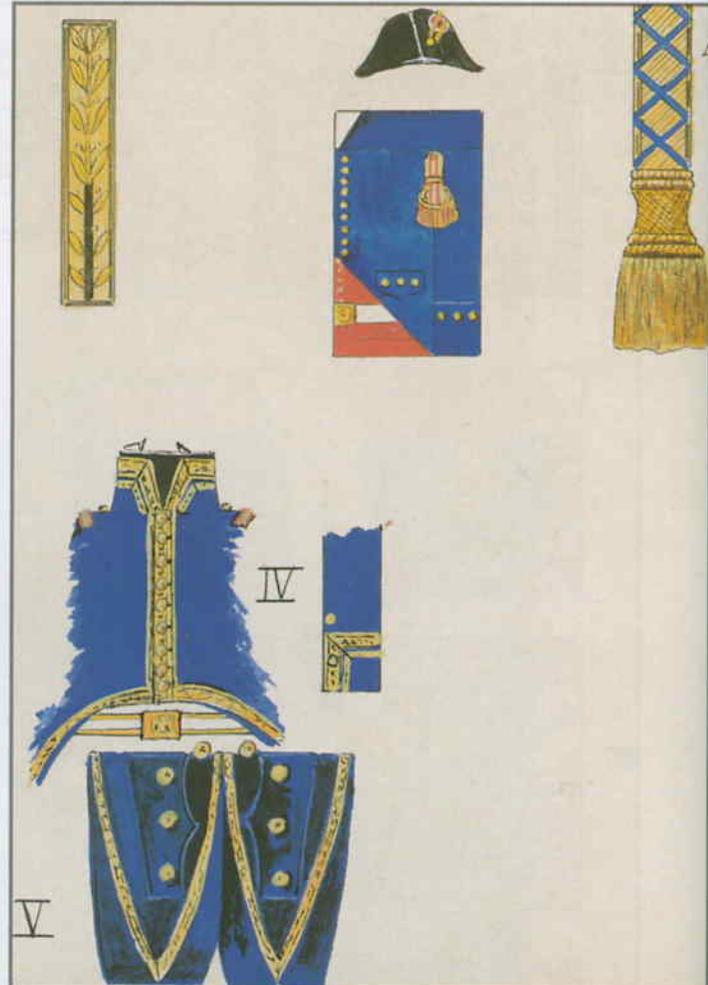


PLANCHE V

*État-major de l'armée**Service des places*

- I. Boutonnière d'adjutant de Places.
- II. Dragonne d'adjutant de Places.
- III. Uniforme de secrétaire de Places.
- IV. Devant de l'habit, manche droite et basques des commandants d'arme de 1^{re} classe après 1811.
- V. Pans de l'habit avec les retroussis après 1811 (Carnot, planche XVI).

État-major de l'armée

Officiers réformés

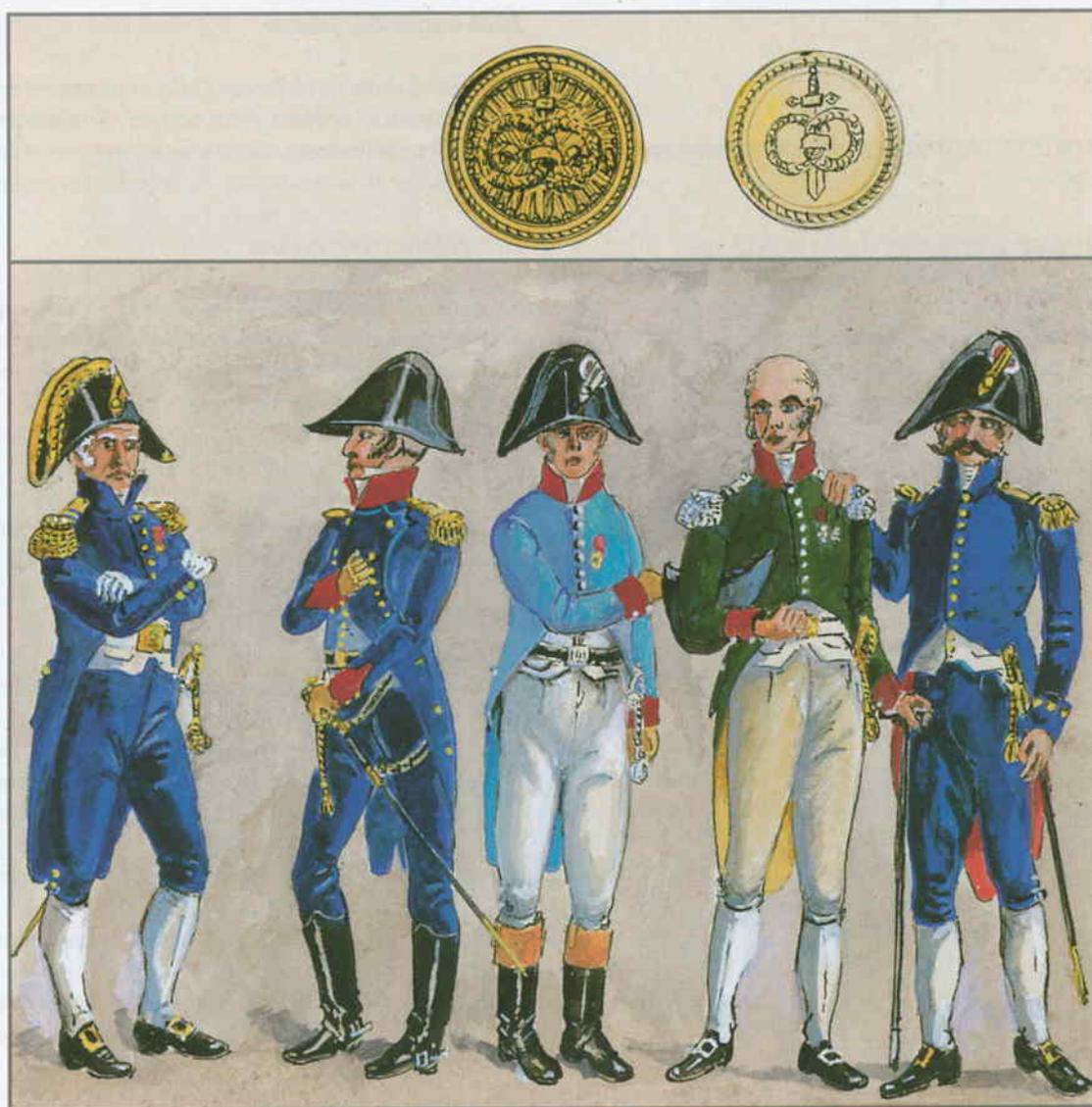


PLANCHE I

État-major de l'armée

*Officiers réformés de tous les grades et de tous les corps
Général, suivant son grade, Aide de camp, suivant son grade
Commissaire des guerres, suivant son grade, Colonel de dragons
Capitaine d'infanterie de ligne, jouissant de la solde de retraite*

Boutons dorés d'officier pensionné jouissant de la solde de retraite. Il y a aussi des boutons de métal blanc, avec le même dessin

Historique

Le 24 septembre 1803 il est décrété que les officiers sans solde ou démissionnaires n'ont pas le droit de porter l'uniforme; les autres: 1 – les officiers réformés, pensionnés ou retraités avec solde ont le droit de porter l'uniforme de leur corps avec les insignes de leur grade, bien que n'étant plus en service, mais ils ont tous le collet et les parements en velours cramoisi.

2 – les officiers de tous corps jouissant de la solde de retraite (excepté l'état-major) ont un uniforme à part avec les boutons ci-dessus. (Il y a beaucoup de variante dans les bords et la grandeur des boutons, mais toujours un galon entouré de couronnes.)

Uniformes

D'après le décret de 1803; il y a peut-être eu des changements pendant la durée de l'Empire

Officier pensionné jouissant de la solde de retraite

Habit de drap bleu national, doublé en serge écarlate, sans revers; neuf gros boutons sur le devant; collet droit et ouvert en drap bleu; parements de même fermés en botte, avec trois boutons cousus horizontalement; poches en travers à trois pointes avec trois boutons (tous les boutons pareils à ceux de la planche).

Veste de drap blanc, petits boutons, poches.

Culotte bleue; petits boutons; bas blancs et souliers à boucle.

Chapeau uni avec ganse et bouton dorés; épée avec dragonne or du grade; épaulettes de même; cravate blanche; jamais de sabre.

Officiers réformés

Généraux de tous grades

Habit de général sans aucun galon ni broderie, doublé de drap bleu; collet droit, ouvert; parements coupés et ouverts en dessous à deux petits boutons. Boutons des généraux; poches en travers à trois pointes et trois boutons; les épaulettes du grade avec les étoiles. Pour tous: la cravate blanche.

Veste de drap blanc, petits boutons de général.

Culotte de drap bleu, petits boutons de général; bas de soie blancs; souliers à boucle de cuivre doré.

Chapeau avec un galon or; ganse et boutons dorés, sans plume ni autre ornement. Ceinturon blanc à plaque de cuivre doré de général; porte-épée et épée avec dragonne du grade.

Officiers des états-majors de l'armée (adjudants commandants, adjoints et aides de camp)

La même chose qu'en service, mais sans boutonniers galonnés, ni broderie. Collet et parements en velours cramoisi. Boutons d'uniforme.

Veste en drap blanc (bleu ciel pour les aides de camp).

Épaulettes et dragonne du grade; épée avec ceinturon et porte-épée.

Bottes sans éperon, ou culotte avec bas blancs.

État-major des places

La même chose qu'en service. Collet et parements en velours cramoisi. Veste, en drap écarlate, petits boutons d'uniforme. Culotte en drap bleu. Tous les boutons d'uniforme. Épaulettes et dragonne du grade ni broderie, ni galon. Bottes ou bas blancs et souliers.

Inspecteurs aux revues

La même chose qu'en service, avec collet et parements en velours cramoisi; boutons d'uniforme. Épaulettes et dragonne du grade. Ni broderie, ni galon. Épée avec ceinturon et porte-épée. Bottes ou culotte avec bas blancs et souliers à boucle.

Commissaire des guerres

La même chose qu'en service avec collet et parements en velours cramoisi (le reste même chose que le précédent).

Officiers de toutes les armes

Même couleur d'uniforme que celle du corps auquel ils appartenaient, mais le collet et les parements (en rond) en velours cramoisi. Tous les habits sans revers, les poches en travers; collet droit et ouvert; parements ouverts en dessous, avec deux petits boutons d'uniforme. Chapeau uni, sans autre ornement que la cocarde, la ganse et son bouton, soit doré soit argenté.

Épaulettes et dragonne du grade (or ou argent) selon le corps. L'épée de l'arme avec dragonne.

Bottes ou culotte avec bas blancs et souliers à boucles. Pour tous: la cravate blanche.

Même chose pour le service de santé, la marine et la garde nationale (Marine, planche XXX).

État-major de l'armée

Généraux et Maréchaux



PLANCHE I

Général en chef en grand uniforme en temps de paix (1803 à 1804)

Notes

La housse et les chaperons sont avant le 22 septembre 1803.

HISTORIQUE

Le 28 floréal an XII (le 19 mai 1804) à la création de l'Empire, l'Empereur rétablit dans l'armée le titre de maréchal sous le nom de « maréchal d'Empire ». Le titre de Maréchal de France ne fut porté qu'à la Première Restauration et de là à nos jours (1960) comme avant 1789. Le maréchal d'Empire remplace le grade de général en chef créé sous la République. Les maréchaux étaient nommés à vie.

Napoléon créa vingt maréchaux d'Empire. Il y en avait seize en activité et quatre honoraires, choisis parmi les vieux généraux, devenus sénateurs et privés en cette qualité de fonctions actives. Les maréchaux honoraires étaient : Kellermann âgé de soixante-neuf ans, Lefebvre âgé de quarante-neuf ans, Pérignon âgé de cinquante ans et Sérurier âgé de soixante-deux ans.

Parmi les seize autres, deux restèrent vacants au moment de l'Empire naissant.

Il y avait donc quatorze maréchaux en activité à partir du 18 mai 1804.

- 1 – Jourdan né en 1762, mort en 1833 (âgé de quarante-deux ans en 1804).
- 2 – Berthier né en 1753, mort en 1815 (âgé de cinquante et un ans en 1804).
- 3 – Masséna né en 1756, mort en 1817 (âgé de quarante-huit ans en 1804).
- 4 – Lannes né en 1769, mort en 1809 (âgé de trente-cinq ans en 1804).
- 5 – Ney né en 1769, mort en 1815 (âgé de trente-cinq ans en 1804).
- 6 – Augereau né en 1757, mort en 1816 (âgé de quarante-sept ans en 1804).
- 7 – Brune né en 1763, mort en 1815 (âgé de quarante et un ans en 1804).
- 8 – Murat né en 1767, mort en 1815 (âgé de trente-sept ans en 1804).
- 9 – Bessières né en 1766, mort en 1813 (âgé de trente-huit ans en 1804).
- 10 – Moncey né en 1754, mort en 1842 (âgé de cinquante ans en 1804).
- 11 – Mortier né en 1768, mort en 1835 (âgé de trente-six ans en 1804).
- 12 – Soult né en 1769, mort en 1851 (âgé de trente-cinq ans en 1804).
- 13 – Davout né en 1770, mort en 1823 (âgé de trente-quatre ans en 1804).
- 14 – Bernadotte né en 1764, mort en 1844 (âgé de quarante ans en 1804).

Il y eut des changements entre 1804 et 1815.

Les maréchaux commandaient généralement un corps d'armée.

Notes générales sur les maréchaux

Les maréchaux avaient comme sous l'ancien régime des titres de noblesse et des domestiques portant une livrée aux armes et aux couleurs de leurs maîtres; ainsi celle du maréchal Berthier, prince de Neuchâtel, était jaune chamois (voir Costumes civils) à galons de livrée aux armes de maréchal. Les boutons étaient également timbrés à ses armes (Boutons, planche XIV, n° VI et VII).

Les boutons de livrée du maréchal Ney étaient en cuivre doré, plats et larges.

Les boutons de livrée du maréchal Suchet étaient en argent, plats et larges.

Les boutons de livrée du maréchal Bessières étaient en cuivre doré.

Les boutons de livrée du maréchal Marmont étaient en argent (très larges).

Les boutons de livrée du maréchal Mortier étaient en argent (très larges).

Les boutons de livrée du maréchal Sérurier étaient en cuivre doré larges.

Les maréchaux portèrent aussi, souvent les boutons de livrée sur leur uniforme à la place des boutons réglementaires.

Les maréchaux avaient plusieurs tenues.

1 – La tenue du sacre, qui n'était portée que dans les très grandes cérémonies (Costumes du sacre, planches 26 et 26 bis).

2 – La tenue de cérémonie ou de soirée ou de cour qui était la tenue du sacre avec quelques changements: c'était l'habit du sacre en velours bleu doublé de satin blanc, tombant droit par-devant (planche XV, n° I et II) avec la culotte de satin blanc, les bas de soie, les souliers à boucles dorées; une épée à fourreau de cuir noir, les ornements or et la dragonne du grade; la toque du sacre et le petit manteau, ou sans toque et sans manteau; ou bien encore en bottes à l'écuyère avec le chapeau à corne. Ils portaient aussi dans les cérémonies officielles le bâton de maréchal (planche XIV, n° V) qui était en velours bleu national avec les deux bouts dorés et des abeilles brodées en or sur le corps du bâton.

D'après Masson, l'uniforme de maréchal en grande tenue coûtait en broderies 900 francs et en grande bordure 1260 francs. Ils portaient aussi toutes leurs décorations, le grand ruban de la Légion d'honneur porté sur l'habit, passant de l'épaule droite à la hanche gauche et la cravate blanche avec ou sans jabot.

3 – La grande tenue.

4 – La tenue de campagne ou petite tenue.

5 – La tenue en habit frac (surtout) jusqu'en 1808, ou tenue de ville (été et hiver).

6 – La tenue en manteau avec ou sans rotonde la rotonde sans broderie ni galon.

Il y avait beaucoup de fantaisie dans le port des tenues, dans les tenues elles-mêmes et dans la richesse et le nombre des broderies et des armes.

En service les maréchaux portaient une écharpe comme les généraux en chef (Généraux en chef, planche I, texte et planche XI, n° XI). Ils portaient aussi en service et en campagne le col noir sur lequel se rabattait le col blanc de la chemise et après 1812 le col à la mode de l'époque.

En campagne ils portaient aussi parfois les gants à crispin, soit blancs, soit noirs avec ou sans broderie.

Pendant l'Empire le baudrier et le glaive à l'antique des généraux en chef furent supprimés.

Presque tous les maréchaux portent les cheveux courts et les favoris en crosse et pistolet; jamais de moustache.

Les maréchaux faisant partie de la Garde portaient les aiguillettes or à droite (voir Berthier, Davout, Bessières).

Avant 1812, le chapeau se portait aussi, non réglementairement, en colonne quand il était sans panache.

UNIFORMES

Grande tenue 1804 à 1812

À peu près pareille à celle des généraux en chef.

HABIT

De drap bleu; collet, parements et doublure de même. Pas de bouton aux parements, mais un petit au dessus (planche XIII); les mêmes broderies que les généraux en chef. Mêmes bottes.

De grosses épauettes en or avec franges à grosses torsades et sur le corps de l'épauette : quatre étoiles en argent plein. Le grand cordon de la Légion d'honneur, porté sur l'habit, de l'épaule droite à la hanche gauche, en plus des décorations françaises et étrangères.

CULOTTE

En peau blanche à grand pont.

GILET

En drap blanc avec les mêmes broderies que pour le général en chef.

CHAPEAU

Se porte en bataille. Aigrette blanche avec autour à la base des plumes d'autruche bleues et d'autres rouges. Des plumes blanches sur les bords du chapeau. Ganse en galon or avec motif : feuilles de chêne et glands (on la représente aussi en grosses torsades or); gros bouton et cocarde impériale; une frange d'or à grosses torsades dans les cornes du chapeau qui ont deux pouces de large. Sur la frange dans la corne quatre étoiles d'argent (planche XI, Chapeaux de généraux, n° I, II, III, IV et V). Galon or, entourant tout le haut du chapeau (planche XI, n° IX).

BOUTONS

Plats, en cuivre doré avec en relief deux bâtons de maréchaux croisés et entourés de feuilles de laurier à droite et de feuilles de chêne à gauche. Les boutons pouvaient être (en fantaisie) aux armes des maréchaux comme il est dit plus haut, ou bien deux bâtons de maréchaux croisés et en dessous une Légion d'honneur, réglementaire (planche XIV, n° VI, VII, VIII).

GANTS

Simple en peau blanche ou gants à crispin blancs ou noirs avec ou sans broderie.

ÉCHARPE*

Même écharpe de commandement que pour les généraux en chef, portée seulement en service.

* L'écharpe a quatre étoiles argent sur les franges; elle se portait sur l'habit à la taille.

ARMES

Réglementairement comme les généraux mais beaucoup de fantaisie; dragonne du sabre en galon or à grosses torsades avec quatre étoiles en argent plein.

CHEVAUX

Beaucoup de fantaisie.

HARNACHEMENT

La selle à la française en velours cramoisi ornée de garnitures et broderies d'or (Selle de maréchal, planche XIV). Les étrivières en cuir rouge bordées de galons d'or. Les étriers dorés. La sangle du cheval est rouge. La housse et les chaperons sont les mêmes que ceux des généraux en chef. On voit sur certaines gravures les maréchaux ayant trois chaperons superposés de forme arrondie et entourés de franges à grosses torsades en or.

CEINTURON ET BÉLIÈRES

Comme pour le général en chef.

Petite tenue ou tenue de campagne

L'uniforme reste le même qu'en grande tenue avec de petites différences: souvent pas de poche ni aucun bouton à part ceux des devants d'habit.

Broderies sur la poitrine d'un pouce (au lieu de la broderie de deux pouces de la grande tenue) en filé d'or sans paillette; double broderie d'un pouce au collet et aux parements; pas d'autre broderie; souvent il n'y a pas de broderie sur la poitrine.

GILET

De drap blanc, sans broderie; petits boutons dorés; poches à trois pointes sans bouton.

CULOTTE

Blanche en peau ou en tricot.

CHAPEAU

Comme en grande tenue, mais sans panache avec les petites plumes blanches sur les bords, ou même sans plume. Il se portait en bataille ou en colonne, ou en biais.

BOTTES

À l'écuillère avec manchettes et éperons plaqués en argent.

SELLE

À la française en velours cramoisi, sans ornement.

HOUSSE ET CHAPERONS

En drap cramoisi, avec le galon de bordure en or de deux pouces.
Pas de frange ni de petit galon.

ÉTRIVIÈRES

En cuir noir.

ÉTRIERS

En fer bronzé.

SANGLE

Rouge ou blanche. Brides de filet en or. Pas de rosette à la tête ni à la queue du cheval.

Pas de grand cordon de la Légion d'honneur.

COL

Noir en campagne avec le col blanc de la chemise dépassant le col noir.

ARMES

Réglementairement: sabre de général avec dragonne or à grosses torsades et quatre étoiles en argent.

CEINTURON ET BÉLIÈRES

En cuir blanc.

GANTS

À crispin blancs ou noirs sans ornement ou gants simples ou sans gant.

ÉCHARPE

De commandement en service.

Notes

Ils pouvaient aussi avoir la selle à la hussarde en cuir, en campagne, la housse de drap cramoisi couvrant la selle, avec le même galon que la housse. Le poitrail du cheval, modèle de la cavalerie légère avec le cœur en cuivre par-devant.

Tenue en habit frac (surtout) porté jusqu'en 1808 ou tenue de ville été et hiver

Même chose que pour le général en chef (planche V, texte). Cheveux courts. Cette tenue avec l'épée et sa dragonne de maréchal ne se portait jamais en soirée ni à cheval.

En été le port du gilet en basin blanc et de la culotte de basin ou de nankin est facultatif.

REDINGOTE

Même chose que pour le général en chef (planche IV).

MANTEAU

Même chose que pour le général en chef (planche III). Certains officiers généraux de 1804 à 1812 attachaient leur manteau (modèle 1) par une cordelière or, pareille à celle des pelisses de hussards, cette cordelière à deux raquettes et deux glands, cousue du côté droit du manteau.

Grande tenue de grande cérémonie et de cour de 1812 à 1815

Ne change pas.

Grande tenue de 1812 à 1815

Comme en 1804 avec petits changements.

HABIT

Les pans sont raccourcis se terminant en pointe (dit en sifflet) et l'habit est coupé droit sur le devant, dégageant sur les cuisses, modèle 1812 (planche XIII). Le collet monte jusqu'au bas des oreilles. Col blanc ou noir et le col de la chemise empesé qui le dépasse en pointe, des deux côtés du menton.

Pas de bouton au bas des plis; un seul petit bouton au-dessus des parements; deux gros à la taille.

GANTS simples en peau.

CHAPEAU

L'aigrette, les plumes d'autruche et les glands des cornes sont supprimés (planche XIII, n° I et II). La ganse de la cocarde est en grosses torsades d'or. Le chapeau se porte en colonne et en biais, la cocarde du côté droit. Le reste ne change pas, sauf les têtieres et la queue-de-cheval qui n'ont plus de rosette. La frange de la housse et des chaperons est supprimée.

Petite tenue ou de campagne (1812 à 1815)

Comme avant 1812 avec les changements de l'uniforme de l'époque (Habit, planche XV, n° III).

Le chapeau est souvent sans aucune plume.

La tenue de ville avec le surtout est supprimée depuis 1808, 1809. Les maréchaux portaient la grande ou la petite tenue, avec la culotte de drap blanc à jarretières à boucle, des bas de soie et des souliers à boucle, l'épée avec sa dragonne ou bien des bottes à l'écuyère avec le sabre. Aucune tenue réglementaire.

La redingote ne change pas, sans galon ni broderie.

Manteau. Le manteau change, c'est le modèle de cavalerie de 1812, avec manches et boutons par-devant avec broderie d'un pouce sur le collet et la ronde ou sans broderie, mais les maréchaux portaient presque toujours l'ancien manteau sans broderie et même sans ronde avec rien que le petit collet.



État-major de l'armée
Général en chef (1803 à 1804)
Petit uniforme en temps de paix

PLANCHE II



État-major de l'armée
Général en chef
en manteau (1803 à 1804)
Général en chef
en tenue de campagne
ou petit uniforme en temps de guerre
(1803 à 1804)

PLANCHE III

État-major de l'armée
Général en chef (1803 à 1804)
en redingote
Général de brigade (1803 à 1804)
en redingote



PLANCHE IV



État-major de l'armée
Général en chef (1803 à 1804)
en tenue de ville d'été, tenue de soirée
Général en chef (1803 à 1804)
en tenue de ville d'hiver



LÉGENDE PLANCHE VI

État-major de l'armée

Généraux de division en grand uniforme (1812 à 1815)

Général de brigade en petit uniforme (1812 à 1815)

LÉGENDE PLANCHE VI BIS

État-major de l'armée

Général de division en tenue de campagne (1812 à 1815)

Notes

Cet uniforme est d'après Marbot avec des plumes noires au chapeau et une épée avec porte-épée à la place du sabre à deux bélières.

LÉGENDE PLANCHE VI TER

État-major de l'armée

Général de brigade en petit uniforme et en manteau (1812 à 1815)

PLANCHE VI



PLANCHE VI TER

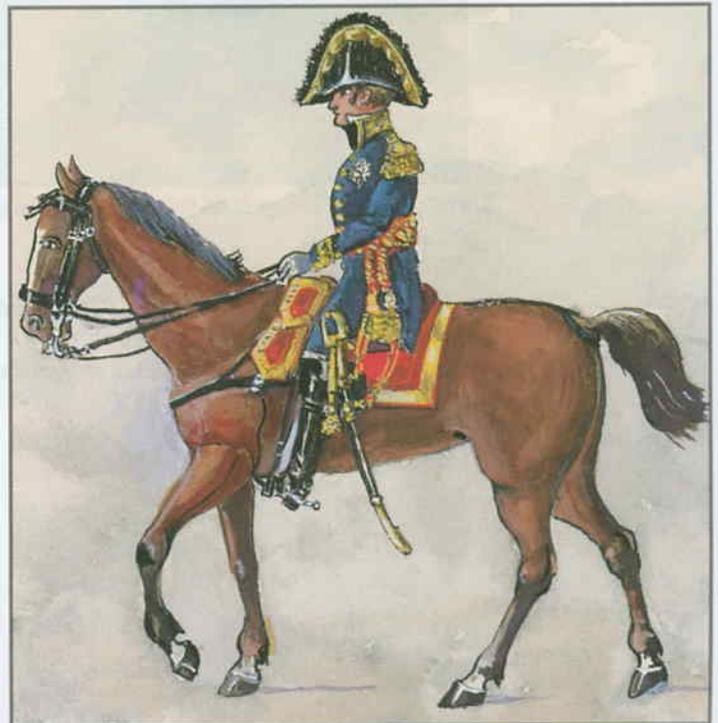


PLANCHE VI BIS



PLANCHE VII

État-major de l'armée

Maréchal en grand uniforme de 1804 à 1812

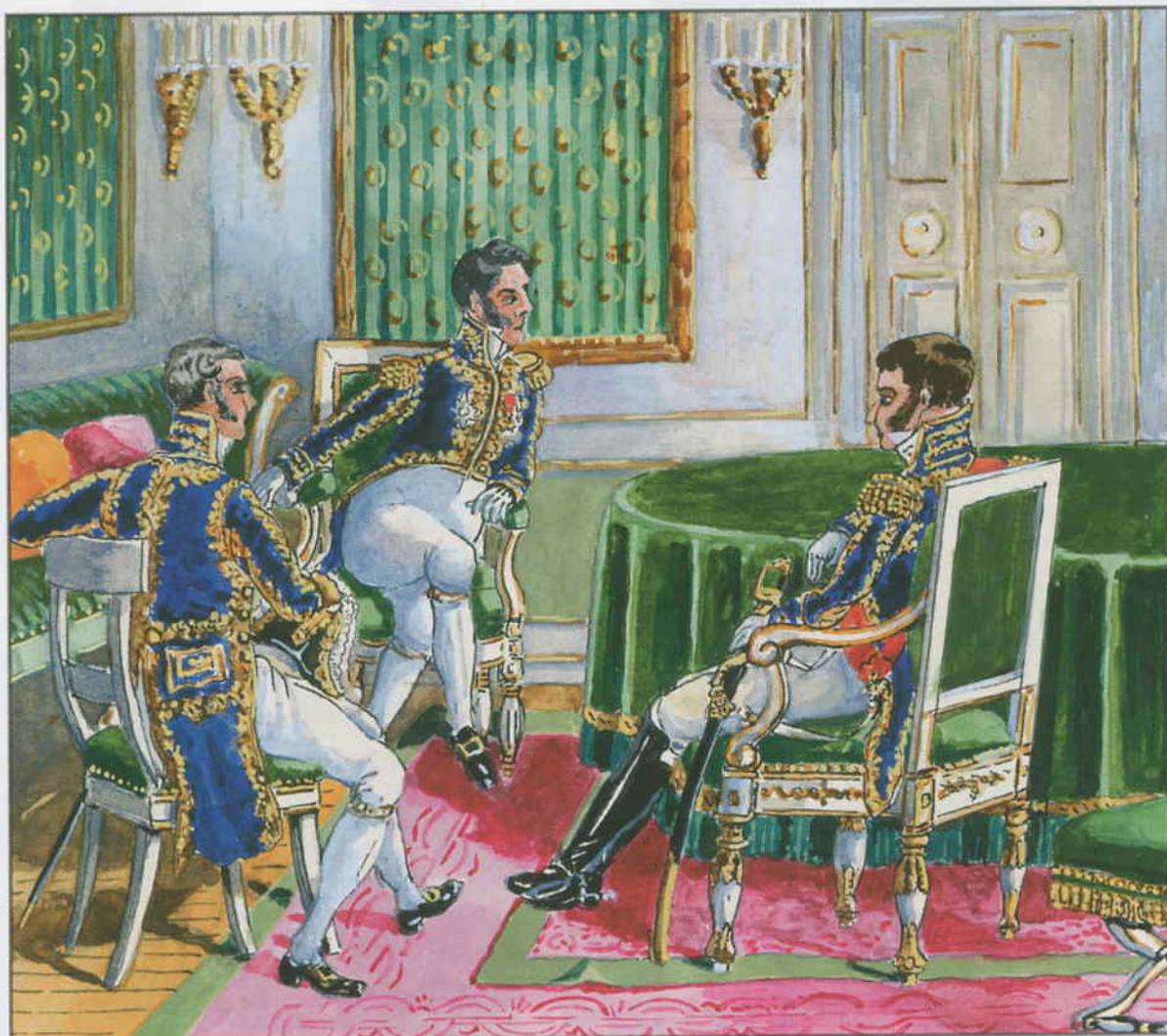


PLANCHE VIII

État-major de l'armée

Maréchal en tenue de grande cérémonie (1812 à 1815) l'habit est en velours.

Maréchal en grande tenue de soirée (1812 à 1815) l'habit est en velours.

Maréchal en grande tenue (1812 à 1815) l'habit est en drap.

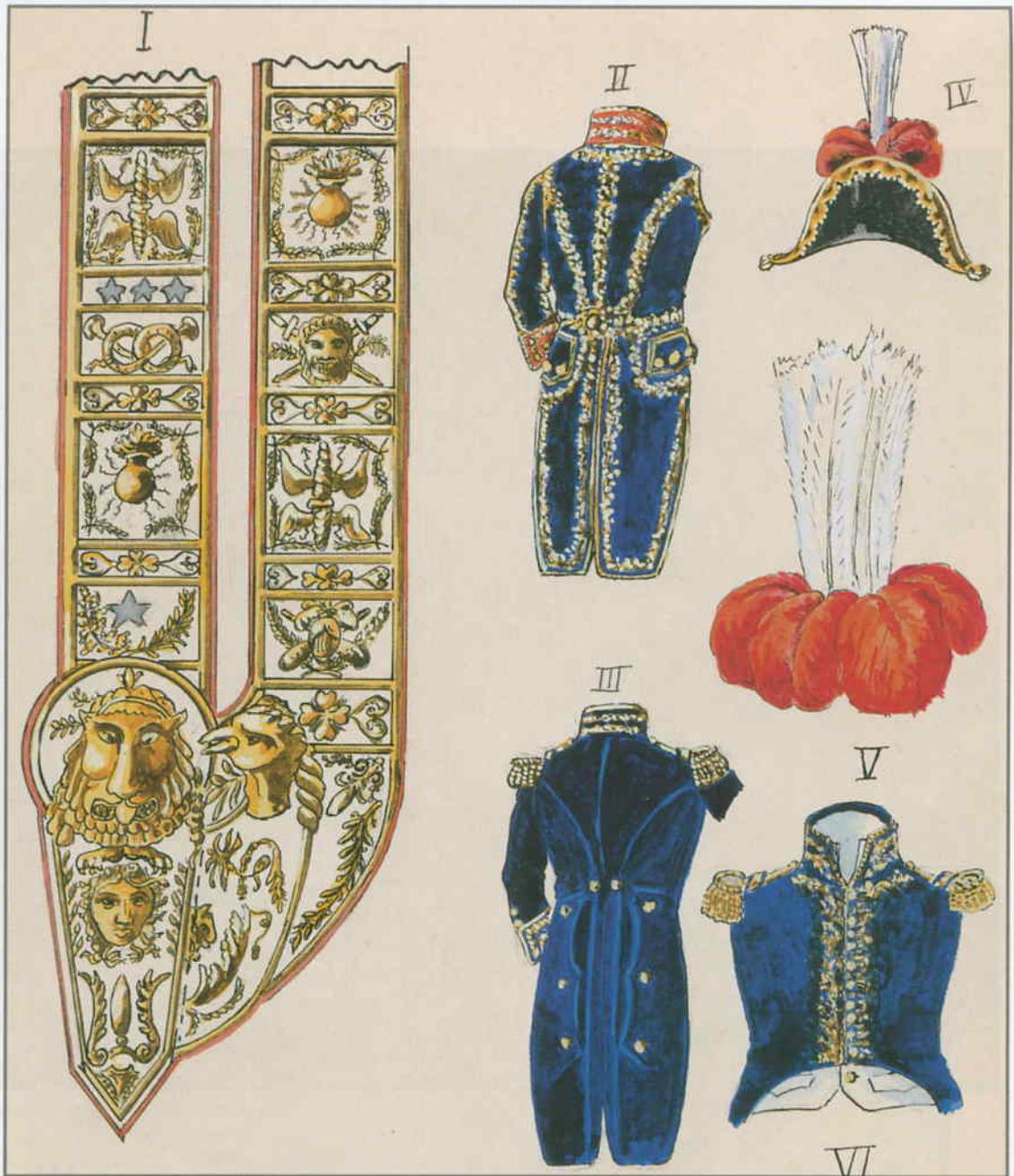


PLANCHE IX

*État-major de l'armée**Général*

- I. Baudrier de commandement de général en chef.
Ce baudrier était de drap ou de velours blanc, sur cuir de marocain rouge.
Le baudrier de général de division était complètement en marocain rouge.
Le baudrier de général de brigade était en drap ou en velours bleu céleste.
- II. Habit de grand uniforme de général en chef, vu de dos.
- III. Habit de petit uniforme de général en chef, vu de dos.
Les habits de 1803 à 1804
Toutes les coutures (dos, poches et plis) sont de la même couleur que le fond de l'habit (1803 à 1804).

- IV. Chapeau de général en chef, vu de dos.
- V. Panache de général en chef fait de plusieurs aigrettes et de quatre plumes d'autruche rouges.
- VI. Habit et gilet de petit uniforme de général en chef (1803 à 1804).

Notes

Voir pour les détails du baudrier de commandement ainsi que les ornements de l'état-major dans *Uniformes militaires* (Napoléon), n° 204, tome II bis, Bibliothèque des Arts décoratifs.



PLANCHE X

État-major de l'armée

Général

LÉGENDE PLANCHE X

État-major de l'armée

- I. Coupe de collet de l'habit de grand uniforme (réduit de moitié) d'un général en chef de 1803 à 1804 (broderie avec paillettes). Mêmes broderies en 1804 pour les maréchaux, mais le collet est bleu.
- II. Coupe de parement de l'habit de grand uniforme (réduit de moitié) d'un général en chef de 1803 à 1804 (broderie avec paillettes). Mêmes broderies en 1804 pour les maréchaux, mais le parement est bleu.
- III. Broderie de l'habit de grand uniforme (réduit de moitié) d'un général en chef de 1803 à 1804 pour les maréchaux (Détails, planche X bis et texte).
- IV. Motif de la broderie du collet et des parements de grand uniforme (réduit de moitié) d'un général de division (double broderie au collet et aux parements de 1803 à 1804). Mêmes broderies en 1804 mais le collet et les parements sont bleus.
- V. Broderie de la veste (gilet) grand uniforme (réduit de moitié) d'un général en chef de 1803 à 1804. Même broderie de 1804 à 1815.
- VI. Broderie de l'habit de petit uniforme (réduit de moitié) d'un général en chef de 1803 à 1804.
- VII. Broderie de l'habit de petit uniforme (réduit de moitié) d'un général de division de 1803 à 1804. Même broderie en 1804.
- VIII. Galon du chapeau pour les généraux et maréchaux de 1803 à 1815. Le galon se rabat par le milieu à cheval sur les bords du chapeau par-devant et par-derrière.
- IX. Jarretière de la culotte avec sa broderie, des généraux en chef et autres généraux.

Notes

Les deux broderies du collet et des parements sont de dimensions différentes. Pendant la République et l'Empire, la plus petite des broderies se trouve placée contre la baguette à crêtes. Sous la Restauration c'est le contraire : la grande broderie est brodée contre la baguette. La grande broderie est large de deux pouces et la petite a un pouce de largeur. Sous l'Empire il y avait de la fantaisie dans la largeur des broderies.

LÉGENDE PLANCHE X BIS

État-major de l'armée

- I. Habit de grand uniforme d'un général de division sous l'Empire (d'après le musée des Invalides). Il y a sept gros boutons sur la poitrine à droite et sept boutonnières à gauche (dans le petit uniforme, d'après le musée il y aurait neuf boutons) ; un petit bouton au-dessus du parement ; la broderie de l'épaule ainsi que le galon à crêtes contourne le collet entièrement. Toutes les broderies ont les feuilles placées : les pétioles en bas, les nervures en haut pour les broderies verticales ; et partant du devant de l'habit vers le dos pour les broderies horizontales.
- II. Gilet du même uniforme (deux petits boutons devant sont apparents).
- III. Galon à crêtes de l'habit (bordure en drap bleu). Le galon à crêtes du gilet est le même mais la bordure en drap blanc. Le galon à crêtes se compose, en allant vers l'extérieur, d'un petit galon d'or simple, puis d'une rangée de paillettes en cuivre, puis des crêtes bordées en petits fils d'or sur le drap bleu de l'habit ou sur le drap blanc du gilet.
- IV. Boutonnière de l'habit (petits fils d'or cousus en points de boutonnière).

- V. Parement du même habit (même chose pour les maréchaux). Le parement est retroussé sur la manche et non cousu, il est ouvert sur le côté de la couture extérieure de la manche (dans beaucoup de dessins, tableaux et anciens uniformes, le petit bouton au-dessus n'existe pas).
- VI. Broderies entourant la poche du maréchal en tenue de cérémonie. Les boutons sont sous la patte de la poche, gros boutons de maréchaux (Boutons, planche XIV ; Tenue de cérémonie, costumes du sacré, planches 26 et 26 bis).
- VII. Parement de l'habit de maréchal en tenue de cérémonie (gauche).
- VIII. Poche de maréchal en tenue de cérémonie (en grande tenue il n'y a pas de bouton).
- IX. Parement de la manche droite d'un général de brigade. Un galon d'or à crêtes et une seule broderie d'or (feuilles de chêne et glands) de deux pouces. Pas de bouton aux parements ni au-dessus.
- X. Feuille de chêne et glands de la broderie avec paillettes en cuivre qui sont cousues sur les pétioles et grosses nervures des feuilles.



PLANCHE X BIS

État-major de l'armée

Général

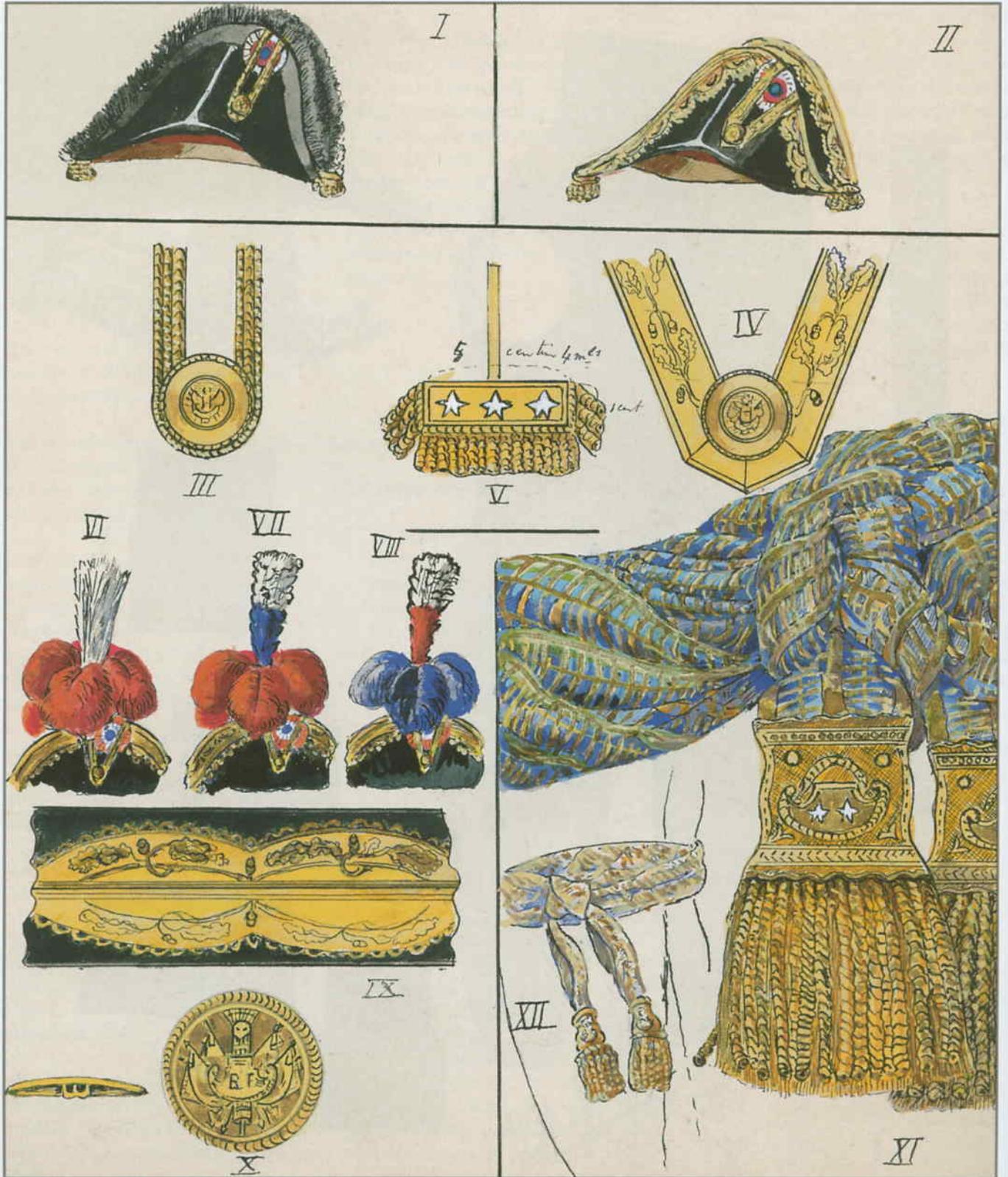


PLANCHE XI

État-major de l'armée

Général

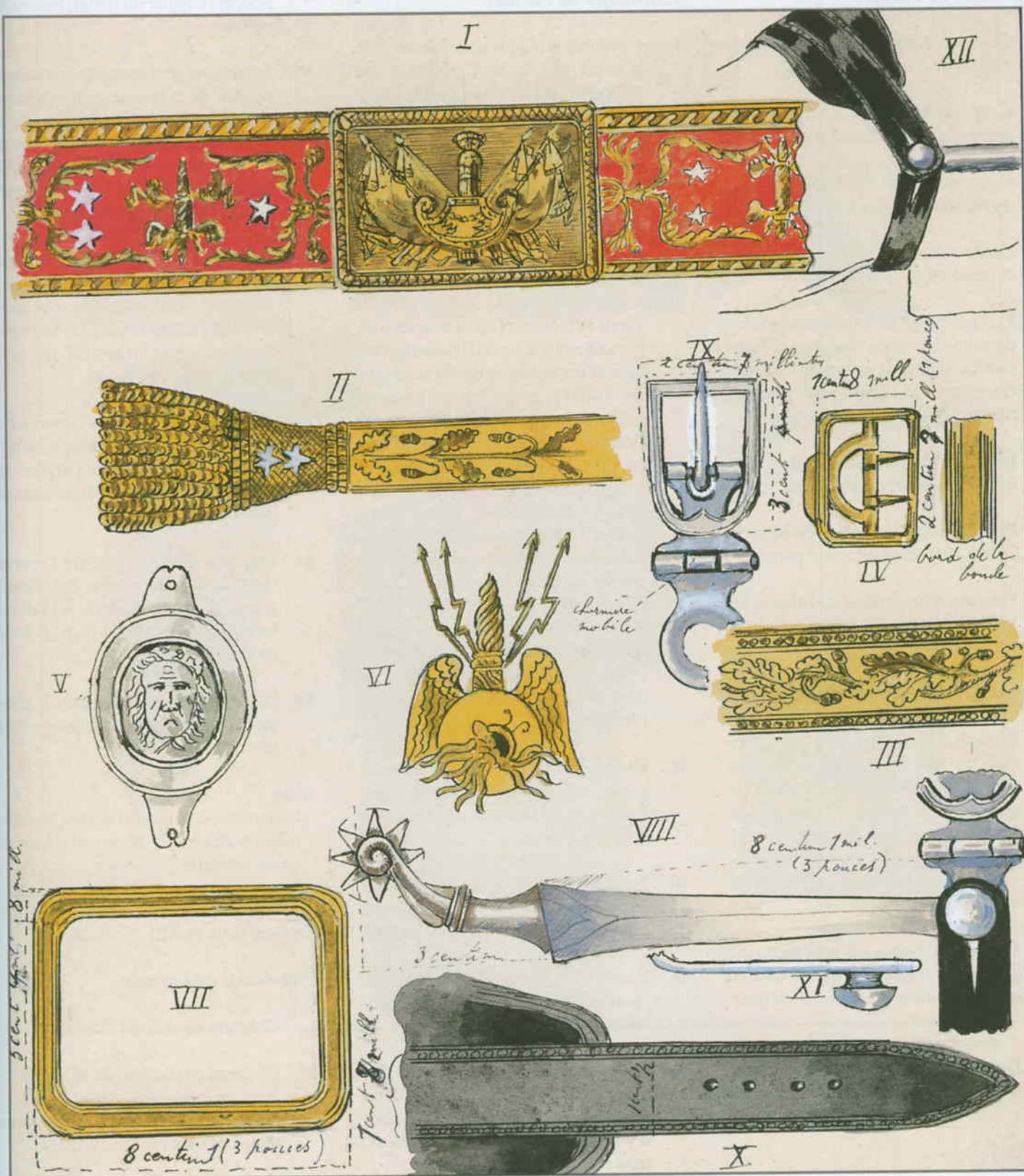


PLANCHE XII

État-major de l'armée
Général

LÉGENDE PLANCHE XI

État-major de l'armée

- I. Chapeau des généraux en tenue de ville ou de soirée (hiver et été).
- II. Chapeau des généraux en grande et petite tenue (représenté sans plumet).
- III. Ganse et bouton du chapeau (tenue de ville ou de soirée).
- IV. Ganse et bouton du chapeau (grande et petite tenue).
- V. Franges en grosses torsades placées dans les cornes du chapeau avec les étoiles d'argent selon les grades (largeur de la corne : deux pouces ; hauteur de la frange : un pouce).
- VI. Panache d'un général en chef de 1803 à 1804 ; hauteur : onze pouces.
- VII. Panache d'un général de division de 1803 à 1804 ; hauteur : onze pouces.
- VIII. Panache d'un général de brigade de 1803 à 1804 ; hauteur : onze pouces.
- IX. Broderie du chapeau, grande et petite tenue (planche X, n° VIII).
- X. Bouton d'uniforme des généraux (1803 à 1804). Le bouton reste le même pendant tout l'Empire pour les généraux de division et de brigade (grandeur nature et profil, un pouce) en cuivre doré : les lettres R F deviennent E F sous l'Empire. Le bouton est un peu bombé.
- XI. Écharpe et glands des généraux (ici, général de brigade) en réseau laine et or (l'or dominant). Même chose pour les maréchaux.
- XII. Façon d'attacher l'écharpe dans le dos, sur le côté gauche.

LÉGENDE PLANCHE XII

État-major de l'armée

- I. Ceinturon et plaque de ceinturon d'un général de division. Hauteur du ceinturon : deux pouces, quatre lignes. Hauteur de la plaque : deux pouces, quatre lignes. Largeur de la plaque : trois pouces, quatre lignes. Ceinturon : en cuir, en drap ou en velours écarlate (il y a de la fantaisie dans le dessin). Les étoiles ne sont pas brodées, elles sont en argent plein, et en relief, à cinq branches ; le motif des étoiles se reproduit sur tout le ceinturon, ainsi que le dessin, mais il y a de la fantaisie (les étoiles ne sont pas toujours placées de la même façon). Le même modèle du dessin, mais sans les étoiles se reproduit sur les deux bélières du sabre, du côté extérieur l'intérieur étant sans ornement ; en cuir, en drap ou en velours comme le ceinturon ; les bélières sont cousues en dessous du ceinturon qui est d'une pièce. Le ceinturon et les bélières sont de la couleur distinctive du grade ainsi que l'écharpe. Le ceinturon se place réglementairement sous l'habit et sur le gilet, mais il est souvent placé (sous l'écharpe) et quelques fois sur l'écharpe. La plaque de ceinturon est en métal doré et ciselé (motif des boutons de l'état-major).
- II. Dragonne d'un général de brigade ; en galon or. Largeur du galon : un pouce. Longueur du gland et de la frange : deux pouces.
- III. Jarretière de la culotte blanche des généraux (tenue de ville et de soirée). Hauteur : un pouce (galon or brodé).
- IV. Boucle de la jarretière en cuivre doré. Hauteur : un pouce ; largeur : un centimètre, huit millimètres.
- V. Bossette du mors des chevaux des généraux (réglementaire) en métal argenté (motif : tête de Méduse mais il y avait d'autres motifs). Hauteur : trois pouces.
- VI. Ornement brodé en or des retroussis de l'habit frac des généraux. Hauteur : trois pouces, quatre lignes.
- VII. Boucle de soulier (même dimension pour tous les officiers d'état-major).

Elle peut être soit dorée, soit en argent. Hauteur : deux pouces ; largeur : trois pouces ; largeur du métal : huit millimètres.

- VIII. Éperon des généraux avec le commencement de la boucle et du sous-pied (côté extérieur). Longueur de la branche de l'éperon jusqu'au talon de la botte : huit centimètres, un millimètre. Longueur de la mollette avec son support : trois centimètres.
- IX. Boucle en argent pour attacher l'éperon (côté extérieur de la jambe). Hauteur : trois centimètres ; largeur : un pouce. Cette boucle est terminée en dessous par un anneau qui joue dans la gorge du bouton.
- X. Courroie pour attacher l'éperon sur le cou-de-pied (grandeur exacte) ; l'autre côté est tout uni. Largeur : un centimètre, huit millimètres, couture comprise.
- XI. Bouton servant à attacher l'éperon (côté intérieur et extérieur de la jambe) grandeur nature. Il y a deux boutons, un de chaque côté de la branche et soudé à celle-ci.
- XII. Façon d'attacher l'éperon et le sous-pied (côté intérieur de la jambe, pied droit).

Notes

Ce modèle d'éperon et d'attache est le même pour tous les officiers et soldats de grosse cavalerie.

LÉGENDE PLANCHE XIII

État-major de l'armée

- I. Chapeau de 1812 à 1815.
- II. Chapeau (vu de dos) de 1812 à 1815.
- III. Devant de l'habit de grande tenue en temps de paix (de 1812 à 1815).
- IV. Côté du même habit et poche de 1812 à 1815.
- V. Même habit, vu de dos.
- VI. Parement de la manche gauche du même habit.



PLANCHE XIII

État-major de l'armée

Maréchal



PLANCHE XIV

État-major de l'armée



PLANCHE XIV BIS

LÉGENDE PLANCHE XIV

État-major de l'armée

- I. Grand galon des housses et chaperons des maréchaux et généraux (moitié de la grandeur). Ce galon était large de deux pouces. Il était placé du côté intérieur de la housse de 1803 à 1815 (planche XIV bis).
- II. Petit galon des housses et chaperons des maréchaux et généraux (moitié de la grandeur). Ce galon était large d'un pouce. Il était placé du côté extérieur de la housse.
- III. Frange de deux pouces et demi des housses et chaperons des généraux en chef et des maréchaux (moitié de la grandeur exacte). Cette frange n'était portée qu'en grande tenue, par les généraux en chef de 1803 à 1804, puis en grande tenue par les maréchaux de 1804 à 1812.
- IV. Selle en velours cramoisi. Housse en drap cramoisi, avec les franges de grande tenue. (Le dessin représente les fontes sans les chaperons qui étaient placés dessus.) Les chaperons sont doubles, avec les deux galons et la frange d'or à chaque chaperon; deux chaperons à droite et deux à gauche (planche XIV bis, n° II). Étriers dorés; étrivière en cuir cramoisi bordé d'un galon or de chaque côté.
- V. Bâton de maréchal. Abeilles d'or brodées sur velours bleu; bouts en cuivre doré. En 1814 (Première Restauration) et en 1815 (Deuxième Restauration) le bâton est le même mais les abeilles sont remplacées par des fleurs de lys brodées en or.
- VI. Bouton d'uniforme de maréchal, de fantaisie. En fantaisie les boutons pouvaient être aux armes et devises des maréchaux; souvent avec deux bâtons de maréchal croisés et une Légion d'honneur (planche XIV, n° VIII).
- VII. Bouton d'uniforme de fantaisie du maréchal Sérurier.
- VIII. Bouton réglementaire des maréchaux. En cuivre doré, avec deux bâtons de maréchal croisés et ornés d'aigles couronnées; le bouton est entouré de feuilles de laurier à droite et de feuilles de chêne à gauche. Ce bouton reste le même sous les deux Restaurations, avec des fleurs de lys, remplaçant les aigles sur les bâtons de maréchal. Il a un pouce de diamètre.

LÉGENDE PLANCHE XIV BIS

État-major de l'armée

- I. Housse des maréchaux et généraux (moitié de la grandeur exacte).
- II. Chaperons des maréchaux et généraux.

Notes

Toute cette garniture du harnachement ne change pas pendant tout l'Empire, depuis le 22 septembre 1803 jusqu'en 1815 (et peut-être encore après) en grande tenue. La housse et les chaperons sont en drap cramoisi.

LÉGENDE PLANCHE XV

État-major de l'armée

- I. Habit de cérémonie d'un maréchal de 1804 à 1815 (Grand costume de cérémonie, Costumes du sacre, planches 26 et 26 bis).
- II. Manche gauche de l'habit de cérémonie: trois gros boutons cousus horizontalement dans le haut du parement et sur les broderies.
- III. Habit ordinaire de maréchal qu'il portait souvent en campagne avec des épauettes: sept gros boutons et sept boutonnières sur le devant de la poitrine; pas de bouton aux manches.
- IV. Intérieur de la basque droite de l'habit de cérémonie de certains maréchaux: broderies or sur satin blanc de la doublure (Costume du sacre, planches 26, 26 bis et texte).
- V. Écharpe de commandement ne se portant qu'en service: en réseaux d'or et de laine blanche pour les généraux en chef avant l'Empire et pour les maréchaux de 1804 à 1815 (Écharpe, planche XI).

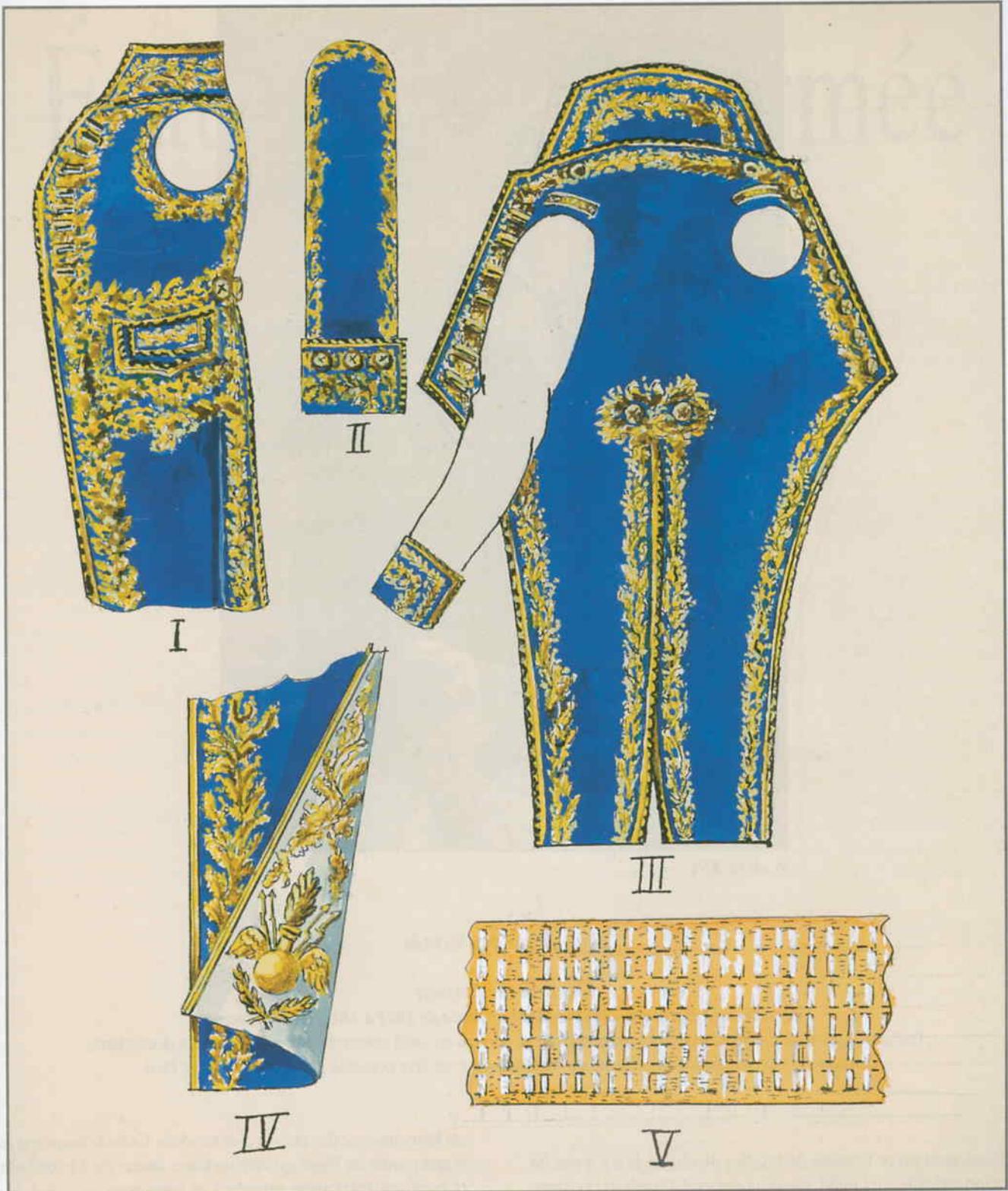


PLANCHE XV

État-major de l'armée

Maréchal



PLANCHE XVI

État-major de l'armée

Général de division

Commandant d'arme ou commandant de Place de 1811 à 1815, en petite tenue

Lazare Carnot, gouverneur et défenseur de la ville d'Anvers en 1814 contre les alliés (d'après un document)

La fonction de commandant d'arme ou de Place pouvait être occupée par un personnage civil.

Notes

Les galons sont en or timbrés de feuilles de chêne. Il n'y a pas de décoration militaire sur l'habit. Les boutons sont à l'aigle et l'écharpe

est blanche avec des étoiles d'or brodées. Cette écharpe est celle des gouverneurs de Place ou ville fortifiée, décret du 24 décembre 1811 (Commandant d'arme, planche I, et suivantes).

État-major de l'armée

Aides de camp

NOTRE GÉNÉRAL ABÈS SUR LES UNITIFORMES

Le général Abès, chef d'état-major de l'armée, a été nommé à ce poste le 15 mars 1990. Il a succédé au général de Lamoignon, qui a été nommé à la tête de l'état-major de la Défense nationale. Le général Abès a une longue expérience militaire et administrative. Il a été chef de corps de plusieurs unités et a occupé des postes importants dans l'état-major de l'armée. Il a également été membre du conseil d'administration de la Défense nationale. Le général Abès a été nommé à ce poste par le président de la République, François Mitterrand. Il a été nommé à ce poste par le président de la République, François Mitterrand. Il a été nommé à ce poste par le président de la République, François Mitterrand.

Le général Abès a été nommé à ce poste le 15 mars 1990. Il a succédé au général de Lamoignon, qui a été nommé à la tête de l'état-major de la Défense nationale.

Le général Abès a une longue expérience militaire et administrative. Il a été chef de corps de plusieurs unités et a occupé des postes importants dans l'état-major de l'armée. Il a également été membre du conseil d'administration de la Défense nationale.

Le général Abès a été nommé à ce poste le 15 mars 1990. Il a succédé au général de Lamoignon, qui a été nommé à la tête de l'état-major de la Défense nationale. Le général Abès a une longue expérience militaire et administrative. Il a été chef de corps de plusieurs unités et a occupé des postes importants dans l'état-major de l'armée. Il a également été membre du conseil d'administration de la Défense nationale. Le général Abès a été nommé à ce poste par le président de la République, François Mitterrand. Il a été nommé à ce poste par le président de la République, François Mitterrand. Il a été nommé à ce poste par le président de la République, François Mitterrand.

HISTORIQUE

Les aides de camp furent créés sous l'ancienne monarchie. Le nom d'aide de camp devait vouloir dire : aide d'un maréchal de camp (général de brigade avant la révolution) ou d'un maître de camp (colonel avant la révolution).

Dans les pays étrangers les aides de camp se désignaient sous le nom « d'adjutant ».

Sous la République les aides de camp gardent leur nom et leur fonction ; il en est de même sous l'Empire et ainsi jusqu'à nos jours (1961).

Tous les officiers généraux, depuis l'Empereur jusqu'au général de brigade avaient plusieurs aides de camp. C'était une fonction et non un grade, aussi, il y avait des aides de camp de tous les grades : ceux de l'Empereur étaient généraux ; ceux des généraux étaient colonels et il y avait jusqu'à des sous-lieutenants.

On les prenait surtout dans la cavalerie, car le service était dur et demandait de bons cavaliers, leur fonction étant de transmettre les ordres, soit sous plis, soit oralement.

Généralement les aides de camp portaient l'uniforme des corps dont ils sortaient. On les distinguait par des brassards à la manche gauche de l'habit mais portés seulement en service.

Il y avait aussi des aides de camp dans la Garde. Ils se distinguaient par des aiguillettes or, portées à droite mais il n'y eut jamais d'aide de camp de la Garde portant l'uniforme réglementaire.

Il y avait en plus des aides de camp de la Garde nationale. De 1805 à 1818 les aides de camp près des généraux inspecteurs de la Garde nationale ont le même uniforme que ceux de l'armée avec des boutons argent.

NOTES GÉNÉRALES SUR LES UNIFORMES

Les aides de camp sous la République, Directoire et Consulat avaient un uniforme qui changea peu (réglementairement) sous l'Empire, si ce n'est la coupe et la façon de porter les chapeaux et la coiffure (qui était à queue, à cadennettes et poudrée) et la coupe à la Louis XVI de l'habit et du collet, mais dès 1804 les aides de camp, surtout ceux des maréchaux prirent des uniformes de fantaisie malgré le Décret du 1er vendémiaire an XII (22 septembre 1803) décrété par le général Berthier, étant ministre de la Guerre et qui fixa la tenue de l'uniforme des généraux des états-majors et des aides de camp.

Les aides de camp auront un grand et un petit uniforme, une tenue de campagne et une tenue de ville d'été et d'hiver ; un manteau et une redingote ; col blanc (cravate) en temps de paix ; col noir en campagne ; un brassard ou bracelet se portant sur le haut du bras gauche, n'étant porté qu'en service. Un sabre réglementaire mais il était presque toujours de fantaisie.

Ceinturon et bélières de la même couleur que les généraux soit blanc, rouge ou bleu ciel (avant le décret du 22 septembre 1803, ils étaient tous en cuir noir avec galons en crêtes en or). Le décret subsista pendant tout l'Empire mais il ne fut pas suivi ; le ceinturon de général en chef était (bien qu'indiqué blanc) en cuir noir comme avant le décret. Il en fut de même pour les généraux et aides de camp, ceux-ci portèrent presque toujours le ceinturon comme les officiers de cavalerie légère.

Décret du 30 mars 1807

Il y aura trois catégories d'aides de camp.

1 – Ceux des princes.

2 – Ceux des maréchaux.

3 – Ceux des généraux (division et brigade).

Les princes, commandants un corps d'armée peuvent avoir des aides de camp portant leurs couleurs et l'uniforme à la hussarde.

Les Princes

Prince Jérôme Bonaparte : dolman vert, couleur distinctive écarlate. Prince Murat (Grand duc de Berg) : couleur amarante, couleur distinctive chamois, ornements or ; pelisse blanche, galons or (planche VI bis et planche XIII).

Prince de Ponte-Corvo (Bernadotte, planche IX et X).

Prince de Neuchâtel (Berthier, planche VI). Il avait six aides de camp. Prince de Castiglione (Augereau). Les aides de camp s'habillèrent comme ceux du prince de Neuchâtel. Plus tard ils adoptèrent des larges pantalons (modèle du général Lasalle).

Les maréchaux

Seuls les maréchaux pouvaient porter, comme ceux des princes, le costume à la hussarde ; ils doivent tous être de la même couleur ; pelisse, dolman, culotte : bleu impérial ; collet et parements écarlates ornements or ; la ceinture bleue, olives or ; boutons de hussards sans ornement (planche XII, n° III et planche VI bis). Banderole de giberne : galons or sur cuir rouge, ornements or. Colback en hiver et schako en été.

Les généraux

Les aides de camp des généraux de division et de brigade devront porter l'uniforme réglementaire, mais même dans cet uniforme il y eut de la fantaisie : quelques aides de camp portèrent les revers bleu clair comme le collet et les parements ; un gilet écarlate ou bleu clair avec ornements or à la hussarde ; une giberne avec sa banderole plus ou moins riche ; culottes hongroises, ornements or ; bottes à la souvarow, ornements or. D'autres portèrent des uniformes tout à fait de fantaisie (planches VII, VIII, XI, etc.).

UNIFORMES

Aide de camp d'un général en chef en grande tenue de 1803 à 1804 d'après le décret du 22 septembre 1803

HABIT

En drap bleu national (bleu foncé) boutonnant droit sur la poitrine, laissant voir le gilet; collet droit, ouvert en drap bleu ciel, sans ornement de sept à huit centimètres de haut; parements en pointe, drap bleu ciel; doublure et retroussis en drap bleu comme l'habit sans passe-poil; pans agrafés par-dessous ornés sur chaque retroussis d'un demi-foudre brodé or (Détails, planche I, n° XII) poches à trois pintes, en travers.

BOUTONS

Plats en cuivre doré, portant un casque grec et un glaive sur branches de chêne et de laurier; gros et petits boutons; les gros ont un pouce de diamètre.

Neuf gros boutons cousus à droite sur la poitrine.

Trois gros boutons à chaque poche.

Deux gros boutons aux bas des plis.

Un gros bouton à chaque anche, derrière.

Un petit bouton à chaque épaule pour les épaulettes.

Deux petits boutons à l'intérieur de chaque parement.

GILET

À manches et à collet, en drap blanc; petits boutons d'uniforme, poches à trois pointes, le tout sans ornement.

CULOTTE

En drap bleu comme l'habit, avec un galon or sur la couture extérieure et une hongroise en or en fer de lance (selon le grade).

COL

Cravate blanche en temps de paix. En tissu noir en campagne.

CHAPEAU

Se portait en bataille (planche I, n° XI); uni; garni d'un galon supérieur de six centimètres de large, noir, en poil de chèvre, glands et franges or dans les cornes, grosses torsades sou filé selon le grade (planche I, n° VI); ganse de cocarde en or en galon de dix-huit millimètres de large, arrêté sous la cocarde par un gros bouton d'uniforme; cocarde nationale à gauche et panache droit de plumes blanches, sans autre plume ni follettes (planche I, n° XI). Le panache était fixé dans un gousset visible, placé à droite de la cocarde au lieu d'être derrière celle-ci comme le sont les plumets généralement. Sur le chapeau, vu de face en bataille, le gousset est donc sur la gauche du chapeau et non au milieu (planche XII, n° II).

ÉPAULETTES en or, suivant le grade sur drap bleu ciel.

BOTTES à la hussarde (souvarow) avec liseré et gland or.

ÉPERONS plaqués en argent et vissés au talon.

GANTS de peau, blancs, simples.

ARMES

Pistolets dans les fontes, comme les généraux mais aussi beaucoup de fantaisie pour les armes. Sabre réglementaire; poignée en ébène, les garnitures en métal doré et le fourreau en fer bronzé. C'est le même sabre que les adjudants commandants, mais le dessin diffère. Dragonne en or, selon le grade; largeur du ruban (galon) deux centimètres, sept millimètres (planche I, n° V).

CEINTURON

Hauteur réglementaire: six centimètres; garniture or des bords: quatre millimètres, en cuir blanc (décret du 22 septembre 1803) mais porté en cuir noir, ainsi que les bélières, bordé d'une baguette à crêtes en or sur la partie visible, le verso en noir uni (planche I, n° II).

PLAQUE DE CEINTURON

Se porte sur le gilet; en cuivre doré, avec dessin ciselé pareil aux boutons d'uniforme mais avec en plus des trophées de drapeaux (planche I, n° II). Largeur de la plaque: huit centimètres; hauteur: six centimètres, sept millimètres y compris la bordure qui est de six millimètres (plaque réglementaire).

BRASSARD

En soie blanche, entremêlée d'or comme la ceinture du général en chef, l'or est parfois remplacé par des broderies de soie blanche (planche I, n° III et planche XII, n° I); franges en or suivant le grade (grosses torsades ou filés); largeur selon la grosseur du bras; hauteur: six centimètres; hauteur de la frange: deux pouces.

HARNACHEMENT

Chevaux de couleur facultative; harnachement de cavalerie légère; selle à la française en veau-laq; housse et chaperons en drap bleu national avec un galon or de deux pouces (planche I*, n° VIII). La selle, housse et chaperons ne furent presque jamais portés sous l'Empire, ils étaient remplacés par la chabraque bleue galonnée du même galon or; selle à la hussarde; surfaix noir; sangles blanches; étriers en fer noir verni; étrivières en cuir noir à la hussarde; tous les cuirs noirs avec boucles apparentes plaquées argent; chaînette argentée sur la tête.

* Galon d'un pouce et demi pour les capitaines et d'un pouce pour les lieutenants.

Aides de camp des maréchaux en grande tenue

De 1804 à 1807

L'uniforme reste de même dans ses grandes lignes:

HABIT

Il n'est plus échancré en rond sur le devant de la poitrine et laisse voir d'avantage le gilet; les basques en pointe; le collet bleu ciel; les parements en pointe, bleu ciel; retroussis et doublure en drap bleu comme l'habit; les revers en pointe, avec sept petits boutons de chaque côté (planche III).

CHAPEAU se porte en colonne ou de trois-quarts.

GILET

À la hussarde en drap rouge, avec boutons et ornements or, remplace le gilet blanc. Les boutons comme les hussards, sphériques et demi-sphériques sans ornement.

CULOTTE

Même chose qu'avant 1804.

GIBERNE

(Qui ne se portait pas avant) en cuir rouge bordée de cuivre. Le portegiberne en cuir rouge avec boutons demi-sphériques en cuivre doré, sans autre ornement.

ARMES

Sabres de fantaisie, fourreau cuivre ou fer (réglementairement en fer) ou cuir et cuivre ou cuir et fer. Pistolets.

CEINTURON ET BÉLIÈRES

En cuir rouge ou noir avec ornements or, réglementairement avec plaque (planche I, n° II). Le ceinturon était souvent placé sous le pont, la plaque non visible, mais les aides de camp portèrent presque toujours, le ceinturon des officiers de cavalerie légère en cuir rouge ou noir plus ou moins orné et attaché par deux boucles en cuivre doré à la place de la plaque. Plumet rouge au-dessus, blanc en bas.

De 1807 à 1812

Décret du 30 mars 1807. Les aides de camp des maréchaux peuvent porter l'uniforme réglementaire à la hussarde (planche VI bis et Notes générales sur l'uniforme).

De 1812 à 1815

Tous les panaches sont supprimés (réglementairement) mais l'uniforme du décret de 1803 n'est plus jamais porté ayant été remplacé par celui du décret du 30 mars 1807; tous les aides de camp des maréchaux ont des tenues de fantaisie.

Aides de camp des maréchaux en petite tenue

De 1803 à 1804

Même habit qu'en grande tenue, mais les poches dans les plis. Chapeau sans plumet. Gilet en drap bleu comme l'habit, petits boutons d'uniforme; poches à trois points. Même pantalon qu'en grande tenue. Ceinturon et bélières en buffle blanc avec la même plaque et les mêmes dimensions. Même harnachement du cheval, mais les chapeçons sont en peau d'ours noire.

De 1804 à 1807

Même chose avec les mêmes changements qu'en grande tenue.

De 1807 à 1812

Même chose.

De 1812 à 1815

Même chose.

Aides de camp des maréchaux en tenue de campagne

De 1803 à 1804

Même chose que la petite tenue avec gants à crispin blancs ou noirs. Chabraque de cavalerie légère avec un galon or, sur la selle à la hussarde. Sangle et surfaix.

De 1804 à 1807

Même chose. Pantalon ou charivari (facultatif) en drap gris de fer à sous-pied, bordé d'un galon bleu ciel et boutons cuivre demi-sphériques sans ornements. Le chapeau sans plumet était souvent retenu sous le menton par une petite jugulaire en cuir noir, avec boucle et attachée à l'intérieur du chapeau et sur le dessus du chapeau des rubans noirs qui servaient à maintenir les deux bords (planche III). Ils portaient aussi, par temps de pluie, une coiffe en toile cirée noire ou en tissu clair, pour garantir le chapeau.

De 1807 à 1815

Même chose (ceci pour les aides de camp des généraux) puisque ceux des maréchaux ne portaient plus l'uniforme réglementaire.

Aides de camp en tenue de ville (hiver)

De 1803 à 1804

Même règle que pour les généraux avec les attributs d'aide de camp et les distinctions des grades. Collet, parements bleu ciel; même ornements aux retroussis qu'en grande tenue. Chapeau sans plumet. Culotte bleue à jarrettière et boucle. Bottes et sabre avec sa dragonne du grade. Épaulettes or du grade. Pas de brassard.

De 1804 à 1812

Même chose avec les mêmes changements que la grande tenue en 1804.

De 1812 à 1815

Il n'y a plus de tenue de ville, les aides de camp portent la tenue de l'arme à laquelle ils appartiennent.

Aides de camp en tenue de ville (été)

De 1803 à 1804

Même chose qu'en tenue d'hiver dans les grandes lignes, mais, mais avec l'épée à lame plate, porte-épée et ceinturon de cuir noir à plaque comme en grande tenue. Dragonne or, d'épée. Le gilet de drap blanc à petits boutons d'uniforme ou de basin blanc avec double rangée de boutons à moule; culotte de nankin; bas de soie blancs; souliers à boucle d'argent (modèle des généraux).

Notes

Ces deux tenues (hiver et été) ne changent pas sous l'Empire (réglementairement: décret du 22 septembre 1803).

Tenue en redingote

Se portait sur n'importe quel uniforme pour tous les aides de camp. La redingote ne change pas de 1803 à 1815. En drap bleu national, collet renversé en drap bleu ciel. Parements droits bleu ciel, coupés en dessous, ainsi que la manche, se fermant par trois petits boutons d'uniforme (deux dans le parement, un au-dessus). Cette redingote boutonne croisée sur la poitrine, par deux rangs de sept gros boutons d'uniforme; un gros bouton à chaque hanche et deux gros boutons sur les pattes des poches qui sont en long dans les plis.

Tenue en manteau

Le manteau se portait sur n'importe quelle tenue; il était en drap bleu, collet droit bleu ciel, ronde bordée d'un galon or d'un pouce et demi (Galons, planche I). Il était du premier modèle de la cavalerie et ne change pas sous l'Empire. Il était le même pour tous les aides de camp et pour tous les grades. Le dessin du galon est le même que celui des housses (planche I, n° VIII).

BONNET DE POLICE

Avec la tenue réglementaire de 1803 à 1812, tous les aides de camp ont le bonnet de police dit à la dragonne, fond bleu comme l'habit, le bandeau bleu ciel avec le galon or, sans ornement devant; les passepoils et le gland de la flamme en or; le gland à gros bouillons ou de filé selon le grade.

Aide de camp d'un général de division en grande tenue (décret du 22 septembre 1803)

Même uniforme et changements à toutes les époques que pour l'aide de camp d'un général en chef ou maréchal, mais avec ces différences: brassard écarlate et or; épaulettes or du grade. Plumet: le dessus

éclate, le bas bleu national (planche I, n° IV). Le plumet disparaît après 1810 ainsi que les franges dans les cornes.

Le collet et les parements: bleu ciel.

Le ceinturon en grande tenue et en tenue de ville: écarlate avec ornements or (Plaque et dimensions, planche I, n° II).

Même chose pour les bélières (réglementaire mais peu porté). Puis comme les autres aides de camp.

Dans les autres tenues, comme les aides de camp des généraux en chef.

En 1812, même chose, mais les collets sont chamois ainsi que les parements.

Notes

Beaucoup d'aides de camp ont aussi une tenue de fantaisie (planches VII, VIII, XI et XV).

Aide de camp d'un général de brigade en grande tenue (décret du 22 septembre 1803)

Même uniforme et changements à toutes les époques que pour l'aide de camp d'un général de division avec ces différences:

Plumet bleu ciel en haut; blanc en bas (planche I, n° IV).

Brassard bleu ciel et or (planche XII).

Ceinturon et bélières en tenue de ville et grande tenue bleu ciel, ornements or (réglementaire, mais fut peu porté).

Dans les autres tenues comme l'aide de camp de général de division. En 1812, même chose avec collet et parements chamois.

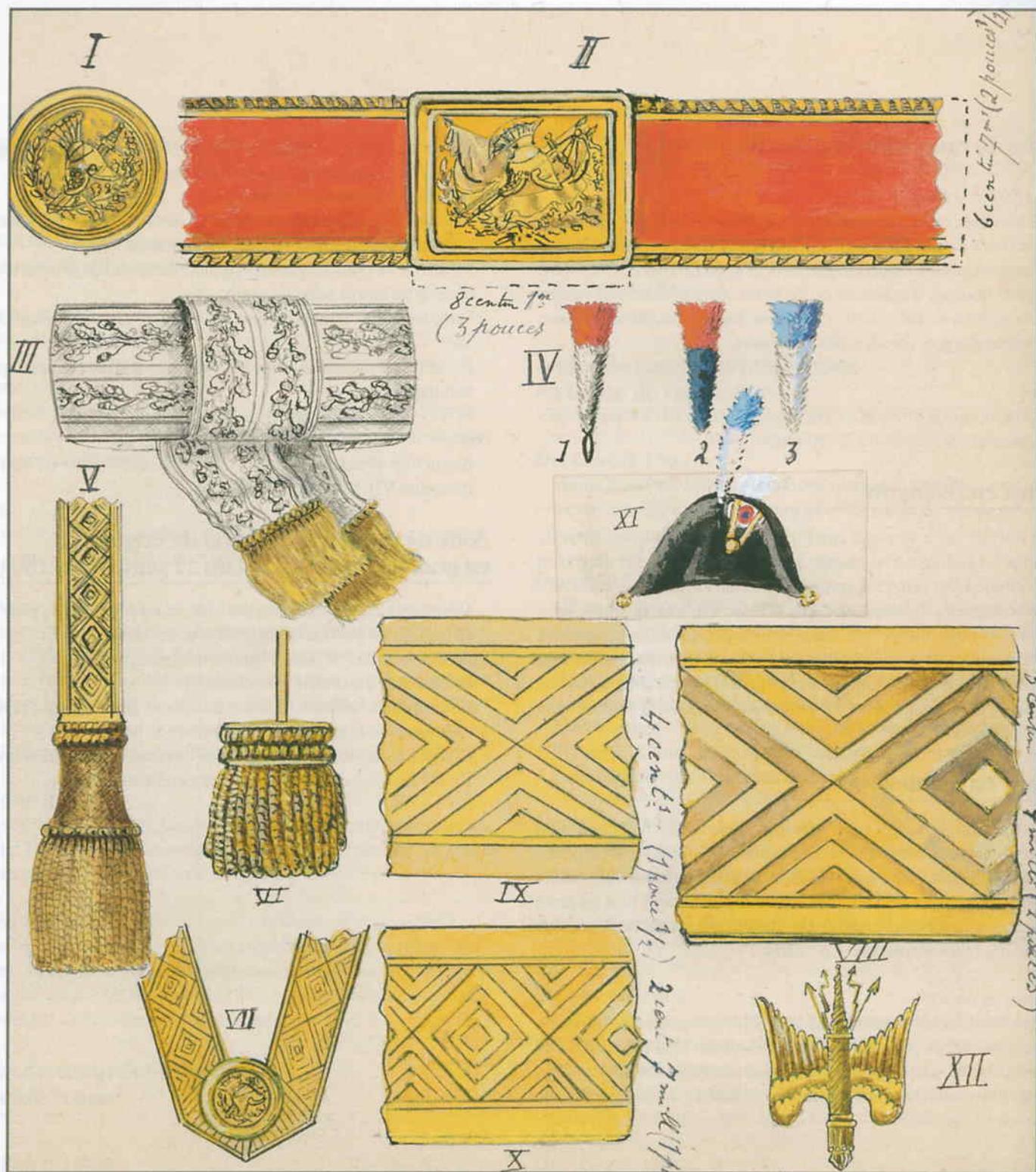


PLANCHE I

État-major de l'armée – Aides de camp (1803 à 1815)

- I. Bouton d'uniforme, cuivre doré du 24 septembre 1803 à 1818 (grandeur exacte: un pouce).
- II. Ceinturon, avec sa plaque, d'un aide de camp de général de division à partir de 1803 (avant 1803 le ceinturon est pareil, mais en cuir noir pour tous les aides de camp). La plaque reste la même en 1804 réglementairement, mais les aides de camp ont presque toujours le ceinturon des officiers de cavalerie légère, avec deux boucles en cuivre doré à la place de la plaque. Ce ceinturon est moins large que celui du règlement et il est en cuir rouge pour les aides de camp de toutes catégories.
- III. Brassard réglementaire (planche XII).
- IV. Plumets de 1804 à 1812:
 1 – Aide de camp du général en chef; plus tard: maréchal.
 2 – Aide de camp d'un général de division.
 3 – Aide de camp d'un général de brigade.
 Avant 1804 le plumet d'aide de camp de général en chef est blanc.



PLANCHE II

État-major de l'armée – Aides de camp (1803 à 1815)

Aide de camp d'un général en chef grande tenue réglementaire
(Décret du 22 septembre 1803)

SUITE LÉGENDE PLANCHE I

- | | |
|---|---|
| <p>V. Dragonne selon les grades en galon or (les franges en filé pour les capitaines, lieutenants et sous-lieutenants).</p> <p>VI. Gland des cornes du chapeau d'un officier supérieur porté jusqu'en 1812.</p> <p>VII. Ganse et gros bouton du chapeau.</p> <p>VIII. Galon (grandeur exacte) de la housse ou de la chabraque des officiers supérieurs (deux pouces).</p> | <p>IX. Galon (grandeur exacte) de la housse ou de la chabraque des capitaines (un pouce et demi).</p> <p>X. Galon (grandeur exacte) de la housse ou de la chabraque des lieutenants (un pouce).</p> <p>XI. Chapeau – plumet droit fixé dans un gousset visible à côté de la cocarde (planche XII, n° II).</p> <p>XII. Demi-foudre, brodé en or sur les retroussis de l'habit. Hauteur: trois pouces, quatre lignes.</p> |
|---|---|



PLANCHE III

État-major de l'armée

Aide de camp d'un général de division
en grande tenue (1804 à 1812)

Aide de camp d'un général de division
en tenue de campagne (1804 à 1812)

Tenues réglementaires



État-major de l'armée

Aide de camp d'un général de brigade de 1804 à 1812
en grande tenue réglementaire
(l'aide de camp a le grade de capitaine)



PLANCHE V

État-major de l'armée

Aide de camp du prince de Neuchâtel (Berthier)

Grande tenue de fantasia avant 1807

Dolman de drap blanc; collet et parements en drap écarlate.
 Pantalon écarlate.
 Pelisse en drap noir, ornements or, doublée de soie blanche.
 Ceinture en soie noire et or.
 Schako en drap écarlate; aigrette blanche en plume de héron;
 ornements or.
 Chevaux gris blanc; harnachement à la hussarde, ornements or; peau
 de panthère festonnée écarlate avec galon or.
 (Le col et la fourrure de la pelisse sont au début en astrakan et au
 début de 1807 en astrakan gris.)

En 1808, à l'entrée de Napoléon à Madrid, la fourrure est brune et
 les aides de camp de Berthier portent le large pantalon cramoyse,
 modèle du général Lasalle.

En campagne, en 1812, ils portaient le long pantalon, genre charivari,
 de drap écarlate, bordé d'un galon noir (même coupe que les lanciers
 polonais).

Ils ont aussi une grande tenue de soirée et une tenue de ville avec
 habit rouge; culotte de drap blanc, chapeau, etc.



PLANCHE VI

LÉGENDE PLANCHE VI

État-major de l'armée
Aide de camp d'un maréchal (sous l'Empire)
Tenue de fantasia

LÉGENDE PLANCHE VI BIS

État-major de l'armée
Aides de camp
Aide de camp du Grand-duc de Berg (Murat) de 1806 à 1808
Décret du 30 mars 1807
Aides de camp des maréchaux
Décret du 30 mars 1807
Tenue d'été et d'hiver



PLANCHE VI BIS

*État-major de l'armée**Aide de camp du général de division, comte Gudin vers 1812*

D'après une aquarelle de Détaillé

Notes

Il y avait probablement un plumet blanc mais il ne figure pas sur l'aquarelle. On n'y voit pas non plus de sabretache.

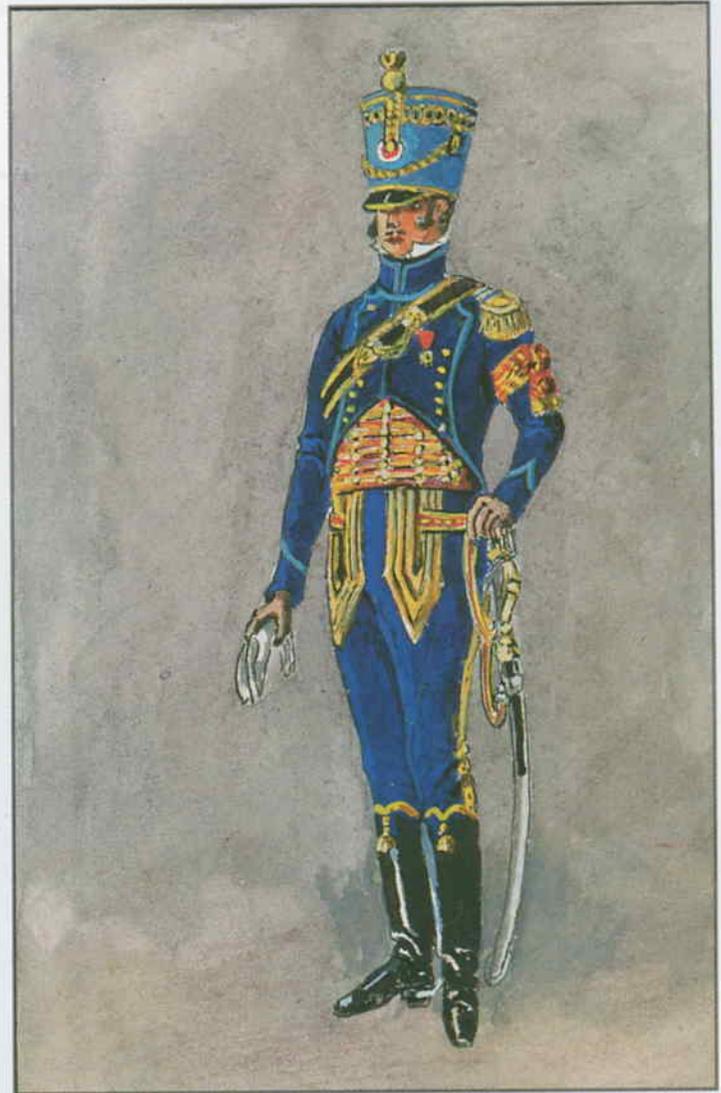


PLANCHE VII

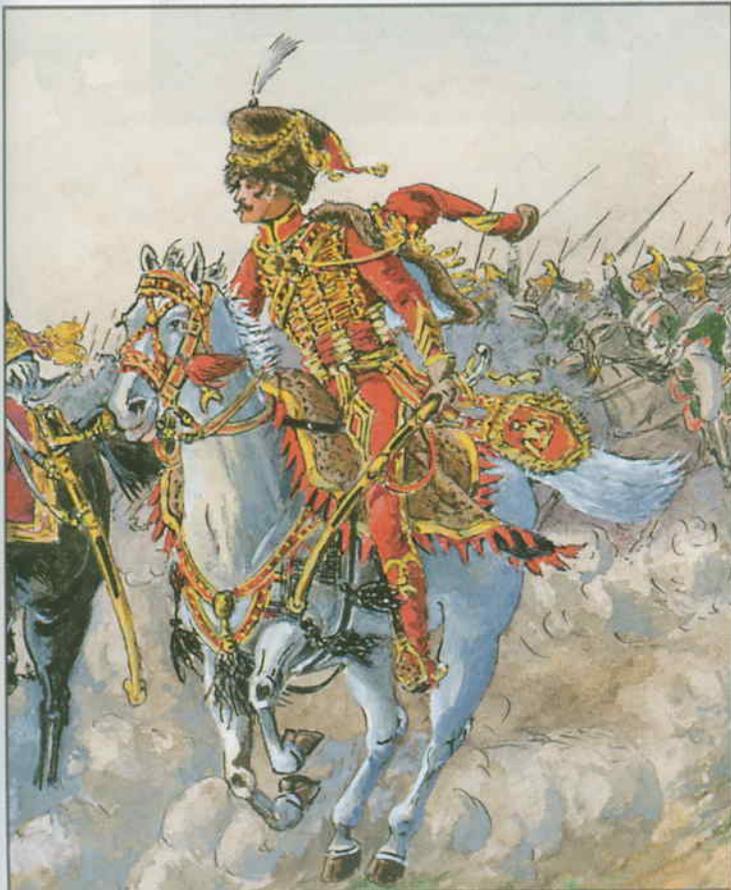


PLANCHE VIII

*État-major de l'armée**Aide de camp d'un général en 1806 (d'après Vallet)*



PLANCHE IX

État-major de l'armée

Aides de camp du prince de Ponté-Corvo (Bernadotte)

Petit et grand uniforme en 1810 (français) d'après les dessins du Bourgeois de Hambourg

Notes

Le 31 août 1810, Bernadotte fut nommé prince royal de Suède en 1818.

Uniformes

Comme tous les aides de camp, ceux du maréchal Bernadotte ont un grand uniforme, un petit et une tenue de ville d'hiver et d'été, ainsi qu'un manteau, une redingote et un bonnet de police.

Grand uniforme

À la hussarde

DOLMAN
(Brun brique, jaunâtre); collet droit et ouvert.

Notes
(Il faut se méfier de l'exactitude des couleurs des dessins de la collection du Bourgeois de Hambourg.) Parements en pointe, mêmes couleurs que le dolman; galons, tresses et boutons or; boutons à la hussarde sans ornement.

PELISSE
De la même couleur que le dolman, à fourrure blanche ainsi que la doublure, avec le brassard blanc et or sur le bras gauche (général en chef).

CEINTURE
De la couleur du dolman; olives et glands or.

CULOTTE
À la hussarde en drap comme le dolman.

COLBACK
Noir, à flamme de la couleur du dolman; sans passepoil; gland or; deux cordelières sur le devant et glands or; plumet blanc.

BOTTES
En cuir jaune, galon et gland or; éperons acier. Tous les cuirs rouges galonnés or, ainsi que la giberne avec aigle couronnée sur la pattelette.

SABRETACHE
De drap écarlate par-devant avec ornements or et franges de torsade ou de filé selon le grade comme les officiers de hussards.

SABRE
Fourreau et ornements cuivre doré; dragonne or.

HARNACHEMENT
Comme les officiers de hussards avec la peau de tigre à dents de loup de la couleur du dolman (on représente aussi les dents de loup ainsi que les parements du dolman de couleur bleu ciel).

Petit uniforme

Même colback; pas de pelisse; pas de brassard.
Uniforme, à la hussarde, bleu ciel, collet ouvert et parements en pointe brun brique jaunâtre.

DOLMAN
À galons, tresses et boutons or.

CEINTURE
Rose, olives or.

PANTALON
Charivari bleu ciel sans cuir entre les jambes, à boutons de hussards sur la couture entre les galons qui sont en or; hongroise en fer de lance en or suivant le grade.

SABRETACHE
De cuir noir avec aigle couronnée en cuivre doré, cuir noir, ainsi que le ceinturon et les bélières.

SABRE
De cavalerie légère; fourreau et poignée cuivre; dragonne or du grade.

BANDEROLE DE GIBERNE
Bleu ciel, liseré or; ornements en cuivre doré.

HARNACHEMENT
De cavalerie légère, cuirs noirs, boucles de cuivre doré.

GIBERNE
En cuir noir, ornements cuivre.

CHABRAQUE
En peau de tigre à dents de loup brun ou bleu ciel.

BOTTES
Noires, sous le pantalon.

ÉPERONS
Acier vissés au talon.

Tenue de ville (hiver)

HABIT

En drap bleu ciel; revers en pointe bleu ciel, passepoilés brun brique; boutons demi sphériques; collet ouvert brun brique avec un galon or; parements en pointe brun brique avec galon or; doublure et retroussis brun brique sans ornement; soubises en passepoils brun brique avec deux boutons à chaque soubise; pas de poche apparente.

ÉPAULETTES

Or du grade.

GILET

En drap blanc; petits boutons sphériques en cuivre doré; poches.

CULOTTE

En drap bleu ciel avec hongroises en fer de lance et galon sur le côté, ces ornements en or.

BOTTES

À la hussarde, ornements or; éperons acier au talon.

CHAPEAU

Avec petites ganses en or et la ganse de cocarde avec son bouton; galon en poil de chèvre noir. Sans plumet. Glands or dans les cornes.

SABRE de cavalerie légère, le même qu'en grande tenue.

CEINTURON

De cavalerie légère, en une pièce, cuir noir ainsi que les bélières, à boucles de cuivre.

GIBERNE

Noire, avec coffret et ornements cuivre et aigle couronnée sur la patelette.

BANDEROLE DE GIBERNE

En cuir noir avec galons or sur les bords sans ornement devant ou bleu ciel avec galons or, boutons cuivre doré et ornements de même, devant et derrière (planche X).

Pas de sabretache; pas de brassard.

Tenue d'été

Même chose avec culotte bleue ou blanche à jarretières, bas blancs et souliers à boucle; épée avec porte-épée et dragonne d'épée du grade.

Ils peuvent aussi porter le gilet de basin blanc à deux rangs de boutons au moule et la culotte de nankin. Gants blancs simples.

État-major de l'armée
Aides de camp du prince de Ponté-Corvo (Bernadotte)
en 1808 et 1810
 En tenue de ville (hiver)
 (d'après les dessins du Bourgeois de Hambourg)



PLANCHE X

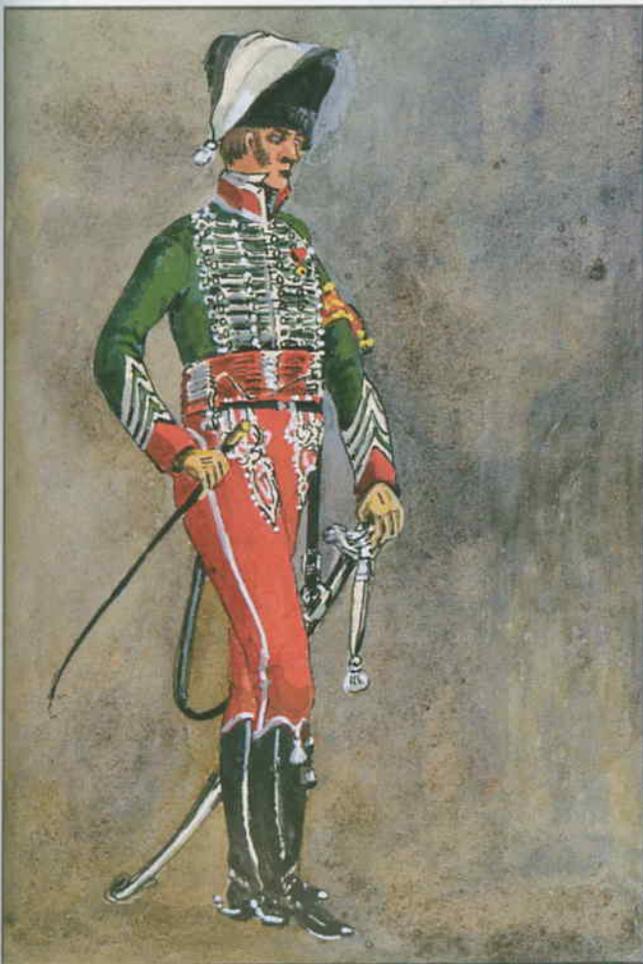


PLANCHE XI

État-major de l'armée
Aide de camp du général baron Clément de la Roncière commandant
l'école de Saint-Germain en 1810

Notes

Cet aide de camp était le capitaine Weigel du 19^e chasseurs à cheval (d'après un tableau des Invalides).



PLANCHE XII

État-major de l'armée

Aides de camp

- I. Brassard d'un aide de camp de général de brigade.
- II. Chapeau d'un aide de camp de général de brigade.
- III. Banderole de giberne d'un aide de camp de maréchal, réglementaire depuis le décret du 30 mars 1807.



PLANCHE XIII

État-major de l'armée

Aide de camp de Murat (d'après Bucquoy)

Dolman, schako, chabraque et dents de loup de la peau de panthère en drap cramoisi clair. Ornaments du schako en or.

Ceinturon, bélières, devant de la sabretache et courroies de la sabretache couleur écarlate.

Pantalon en drap chamois (à grand pont) bordé d'un galon cramoisi clair.

Collet et parements du dolman, en drap chamois.

Ceinture or; olives, cordelière et glands argent.

Porte-giberne: galons argent et ornements argent sur cuir rouge.

Pelisse blanche à fourreau brune; ornements or.

Sabre à fourreau de fer, courbé; attaches et poignée cuir.

Aigle couronné en or sur la chabraque dont les galons sont également en or.

Gants simples blancs.

État-major de l'armée
Aide de camp du maréchal Soult en Espagne, 1811



PLANCHE XIV



État-major de l'armée
Aide de camp du général Rapp en 1815.

Le pantalon est à sous-pieds.
Sabre à fourreau de cuir noir très orné d'ornements en cuivre doré;
dragonne or du grade; les bélières sont en cuir noir, avec un filet or
au milieu.

PLANCHE XV

Épaulettes et grades

Grades de l'armée française sous le 1^{er} Empire

Officiers généraux

Maréchal d'Empire

De 1804 à fin 1813 et 1814.

Maréchal de France

De fin 1813 à 1815 et jusqu'à nos jours (1846). Les maréchaux commandent un ou plusieurs corps d'armée.

Général de division

(Ancien lieutenant-général avant la Révolution) créé le 21 février 1793 – commande quatre régiments (infanterie ou cavalerie).

Général de brigade

(Ancien maréchal de camp avant la Révolution) créé le 21 février 1793 – commande deux régiments (infanterie ou cavalerie).

Officiers supérieurs

Colonel

(Ancien chef de brigade ou de demi-brigade pendant la République) commande un régiment (infanterie ou cavalerie).

Major

(Ancien lieutenant-colonel avant la Révolution) créé le 1^{er} vendémiaire an XI (24 septembre 1803) par le premier consul pour remplacer le lieutenant-colonel supprimé en 1793. (Le titre de lieutenant-colonel fut rétabli sous Louis XVIII). Le major commandait un régiment (infanterie ou cavalerie) en remplacement du colonel.

Chef de bataillon ou d'escadron

Créé le 21 février 1793 pour remplacer le grade de major de l'ancien régime. Il commandait soit un bataillon, soit un escadron.

Officiers subalternes

Capitaine adjudant major

(Créé en 1811) Sa fonction était la partie administrative du régiment. (Il y eut aussi à partir de 1811 des officiers d'habillement et d'armement sous le titre d'adjudant-major avec le grade de lieutenant ou de capitaine mais ils ne comptaient pas dans le régiment mais à l'état-major.) Ils s'occupaient de l'habillement ou de l'armement.

Capitaine

Commandait une compagnie (cavalerie ou infanterie).

Lieutenant

Assistait le capitaine dans le commandement de la compagnie.

Sous-lieutenant

(Fut rétabli sous l'Empire) Même fonction que le lieutenant.

Sous-lieutenant de remplacement

(Créé sous l'Empire) remplaçait le sous-lieutenant.

Quartier-maître trésorier

(Il avait le grade de lieutenant, de capitaine, mais il ne pouvait jamais franchir le grade de chef de bataillon ou d'escadron, c'est-à-dire monter au-dessus de ce grade, car il y avait aussi des chefs de bataillon ou d'escadron.) C'est depuis le décret du 3 août 1792 que le quartier-maître est appelé quartier-maître trésorier. Il y en a deux par régiment dont un reste au dépôt.

Chirurgien-major

Aide-major

Créé en 1804.

Sous aide-major

Créé en 1804.

Porte aigle

Remplace le porte-drapeau ou le porte-étendard (voir Drapeaux).

Sous-officiers

Adjudant

Créé en 1775, ses fonctions étaient nombreuses.

Sergent-major (infanterie) et maréchal des logis chef (cavalerie)

Créés en 1775, s'occupaient de la comptabilité de la compagnie.

Sergent et maréchal des logis

Fourrier

(Avait le grade de caporal ou de brigadier mais avait tous les privilèges des sous-officiers.) Il aidait le sergent-major ou le maréchal des logis chef.

Tambour-major

et trompette-major (ou chef trompette)

Avaient le grade de sergent-major (infanterie) et de maréchal des logis chef (cavalerie). Il y avait aussi des sergents-tambours.

Vétérinaires (cavalerie)

Pris en 1794 le titre d'artistes vétérinaires. En 1813 on les nomma maréchaux vétérinaires en premier. Ils soignaient les chevaux du régiment.

Aides vétérinaires (cavalerie)

Créés en 1801 sous le nom d'aides artistes vétérinaires et en 1814 maréchaux vétérinaires en second. Ils assistaient les vétérinaires.

Chef de musique

Avaient le grade de sergent ou de maréchal des logis.

Caporal et brigadier (infanterie et cavalerie)

N'étaient pas sous-officiers.

Tambour-maître ou caporal tambour (infanterie)

Remplaçait le tambour-major.

Premier soldat

Dans l'infanterie et la cavalerie il remplace les sous-brigadiers et anspessades de l'ancien régime.

Dimensions des épaulettes sous le 1^{er} Empire

Maréchal et généraux

Longueur avec l'écusson	10,4 cm
Largeur du corps	5,4 cm
Largeur de la tournante du milieu	1,3 cm
Longueur des franges	5,4 cm

Adjudant commandant de l'état-major

Longueur avec l'écusson	10,8 cm
Largeur du corps	5,4 cm
Largeur de la tournante du milieu	1,3 cm
Longueur des franges de torsade	5,4 cm

Aides de camp

Longueur avec l'écusson	9 cm
Largeur du corps	5,4 cm
Largeur de la tournante du milieu	1,3 cm
Longueur des franges	5,4 cm

Commandant d'armes ou de place

Longueur avec l'écusson	11 cm
Largeur du corps	5,4 cm
Largeur de la tournante du milieu	1,3 cm

Façon de reconnaître les grades, par les épaulettes, dans les régiments d'infanterie et de cavalerie, sous le 1^{er} Empire

Colonel

Une épaulette à franges, grosses torsades sur chaque épaule. Brides d'épaulette du même métal que l'épaulette (planche II).

Major

Comme le colonel mais le corps d'épaulette et l'écusson, du métal opposé, c'est-à-dire pour l'épaulette or: le corps, l'écusson et la bride en argent; pour les épaulettes argent: le corps, l'écusson et la bride en or (planche II).

Chef de bataillon et chef d'escadron

Une épaulette semblable à celle du colonel sur l'épaule gauche; une contre-épaulette sur l'épaulette droite (planche II).

Notes

Ces dimensions sont celles de 1803, elles furent augmentées sous l'Empire, surtout en 1812.

Capitaine

Une épaulette à gauche, à franges simples; une contre-épaulette à droite. Brides du même métal que l'épaulette (planche III).

Lieutenant

Même chose, avec une petite raie en soie ponceau, allant du col à l'emmanchure, sur l'épaulette et la contre-épaulette. Deux rangs de franges en soie ponceau pour les franges intérieures; quatre

Longueur des franges de torsade 5,4 cm

Adjudant de place

Longueur avec l'écusson	11 cm
Largeur du corps	5,4 cm
Longueur des franges	5,4 cm
Largeur de la tournante du milieu	1,3 cm

Officier supérieur du génie

Comme les officiers des régiments de ligne
À toutes les époques la bride à 1,3 cm de large (galon) c'est-à-dire un demi-pouce.

Notes

Ces dimensions sont celles de 1803, elles furent augmentées sous l'Empire, surtout en 1812.

Officiers des régiments de ligne en 1812

Longueur avec l'écusson	15 cm
Largeur du corps	5,4 cm
Largeur de la tournante du milieu	1 cm
Longueur des franges	5,4 cm

Sous-officiers et soldats (grenadiers et voltigeurs)

Mêmes proportions que pour les officiers.
Même chose pour la cavalerie et la Marine.

rangs de franges en métal pour les franges extérieures (planche IV).

Sous-lieutenant

Même chose, avec deux raies de soie ponceau. Trois rangs de franges en soie ponceau et trois rangs extérieurs en métal (planche IV).

Adjudant-major

Les épaulettes de leur grade, mais l'épaulette à franges à droite et la contre-épaulette à gauche (planche III).

Quartier-maître

Les épaulettes de leur grade.

Porte-aigle

Les épaulettes de leur grade.

Adjudant sous-officier

Une épaulette à franges, à gauche; une contre-épaulette à droite. Le corps rouge ainsi que l'écusson, mais avec deux larges raies de métal placées comme celles de sous-lieutenants. Tournantes et brides en métal. Franges rouges (écarlate) avec les deux rangs extérieurs en métal (planche VI).

Notes

Même chose pour les corps qui ont les épaulettes argent.

En 1812, un règlement rétablit le losange de l'ancien régime pour les lieutenants et le double losange pour les sous-lieutenants mais il ne fut pas appliqué, ou très peu.

Notes

Ces dimensions sont celles de 1803, elles furent augmentées sous l'Empire, surtout en 1812.

Officiers généraux					
Maréchal					
DROITE	GAUCHE		DROITE	GAUCHE	
Pas d'épaulette		Pas d'épaulette en grande tenue.			Même chose que pendant l'Empire.
Louis XVI Maréchal de France		République Général en chef	Empire Maréchal		Restauration Maréchal.
Lieutenant général devant G ^l de Division					
Pas d'épaulette		Pas d'épaulette en grande tenue.			Même chose que pendant l'Empire.
Louis XVI Lieutenant général		République G ^l de Division	Empire G ^l de Division		Restauration Lieutenant général
Maréchal de Camp devant G ^l de Brigade.					
Pas d'épaulette		Pas d'épaulette en grande tenue.			Même chose que pendant l'Empire.
Louis XVI Maréchal de Camp		République G ^l de Brigade	Empire G ^l de Brigade		Restauration Maréchal de Camp.

PLANCHE I

Épaulettes des régiments d'infanterie et de cavalerie
de Louis XVI à 1822 (Deuxième Restauration)

Officiers supérieurs							
Mestre de Camp — Colonel							
DROITE		GAUCHE		DROITE		GAUCHE	
Louis XVI Mestre de Camp				Même chose que sous la République largeur 54 mill en y a tous pleins		Même chose que sous l'Empire	
				Empire Colonel		Restauration Mestre de camp ou Colonel	
Lieutenant-colonel							
Louis XVI Lieutenant-Colonel		Supprimé		Empire Major		Restauration Lieutenant-Colonel	
		République					
Chef de bataillon ou d'escadron							
Louis XVI Major				Même chose que sous la République		Même chose que sous l'Empire	
				Empire Chef de B ^{ts} ou d'Esc ^{ns}		Restauration Chef de B ^{ts} ou d'Esc ^{ns}	
		République Chef de B ^{ts} ou d'Esc ^{ns}					

PLANCHE II

Épaulettes des régiments d'infanterie et de cavalerie
de Louis XVI à 1822 (Deuxième Restauration)

Épaulettes des régiments d'infanterie et de cavalerie de Louis XVI à 1822 (Deuxième Restauration)

Il y avait sous l'Empire quatre espèces d'épaulettes :

- L'épaulette à franges,
- La contre-épaulette,
- L'épaulette à trèfle ou trèfle d'épaule,
- L'épaulette simple ou patte d'épaule.

Épaulette à franges

Composition de l'épaulette à franges (planche IX, n° VI et VII)
L'épaulette à franges se compose de cinq parties : le corps de l'épaulette ; l'écusson ; la tournante ou fer à cheval ; les franges ; le passant d'épaulette ou bride d'épaulette.

Corps de l'épaulette

Pour les soldats

Partie allant de l'encolure à l'épaule, comprenant le corps proprement dit et l'écusson. Le corps était en étoffe unie et d'une seule couleur ; il était rigide, renforcée à l'intérieur par de la forte toile et doublé de drap (généralement de la couleur de l'habit). Dans le haut, près de l'encolure, il y avait une boutonnière qui servait à attacher l'épaulette à l'habit par un petit bouton cousu sur l'habit près de l'encolure.

Le corps (y compris l'écusson) avait onze ou quinze centimètres de longueur jusqu'aux tournantes ou fer à cheval et cinq centimètres et demi de largeur, sans compter le drap de doublure qui forme passe-poil. Le haut du corps, près de l'encolure, se terminait parfois en pointe mais le plus souvent était carré avec les angles coupés en biseau.

Pour les officiers

Sur le drap du corps étaient cousus des galons, soit de haut en bas, parallèles aux bords soit en chevrons (en or ou en argent). Ces galons se continuent sur l'écusson jusqu'aux tournantes et pour certains grades, sur ces galons sont cousus des ornements de soie de couleur ou de métal.

Pour les officiers généraux

Ces galons étaient ornés de paillettes et de broderies or ou argent (planches VIII et VII et IX) ou des motifs en métal et des étoiles en métal plein.

Pour les sous-officiers

Le corps était comme celui des soldats mais avait en plus un petit galon or ou argent entourant les deux côtés du corps. Ces petits galons disparurent peu après 1804 en même temps que disparurent les bordures or ou argent des brides d'épaulette.

Pour les caporaux et soldats et brigadiers

Le corps simple sans aucun ornement.

Notes

Souvent la boutonnière des officiers et sous-officiers était entourée d'un galon or ou argent.

Écusson

Partie située entre le corps et le fer à cheval ou tournante (planche IX, n° VI) et de la même étoffe que le corps, sans ornement pour les soldats, caporaux, brigadiers.

Pour les officiers

Recouvert des mêmes galons que le corps sur lesquels sont brodés dans certains régiments soit une grenade, soit un cor, soit des canons croisés selon les armes différentes.

Pour les officiers généraux

Mêmes galons, broderies et paillette que sur le corps (planche VII, n° I, III, III bis, IV et V). L'écusson avait la même largeur que le corps, il se terminait en fer à cheval et avait quatre centimètres de longueur de haut en bas. (En 1822 l'écusson devient plus large que le corps de l'épaulette.)

Tournante ou fer à cheval

Partie bordant l'écusson. Cette tournante était composée de trois torsades : une large, entourant l'écusson, de 1,3 cm de diamètre ; une moins large à l'intérieur, sur l'écusson et une toute étroite à l'extérieur, cousue sous la plus large et sur les franges (planche IX, n° VI).

Pour les officiers

La tournante était entièrement en or ou en argent.

Pour les sous-officiers

La torsade du milieu en or ou en argent et les deux plus petites de la couleur du corps de l'épaulette pour les sergents*.

* Les sergents majors avaient la torsade se trouvant sur l'écusson en or ou en argent.

Pour les soldats, brigadiers et caporaux

Les trois torsades de la même couleur que le corps de l'épaulette.

Franges

Les franges étaient cousues sous la tournante et couvraient le haut du bras. Elles étaient de trois espèces réglementairement, mais certains officiers, surtout dans la garde, portaient des franges en petites torsades d'or ou d'argent.

Première espèce

Pour les soldats caporaux et brigadiers en petites torsades de laine longues de cinquante à cinquante-cinq millimètres. Il y avait six rangs et demi de franges, la demi-frange au centre (planche IX, n° VII) de la couleur du corps de l'épaulette pour l'infanterie de ligne et pour beaucoup de régiments, d'une autre couleur pour certaines compagnies de voltigeurs et dans d'autres régiments.

Deuxième espèce

Pour les officiers subalternes en franges de filé en or ou en argent certains grades ont les premiers rangs extérieurs en franges de filé or ou argent et les autres rangs intérieurs en torsades de soie.

Troisième espèce

Pour les officiers supérieurs et les officiers généraux, en franges à grosses torsades (on disait aussi à gros bouillons) ou cordelières qui se terminaient en graine d'épinard. Ces franges n'étaient pas attachées les unes aux autres franges d'épaulette (Épaulettes de sous-officiers, planche XI, teste).

Passants ou brides d'épaulette

En plus du petit bouton de l'encolure, les épaulettes étaient fixées à l'épaule, par un passant ou bride d'épaulette qui était cousu (sur l'habit, le surtout, la capote) près de l'emmanchure formant pont sous lequel passait le corps de l'épaulette. La bride était composée d'un morceau de drap doublé et cousu par ses extrémités sur l'épaule, il était en général de la même couleur que le vêtement sur lequel il était attaché. Sur toute sa longueur était cousu pour les officiers un galon d'or ou d'argent large de 1,3 cm, laissant déborder le drap du dessous de façon à ce qu'il forme passepoil. Le galon était de la couleur du corps de l'épaulette, pour les soldats, caporaux, brigadiers, etc.

Pour les sous-officiers

Il était de la couleur du corps de l'épaulette, bordé dans sa longueur de deux petits galons or ou argent, un de chaque côté jusqu'à la fin de 1804 (Épaulettes, planches I, II, III, etc.), plus tard le passant d'épaulette des sous-officiers est un galon or ou argent sur drap du fond de l'habit (1805 à 1815) d'un demi-pouce.

Notes

Les dimensions données pour les épaulettes étaient réglementaires mais elles pouvaient varier selon la largeur des épaules des hommes et selon la fantaisie des officiers. D'ailleurs plus on s'éloigne de l'ancienne royauté plus les épaulettes prennent de plus grandes dimensions (Dimensions des épaulettes, planche I).

Tableau de la couleur des doublures d'épaulettes et des doublures de brides d'épaulettes

En général la doublure des épaulettes et des brides est en drap de la couleur de l'habit pour la garde et la ligne (officiers et soldats) mais il y a beaucoup d'exceptions surtout dans la garde.

Maréchaux	en drap bleu foncé
Généraux	en drap bleu foncé
Officiers supérieurs d'état-major	en drap bleu foncé
Colonels généraux d'infanterie et des cuirassiers	en drap bleu foncé
Colonel général des dragons	en drap vert

Commandants d'arme ou de place de toutes les classes	en drap écarlate
--	------------------

Adjudant de place	en drap écarlate
Adjudant commandant de l'état-major de l'armée	en drap écarlate
Adjudant commandant de l'état-major de la garde et adjoints à ces états-majors	en drap écarlate

Officiers d'ordonnance	en drap bleu barbeau
Aides de camp	en drap bleu céleste

Garde à pied (vieille et jeune garde)

	Officiers	Soldats
Pour tous les corps de grenadiers à pied	drap écarlate	bleu foncé
Pour tous les corps de chasseurs à pied	drap bleu foncé	bleu foncé
Grenadiers blancs	drap blanc	blanc
Artillerie à pied	drap écarlate	bleu foncé
Génie	drap bleu foncé	bleu foncé
Marins	drap écarlate	écarlate
Gendarmerie d'élite à pied	drap écarlate	bleu foncé
Gendarmes d'ordonnance à pied	drap vert	vert
Invalides	drap écarlate	
Vétérans	drap écarlate	bleu foncé
Administration	drap écarlate	

Garde à cheval (vieille et jeune garde)

	Officiers	Soldats
Grenadiers à cheval	drap écarlate	rouge (doublure de la bride bleu foncé)
Chasseurs à cheval (tenue de ville)	drap vert	rouge
Dragons	drap écarlate	écarlate
Lanciers polonais, 1er régiment	drap cramoisi	cramoisi
Lanciers polonais, 3e régiment	drap rouge	rouge
Lanciers rouges	drap rouge	rouge

Gendarmerie d'élite à cheval	drap rouge	bleu foncé (doublure de la bride rouge)
Gendarmes d'ordonnance à cheval	drap rouge	vert
Gardes d'honneur (tenue de ville)	drap rouge	rouge
Artillerie à cheval (tenue de ville)	drap bleu foncé	bleu foncé
Train d'artillerie	drap rouge	gris
Train des équipages	drap gris	gris
Éclaireurs, 2 ^e régiment	drap vert	

Régiments de ligne

	Infanterie Officiers	Soldats
Infanterie de ligne	drap bleu	bleu
Infanterie légère	drap bleu	bleu
Les porte-aigles de l'infanterie en 1812 ont les doublures d'épaulettes et de brides	drap rouges	
Les tambours, trompettes et musiciens, tambours majors en 1812	l'habit vert	
Infanterie de ligne en 1806	habits blanc	blanc
Génie	drap bleu foncé	bleu foncé
Artillerie à pied	drap bleu foncé	bleu foncé
Garde de Paris (au début), 1 ^{er} régiment	drap vert	vert
Garde de Paris (au début), 2 ^e régiment	drap rouge	rouge
Garde de Paris (1806 à 1813)	drap blanc	blanc
Pompiers de Paris	drap bleu foncé	bleu foncé
Vétérans	drap bleu	bleu
Régiments suisses	drap rouge	rouge
Les autres corps ont les doublures des épaulettes et les brides de la couleur de l'habit.		

Cavalerie

	Officiers	Soldats
Cuirassiers	drap bleu foncé	bleu foncé
Carabiniers (1 ^{er} uniforme)	drap bleu foncé	bleu foncé
Carabiniers (2 ^e uniforme)	drap blanc	blanc
Dragons (officiers, compagnie d'élite et sapeur)	drap vert	
Chasseurs à cheval (officiers, compagnie d'élite et sapeur)	drap vert	
Hussards (tenue de ville)	couleur du surtout	
Cheveau-légers français (officiers, compagnie d'élite)	drap vert	
Cheveau-légers polonais (officiers, compagnie d'élite)	drap bleu foncé	
Artillerie en 1812	drap bleu foncé	bleu foncé
Train d'artillerie	drap gris	
Train des équipages	drap gris	
Train du génie	drap gris	
Gendarmerie (à pied et à cheval)	drap bleu foncé	bleu foncé
Les autres corps ont les doublures des épaulettes et des brides de la couleur de l'habit.		

Marine

Les officiers et soldats en drap bleu foncé.

Notes

Les sous-officiers des grenadiers à pied de la garde avaient les épaulettes et les brides sur drap écarlate.

Contre-épaulettes

La contre-épaulette était pareille à l'épaulette à franges mais elle n'avait pas de franges sous la tournante. Mêmes passants ou brides que les épaulettes à franges. Elle était aussi attachée à l'encolure par un petit bouton. La contre épaulette était placée généralement sur l'épaulette à franges (planches I, II, III et III bis).

Trèfles d'épaule

Les trèfles d'épaule sont des épaulettes sans franges, se portant sur les deux épaules, mais l'écusson, au lieu d'être en fer à cheval, a la forme d'un trèfle. Le corps est en drap, soit de la couleur de l'habit, soit d'une autre couleur, doublé comme les autres épaulettes. Sur le drap de l'épaulette est cousu un galon assez large qui borde le corps et suit le dessin de trèfle. Le galon est en or ou en argent ou en galon de laine de couleur. Les trèfles d'épaule s'attachent comme les autres épaulettes par un petit bouton à l'encolure et par une bride qui est en drap de la couleur de l'habit avec un passepoil de couleur différente, ou bien un galon or ou argent selon les corps et les grades.

En 1912, les tambours-majors avec l'habit vert à galons de livrée, portaient souvent le trèfle attaché par deux petits boutons, l'un cousu à l'encolure à la place habituelle, l'autre à la place de la bride qu'il remplace.

Pattes d'épaule (d'après Malibran)

La patte d'épaule est une épaulette spéciale en drap, composée d'un corps, sans tournante, ni franges, ni bride, cousue d'un côté et attachée de l'autre côté par une boutonnière, au petit bouton de l'épaule, mais cette couture et ce bouton ne furent pas toujours à la même place et la patte d'épaule n'eut pas toujours la même forme.

La patte d'épaule était portée par les fusiliers, caporaux et sous-officiers fusiliers, tambours et fifres fusiliers sur l'habit, sur la capote et pour tous les soldats sur la veste.

Patte d'épaule de l'habit

En drap, couleur du fond de l'habit, passepoilé de rouge se terminant du côté de l'emmanchure par un écusson à trois pointes.

De 1791 à 1812

La patte est entièrement passepoilée et arrondie près du collet où elle est munie d'une boutonnière qui se boutonne au petit bouton de l'épaule comme pour les épaulettes à franges. L'écusson est cousu sur l'emmanchure.

De 1812 au 15 décembre 1820

La patte est passepoilée sur trois côtés seulement, elle est rectangulaire et cousue près du collet, puis s'amincit vers le milieu. L'écusson est attaché sur l'épaule par un petit bouton d'uniforme et par la boutonnière qui se trouve placée au centre de l'écusson.

Dimension de la patte (1812 à 1820) d'après Lienhart et Humbert

Largeur près du collet: 54 mm.

Largeur dans le milieu: 45 mm.

Largeur de l'écusson entre les deux pointes: 70 mm.

Longueur totale de la pointe du milieu à l'encolure: 120 mm.

Distance de la pointe du milieu de l'écusson au bouton: 20 mm.

Règlement de 1796 et de 1812

La patte était renforcée en dessous par du drap de la couleur de l'habit et entre les deux draps par une forte toile, le tout cousu par trois piqûres.

Nids d'hirondelle

Les nids d'hirondelle étaient des morceaux de drap qui emboîtaient le haut du bras aux deux épaules. Ils n'étaient portés que par les tambours et fifres d'infanterie et dans certains régiments par les cors de voltigeurs. Ils étaient de couleur voyante, bordés et galonnés de galons de couleur ou d'or ou d'argent. Ils disparurent en 1808.

Notes diverses sur les épaulettes

Pour tous les grades sous l'Empire, les officiers qui portaient l'épaulette à franges d'un côté et la contre-épaulette de l'autre, devaient porter l'épaulette à franges sur l'épaule gauche et la contre-épaulette à droite. Excepté dans la Marine où les officiers d'état-major ont l'épaulette à franges à droite et la contre-épaulette à gauche et pour les adjudants majors de tous les régiments de la ligne et de la Garde. Les officiers de la vieille et de la jeune Garde (cavalerie et infanterie) avaient un même modèle d'épaulette pour tout ce qui portait le nom de « grenadiers » (fusiliers et flanqueurs grenadiers, etc) et un autre modèle pour tout ce qui portait le nom de « chasseurs » (planche IX, n° III, IV et V) avec la différence des grades comme dans les régiments de ligne.

Il y avait un modèle spécial d'épaulette pour les officiers d'artillerie et un modèle spécial pour le génie. Un autre modèle pour les officiers de marine (garde et ligne).

Il y avait, en 1812, une espèce d'épaulette spéciale pour les deuxième et troisième porte-aigle.

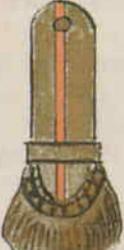
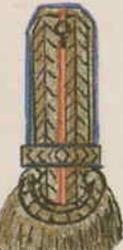
Officiers subalternes.							
Capitaine adjudant-major							
DROITE	GAUCHE	DROITE	GAUCHE	DROITE	GAUCHE	DROITE	GAUCHE
n'existe pas.		n'existe pas.				Même chose jusqu'en 1822 époque où les épaulettes sont en argent, la frange à droite.	
Louis XVI		République		Empire à partir de 1811		Restauration	
Capitaine							
				même chose que la République		Même chose jusqu'en 1821, et partir de cette date, les capitaines ont tout à l'épaulettes à franges d'or de file	
Louis XVI		République		Empire		Restauration	
Capitaine en second							
				Supprimé		Même chose que sous la République	

PLANCHE III

Épaulettes des régiments d'infanterie et de cavalerie
de Louis XVI à 1822 (Deuxième Restauration)

<i>Officiers subalternes</i>							
<i>Lieutenant</i>							
<i>DROITE</i>	<i>GAUCHE</i>	<i>DROITE</i>	<i>GAUCHE</i>	<i>DROITE</i>	<i>GAUCHE</i>	<i>DROITE</i>	<i>GAUCHE</i>
				<i>Même chose que sous la République.</i>			
<i>Louis XVI</i>		<i>République</i> <i>À partir de 1797</i>		<i>Empire</i>		<i>Restauration</i>	
<i>Lieutenant en second</i>							
				<i>Supprimé</i>			
<i>Louis XVI</i>		<i>République</i>		<i>Empire</i>		<i>Restauration</i>	
<i>Sous-lieutenant</i>							
		<i>Supprimé vers 1792</i>					
<i>Louis XVI</i>		<i>République</i>		<i>Empire</i>		<i>Restauration</i>	

PLANCHE IV

*Épaulettes des régiments d'infanterie et de cavalerie
de Louis XVI à 1822 (Deuxième Restauration)*

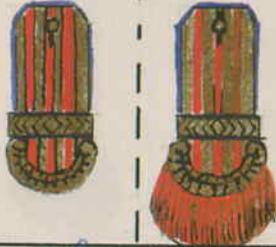
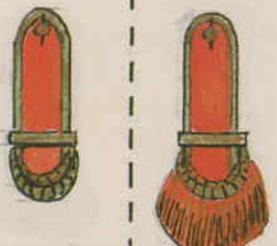
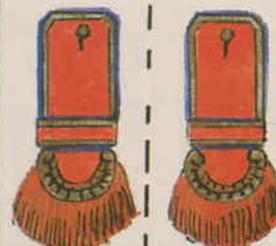
Officiers subalternes							
Sous lieutenant de remplacement							
DROITE	GAUCHE	DROITE	GAUCHE	DROITE	GAUCHE	DROITE	GAUCHE
n'existe pas		n'existe pas				supprimé	
Louis XVI		République		Empire		Restauration	
Porte d'apeau - Porte d'étendard - Porte aigle							
				Même chose que sans la République jusqu'au moment où ils prennent l'épaulette de leur grade en 1808		Epaulettes du grade	
Louis XVI Officier		République sergent-major (off.)		* Empire Lieutenant en 3/lin?		Restauration.	
							

PLANCHE V

Épaulettes des régiments d'infanterie et de cavalerie
de Louis XVI à 1822 (Deuxième Restauration)

- I. Housse-col d'officier d'infanterie de ligne ayant les boutons de cuivre (pendant tout l'empire).
- II. Housse-col d'officier d'infanterie ayant les boutons en argent (pendant tout l'Empire).

Sous-officiers							
Adjudant							
DROITE	GAUCHE	DROITE	GAUCHE	DROITE	GAUCHE	DROITE	GAUCHE
				<u>Même chose</u>			
Louis XVI		République		Empire		Restauration	
Sergent-major et Maréchal des Logis chef.							
				 <u>Même chose</u> Plus tard les broches d'épaulettes sont en or sur le bord du fond de l'habit. Les petites galons de corps sont supprimés.	<u>Même chose</u> qu'à la fin de l'Empire		
Louis XVI		République		Empire (FIN 1804 à 1815)		Restauration	
Sergent et Maréchal des Logis et Fourrier							
				<u>Même chose</u> avec plus tard le changement avec pour le sergent et maréchal des logis chef.		<u>Même chose</u> qu'à la fin de l'Empire	
Louis XVI		République		Empire (FIN 1804 à 1815)		Restauration	

PLANCHE VI

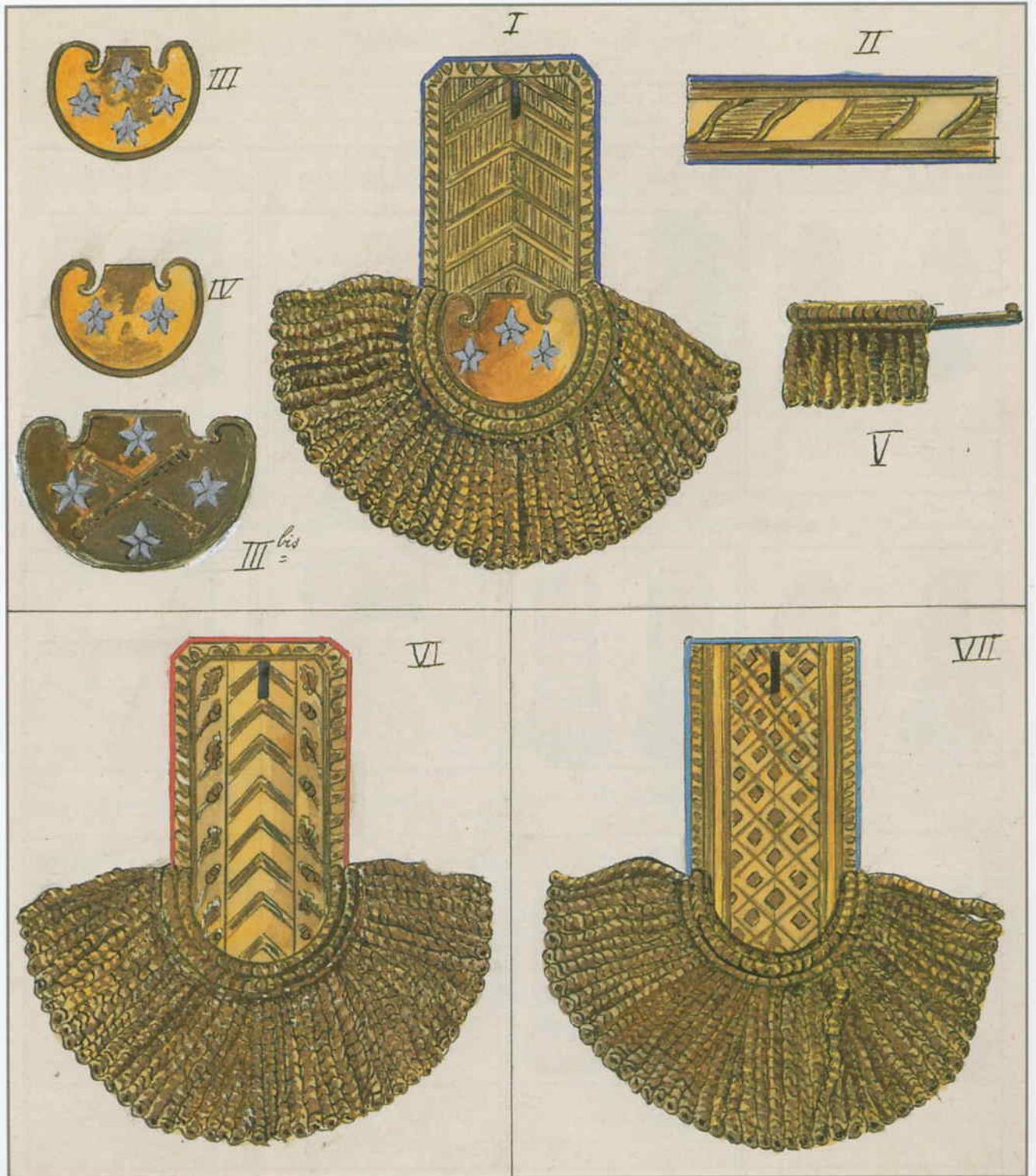


PLANCHE VII

1^{er} Empire

Épaulettes (1803 à 1815)

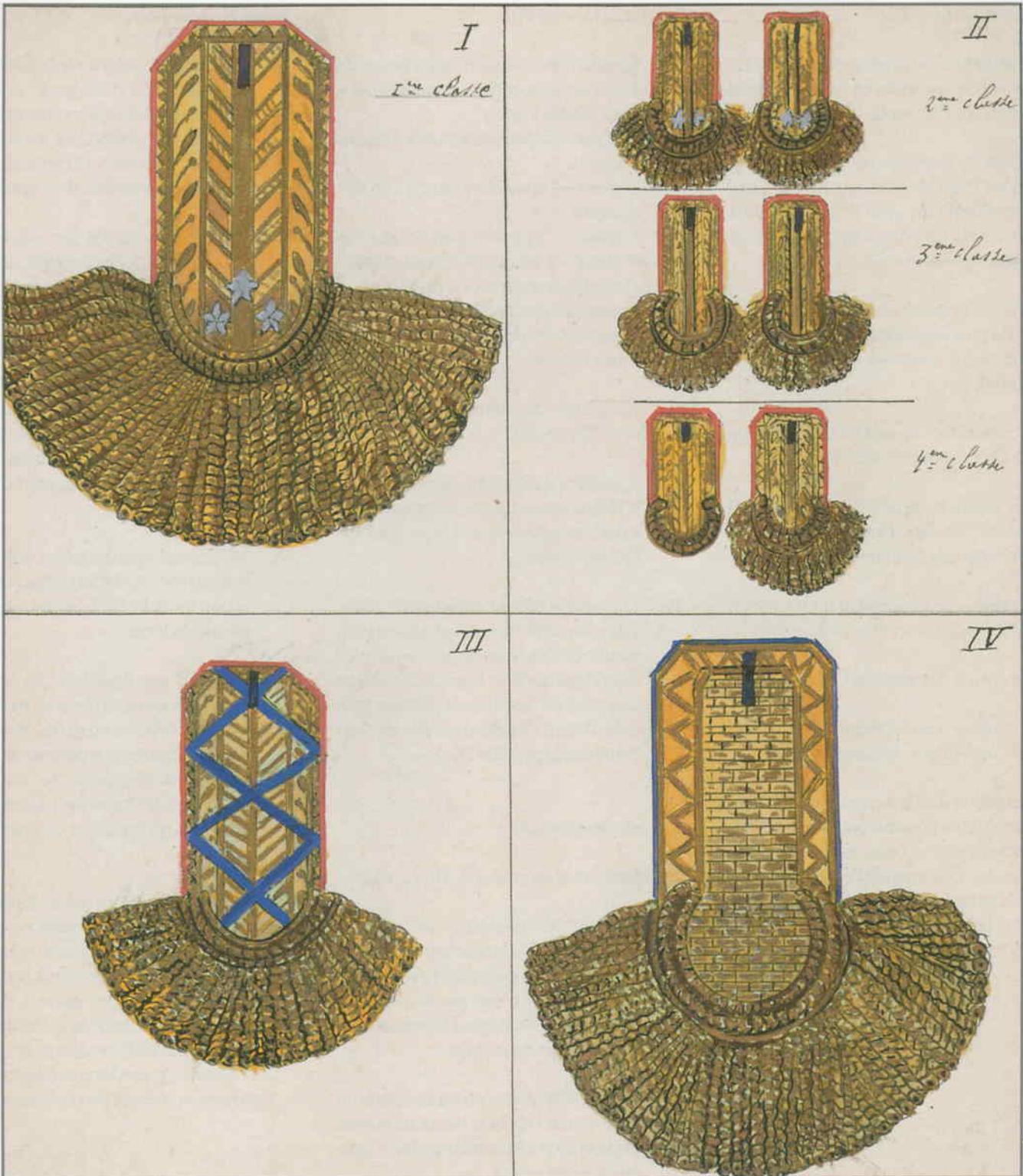


PLANCHE VIII

1^{er} Empire
Épaulettes (1803 à 1815)

LÉGENDE PLANCHE VII

- I. Épaulette d'un général de division. En or avec trois étoiles en lames d'argent fixées sur l'écusson.

Notes

Pendant la République et le Consulat jusqu'en 1804, les généraux ne portèrent ces épaulettes qu'avec l'habit de petite tenue. Sous l'Empire, ils les portèrent sur tous leurs uniformes.

- II. Bride d'épaulette d'un général en chef et de tous les généraux. En galon d'or à lézardes, cousu sur drap du fond de l'habit.
- III. Écusson de l'épaulette d'un général en chef (quatre étoiles d'argent).
- III bis Écusson de l'épaulette d'un maréchal (quatre étoiles d'argent) et souvent deux bâtons de maréchal, croisés.
- IV. Écusson de l'épaulette d'un général de brigade (deux étoiles d'argent).
- V. Épaulette des généraux (vu de profil).
- VI. Épaulette d'un adjudant commandant de l'état-major de l'armée.
- VII. Épaulette d'aide de camp (chef d'escadron). Une contre-épaulette à droite, l'épaulette à grosses torsades étant à gauche. Le corps de l'épaulette et de la contre-épaulette est le même pour tous les grades d'aides de camp mais les franges varient selon le grade.

LÉGENDE PLANCHE VIII

- I. Épaulette de commandant d'armes de 1^{re} classe (état-major des places). Il y avait quatre classes:
1^{re} classe — 2 épaulettes en or à 3 étoiles d'argent.
2^e classe — 2 épaulettes en or à 2 étoiles d'argent.
3^e classe — 2 épaulettes en or sans étoile
4^e classe — 1 épaulette en or à gauche et contre-épaulette or à droite.
Toutes ces épaulettes ont les franges à grosses torsades et doublées de drap rouge écarlate.
- II. Épaulettes de commandant d'armes selon les classes.
- III. Épaulette d'adjudant de places. C'est la même épaulette que les précédentes mais losangée de soie bleue. Une sur chaque épaule.
- IV. Épaulette d'officier supérieur du génie. Tous les officiers du génie ont les épaulettes suivant le grade comme dans l'infanterie de ligne, mais le corps est pareil au dessin de la planche (qui date d'avant l'Empire), doublé de drap bleu foncé (planche I).

LÉGENDE PLANCHE IX

Épaulettes selon les grades de 1774 à 1822

- I. Modèle d'épaulette et contre-épaulette de lieutenant avant la Révolution (or ou argent). Avant 1776 les épaulettes n'ont pas de passants (brides) ni d'écusson. L'épaulette est cousue à l'emmanchure.
- II. Modèle d'épaulette et contre-épaulette de lieutenant après la Révolution avec bride et un petit écusson (même chose en or ou en argent).

Épaulettes sous l'Empire

- III. Modèle d'épaulette des officiers des grenadiers de la vieille garde; des grenadiers blancs, des fusiliers grenadiers; des tirailleurs grenadiers des régiments de tirailleurs; des conscrits grenadiers, des flanqueurs grenadiers de la jeune garde.
- IV. Modèle d'épaulette des officiers des chasseurs de la vieille garde; des voltigeurs; des fusiliers chasseurs; des tirailleurs chasseurs; des conscrits chasseurs; des flanqueurs chasseurs et du régiment de la Garde nationale (jeune garde).
- V. Bride ou passant d'épaulette des officiers de grenadiers (même chose pour les officiers de chasseurs mais sur drap bleu).
- VI. Modèle des épaulettes des officiers de la ligne (or ou argent) mais l'écusson est du modèle 1822. Sous l'Empire il est moins large.
- VII. Coupe d'une épaulette de sergent-major. Six rangs et demi de franges; le rang extérieur est en or (ou en argent). La demi-frange se trouve à l'intérieur. Même chose pour la cavalerie (maréchal des logis chef). Les sergents n'ont pas de frange or ou argent.

Notes

Les marques distinctives des grades de lieutenant et de sous-lieutenant indiquées par une raie rouge pour les lieutenants et deux raies rouges pour les sous-lieutenants sur le corps de l'épaulette sont les mêmes pour les épaulettes des officiers de la Garde, seulement les ornements brodés qui se trouvent sur l'écusson (grenades, cors ou autres attributs) sont brodés sur les raies rouges.

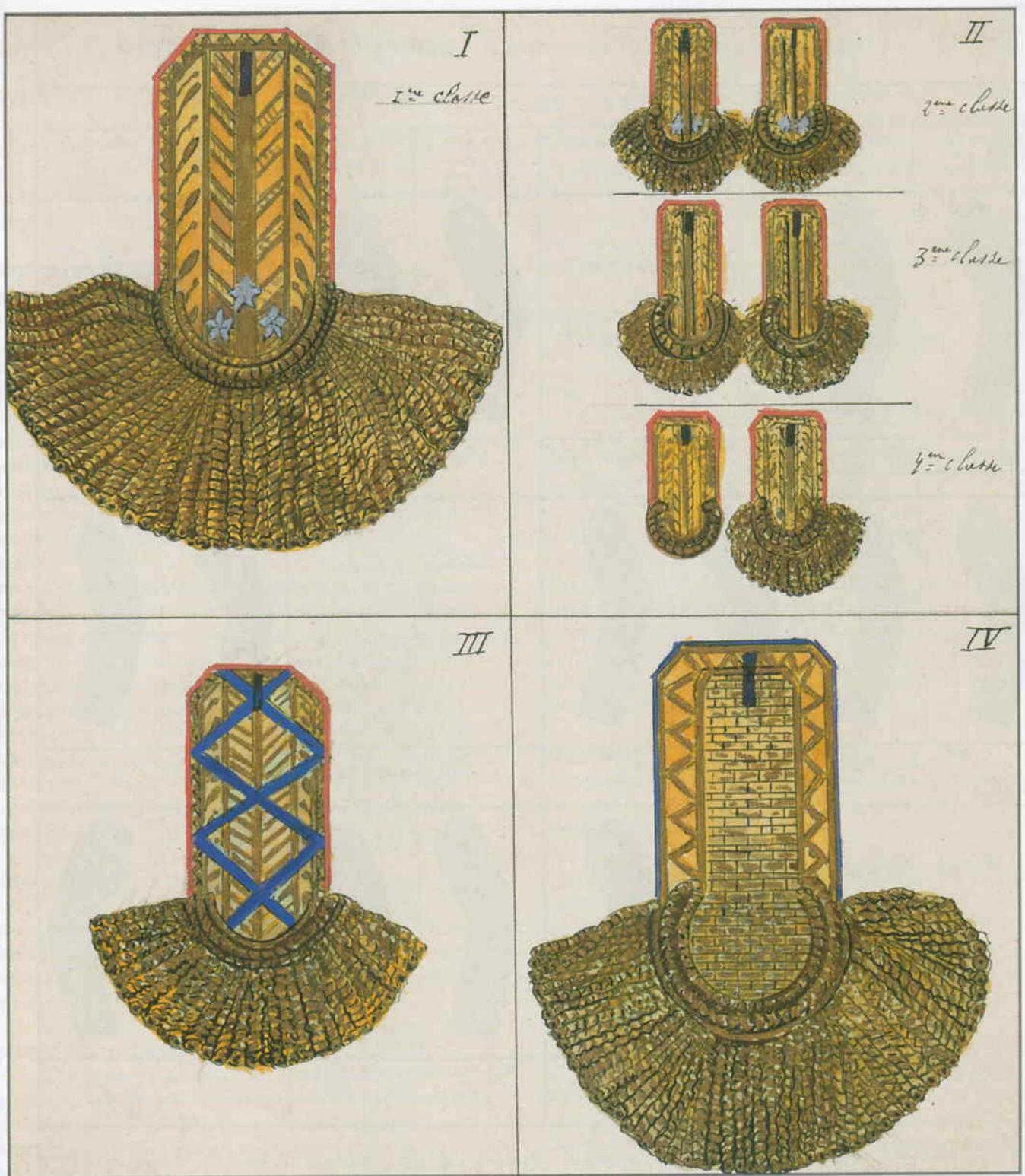


PLANCHE IX

1^{er} Empire

Épaulettes (1803 à 1815)

Galons des Sous-officiers (Infanterie et Cavalerie)							
BRAS DROITS							
modèle Inf de ligne	modèle en A	modèle Inf de ligne	modèle en A	modèle Inf de ligne	modèle en A	modèle Inf de ligne	modèle en A
		Même chose que le sergent-major				Même chose que le sergent	
Sergent Major <small>tambour Major</small>		Marichal des logis chef et chef trompette		Sergent		Marichal des logis	
				Même chose que le caporal			
Fouquier Inf ^{rie} et Caval ^{rie}		Caporal		Brigadier		1 ^{er} soldat Infanterie	
Même chose que le 1 ^{er} soldat infanterie							
1 ^{er} soldat cavalerie		Tapeur		Musiciens - tambours bâtons - trompettes		Marichal ferrant (rien que sur le bras gauche.)	
Tous les galons en or ou en argent suivant la couleur des boutons et sur les deux bras.							

PLANCHE XI

1^{er} Empire

Infanterie et cavalerie de 1804 à 1815
Galons et insignes des sous-officiers, brigadiers, caporaux et soldats

Galons et insignes des sous-officiers, brigadiers, caporaux et soldats

Adjudant

Les adjudants ne portaient pas de galon sur les bras excepté ceux des régiments de cavalerie portant le dolman.

Sergent-major et maréchal des logis chef

Deux galons d'or ou d'argent (de la même couleur que les boutons) sur les avant-bras, de vingt-sept millimètres de large, cousus d'une couture à l'autre de la manche, en biais, la partie supérieure presque au coude ; la partie inférieure au-dessus du parement, pour les régiments ayant les parements et les pattes de parement.

Pour les régiments ayant les parements en Λ , les galons suivent le dessin du parement.

Les galons sont cousus sur du drap écarlate, dépassant légèrement le galon, de façon à former passepoil à ce galon. Le drap écarlate est cousu également sur le drap de la manche.

Épaulettes

Comme les soldats, mais bordées sur le corps par un petit galon or ou argent suivant la couleur des boutons jusqu'en 1805. Les granges ont la rangée extérieure en or (ou argent) et les rangées intérieures en rouge comme les soldats (grenadiers) ou en couleur pour les voltigeurs. Les brides en galon de fil rouge, bordées de chaque côté d'un petit galon or. Ce petit galon ainsi que celui qui borde le corps sont supprimés un peu plus tard, peu après 1804 (en 1805). La bride alors est en galon or ou argent cousue sur du drap du fond de l'habit et le corps est sans ornement comme les soldats. Les sergents-majors de fusiliers portent en guise d'épaulette la patte d'épaule comme les soldats fusiliers.

Tambour-major

Comme les sergents majors des corps ayant les parements droits avec pattes. Beaucoup de fantaisie pour les épaulettes qui sont souvent pareilles à celles des colonels. En 1812 ils portent beaucoup les trèfles d'épaule.

Sergent et maréchal des logis

Les mêmes détails que pour le sergent-major et maréchal des logis chef mais un seul galon de vingt-sept millimètres de large sur les bras.

Épaulettes

Mêmes détails que pour le sergent-major et maréchal des logis chef mais les franges sans rangée d'or ou d'argent (comme les soldats). Pattes d'épaule comme les soldats pour les sergents fusiliers.

Fourrier (infanterie et cavalerie)

Galons de caporal ou de brigadier en laine sur les avant-bras avec en plus un galon d'or (ou d'argent) placé sur le haut du bras, en biais, cousu d'une couture à l'autre de la manche ; la partie supérieure vers l'épaule, la partie inférieure vers le pli du bras. Ce galon est toujours placé de cette façon, même quand les galons du bas de la manche sont en Λ .

Ils sont passepoilés de drap aurore, ou rouge comme ceux des sergents. Sous la royauté avant la Révolution (sur les habits blancs de l'infanterie) ces galons sont garnis d'un passepoil de la couleur distinctive du régiment.

ÉPAULETTES

Les mêmes que les sergents et maréchaux des logis.

Notes

D'après Martinet, les fourriers n'avaient que les galons de métal sur le haut des bras et aucun galon dans le bas.

Caporal et brigadier

Deux galons de laine sur chaque avant-bras, placés comme ceux des sergents majors et maréchaux des logis chefs. En général ils sont de couleur aurore ou jaune (cet usage est emprunté des gardes nationales, notes du général Bardin). Sous l'Empire ils sont le plus souvent rouges. Sous la royauté avant la Révolution, le règlement du 1^{er} octobre 1786 voulait qu'ils fussent de laine bleue pour les habits blancs et de fil blanc pour les habits de couleur. Les galons sont en Λ pour l'infanterie légère et la cavalerie légère.

ÉPAULETTES

Comme les soldats, sans ornement. Pattes d'épaule pour les fusiliers.

Premier soldat

Un seul galon de laine rouge sur l'avant-bras aux deux manches. Ce galon est toujours en Λ .

ÉPAULETTES

Comme les soldats.

Sapeur

Comme les soldats, mais sur le haut de chaque bras, deux haches croisées en drap, soit rouge, soit jaune ou blanc (infanterie légère). Les manches de ces haches ont 11 mm de large sur 13,5 cm de long, le fer a 22 mm à l'extrémité ; 11 cm à l'emmanchure et 5,5 cm de long. Ces haches, façonnées en galon de laine sont de la couleur des galons de caporaux ; l'usage le plus général est de les porter en drap découpé à l'emporte-pièce. Elles sont parfois surmontées d'une grenade.

ÉPAULETTES

Comme les soldats grenadiers, à franges.

Sergents sapeurs

Les haches des bras sont en galon de métal soit or soit argent, cousus sur laine ou drap rouge formant passepoil. Galons de sergent.

Épaulettes

Comme les sergents grenadiers, à franges.

Caporal sapeur

Comme les caporaux avec les haches en laine ou drap de la couleur des galons.

ÉPAULETTES

Comme les caporaux grenadiers, à franges.

Maréchal-ferrant

Comme les soldats avec un fer à cheval rien que sur le bras gauche brodé en or avec quatre clous blancs.

Chevrons d'ancienneté ou brisques**Notes**

Du mot brisque vient le surnom de « brisquard » donné aux vieux soldats rengagés.

Historique

Les chevrons d'ancienneté datent d'avant la Révolution. On les portait uniquement sur le bras gauche, au-dessus du pli du bras, en chevron, c'est-à-dire en forme de Λ .

Ils étaient en laine pour les soldats, caporaux et brigadiers de la même couleur que les galons de caporaux ou brigadiers, de la largeur d'un pouce.

Avant l'Empire

Blancs sur les habits rouges ou de couleur.

Bleu roi sur les habits blancs.

Pendant l'Empire

Rouges, aurores ou jaunes.

Jusqu'au 16 août 1791 :

Un chevron représentait huit ans de service.

Deux chevrons représentaient seize ans de service.

Trois chevrons représentaient vingt-quatre ans de service.

Au bout de vingt-cinq ans de service, les chevrons étaient remplacés par un médaillon de drap rouge, sur lequel étaient brodées deux épées croisées et couronnées, en laine blanche. Cette médaille se portait sur la poitrine du côté gauche, comme une décoration.

Sous-officiers

Avant l'Empire, il a été mis en doute si les sergents et fourriers doivent ou non porter le chevron d'ancienneté, autrefois ils ne le portaient pas. Si, dans quelques corps, ces sous-officiers l'ont porté, il était en laine.

À la renaissance de la paye d'ancienneté ils n'en ont point porté parce que cette paye était une faveur particulière aux caporaux et soldats, mais cette faveur ayant été étendue treize mois après aux sous-officiers (c'est-à-dire le 25 thermidor an XII), on a vu dans quelques régiments les fourriers et sergents porter le galon d'ancienneté en or ou en argent et dans d'autres en laine comme les soldats.

Les chevrons furent abolis le 16 août 1791, puis rétablis le 3 thermidor an X, pour les caporaux et soldats et le 2 fructidor an XI pour les sous-officiers.

À partir de cette époque et sous l'Empire :

Un chevron représente dix ans de service.

Deux chevrons représentent quinze ans de service.

Trois chevrons représentent vingt ans de service.

Quatre chevrons représentent vingt-cinq ans de service.

Il n'y avait donc sur le bras pas plus de quatre chevrons puisqu'à partir de vingt-cinq ans de service les chevrons étaient remplacés par le médaillon de drap rouge avec épées croisées comme sous l'ancien régime. Ce médaillon ne fut porté que par les invalides et les vétérans.

Pendant l'Empire

Les galons d'ancienneté sont en or ou en argent suivant la couleur des boutons pour les sous-officiers et fourriers et en galons de laine pour les brigadiers, les caporaux et soldats. Tous les galons de grade ou d'ancienneté ont un pouce de large.

Les officiers et les adjudants n'en portaient pas (d'après certains documents les chevrons sont toujours rouges pour les soldats caporaux et sous-officiers). Peut-être qu'à partir de 1812 tous les galons d'ancienneté sont en laine rouge.

Pour tous les sous-officiers de toutes armes, les chevrons ne sont jamais passepoilés, tandis que les galons du grade le sont. D'après le général Bardin, les sous-officiers de la ligne et de la Garde ont les chevrons en or (ou argent) ainsi que les soldats de la vieille garde. Tous les autres soldats de la ligne en galons de fil.

Les chevrons se portaient, sur l'habit, le surtout, la capote et le gilet (mais sur le gilet ils sont moitié moins large). Ils sont cousus en Λ (chevrons) sur le haut du bras gauche, les bouts extérieurs sont pincés dans les coutures de la manche. Quand il n'y a qu'un galon il est placé de façon à ce que le sommet soit aussi distant de l'emmanchure que les extrémités inférieures sont distantes de la ligne du coude. Quand il y a plusieurs galons, ils sont séparés par un intervalle de cinq millimètres ; le sommet supérieur est aussi distant de l'emmanchure que les extrémités du chevron inférieur sont distantes de la ligne du coude.

Notes sur les galons de grade

Pour les gradés des régiments qui ont les parements en pointe, le galon est cousu juste au-dessus du parement et le petit bouton qui se trouve au-dessus du parement est cousu sur le galon.



PLANCHE I

I

II

III

IV

V

Maniement d'arme de l'infanterie

De 1804 à 1815

Position du soldat sans arme

Les talons sur la même ligne et joints. Les pieds un peu moins ouverts que l'équerre et tournés en dehors. Les genoux tendus sans les raidir. Le corps d'aplomb sur les hanches et penché en avant. Les épaules effacées et tombantes. La tête droite sans être gênée. Le menton rapproché du cou sans le couvrir et les yeux fixés droit devant soi. Les bras pendant naturellement. Les mains ouvertes, paumes en avant, les petits doigts à la couture de la culotte.

Port d'arme (figure I)

Aux commandements: Portez vos armes! Portez armes!
(Ce mouvement peut se faire de pied ferme ou en marche).
Il se fait à gauche, pour les soldats et caporaux et à droite pour les sous-officiers. On exécute ce mouvement pour rendre les honneurs, soit de pied ferme, soit en marche dans les défilés.

De pied ferme

L'arme dans la main gauche, le bras très peu ployé, le coude en arrière et joint au corps sans le serrer; la paume de la main serrée contre le plat extérieur de la crosse, son tranchant extérieur dans la première articulation des doigts, le talon de la crosse entre le premier et le deuxième doigt, le pouce par-dessus; les deux derniers doigts sous la crosse appuyée en arrière de manière que l'arme vue de face reste toujours perpendiculaire, la baguette au défaut de l'épaule, la bretelle contre le corps de l'homme; le bras droit pendant naturellement, la paume ouverte, le petit doigt à la couture de la culotte; les jambes et les pieds dans la même position que celle du soldat sans arme.

Dans les marches

Même chose, mais le bras droit tombant naturellement suit les mouvements du corps et des jambes.

Arme au bras (figure II)

Au commandement: Armes au bras!
(Un temps, trois mouvements – ce mouvement était la position de marche dans les défilés au pas)

L'homme étant au port d'arme

Premier mouvement

Empoigner brusquement l'arme, à quatre pouces au-dessous de la platine, avec la main droite, sans tourner l'arme et en l'élevant un peu.

Deuxième mouvement

Quitter la crosse de main gauche; placer l'avant-bras gauche, étendue sur la poitrine contre le chien, la main sur le téton droit.

Troisième mouvement

Laisser tomber vivement la main droite à sa première position.

Notes

Dans ce mouvement le chien et le bassinet se trouvent dans la saignée du bras gauche, la bretelle contre l'homme.
Si le pas devient accéléré, la main droite vient saisir le fusil à la poignée, sous l'avant-bras gauche.

Reposez-vous sur vos armes (figure III)

Au commandement: Reposez armes!
(Un temps, deux mouvements – ce mouvement ne se faisait que de pied ferme)

L'homme étant au port d'arme

Premier mouvement

Descendre l'arme en allongeant vivement le bras gauche, la saisir en même temps avec la main droite au-dessus et près de la première capucine, lâchez l'arme de la main gauche et la porter vivement vis-à-vis l'épaule droite, la baguette et bretelle en avant, le petit doigt derrière le canon, la crosse à trois pouces de terre, la main droite appuyée à la hanche droite; l'arme d'aplomb, la main gauche pendante sur le côté.

Deuxième mouvement

Laisser glisser l'arme dans la main, la laisser tomber sans frapper et rester immobile; l'arme d'aplomb, le bout du canon à environ deux pouces de l'épaule droite la baguette et la bretelle en avant, le talon de la crosse à côté et contre la pointe du pied droit.

Descendez vos armes (figure IV)

Au commandement : Descendez armes !
(Un temps, deux mouvements – ce mouvement se faisait de pied ferme et devait précéder le commandement de : Armes à terre !)

L'homme étant au port d'arme

Premier mouvement

Comme le premier mouvement de : Reposez armes !

Deuxième mouvement

Incliner un peu le bout du canon en avant, la crosse en arrière et à environ trois pouces de terre, la main droite appuyée à la hanche contiendra l'arme fixe dans cette position.

Armes à terre

Déposer l'arme à terre devant soi.

Relevez vos armes

Reprendre l'arme, la relever et reprendre la position de : Descendez vos armes !

L'arme sous le bras gauche (figure V)

Cette façon de porter l'arme se faisait surtout pour rendre les honneurs funèbres.

Le bras gauche légèrement replié, le haut du bras serrant l'arme, la main gauche tenant l'arme entre la capucine et la grenadière le pouce sur la bretelle, le canon du fusil en bras, le bras droit pendant.

Armes à volonté

Au commandement : Armes à volonté !
Se faisait en marche, les hommes portent l'arme indifféremment sur l'une ou sur l'autre épaule ; une ou les deux mains sur la crosse toujours l'extrémité du canon en l'air.

Armes à la bretelle ou à la grenadière

Se fait également en marche.
Au commandement : Armes à la bretelle !
L'homme donne à la bretelle du fusil le plus de longueur possible en faisant glisser la boucle jusqu'au battant près du pontet. Puis il place

l'arme sur l'une ou sur l'autre épaule, le canon en l'air, de façon à ce que la bretelle repose sur l'épaule, maintenant le fusil presque verticalement derrière l'épaule, la crosse en bas et il retient l'arme en serrant avec la main la bretelle à la hauteur du téton (droit ou gauche) le pouce en dessous (la main droite quand le fusil est à droite, la main gauche quand l'arme est à l'épaule gauche). Ce mouvement se fait presque toujours la baïonnette étant au fourreau.

Haut les armes

Chargez les armes

C'est la charge du fusil en douze temps qui sont lui suivantes :

- 1 – chargez vos armes,
- 2 – ouvrez le bassinet,
- 3 – prenez la cartouche (dans la giberne),
- 4 – déchirer la cartouche (avec les dents),
- 5 – amorcez (verser une partie de la poudre dans le bassinet),
- 6 – fermez le bassinet,
- 7 – l'arme à gauche,
- 8 – cartouche dans le canon,
- 9 – tirez la baguette,
- 10 – bourrez,
- 11 – remettez la baguette,
- 12 – portez vos armes.

Présentez vos armes (figure VI)

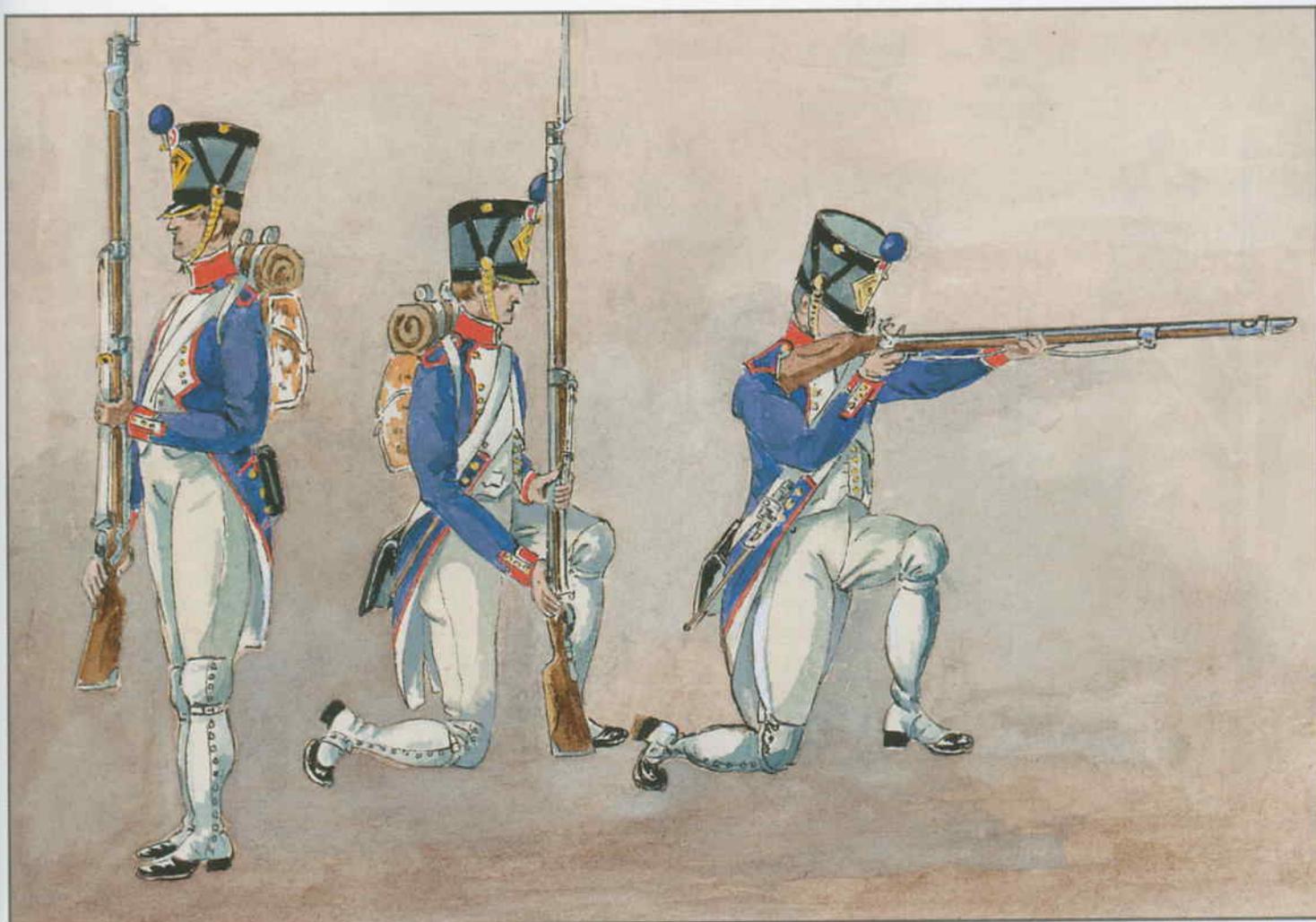
Au commandement : Présentez armes !
(Un temps, deux mouvements – ce mouvement était exécuté pour rendre les honneurs)
Il se faisait toujours de pied ferme. L'homme étant au port d'arme.

Premier mouvement

Tourner l'arme avec la main gauche, la platine au-dessus, saisir en même temps la poignée du fusil avec la main droite, l'arme d'aplomb et détachée de l'épaule ; laisser la main gauche sous la crosse.

Deuxième mouvement

Achever de tourner l'arme avec la main droite, pour l'apporter d'aplomb vis-à-vis l'œil gauche, la baguette et la bretelle en avant, le chien à hauteur du dernier bouton de la veste, la main droite empoignant l'arme en dessous et contre la sous-garde. L'empoignant en même temps brusquement avec la main gauche, le petit doigt contre le ressort de la batterie, le pouce allongé le long du canon contre la monture, l'avant-bras collé contre le corps sans être gêné, rester face en tête sans bouger les pieds.



VI

VII

VIII

PLANCHE 2

Maniement d'arme de l'infanterie

De 1804 à 1815



PLANCHE 3

IX

Sergent

X

Lieutenant

XI

Lieutenant

XII

Capitaine

XIII

Sous-lieutenant

Maniement d'arme de l'infanterie

De 1804 à 1815

Chargez vos armes

Se fait en douze temps.

Au commandement: Chargez armes, l'homme tient son fusil dans la main gauche. De la main droite, il dévisse la bague. Il prend une cartouche dans la giberne, la déchire avec les dents, verse la poudre dans le canon puis y met la balle en la bourrant avec le papier de la cartouche. Il tasse le tout avec la bague. Il verse de la poudre dans le bassinet, referme le bassinet, remet la bague à sa place.

Quand l'arme est chargée, on commande: Apprêtez armes (figure VII)! Si les hommes sont sur trois rangs, le premier rang se met à genoux, les deux autres debout. S'il y a deux rangs, le premier se met à genoux, le deuxième debout.

Puis on commande: En joue... Feu (figure VIII)!

Tous ces commandements se font soit baïonnette au canon, soit sans baïonnette.

Il y a aussi les commandements: Baïonnette au canon! Croisez la baïonnette! Remettez la baïonnette!

Port d'arme des sous-officiers (figure IX)

Fusil avec ou sans baïonnette.

L'arme est dans le bras droit et au défaut de l'épaule. Le canon en arrière et d'aplomb; la bague et la bretelle devant. Le bras droit presque allongé, la main droite embrassant le chien et la sous-garde, la crosse à plat le long de la cuisse droite; la main gauche pendante sur le côté, derrière la poignée du sabre.

Tous les autres mouvements comme les soldats.

Même chose pour la garde de l'aigle.

Caporaux

Les caporaux portent le fusil comme les soldats, mais s'ils marchaient en tête d'une troupe, sans supérieurs au-dessus d'eux, ou bien pour la pose des sentinelles, ils portaient le fusil, au port d'arme, dans le bras droit comme les sous-officiers.

Maniement du sabre des officiers en marche

Dans le rang (figure X)

La poignée dans la main droite qui sera placée à hauteur et contre la hanche droite, le dos de la lame appuyée à l'épaule.

Hors du rang (figure XI)

La poignée dans la main droite qui sera placée en avant de la hanche droite; la lame dans la main gauche, la pointe dépassant de quatre doigts le pouce de la main gauche qui sera allongé sur la lame; le coude gauche, plié, l'avant-bras un peu en avant, la main gauche vis-à-vis et à quatre pouces plus bas que l'épaule gauche.

Au commandement: Reposez armes!

Le bras droit allongé, la pointe de la lame un peu en avant et à deux pouces de terre (figure XII).

Salut du sabre (figure XIII)

Soit dans le rang, soit en marchant.

1 – Élever le sabre, perpendiculairement, la pointe en haut, la lame plate vis-à-vis l'œil droit, la garde à hauteur du téton droit, le coude appuyé au corps.

2 – Baisser brusquement la lame en étendant le bras de manière que la main droite soit placée à côté de la cuisse droite, et rester dans cette position jusqu'à ce que la personne qu'on aura saluée soit dépassée de deux pas.

3 – Relever l'arme brusquement, la tenant comme au premier temps ci-dessus.

4 – Remettre l'arme comme elle était placée avant le salut.

- I. Fusil d'infanterie, modèle 1777. Il avait une bretelle en buffle blanc et une baïonnette (Armes, planche I bis, n° IV, V, VI, VII, VIII et planche I ter, n° VI et VII).
- II. Mousqueton de cavalerie légère ou de hussards modèle 1786, sans bretelle, mais avec une baïonnette.
- III. Mousqueton de cavalerie de ligne, modèle an IX (1800) avec bretelle en buffle blanc et une baïonnette (planche I bis, n° II et planche I ter, n° III et texte).
- IV. Tromblon de Mameluk (Garde) longueur soixante-dix-neuf centimètres.
- V. Grenadière de fusil de dragon (deuxième modèle). Modèle du 22 ventôse an XII (1803). En cuivre, avec la boucle en fer de la bretelle placé dans la partie inférieure de la grenadière. Dans le premier modèle du fusil de dragon de l'an IX (1800) la grenadière est en fer avec la boucle de la bretelle placée dans la partie supérieure de la grenadière (Fusil de dragon, planche I bis, n° I).
- VI. Talon de crosse des fusils de la Garde impériale, infanterie (Fusil de grenadiers à pied de la Garde, planche I ter, n° I et VIII).
- VII. Battant de crosse des fusils de la Garde et pontet (infanterie).
- VIII. Pistolet modèle 1777.
- IX. Pistolet modèle an IX (1800).
- X. Pistolet modèle an XIII (1804), (planche I quater, n° II).
- XI. Lance de lancier polonais, premier modèle (1809 à 1812).
- XII. Lance de lancier polonais et français, deuxième modèle (1812 à 1815), (Lances, dessin et texte planche I quinter).
- XIII. Esponton des deuxième et troisième porte-aigles. Longueur totale six pieds six pouces.
- XIV. Pontet du fusil d'infanterie (modèle 1777).
- XV. Pontet de la carabine des carabiniers (cavalerie) modèle 1777.
- XVI. Carabine de carabinier (cavalerie) modèle 1777. Même hauteur que le mousqueton de cavalerie modèle an IX (1800), (planche I, n° III).

Historique de l'armement de l'infanterie

Avant l'apparition du fusil à pierre, les régiments d'infanterie étaient armés de mousquets et de piques (mousquetaires et piquiers). Ce fut au siège de La Rochelle sous Louis XIII, qu'on vit les premiers fusils à pierre en 1628. Ils étaient portés par les « fuseliers » ou « fusiliers » à cheval (qui avaient remplacé les « carabins ») et par les dragons. Ensuite le fusil fut donné aux premiers grenadiers d'infanterie, ainsi qu'une giberne en 1667 sous Louis XIV. Ils y ajoutèrent une bretelle qui n'existait pas avant et en 1671. Les grenadiers eurent à leurs fusils, les premières baïonnettes. Ensuite tous les régiments d'infanterie furent armés de ce fusil à pierre avec baïonnette à la place du mousquet et de la pique.

Ces premières baïonnettes avaient un manche en bois de buis qui se plaçait dans le canon du fusil après le coup de feu tiré. La baïonnette à douille date de 1699 à 1703, elle était courte.

La giberne donnée aux grenadiers se nommait « la grenadière » car elle servait aussi à mettre les grenades; elle était en cuir ordinaire en forme de gibecière et retenue par une courroie du même cuir avec une boucle de cuivre par-devant. On nommait cette courroie « bandoulière »; elle se posait sur l'épaule gauche et la grenadière à droite sur la hanche ou devant. Plus tard la grenadière change de forme et se nomme « la giberne », elle fut attachée dans certains régiments au ceinturon par-devant.

Dans plusieurs régiments, les soldats portaient encore en plus de la giberne, la poire à poudre suspendue à la giberne ou à sa bandoulière. Il y avait aussi un fourreau de baïonnette placé à côté de l'épée sur la hanche gauche et retenu au ceinturon de la même façon que l'épée.

Description du fusil à pierre d'infanterie modèle 1777

Ce fusil fit toutes les guerres de la République, de l'Empire et était encre en service en 1830 (planche I, n° I). Il armait tous les régiments d'infanterie.

La portée du tir, le fusil étant placé horizontalement était de deux quarante-quatre mètres; mais on pouvait augmenter la portée en relevant le canon de l'arme. Il avait une hauteur d'un mètre cinquante-deux. Il se composait de deux parties principales.

Partie en bois

D'une seule pièce comprenant le fût et la crosse, reliés entre eux par la poignée.

Ce fût était droit, il était évidé par-derrrière pour tenir le canon et par-devant pour tenir la baguette.

De plus il était entaillé pour maintenir l'embouchoir, la grenadière, la capucine, la batterie et la plaque de couche. Le dos de la crosse, à partir du bas de la poignée, formait un coude appelé « biseau busc »; la partie comprise entre ce biseau et le bas de la crosse se nommait « le busc » qui se terminait par le « talon de crosse ». Le devant de la crosse, à sa partie inférieure, à l'opposé du talon et formant un angle aigu se nommait « le bec de crosse ».

Sur les deux côtés de la crosse, il y avait une entaille en biseau servant à appuyer la joue de l'homme quand il visait et tirait. Ces entailles se nommaient « les plats »; celui de droit: « plat extérieur », celui de gauche: « plat intérieur ».

Partie en fer

De plusieurs pièces: le canon, la baguette, la batterie, la plaque de couche de la crosse ainsi que les trois capucines (généralement dans le fusil d'infanterie les trois capucines et le pontet sont en fer).

Canon

Il était attaché au fût par une vis à la partie inférieure du canon et par trois bagues en fer, arrondies. De bas en haut: la capucine, la grenadière et l'embouchoir ou brassadelle. On nommait l'ensemble de ces trois bagues « les trois capucines ». Sur le devant de la grenadière, il y avait une boucle en fer, servant à retenir le haut de la bretelle. L'embouchoir maintenait également le gros bout de la baguette; le petit bout de celle-ci, terminé en vis, était vissé dans le fût et maintenu comme le canon par les trois capucines.

Baguette

Elle était logée le long du fût dans un évidement creusé sur le devant du fût; la baguette servait à bourrer et à débourrer le canon.

Batterie

Elle se composait de plusieurs pièces: le chien, le bassinet, le ressort; tous les trois vissés sur une plaque de fer, laquelle était vissée également sur le côté droit du fût au-dessus de la poignée; cette plaque se nommait la platine. Il y avait une autre platine sur le côté gauche et à la même hauteur, avec une esse en acier, maintenue par deux vis (planche I ter, n° I).

Devant le fût et vissé sur lui, se trouvait le pontet qui servait à protéger le doigt lorsque l'homme tirait (planche I, n° XIV); sur le haut du pontet une boucle de fer pareille à celle de la grenadière, servait à maintenir le bas de la bretelle (ces deux boucles sont sans ardillon) on le nommait « battant ».

Dans le chien on plaçait la pierre à fusil ou silex. Elle était maintenue dans une mâchoire qu'on serrait à volonté au moyen d'une vis à tête ronde. Le chien était actionné par une gâchette (langue de fer qui sortait du fût et se voyait sous le pontet) et sur quoi l'homme appuyait le doigt, mouvement qui faisait abattre la pierre du chien sur le ressort en fer, ce qui provoquait une étincelle laquelle mettait le feu à la poudre placée dans le bassinet.

Le bassinet était une petite cuvette en fer en forme de bénitier dans laquelle l'homme versait de la poudre; le feu du bassinet se communiquait à la poudre contenue dans le canon par le moyen d'un trou percé dans le canon à la hauteur du bassinet et qui se nommait « trou de lumière ». Chaque homme portait sur lui une épinglette attachée à une chaînette et servant à débaucher ce trou lorsqu'il était obstrué. La plaque de couche était un morceau de fer, servant de semelle à la crosse du fusil et qui était fixé à celle-ci par deux vis placées, l'une derrière sur le talon de la crosse et l'autre devant sous la plaque de couche.

Notes

La partie du canon comprise entre le chien et la capucine se nommait le tonnerre.

Baïonnette (planche I bis, n° IV, V, VI, VII, VIII)

La baïonnette se faisait à l'extrémité du canon du fusil au moyen d'une douille avec son anneau. Elle était en fer. La baïonnette avait trois parties: la lame, la partie coudée et la douille.

La lame avait quatorze pouces de haut. Vue de face, elle était triangulaire; vue de dos, elle était légèrement concave.

La douille avait 6,5 cm de haut; elle était munie d'un anneau qui servait à la fixer au canon du fusil. La partie coudée était arrondie et peu large.

Bretelle de fusil

En buffle blanc, avec cousue à l'extrémité de la bretelle une demi-boucle en cuivre, carrée et légèrement arrondie aux angles de dix-sept lignes dans œuvre avec un ardillon de cuivre (planche I ter). Longueur de la bretelle: trois pieds. Largeur de la bretelle: quinze lignes. Elle s'attache en haut à la boucle de la grenadière en se repliant et est maintenue par une petite lanière de buffle blanc qui passe dans les deux boutonnières placées dans le haut de la bretelle, côté opposé à la boucle de la bretelle, et dont les deux bouts de la petite lanière sont noués ensemble.

Cette attache de la bretelle est simplifiée dans les fusils de la Garde et dans ceux de la cavalerie par un bouton de cuivre à gorge (planche I ter, n° VIII).

Lorsque la bretelle est attachée et tendue, en haut par la lanière, passant en bas dans le battant du pontet, la boucle de cuivre doit se trouver à la hauteur de la capucine.

Fusil de dragon

Il y eut deux modèles de ce fusil.

Le premier modèle an IX (1800), (planche I bis, n° I et III).

Le deuxième modèle 22 ventôse an XII (1803), (planche I, n° V).

C'était le même fusil pour les deux modèles avec cette différence que dans le premier la grenadière est en fer ainsi que la boucle où s'attachait la bretelle, cette boucle étant fixée dans la partie supérieure de la grenadière, et dans le second la grenadière est en cuivre avec l'anneau de la bretelle en fer et fixé dans le bas de la grenadière.

Le canon a quatre pouces de moins que celui de l'infanterie. Ce fusil (les deux modèles) est pareil à celui de l'infanterie, mais un peu moins haut; la grenadière forme deux bagues reliées ensemble sur le devant du fût par une plaque de cuivre. De plus l'embouchoir, la capucine, le pontet avec son battant est en cuivre. Même bretelle et même baïonnette que pour le fusil d'infanterie. Un bouton de cuivre à la bretelle.

Fusil ou carabine de voltigeur

Modèle an IX (1800). Même modèle que le fusil de dragon, même hauteur, mais tous les ornements sont en acier. Le canon est rayé à l'intérieur, il est à pans longs d'une longueur de vingt-quatre pouces.

Tous les voltigeurs portaient le fusil de dragon, modèle an XII (1803). Les sergents et officiers subalternes des voltigeurs d'infanterie de ligne portaient le fusil de voltigeurs ou carabine, sans baïonnette.

Carabine de carabiniers (cavalerie)

Modèle 1777 (planche I, n° XVI) à baïonnette et canon rayé comme la carabine des voltigeurs.

Même hauteur que le mousqueton de cavalerie de ligne, modèle an IX (1800).

Embouchoir, pontet avec son battant, plaque de couche, le tout en cuivre. La capucine et la grenadière ainsi que le bas du pontet en fer (planche I, n° XV).

Pas de coulisse en acier.

Ce fusil fut porté par les carabiniers jusqu'en 1804 et remplacé par le fusil de dragons.

Mousquetons

Il y avait quatre modèles de mousquetons.

1 – Mousqueton de hussards, porté de 1786 à 1813, sans bretelle.

Sur le côté gauche du fût est vissée une coulisse en acier sur laquelle glisse un anneau d'acier, qui par une petite lanière de buffle blanc s'attache à l'anneau du porte-mousqueton porté en bandoulière par le cavalier (planche I, n° II).

2 – Mousqueton de hussards, porté de 1786 à 1815. Même chose, mais la baguette plus courte avec le gros bout plus large.

3 – Mousqueton de cavalerie de ligne (planche I, n° III) avec bretelle, modèle an IX, (1800), (planche I bis, n° II). Il fut porté pendant tout l'Empire.

4 – Mousqueton de gendarmerie. Même chose que le précédent, mais sans la coulisse en acier où s'attache le porte-mousqueton. Embouchoir, grenadière, haut du pontet, plaque de couche et talon de crosse (tout en cuivre).

Les vis du talon de crosse et de la plaque de couche, le bas du pontet, ainsi que les anneaux servant à attacher la bretelle: en fer.

Notes

Tous les mousquetons avaient des baïonnettes. Les mousquetons n'ont que l'embouchoir et la grenadière; sans capucine.

Le haut de la bretelle est fixé par un bouton de cuivre à gorge comme tous les fusils de la Garde (planche I ter, n° VIII).

Description du mousqueton de cavalerie de ligne, modèle an IX (1800)

Canon long de deux pieds quatre pouces, à cinq pans courts allant se perdre insensiblement vers la bouche et ayant un centimètre sept de calibre intérieur. Platine ronde. L'embouchoir et tous les ornements sont en cuivre. La grenadière, la tringle ou coulisse et le battant de crosse sont en fer ainsi que les vis de la plaque de couche. Le battant n'est pas sur le pontet, mais sur le devant de la crosse et se nomme « battant de crosse ». Baguette acier à tête en cône tronqué renversé. La lame de la baïonnette sans la douille est d'un pied six pouces.

Notes

C'était le même mousqueton, sans la tringle d'acier qui armait les sapeurs des régiments d'infanterie et ceux de la Garde.

Dans la Garde la grenadière est en cuivre (planche I ter, n° II et III). C'était peut-être aussi le mousqueton des cuirassiers en 1812.

Notes

D'après la circulaire du 2 fructidor an XII (1803) les sapeurs d'infanterie avaient le mousqueton modèle 1786 ou celui de l'an IX (1800) munis d'une bretelle, d'une baïonnette et sans tringle.

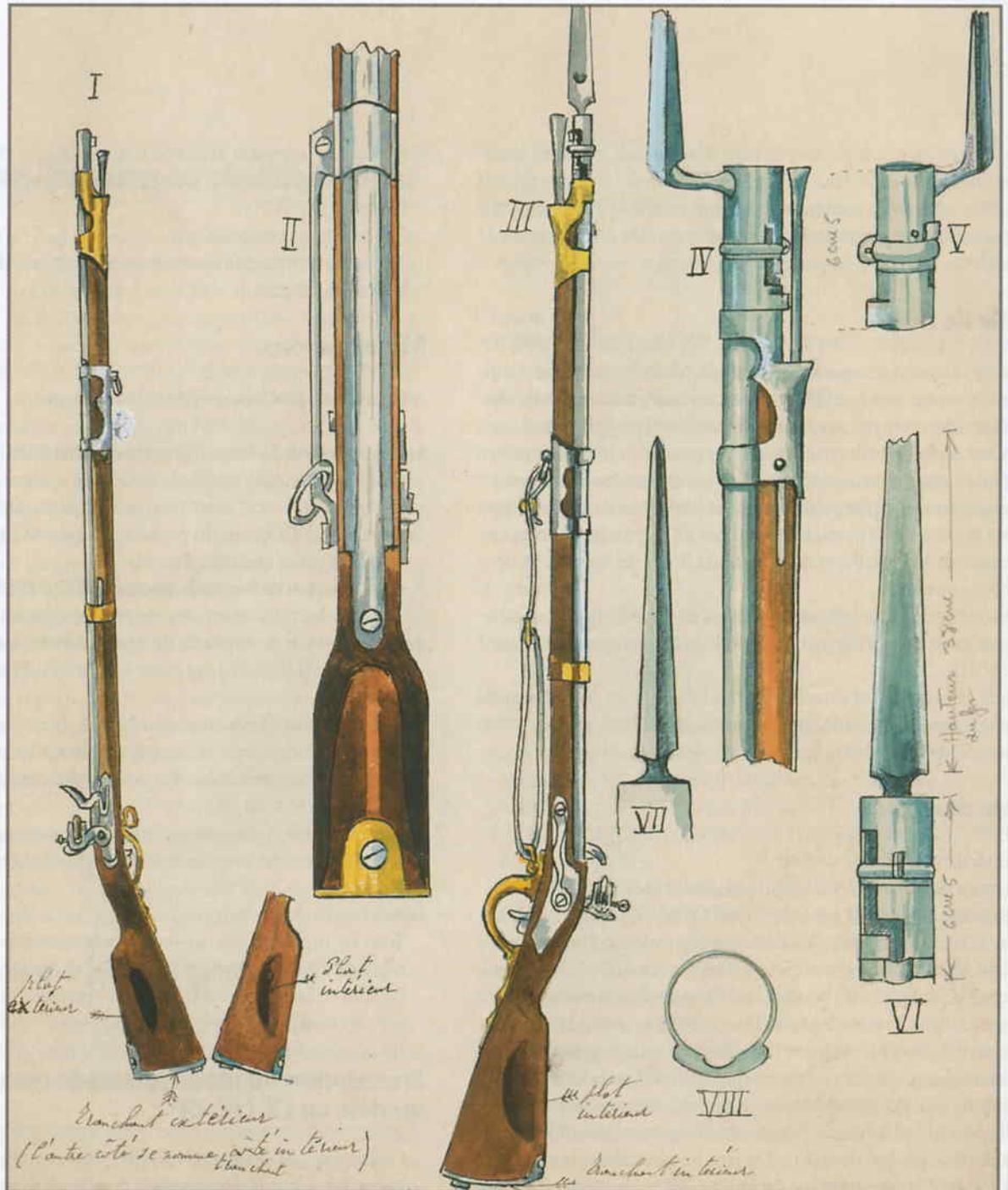


PLANCHE I BIS

Armes

République et Empire

- | | |
|--|--|
| <p>I. Fusil de dragons premier modèle an IX (1800) vu de côté droit. Grenadière en fer, ainsi que la plaque de couche; le reste en cuivre.</p> <p>II. Détails du mousqueton de cavalerie de ligne modèle an IX (1800) vu par-dessus avec la coulisse en acier et son anneau pour attacher l'arme au porte-mousqueton; talon de crosse avec sa vis (même coulisse en acier pour le mousqueton de hussards modèle 1786 sans bretelle).</p> <p>III. Fusil de dragons avec bretelle et baïonnette (vu du côté gauche) premier modèle an IX (1800).</p> | <p>IV. Le haut du fusil d'infanterie (modèle 1777) avec la baïonnette et sa douille.</p> <p>V. Baïonnette du même fusil (vu du côté opposé).</p> <p>VI. Baïonnette et douille du même fusil (vu de dos) un peu concave.</p> <p>VII. Même baïonnette (vu de face) triangulaire.</p> <p>VIII. Le dessous de la douille de la baïonnette.</p> |
|--|--|

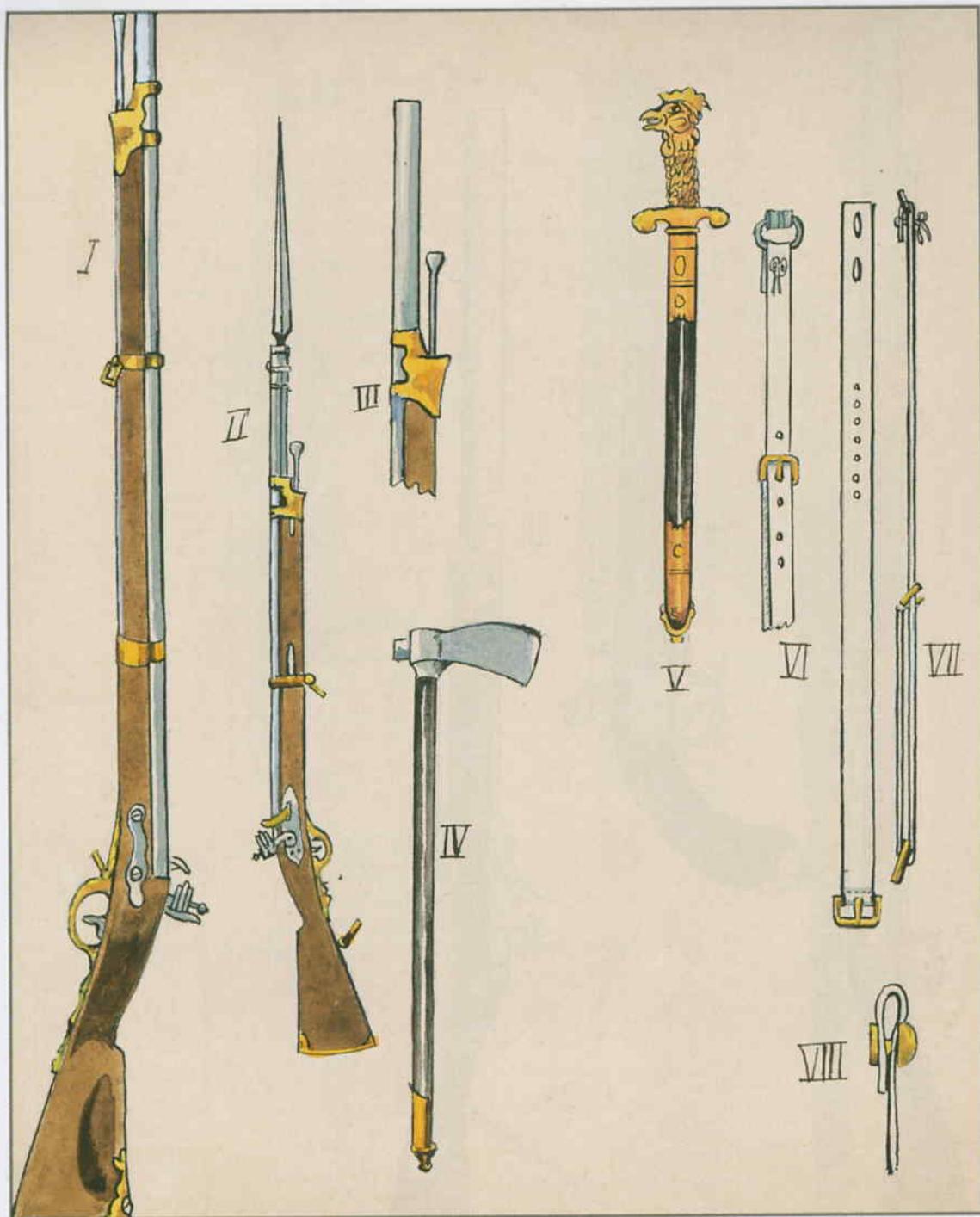


PLANCHE I TER

Armes

République et Empire

- I. Fusil de grenadier à pied de la Garde. Même modèle et même hauteur que le fusil d'infanterie modèle 1777. Embouchoir, grenadière et son anneau, capucine pontet et son battant, plaque de couche, le tout en cuivre. Le talon de crosse est plus orné (le cuivre est découpé en forme de grenade); les vis en fer.
- II. Mousqueton de sapeur de grenadier à pied de la Garde avec sa baïonnette, modèle an IX (1800); la grenadière et tous les ornements sont en cuivre.
- III. Dessus du même mousqueton avec l'embouchoir.
- IV. Hache de sapeur de grenadier à pied de la Garde.
- V. Sabre de sapeur de grenadier à pied de la Garde après 1807 (au 8^e de l'échelle). Le sabre a deux pieds six pouces de longueur totale; le fourreau est droit.
- VI et VII. Bretelle de fusil d'infanterie (8^e de l'échelle).
- VIII. Attache du haut de la bretelle dans la Garde et la cavalerie.



PLANCHE I QUATER

Armes

République et Empire

- I. Mousqueton de grenadiers à cheval de la Garde.
- II. Pistolet de grenadiers à cheval de la Garde modèle cavalerie an XIII (1804). Mêmes pistolets pour les chasseurs à cheval de la Garde.
- III. Mousqueton des chasseurs à cheval de la Garde et des chevaliers légers de la Garde (lanciers polonais et lanciers rouges) ornements cuivre, modèle 1777.

Historique

Il y eut pendant l'Empire deux modèles de lance. Aucun régiment de cavalerie ne porta la lance avant les lanciers polonais, qui adoptèrent cette arme en 1809 après la bataille de Wagram. Ce fut le premier modèle de 1809 à 1812. Le second de 1812 à 1815. Après 1809 beaucoup de régiments de cavalerie furent armés de la lance du même modèle que les lanciers polonais, mais la flamme ou banderole différait de couleur.

Premier modèle (1809 à 1812)

Lame place (Armes, planche I, n° XI).
La lance mesurait deux mètres quatre-vingt, tout compris.
Longueur de la lame (de la pointe à la boule) vingt-huit centimètres.
La hampe en bois naturel (chêne).
Tout le reste devait être comme dans le deuxième modèle.

Deuxième modèle (1812 à 1815)

D'après une lettre du général Dautencourt, colonel des lanciers polonais en 1812 (Carnet de la Sabretache)
Longueur totale, tout compris: huit pieds dix pouces.
D'autres documents donnent: deux mètres soixante-seize, tout compris (planche I, n° XII). La lame se compose de: 1. Une hampe; 2. Une lame, ou dard, ou fer (en haut); 3. Une douille inférieure ou talon, en fer (en bas); 4. Une flamme ou banderole; 5. Une courroie de lance.

Description de la lance

Hampe

En bois de chêne noirci, n'ayant pas partout le même diamètre. Au milieu de la hauteur: le tour de la hampe est de quatre pouces; plus bas il est de quatre pouces et trois lignes; dans le haut de trois pouces. La hampe était surmontée d'un fer de lance, appelé aussi « dard » ou lame. Le fer était composé d'une seule pièce en acier comprenant le dard proprement dit, à trois angles se terminant en pointe vers le haut et formant dans le bas une douille à deux bandelettes, nommées aussi « oreillons ». Ces bandelettes servaient à fixer le dard à la hampe. Longueur du fer (lame ou dard): huit pouces.
La plus grande largeur du fer: un pouce et deux lignes.
Sous le fer la longueur de la douille est de trois pouces et trois lignes.
Le diamètre de cette douille intérieurement: un pouce.
Le diamètre de cette douille à sa jonction avec la lame: huit lignes (planche I quinter, n° I).

Bandelettes ou oreillons

La douille se prolonge par deux lames de fer d'inégale grandeur placées l'une en face de l'autre, nommées bandelettes ou oreillons. Elles sont vissées dans le bois de la hampe qui est entaillé de façon à ce que le fer des bandelettes ne dépasse pas le bois de la hampe (planche I quinter, n° I).

Largeur des bandelettes: six lignes.

La première est longue de deux pieds. Elle est vissée à la hampe par quatre vis en fer. Ire vis à un pouce six lignes de l'orifice de la douille. 2^e vis à sept pouces plus bas que la 1^{re}. 3^e vis à sept pouces plus bas que la 2^e. 4^e vis à huit pouces plus bas que la 3^e.

La seconde bandelette, nommée « contre bandelette » est longue d'un pied et neuf pouces. Elle est de même largeur que la première et fixée à la hampe de la même façon par quatre vis et du côté diamétralement opposé à l'autre bandelette.

La 1^{re} vis à deux pouces de l'orifice de la douille; les autres de six en six pouces l'une de l'autre.

Douille du bas de la hampe

Au bas de la hampe il y a aussi une douille en fer avec deux oreillons d'égale hauteur et larges de huit lignes.

Hauteur de la douille: du bas jusqu'aux oreillons six pouces et neuf lignes; hauteur des oreillons: huit lignes.

La hampe est également entaillée, comme dans le haut pour emboîter la douille et ses oreillons (planche I quinter, n° IV). À trois lignes au-dessous de l'orifice de la douille et des deux côtés diamétralement opposés, il y a deux vis destinées à fixer la douille à la partie inférieure de la hampe. Outre ces deux vis, la même douille a deux oreillons qui s'élèvent des deux autres côtés; chacun de ses oreillons est percé d'un trou qui reçoit une forte vis, et ces deux vis comme les deux premières sont aussi diamétralement opposées, de sorte qu'elles forment une croix avec les deux premières dont la branche supérieure serait celle formée des vis des deux oreillons et la branche inférieure, celle formée des vis dont les trous sont percés près de l'orifice de la douille. Le diamètre de l'orifice de la douille d'en bas, pris intérieurement est d'un pouce et quatre lignes. Plus bas, le diamètre est d'un pouce. Sous la douille, il y a comme talon, une plaque circulaire en fer d'une hauteur d'un pouce et six lignes et d'un diamètre de neuf lignes.

Flamme ou banderole

La lance est ornée d'une flamme (planche I quinter, n° III) partagée en deux bandes égales, de couleurs différentes, en étoffe de serge ou de soie, et cousues ensemble, par le milieu, perpendiculairement à la hampe sur une longueur d'un pied et trois pouces.

Le côté du haut et du bas de la flamme, horizontalement à deux pieds et trois pouces.

Le côté du haut et du bas de la flamme, horizontalement à deux pieds et trois pouces.

Le côté vertical, parallèle à la hampe a un pied et six pouces.

En général et réglementairement, la couleur du haut est la même que celle du fond de l'habit de l'homme et celle du bas de la couleur distinctive de l'uniforme.

Les lanciers polonais de la Garde ont la flamme cramoisie en haut, et blanche en bas.

Sur la flamme, du côté de la hampe, il y a une bande de cuir, recouverte de toile blanche. Cette bande est large de neuf lignes et aussi longue que le côté vertical de la flamme, soit un pied et six pouces. Dans cette bande il y a trois trous ou œillets dans lesquels passent des vis à têtes bombées, dont la première est placée à neuf lignes de l'orifice de la douille; la deuxième à huit pouces de la première; la troisième à huit pouces de la deuxième (planche I quinter, n° II). Ces vis traversent le plus long oreillon et s'enfoncent dans le bois de la hampe en serrant la bande de cuir sur l'oreillon et fixant ainsi la flamme, qui peut de cette façon être enlevée et remise facilement. La flamme pouvait aussi être roulée sur elle-même autour de la hampe et recouverte d'un fourreau de toile cirée comme pour les drapeaux (planche I quinter, n° V).

Courroie

Une courroie de lance, en cuir de Hongrie, blanche est nouée vers le milieu de la hampe et sert à retenir la lance au bras droit du lancier. Longueur de la courroie déroulée: six pieds et six pouces.

Largeur en son milieu: six lignes.

Elle diminue insensiblement de largeur jusqu'à ses deux extrémités. Enfin, le lancier étant à cheval, le bas de la lance repose dans une botte de cuir noir, attachée à l'étrier droit extérieurement (Lanciers polonais, planche 18) et parfois aux deux étriers.

LÉGENDE PLANCHE II

Sabre

- I. Sabre de soldat d'infanterie de la République.
- II. Autre modèle de sabre de soldat d'infanterie de la République.
- III. Sabre et lame d'officier d'infanterie (République).
- IV. Fourreau de sabre d'officier d'infanterie (République) en cuir mou.
- V. Sabre des élèves de l'école de mars (République). Hauteur de la lame : cinquante-trois centimètres ; largeur : quatre centimètres et trois millimètres. Le drap du fourreau du sabre, change de couleur suivant les compagnies. Le sabre est attaché par une cordelière, retenue aux deux anneaux de cuivre qui se trouvent de chaque côté du fourreau. Ce fourreau est rectangulaire.
- VI. Sabre-briquet d'infanterie, modèle an IX (1800). Hauteur de la poignée : quinze centimètres avec la croisière. Hauteur du fourreau : cinquante centimètres et dix millimètres. Hauteur de la pointe en cuivre du bas : cinquante millimètres. Largeur du fourreau sous la poignée : cinq centimètres et huit millimètres. La lame est plate sans cannelure. Ce sabre était porté par les soldats dans tous les régiments d'infanterie et par les grenadiers, les voltigeurs, les tambours, les cors, les sous-officiers et caporaux.
- VI bis. Sabre-briquet an XI (1802). Mêmes indications que le premier modèle, mais celui-ci fut porté pendant tout l'Empire et longtemps après.
- VII. Sabre d'officier d'infanterie de l'Empire.
- VIII. Sabre-briquet de soldat des régiments d'infanterie de la Garde (Empire). Quatre-vingt-cinq centimètres de hauteur totale (poignée et fourreau).
- IX. Sabre d'officier subalterne d'infanterie de la Garde. Ornaments en cuivre doré, poignée en ébène à filets de cuivre.
- X. Sabre de sapeur d'infanterie de la Garde.

Notes

Parfois la partie inférieure du dos de la lame des sabres était aiguisée à la pointe, comme le tranchant ; on nommait cette partie la « contre-pointe » (planche II, n° III). La partie de la lame qui rentrait dans la poignée se nommait « la soie ».

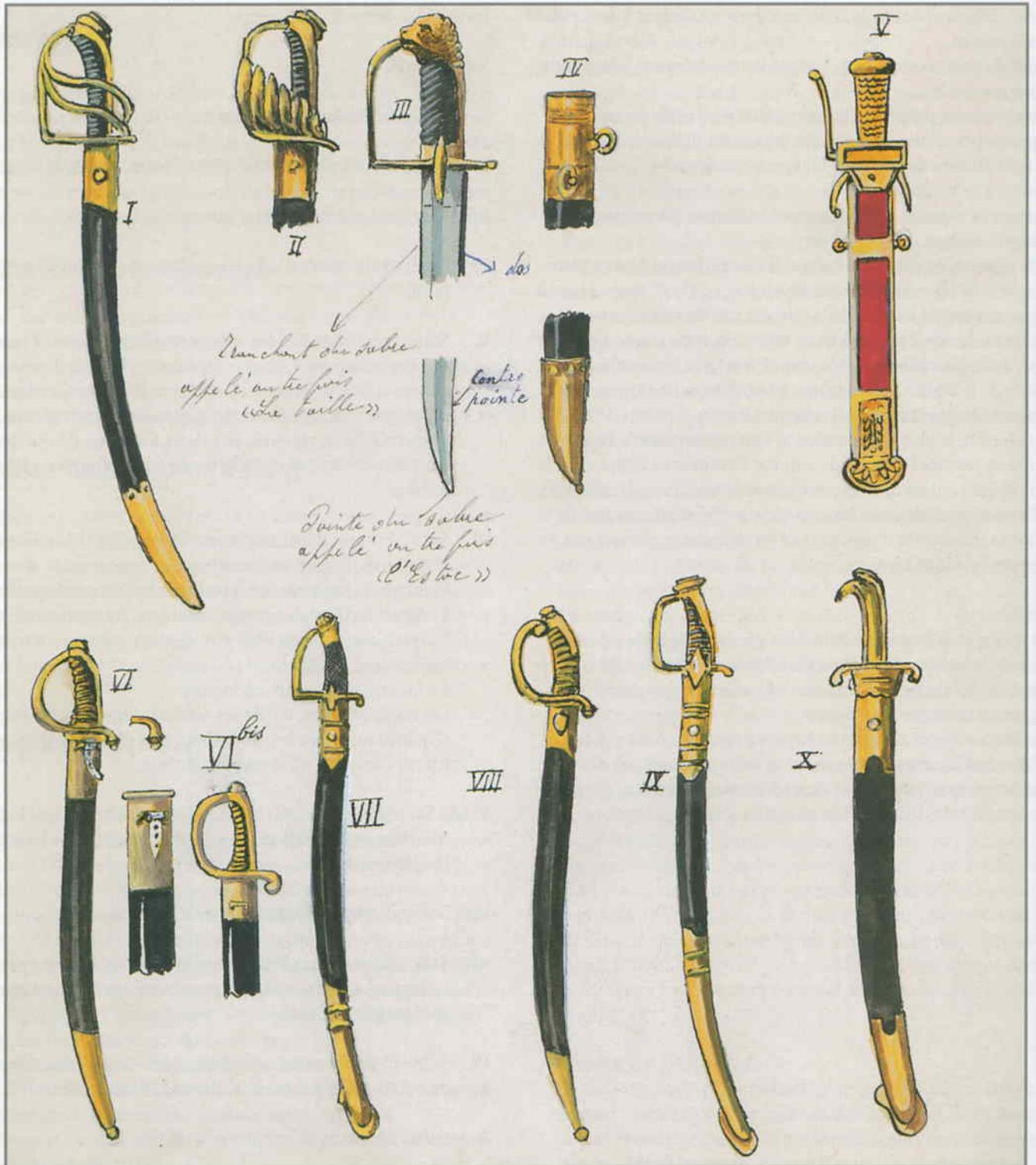


PLANCHE II

Armes

République et Empire

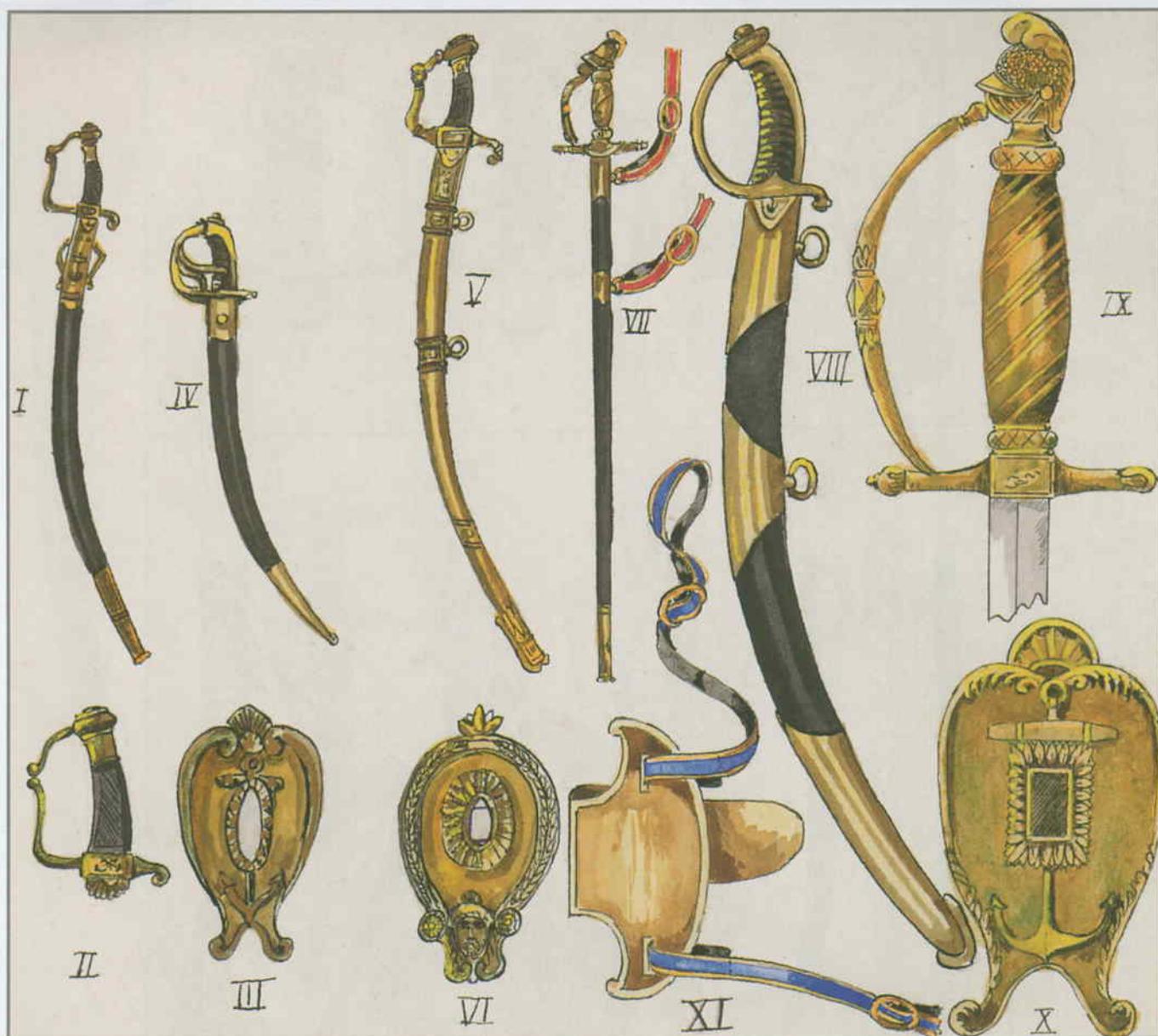


PLANCHE III

Armes

Révolution et Empire

Sabres

- I. Sabre d'officier de Marine (Révolution et empire). La poignée est en ébène, les ornements en cuivre doré.
- II. Poignée du même sabre.
- III. Garde du même sabre.
- IV. Sabre d'abordage des marins (modèle 1790). La poignée et la garde en cuivre; la garde en forme de plateau; le fourreau est le même que celui des grenadiers de la Garde (ne pas confondre ce sabre avec celui qui servit après l'Empire avec poignée et garde en fer noirci formant coquille).
- V. Sabre de général (République et Empire). La poignée en ébène; les ornements en cuivre doré; le fourreau est en cuivre doré ou en acier (Détails, planche VII).
- VI. Garde de l'épée de général (Détails, planche VII).

Notes

Les sabres et les épées des officiers d'état-major sont pareils à ceux des généraux, mais sans ornement.

- VII. Épée d'aide de camp d'un général de division, avec ses bélières.
- VIII. Sabre de marin de la Garde.
- IX. Poignée d'épée d'officier de marine (tenue à terre).
- X. Garde de la même épée.
- XI. Bélière d'épée d'un aide de camp de général de brigade. La partie supérieure est en cuivre doré et se place à cheval sur le ceinturon (forme d'attache peu usitée).

Notes

Les bélières des aides de camp sont de la couleur du ceinturon selon le grade: blanches pour le général en chef; rouges pour le général de division; bleu ciel pour le général de brigade.

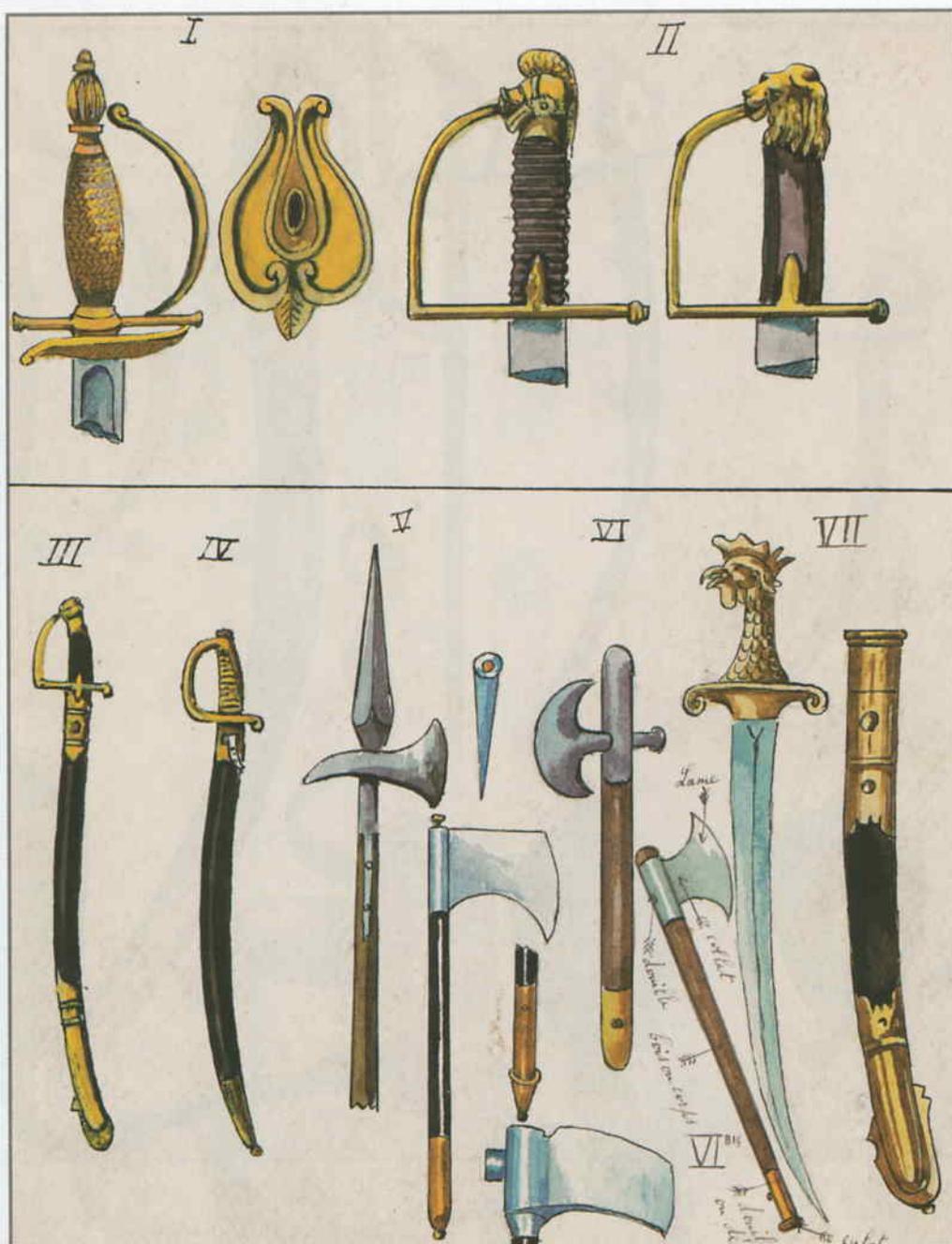


PLANCHE IV

Armes

Révolution et Empire

- I. Poignée d'épée d'officier et sa coquille sous Louis XVI.
- II. Poignées de sabres d'officier (dits à coquille). Révolution.
- III. Sabre d'officier d'infanterie (Premier Empire). La poignée est en ébène; le fourreau en cuivre et cuir noir.
- IV. Sabre-briquet d'infanterie modèle an XI (1802).
- V. Esponton de deuxième et troisième porte-aigles (Infanterie). Longueur totale; six pieds et six pouces.
- VI. Haches de sapeur des régiments d'infanterie jusqu'en 1812.
- VI bis. En 1812, la hache réglementaire avait une hauteur totale d'un mètre.
- VII. Sabre de sapeur (dit à tête de coq) et son fourreau, des grenadiers de la Garde, et à partir de 1808 de certains régiments d'infanterie.

Hache de sapeur d'infanterie en 1812

Hauteur: un mètre, comprenant:

1. Le manche en bois ou corps en bois de frêne conservant sa couleur naturelle avec dans le bas sa douille, ou dé en cuivre jaune, se terminant par un culot arrondi en cuivre jaune (le dé est attaché au bois par une goupille rivée). Le dé a douze centimètres de haut. En coupe le bois est ovale. Dans le haut, près de la douille le bois a six centimètres dans sa grande largeur et quatre centimètres dans la petite largeur; dans le bas, près du dé, il a quatre centimètres dans sa grande largeur et trois centimètres dans la petite largeur.
2. Le fer de la hache comprenant la lame, le collet (partie concave près du manche) et la douille, dans laquelle passe le bois du manche.

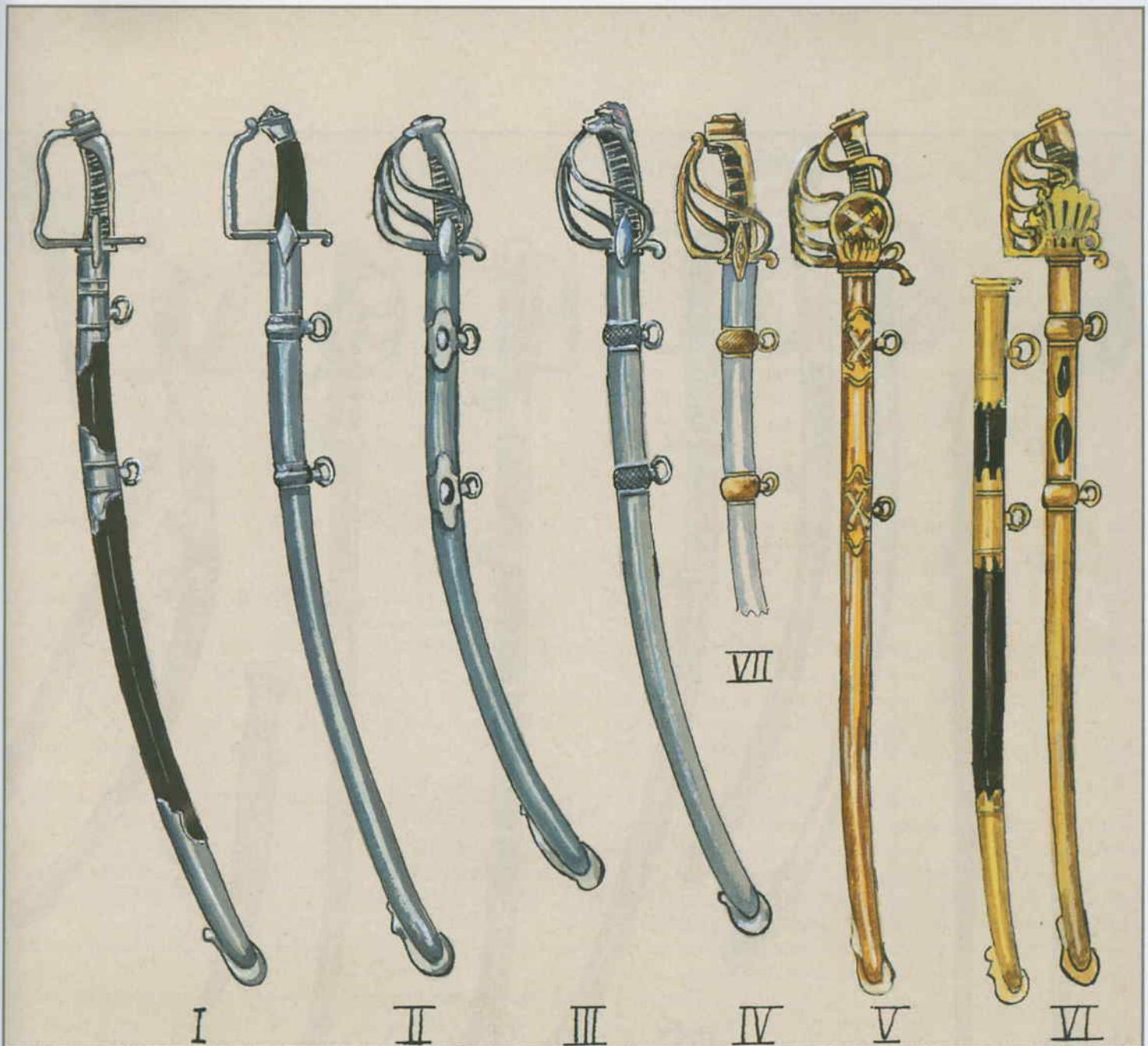


PLANCHE V

Armes

Révolution et Empire Sabres d'officiers de cavalerie

- | | |
|---|---|
| I. Sabre d'officier de cavalerie légère (antérieur à 1800) soit en cuivre, soit en fer (fourreau et poignée) et cuir. | V. Sabre d'officier de la Garde (Empire) d'artillerie à cheval et des officiers montés de l'artillerie à pied. Les sabres des officiers d'artillerie à cheval de la Garde ont beaucoup de fantaisie, ils peuvent avoir sur la poignée, dans la rosace, l'aigle couronnée sur deux canons croisés. |
| II. Sabre d'officier de cavalerie légère (postérieur à 1800) soit en cuivre, soit en fer (fourreau tout en métal et poignée). | VI. Sabre d'officier des dragons de la Garde fourreau tout cuivre ou cuivre et cuir (il y a deux modèles). |
| III. Sabre d'officier de chasseurs à cheval soit en cuivre, soit en fer (fourreau tout en métal et poignée). | VII. Sabre d'officier des Gardes d'honneur et du train d'artillerie de la Garde (fourreau en fer; bracelets de cuivre, ainsi que la poignée). |
| IV. Sabre d'officier des lanciers de la Garde (Empire) cuivre ou fer (fourreau et poignée). | |

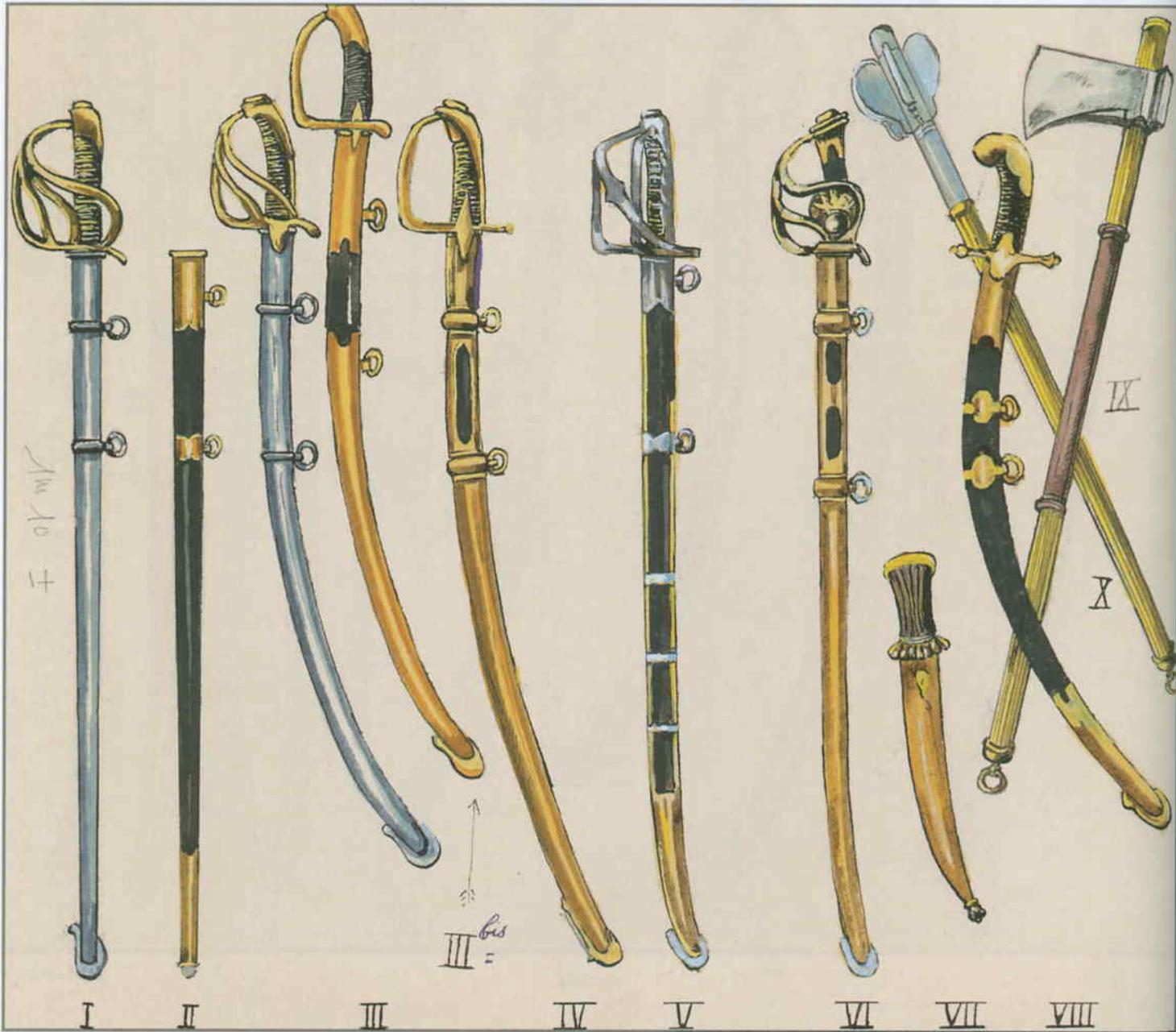


PLANCHE VI

Armes

Révolution et Empire

LÉGENDE PLANCHE VI

- I. Sabre de cuirassier (Empire) ou latte.
- II. Fourreau de sabre de dragon. La poignée est pareille à celle des cuirassiers.
- III. Sabre de cavalerie légère (modèle an XI, 1802) ou bancal. Fourreau cuivre ou acier. Garde d'honneur. Officiers et sous-officiers du train d'artillerie (de ligne). Lanciers polonais (garde). Sous-officiers du train d'artillerie (garde). Cheval-légers français et polonais (ligne gendarmerie à cheval).
- III bis. Sabre de hussards (modèle an XI, 1802). Fourreau cuivre ou acier.
- IV. Sabre de chasseurs à cheval de la Garde, des artilleurs, des gendarmes d'ordonnance et primitivement des lanciers polonais qui prirent plus tard le sabre de cavalerie légère (modèle XI, 1802) à fourreau de fer et à poignée de fer.
- V. Sabre du 2^e régiment de chasseurs à cheval de la ligne, dit à la Montmorency.
- VI. Sabre de la Garde (Empire) : grenadiers à cheval, gendarmerie d'élite, dragons.
- VII. Couteau de Mameluk (Garde, Empire) : cinquante centimètres de long.
- VIII. Sabre de Mameluk (Garde, Empire).
- IX. Hache réglementaire de Mameluk (Garde, Empire) : soixante-trois centimètres de long.
- X. Masse d'arme de Mameluk (Garde, Empire) : soixante centimètres de long, munie de six ailettes d'acier.

Sabre à la Montmorency

Historique

En 1673 (sous Louis XIV)

En Italie, les dragons de Firmacon firent mettre bas les armes à un régiment entier de cavalerie hongroise qu'ils firent prisonnier. Ils furent récompensés de cet exploit par le privilège exclusif de porter à perpétuité des sabres du modèle de ceux enlevés à l'ennemi.

En 1784 (sous Louis XVI)

Les dragons de Firmacon devinrent dragons de Montmorency.

En 1788

Chasseurs de l'évêché (2^e régiment de chasseurs)

En 1791

Simplement 2^e régiment de chasseurs à cheval, à la réorganisation de l'arme et pendant tout l'Empire.

Description

La poignée en bois, recouverte de basane noire, entourée de fil de fer formant filigrane. La garde en fer forgé se compose de trois branches, dont une principale, une latérale et une diagonale.

La seconde est fixée à la culotte du sabre par une vis.

La lame a une longueur de 0,9745 m ; sa flèche est de 0,018 m ; son poids de 0,612 kg.

Le poids total du sabre est de 1,580 kg.

Le fourreau en bois, recouvert de basane noire imitant le marocain.

Il est bordé en avant par une armature en cuivre qui vu du haut en bas. En arrière, une armature de même métal, prend naissance à trois centimètres au-dessus du bracelet inférieur pour descendre comme la précédente. Trois anneaux en fer et une garniture en cuivre, terminée par un dard en fer maintiennent ces armatures.

Les anneaux des bracelets sont en fer ainsi que les anneaux et les bracelets.

Notes

On nommait le sabre de cavalerie à lame droite : « la latte » et le sabre recourbé « le bancal ».

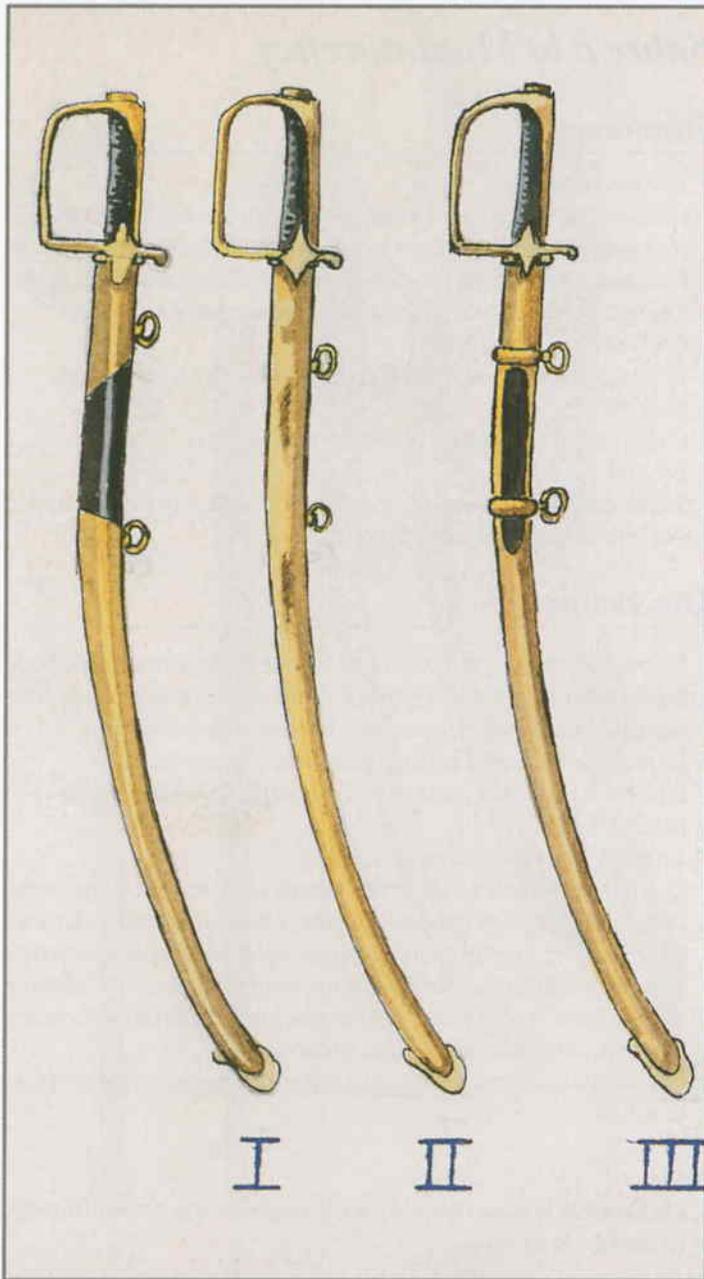


PLANCHE VI BIS

Armes

Révolution et Empire

I. II. III. Modèles des sabres de hussards, 1790. même chose avec fourreau de fer, poignée cuivre.

LÉGENDE PLANCHE VII

- I. Épée de général (tenue à pied) réduit de moitié.
- II. Épée de général. Anneau auquel s'attache la deuxième bélière et bracelet (on représente aussi l'épée de général, retenue au ceinturon par un porte-épée en cuir, galons or, sans anneau à l'épée et sous bélières au ceinturon). Avec l'épée il y avait une dragonne.
- III. Épée de général, partie supérieure du fourreau avec l'anneau de la première bélière et bracelet.
- IV. Épée de général. Pointe inférieure du fourreau.
- V. Épée de général. Garde de l'épée (réduit de moitié).
- VI. Épée de commandement du général en chef. Tout en cuivre doré, mais on la représente aussi avec la poignée en ébène à filets d'or et le fourreau noir à bout doré.
- VII. Épée de commandement du général en chef. Pointe inférieure du fourreau.
- VIII. Sabre de général (tenue de cheval). Les étoiles en argent sur la poignée suivant les grades.
- IX. Sabre de général (tenue à cheval), boucle à laquelle s'attache la deuxième bélière et bracelet. Les deux boucles ou anneaux auxquelles s'attachent les bélières ont le même diamètre. Les deux bélières dans toutes les armes étaient pour chaque arme de même largeur (Ceinturon et bélières, planche XIII).
- X. Sabre de général (tenue à cheval). Pointe inférieure du fourreau.

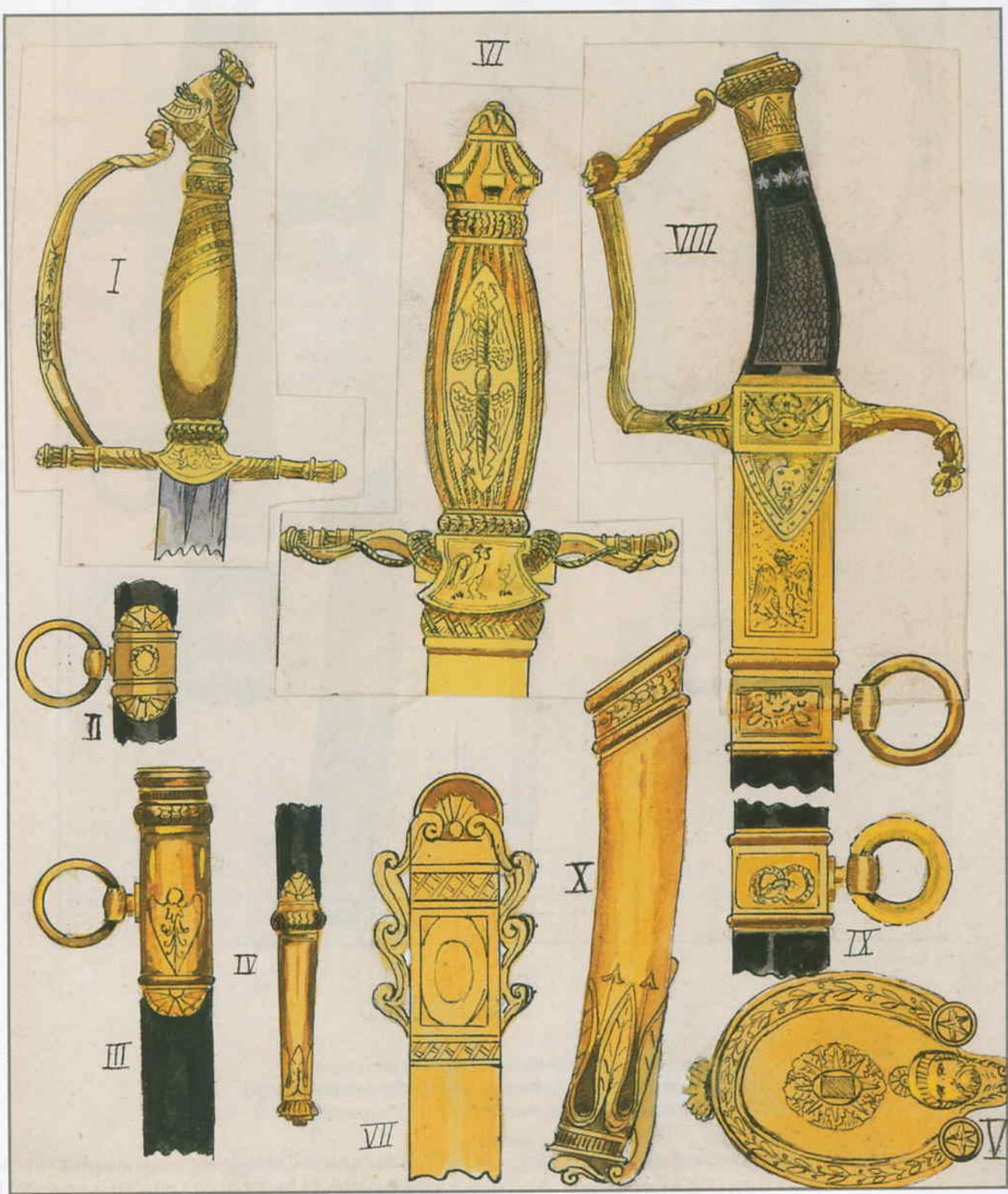


PLANCHE VII

Armes

Révolution et Empire

Sabres des généraux et maréchaux

D'après le décret du 1^{er} vendémiaire an XII (22 septembre 1803)

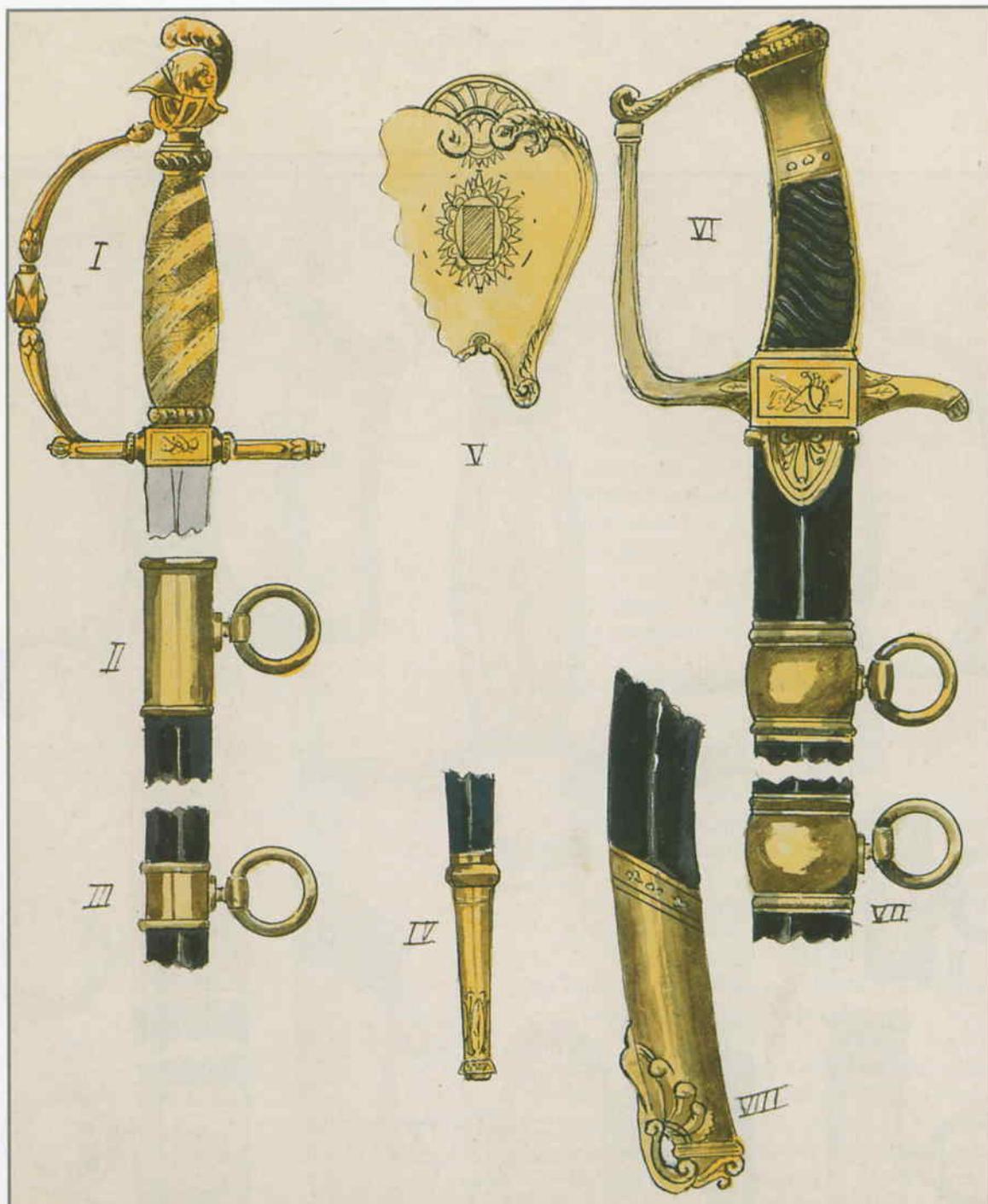


PLANCHE VIII

Armes

Révolution et Empire

Aides de camp et adjudants généraux (ou adjudants commandants)

D'après le décret du 1^{er} vendémiaire an XII (22 septembre 1803)

- | | |
|--|---|
| <p>I. Épée d'aide de camp et d'adjudant commandant (tenue à pied).</p> <p>II. Partie du fourreau de l'épée où s'attache la première bélière et bracelet.</p> <p>III. Partie du fourreau de l'épée où s'attache la deuxième bélière et bracelet.</p> <p>IV. Pointe inférieure du même fourreau.</p> <p>V. Coquille (Garde) de la même épée.</p> | <p>VI. Poignée de sabre d'aide de camp et d'adjudant commandant avec la partie du fourreau où s'attache la première bélière (tenue à cheval).</p> <p>VII. Partie du fourreau où s'attache la deuxième bélière et bracelet.</p> <p>VIII. Pointe inférieure du fourreau du sabre.</p> |
|--|---|

Notes

Tous ces dessins sont la moitié de la grandeur réelle.

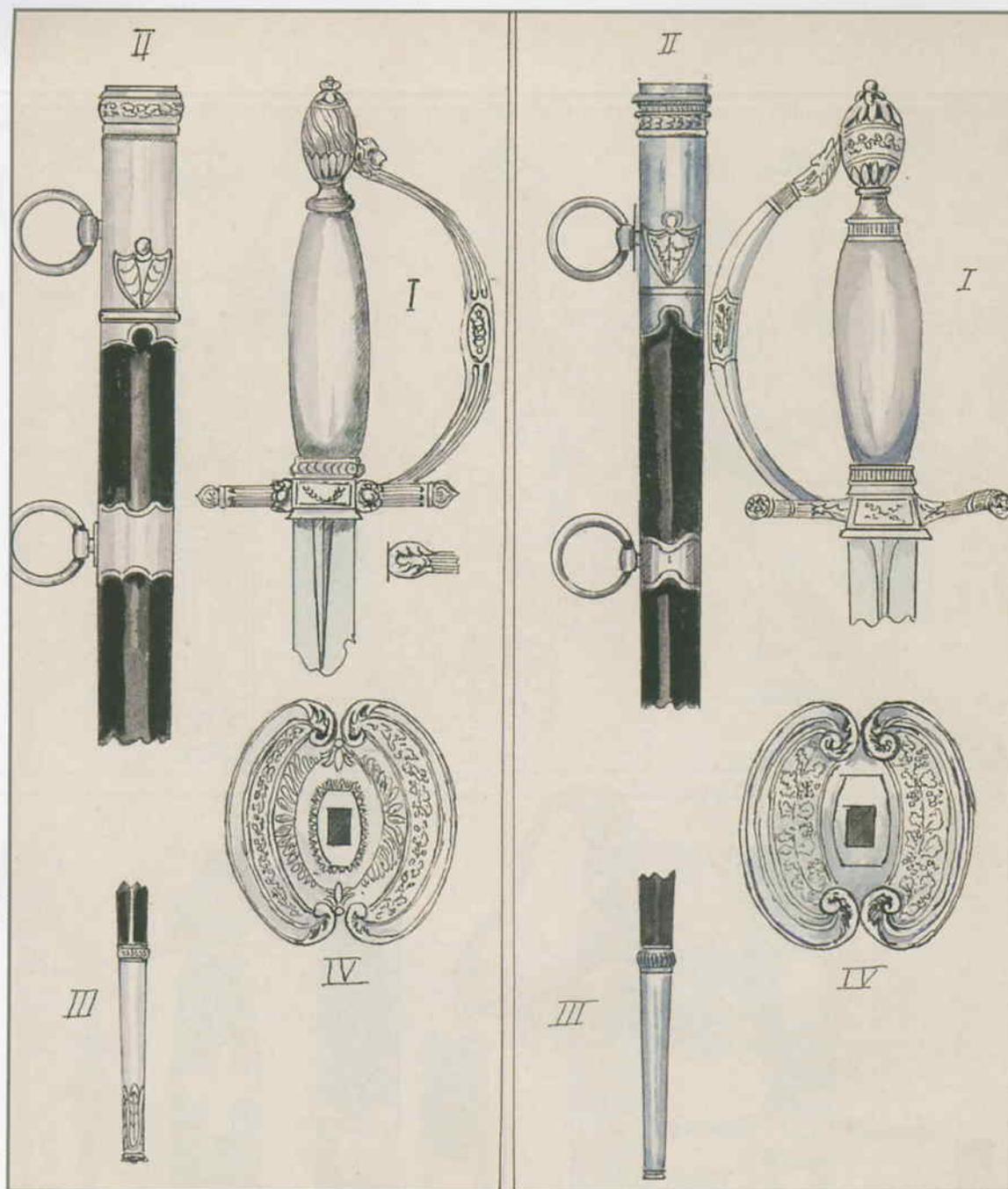


PLANCHE IX

Armes

Révolution et Empire

Inspecteurs aux revues – Commissaires des guerres

D'après le décret du 1^{er} vendémiaire an XI (22 septembre 1803)

Notes

Ils ne portaient que l'épée, s'attachant au ceinturon, soit par deux bélières, soit par un porte ceinturon sans bélières.
La dragonne était à la poignée de l'épée (Ceinturons, planche XIII).

I. Poignée de l'épée.

II. Fourreau de l'épée. On représente aussi le fourreau sans anneau lorsque l'épée s'attachait au ceinturon par un porte ceinturon.

III. Partie inférieure du fourreau.

IV. Garde

I. Poignée.

II. Fourreau (même chose que pour les inspecteurs aux revues).

III. Partie inférieure du fourreau.

IV. Garde

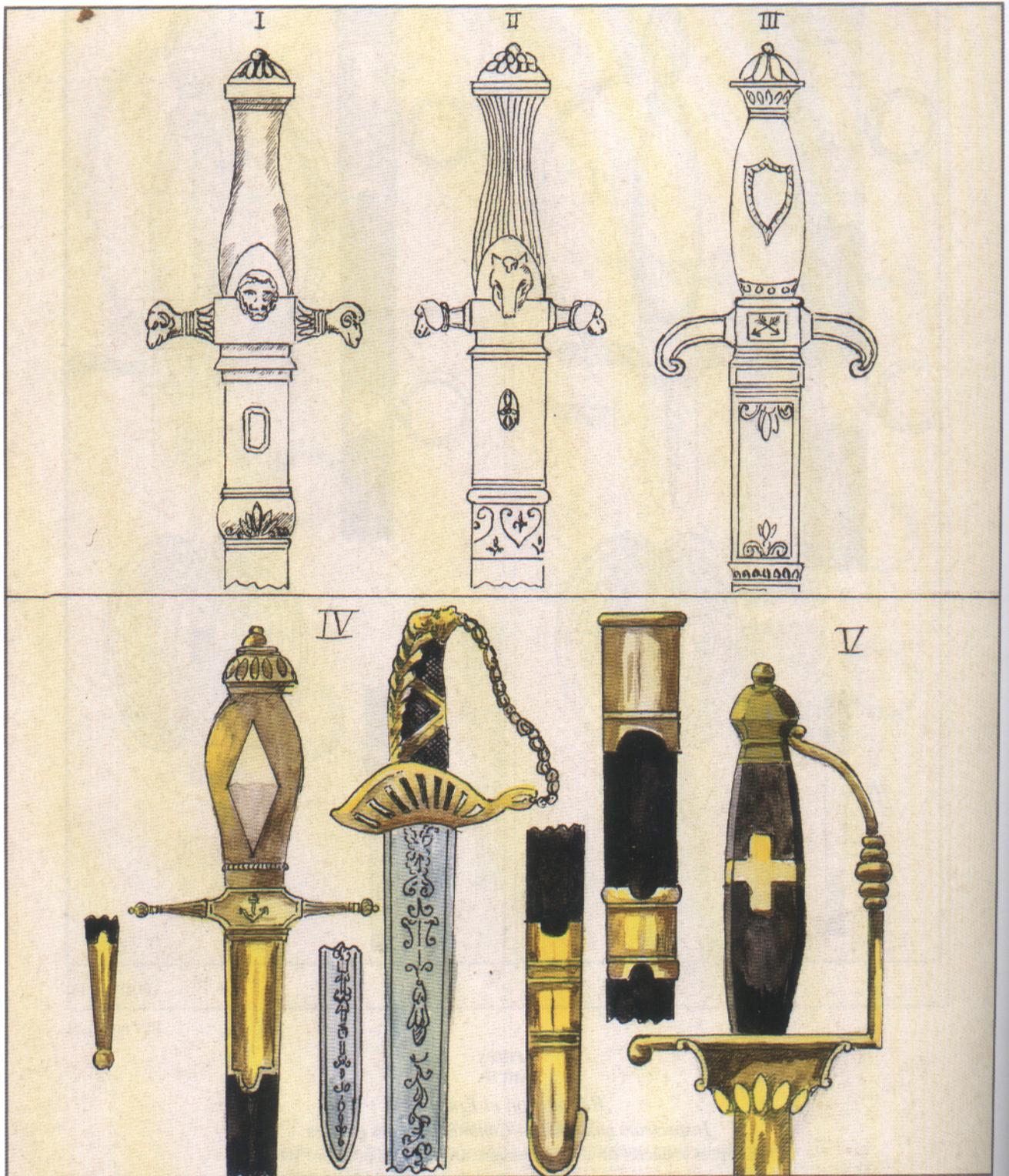


PLANCHE X

Armes

Révolution et Empire

I. II. III. Couteaux d'équipage pour chasse. Fourreaux en métal doré ou argenté ou en cuir fauve ou noir.

IV. Poignards des officiers de marin (deux modèles de fantaisie).

V. Épée de fantaisie d'officier de dragon en tenue de ville, poignée en ébène, ornements cuivre.

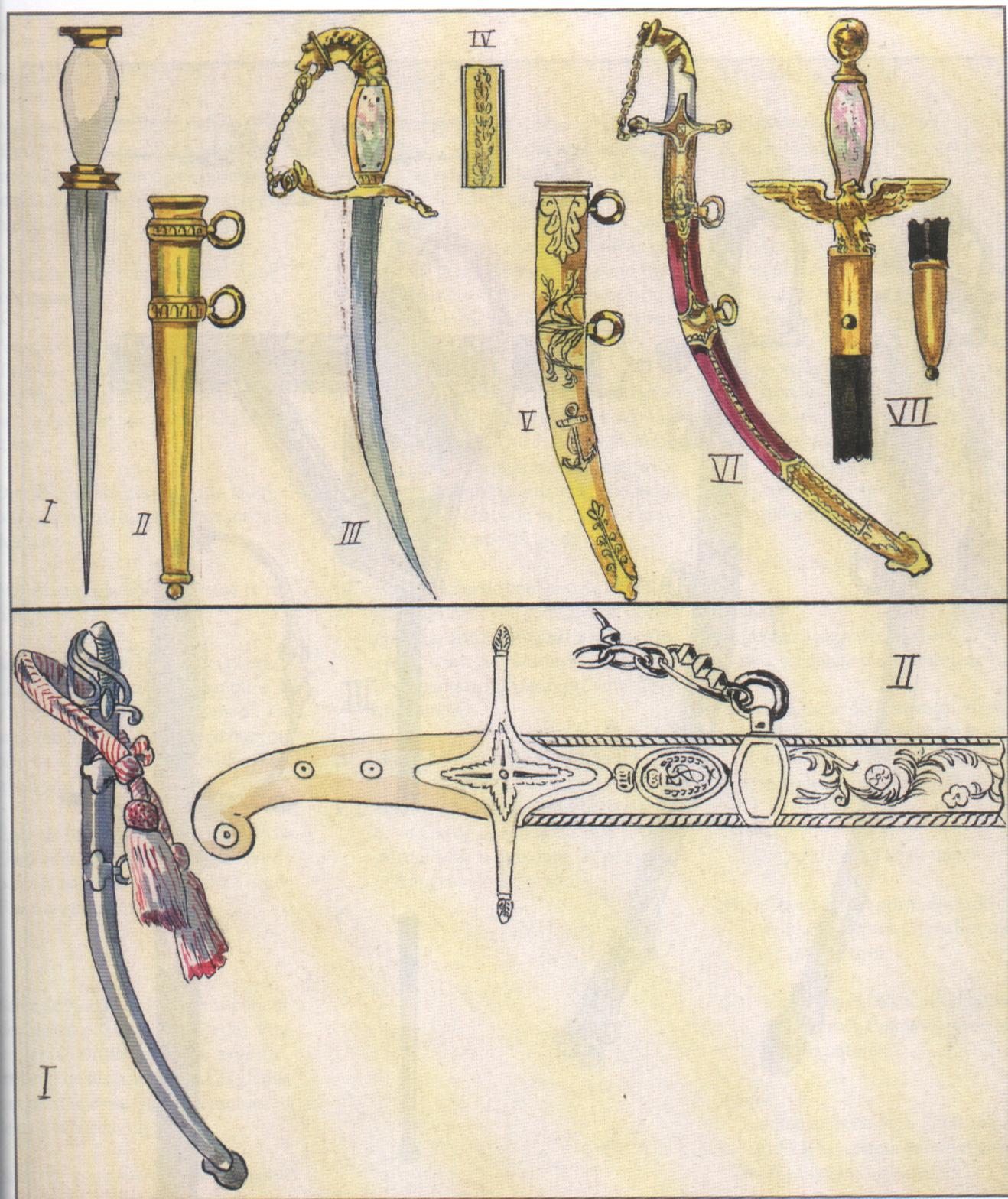


PLANCHE XI

Armes
Révolution et Empire

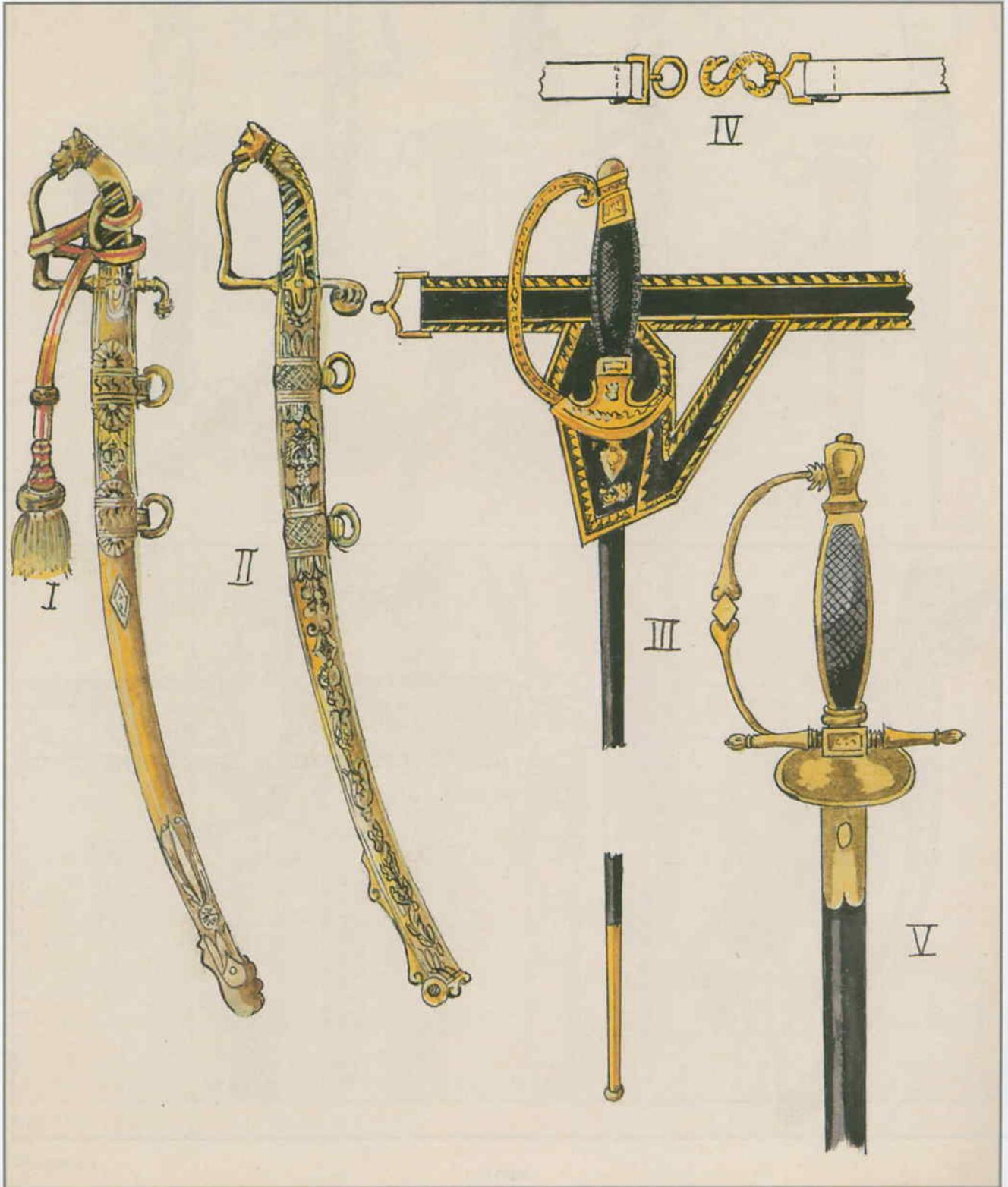


PLANCHE XII

Armes

Révolution et Empire

LÉGENDE PLANCHE XI

- I. Poignard d'officier de marine (Empire) d'après le musée des Invalides. Longueur à peu près trente centimètres. Poignée os et cuivre, ronde lame plate.
- II. Fourreau du même poignard (rond) tout en cuivre.
- III. Poignard d'officier de marine (Empire). Longueur à peu près trente centimètres. Poignée plate avec application de nacre sur cuivre, chaînette cuivre.
- IV. Derrière de la poignée du même poignard cuivre, avec les deux plaques de nacre.
- V. Fourreau du même poignard (tout cuivre).
- VI. Sabre d'officier de Mameluk (Garde). Le sabre n'était pas réglementaire. Il y avait des fourreaux en or ou en argent avec des pierres précieuses ou bien en velours de couleur mais tous très ornés.
- VII. Épée de bal d'officier polonais de la Garde. Tête de lion dorée; aigle doré; poignée nacre; le bout inférieur doré. Fourreau de cuir noir.

LÉGENDE PLANCHE XII

- I. Sabre d'officier de chasseurs à cheval de la Garde (tenue de campagne) avec la dragonne de lieutenant. Tout en cuivre (le fourreau) et entre les deux bracelets un écusson avec l'aigle couronnée. Dragonne or à franges selon le grade. La lame porte une aigle couronnée avec l'inscription « Chasseurs à cheval de la Garde impériale ».
- II. Sabre d'officier d chasseurs à cheval de la Garde (grande tenue). Fourreau tout en cuivre doré. Entre les deux bracelets, les armoiries impériales avec l'aigle portant la tête à gauche et en dessous la croix de la Légion d'honneur. Dragonne du grade en or.
- III. Épée de chef de bataillon du bataillon Valaisan, avec son ceinturon et porte-épée. Le ceinturon, ainsi que le porte-épée sont en velours noir avec ornements or. On les représente aussi en cramoisi.
- IV. Boucle de ceinturon dit à agrafe.
- V. Épée d'officier de chasseurs à cheval de la Garde en tenue de ville. Elle se portait avec la dragonne d'épée en or et franges selon le grade.

LÉGENDE PLANCHE XIII

Ceinturons et bélières

d'après le décret du 1^{er} vendémiaire an XII (22 septembre 1803)

- I. Ceinturon d'un général de brigade (grande tenue) avec l'attache des bélières du sabre. Le ceinturon est en cuir bleu (partie visible et partie non visible). La partie visible est brodée or avec les étoiles du grade en argent et bordée de chaque côté d'un galon or à crêtes. Le ceinturon est rouge pur les généraux de division, et blanc pour les généraux en chef (plus tard, maréchaux). Les bélières comme le ceinturon, sans broderie; les côtés avec galons or.
- II. Attache des bélières au sabre.

Notes

Même chose pour les officiers d'état-major avec la couleur du ceinturon.

- III. Ceinturon des généraux en tenue avec l'épée. La partie non visible est en cuir naturel. La plaque du ceinturon pareille à celle de la grande tenue.

Notes

Même chose pour l'état-major.

- IV. Ceinturon et porte-épée des inspecteurs aux revues. La partie non visible en cuir naturel.
- V. Ceinturon et bélières des commissaires des guerres. La partie non visible est en cuir naturel.

Notes

La même chose pour l'état-major de la Garde. Il est certain que ce règlement ne fut pas toujours appliqué.

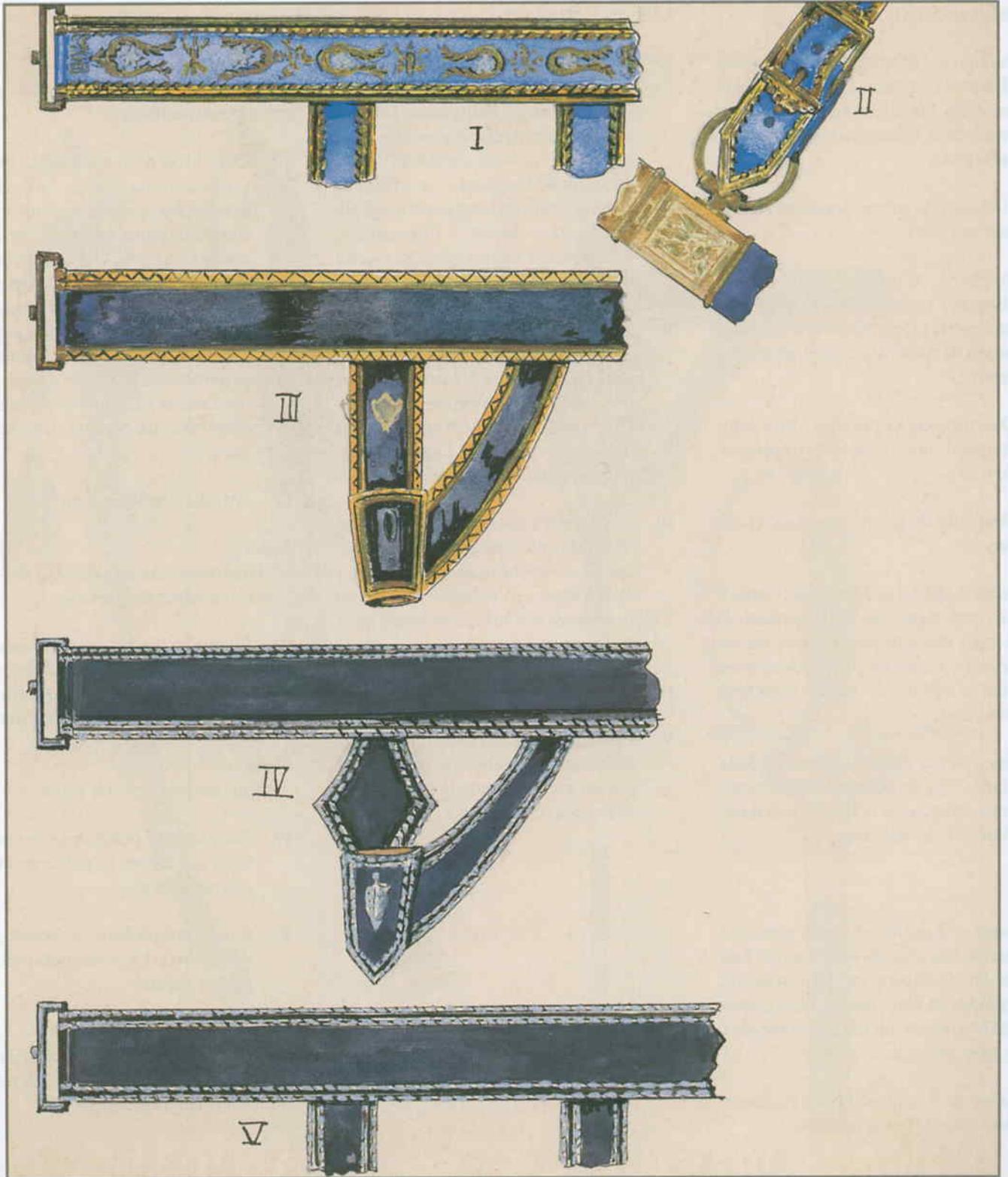


PLANCHE XIII

Armes

Révolution et Empire

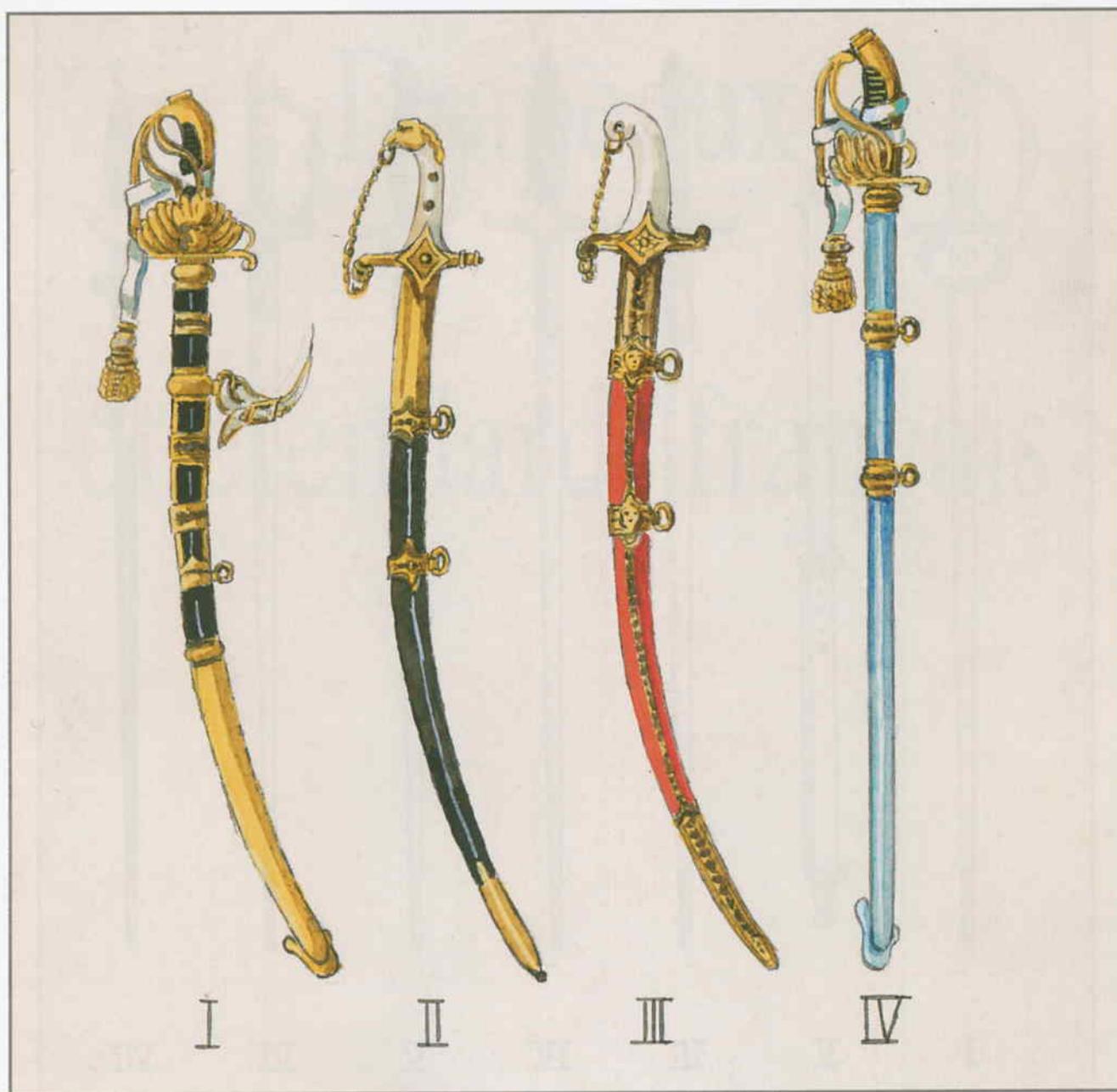


PLANCHE XIV

Armes

Révolution et Empire

Sabres des colonels généraux en 1804, jour du Sacre

- | | |
|--|---|
| I. Sabre de colonel général des dragons. | III. Sabre de colonel général des chasseurs. |
| II. Sabre de colonel général des hussards. | IV. Sabre de colonel général des cuirassiers. |

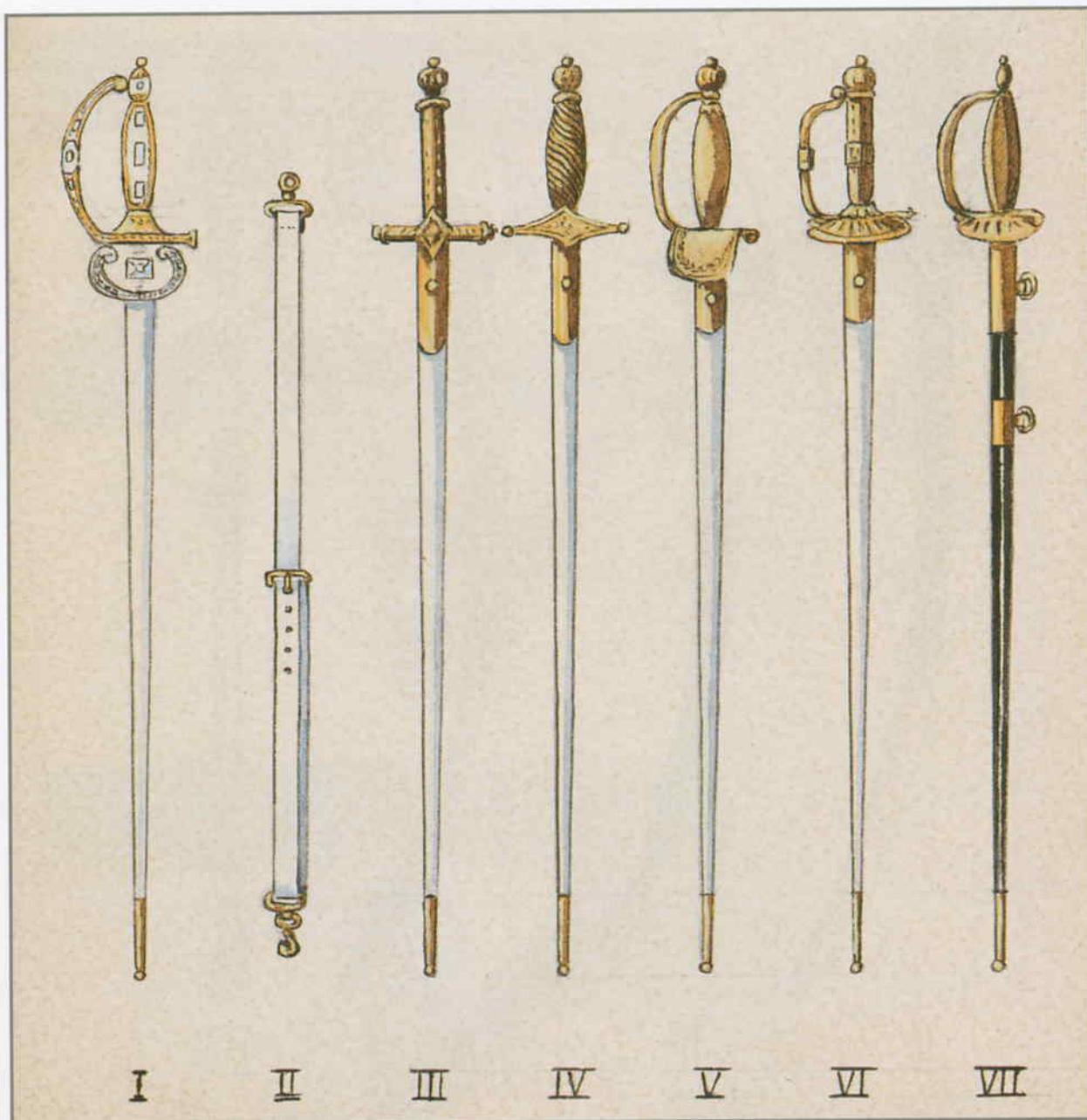


PLANCHE XV

*Armes**Premier Empire**Épées du Sacre en 1804*

- I. Épée de l'Empereur (grand et petit costume).
- II. Ceinturon de l'Empereur en cuir blanc.
- III. Épée de prince français.
- IV. Épée de grand officier de la Couronne.
- V. Épée de ministre, de sénateur et d'huissier massier (le fourreau des huissiers est en cuir noir).

VI. Épée de conseiller d'état. (La garde de l'épée est horizontale).

VII. Épée d'aide de cérémonie, de maire et de président de canton. (On représente aussi l'épée de maire et de président de canton avec les ornements argent) Garde horizontale.

Notes

Les fourreaux blancs ne sont portés que dans les grandes cérémonies.

Drapeaux

et étendards français

DESCRIPTION DES DRAPEAUX ET DE LEURS ACCESSOIRES

Le drapeau se compose de :

1. La flamme ou soie (face et revers).
2. La hampe en bois.
3. La pique en cuivre (partie surmontant la hampe). Cette pique est remplacée par une aigle sous l'Empire.
4. Le talon ou dé en cuivre (formant le bas de la hampe).

Comme accessoires : une cravate et une cordelière terminée à chacune de ses extrémités par un gland surmontant le drapeau.

Drapeau d'infanterie sous Louis XVI

Drapeau colonel (1^{er} bataillon)

Il était en étoffe de taffetas blanc avec une croix marquée par les coutures (planche 1, n° I).

Hauteur de l'étoffe : un mètre cinquante-quatre.

Largeur de l'étoffe : un mètre soixante-deux.

Largeur de la croix : un pied.

Les quatre parties à l'extérieur de la croix se nommaient « quartiers ».

Aux quatre extrémités de la croix : une fleur de lys en or.

Le verso du drapeau semblable à la face.

La hampe est peinte en blanc, surmontée d'une pique en cuivre en forme de fleur de lys. La partie inférieure (talon) est une douille de cuivre.

Une cravate de soie blanche surmontait le drapeau jusqu'en 1791.

Il n'y avait pas de cordelière.

Drapeau du 2^e bataillon.

Même chose, mais les quartiers étaient avec des dessins aux couleurs distinctives des régiments.

Drapeau d'infanterie de 1791 à 1794 (première période)

Drapeau du 1^{er} bataillon, ancien drapeau colonel (planche 1, n° II)

Même chose que le drapeau colonel avec même étoffe et mêmes dimensions, mais il y a en plus : dans le quartier du haut du côté de la hampe les trois couleurs républicaines placées horizontalement (le bleu en haut) ; dans les trois autres quartiers et les bordant à l'extérieur, une bordure large de six centimètres et demi en couleur. Le numéro du régiment se trouve dans le milieu de la croix, il est peint en or et entouré d'une couronne de feuilles de lauriers verts (la couronne est également peinte). Les mots « discipline, obéissance à la loi » sont peints en or sur des bouts d'étoffe rapportés et cousus sur l'étoffe du drapeau. Il en est de même pour le numéro du régiment. Les fleurs de lys d'or sont recouvertes par des losanges en étoffe tricolore (soie) de douze centimètres et demi de côté.

Le verso est de même que la face.

Drapeau du 2^e bataillon (planche 2)

Ces drapeaux sont ornés dans les quartiers de façon différente que ceux du 1^{er} bataillon. Les dessins changent selon les régiments mais les couleurs sont toujours de la couleur distinctive du régiment par séries de sept.

Les revers semblables à la face. La cordelière peut aussi changer de couleur (planche 2, n° III).

Pour les deux drapeaux (1^{er} et 2^e bataillon)

La hampe est peinte en spirales tricolores. Elle est surmontée d'une pique en cuivre plein sans fleur de lys (planche 4, n° I). La partie inférieure (talon) est une douille de cuivre.

Le drapeau est surmonté d'une cravate tricolore avec glands de même (planche 4).

Description de la hampe

Elle est d'un diamètre de trois centimètres, en bois, peinte en noir ou en spirales tricolores. La hauteur de la hampe avec la pique et le talon est de trois mètres six; la hampe seule fait deux mètres quatre-vingt mais ces dimensions ne sont pas les mêmes pour tous les régiments.

Description de la pique

Sous Louis XVI

La pique est en cuivre de sept pouces. Elle est plate, large à la base et se termine en pointe, portant dans la partie supérieure plate un lys découpé à jour (planche 1, n° III). À la base de la pique, une douille retenue par quatre clous de cuivre, dont deux débordent de quatre millimètres, servant de points d'attache à la cravate et à la cordelière, maintenues elles-mêmes au moyen d'un cordonnet (la cordelière n'existe pas dans le drapeau Louis XVI).

De 1791 à 1797

Même chose, mais la pique est pleine, sans fleur de lys (planche 4).

Description du talon

Sous Louis XVI et de 1791 à 1794

Le talon est en cuivre et terminé par un bouton ou culot; il est fixé à la hampe par deux clous en cuivre à tête bombée. Le talon a une hauteur de onze centimètres et demi (planche 1, n° IV).

Façon d'attacher le drapeau à la hampe

Le côté de l'étoffe attenant à la hampe enveloppe celle-ci à deux tours et forme un fourreau qui, à sa jonction, est maintenu par un galon de taffetas blanc fixé par une rangée de cinquante à soixante clous en cuivre à têtes bombées. Aux extrémités du fourreau le galon forme un pourtour garni de cinq clous (planche 4, n° I). Ce fourreau a la même hauteur que le drapeau.

Cravate du drapeau

Sous Louis XVI

La cravate était en taffetas blanc, sans franges.

De 1791 à 1794

Elle est formée de trois bandes de taffetas aux couleurs nationales. Chaque bande est large de vingt centimètres et longue d'un mètre soixante-dix*. La cravate est plissée en douze plis en accordéon verticaux et est enroulée autour des deux clous du bas de la pique et maintenue par un cordonnet de soie tricolore, dissimulé dans les plis (planche 4, n° I). La cravate à cette époque n'a pas de franges.

* La cravate est pliée en deux.

Cordelière du drapeau

De 1791 à 1794

En soie tricolore, tressée d'argent. Chaque extrémité de la cordelière est terminée par un gland. La longueur totale est d'environ quatre-vingt centimètres. Les cordons noués ensemble par le milieu forment un lacis de trois à quatre centimètres de hauteur et largeur. Sur la cordelière se trouve un coulant de forme cylindrique dont la carcasse en bois est revêtue d'un tissu de soie tricolore, recouvert d'un réseau d'argent (planche 4, n° II et III).

Glands

Les glands se composent d'une bobine de deux pouces de haut entourée d'un bourrelet auquel sont fixées des franges. La bobine est enveloppée de soie tricolore et recouverte de mailles d'argent. Les franges sont en argent et soie tricolore de quatre pouces de long (planche 4, n° IV). La cordelière est enroulée à trois tours par-dessus la cravate et attachée aux deux clous dépassant la douille de la pique (planche 4, n° I).

Notes

Ceci est réglementaire, mais les cordelières et glands sont très divers. Certaines demi-brigades n'en avaient pas.

Les faisceaux, bonnets phrygiens ne furent placés sur les drapeaux qu'en 1794 (deuxième période).

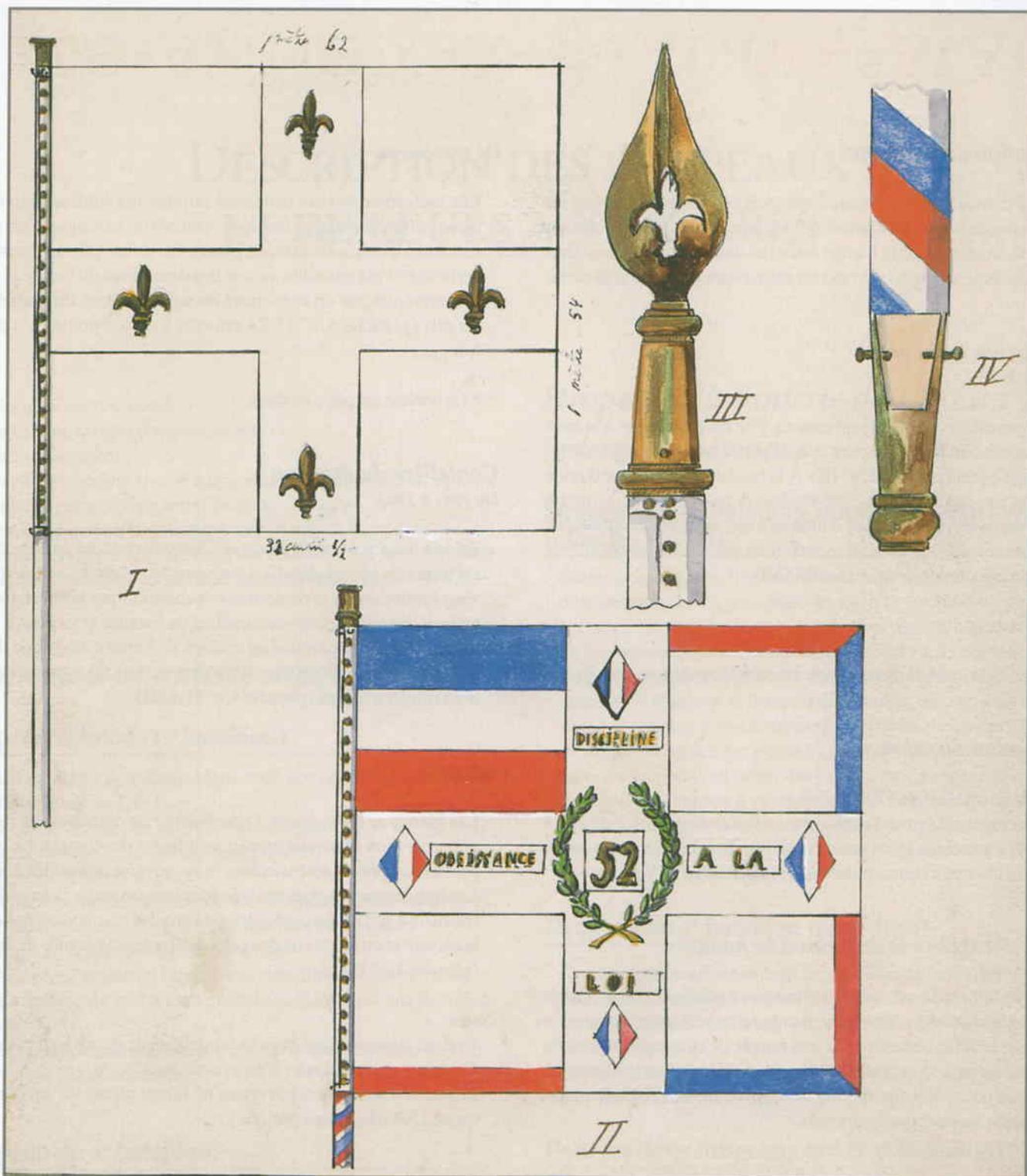


PLANCHE I

Drapeaux

Infanterie

- | | |
|--|--|
| I. Drapeau d'infanterie sous Louis XVI (drapeau colonel). Le revers est pareil. | III. Pique du drapeau sous Louis XVI. |
| II. Drapeau d'infanterie de 1791 à 1794, première période (1 ^{er} bataillon) 52 ^e demi-brigade (ancien régiment de la Fère). | IV. Talon du drapeau de 1791 à 1794, première période. |

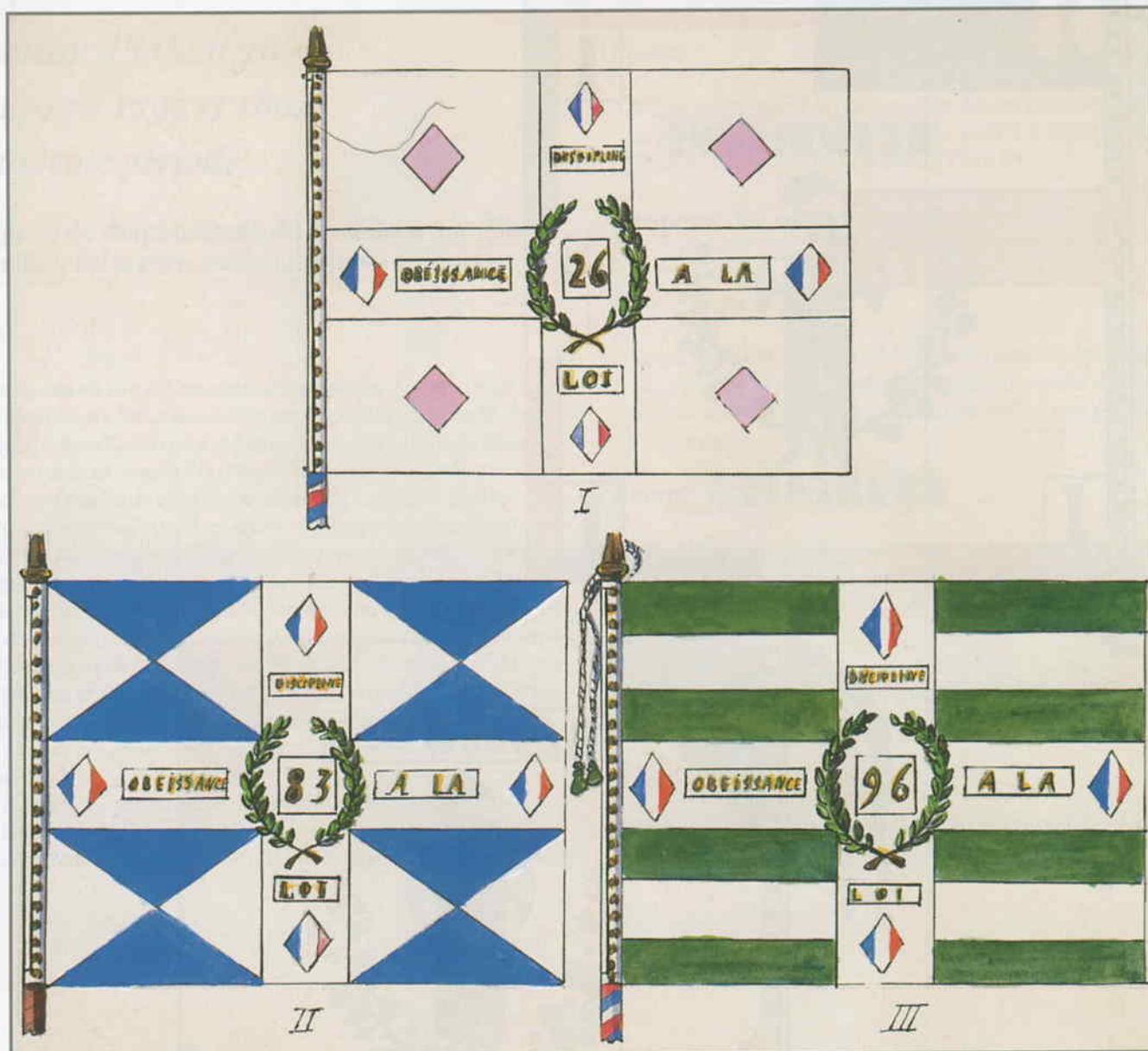


PLANCHE 2

Drapeaux

Infanterie

- I. Drapeau – 2^e bataillon de 1791 à 1794 (première période), 26^e régiment d'infanterie (ci-devant: Bresse), couleur distinctive: rose.
- II. Drapeau – 2^e bataillon de 1791 à 1794 (première période), 83^e régiment d'infanterie (ci-devant: Foix), couleur distinctive: bleu roi.
- III. Drapeau – 2^e bataillon de 1791 à 1794 (première période), 96^e régiment d'infanterie (ci-devant: Nassau), couleur distinctive: vert foncé.

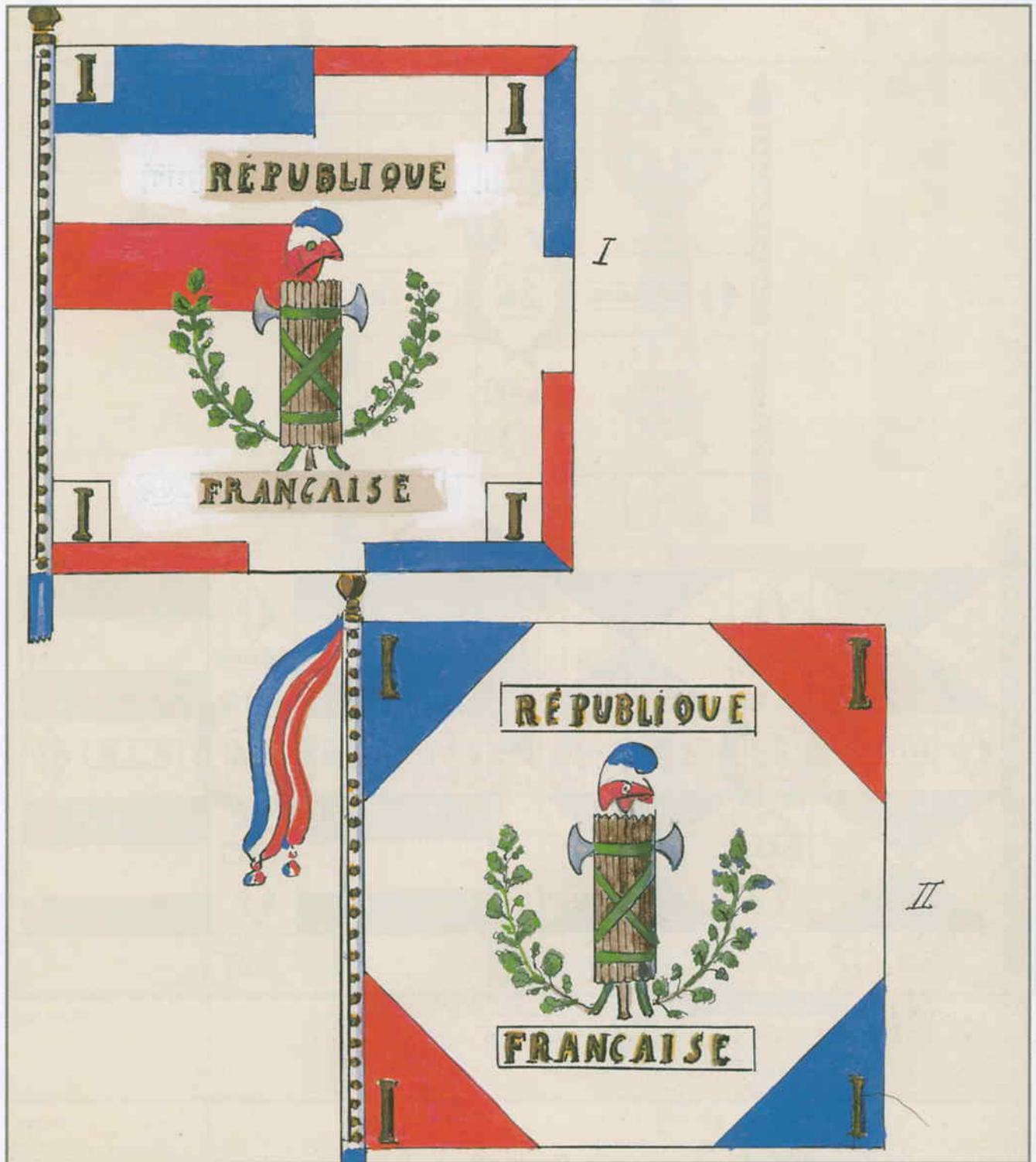


PLANCHE 3

Drapeaux

Infanterie

- I. Drapeau de la 1^{re} demi-brigade de bataille (infanterie de ligne) de 1794 à 1797 et 1804 (deuxième période), 2^e bataillon (ancien drapeau colonel), côté face.
- II. Drapeau de la 1^{re} demi-brigade de bataille de 1794 à 1797 et 1804 (deuxième période), 1^{er} et 3^e bataillon, côté face.

Drapeau d'infanterie de 1794 à 1797 et 1804 Deuxième période

Drapeau de demi-brigade de bataille, 2^e bataillon (bataillon du centre, ancien drapeau colonel)

Face

Le drapeau est carré, d'un mètre soixante-trois de côtés (mais il y a des exceptions). La croix centrale est supprimée ainsi que les fleurs de lys (planche 3, n° I) mais le fond est toujours en taffetas blanc. Le quartier du haut, tenant à la hampe est tricolore aux couleurs nationales, trois bandes de vingt-huit centimètres. Les autres quartiers sont bordés d'une bande tricolore d'une largeur de douze centimètres.

Dans les quatre angles du drapeau, il y a un petit carré blanc sur lequel est peint en or le chiffre de la demi-brigade, en chiffres arabes. Dans le milieu du drapeau, un faisceau de licteur surmonté d'un bonnet phrygien sur demi-couronne de chêne-vert, le tout peint à l'huile (planches 3 et 4). Au-dessus du faisceau le « RÉPUBLIQUE » en or, et en dessous du faisceau le mot « FRANÇAISE ». Les lettres et les chiffres en or sont rapportés sur des carrés et des bandes d'étoffe blanche.

La cravate fait quatre-vingt-quatre centimètres de long, tricolore avec glands or ou tricolores.

La hampe est en bois naturel ou peinte en bleu ou en noir.

La lance ou pique en cuivre plein.

Le talon de même qu'avant 1794. Même façon d'attacher le drapeau.

Revers

Même chose, mais à la place de République française, placée de la même façon et en or, il y a en haut « DISCIPLINE ET SOUMISSION »; en bas « AUX LOIS MILITAIRES ».

Drapeau des 1^{er} et 3^e bataillons

Face

Les drapeaux étaient très divers, dans le dessin et les couleurs, soit aux couleurs nationales (planche 3) soit en couleur distinctive par série de sept régiments. Les lettres et les chiffres sont peints à même l'étoffe du drapeau.

Revers

Même chose que la face, mais les bandes portant « République française » sont remplacées par cette devise: en haut « DISCIPLINE ET SOUMISSION »; en bas « AUX LOIS MILITAIRES ».

Drapeaux des demi-brigades départementales

Face et revers

Même chose que les demi-brigades de bataille mais les chiffres et les lettres sont peintes en ocre jaune, ombrés de noir.

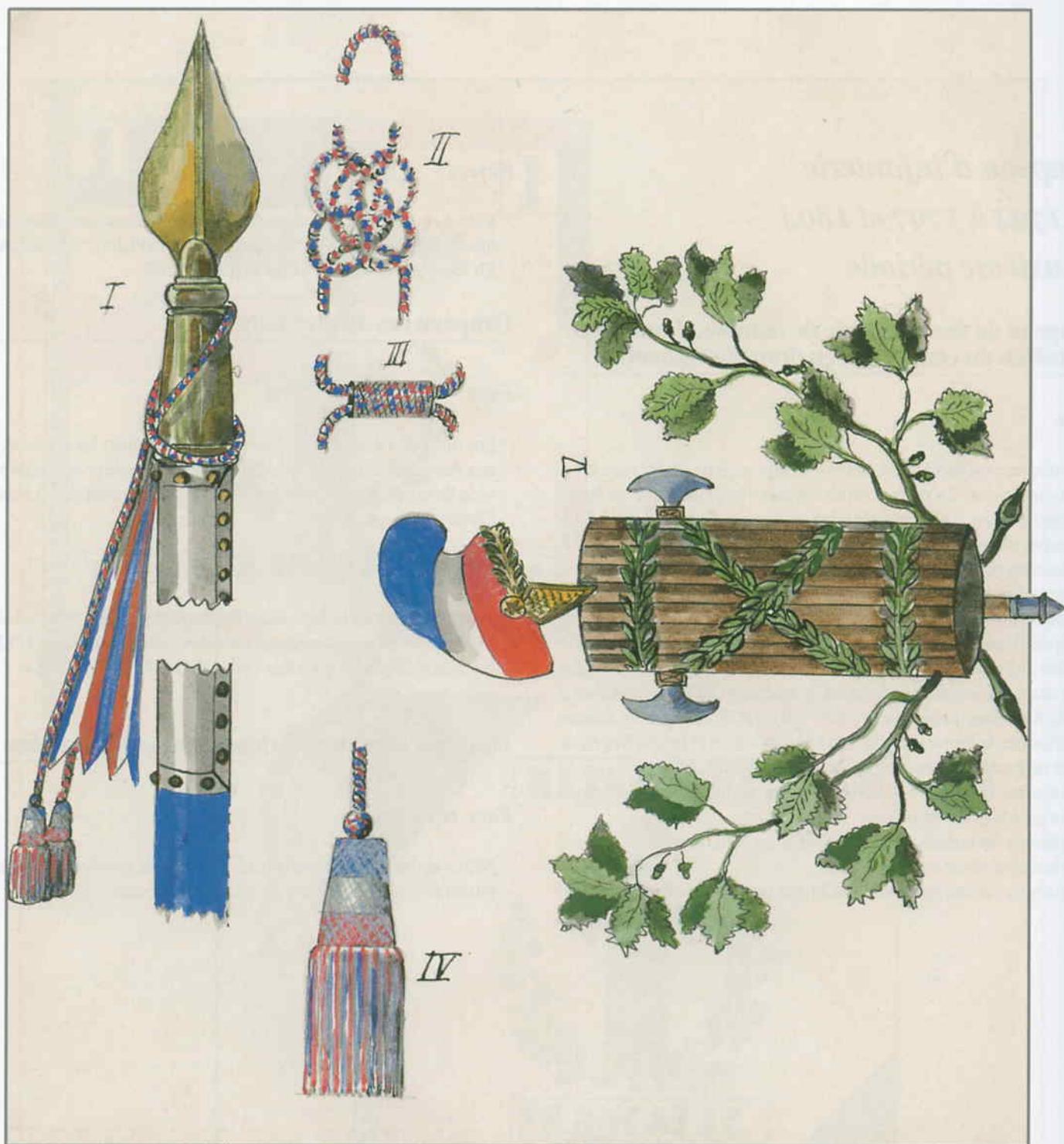


PLANCHE 4

Drapeaux

Infanterie

de 1794 à 1797 et 1804 (deuxième période)

- | | |
|--|--------------------------------------|
| I. Cravate, cordelière, lance (ou pique) et hampe. | IV. Gland de la cordelière. |
| II. Cordelière nouée. | V. Faisceau de licteur des drapeaux. |
| III. Passant (ou coulant) de la cordelière. | |

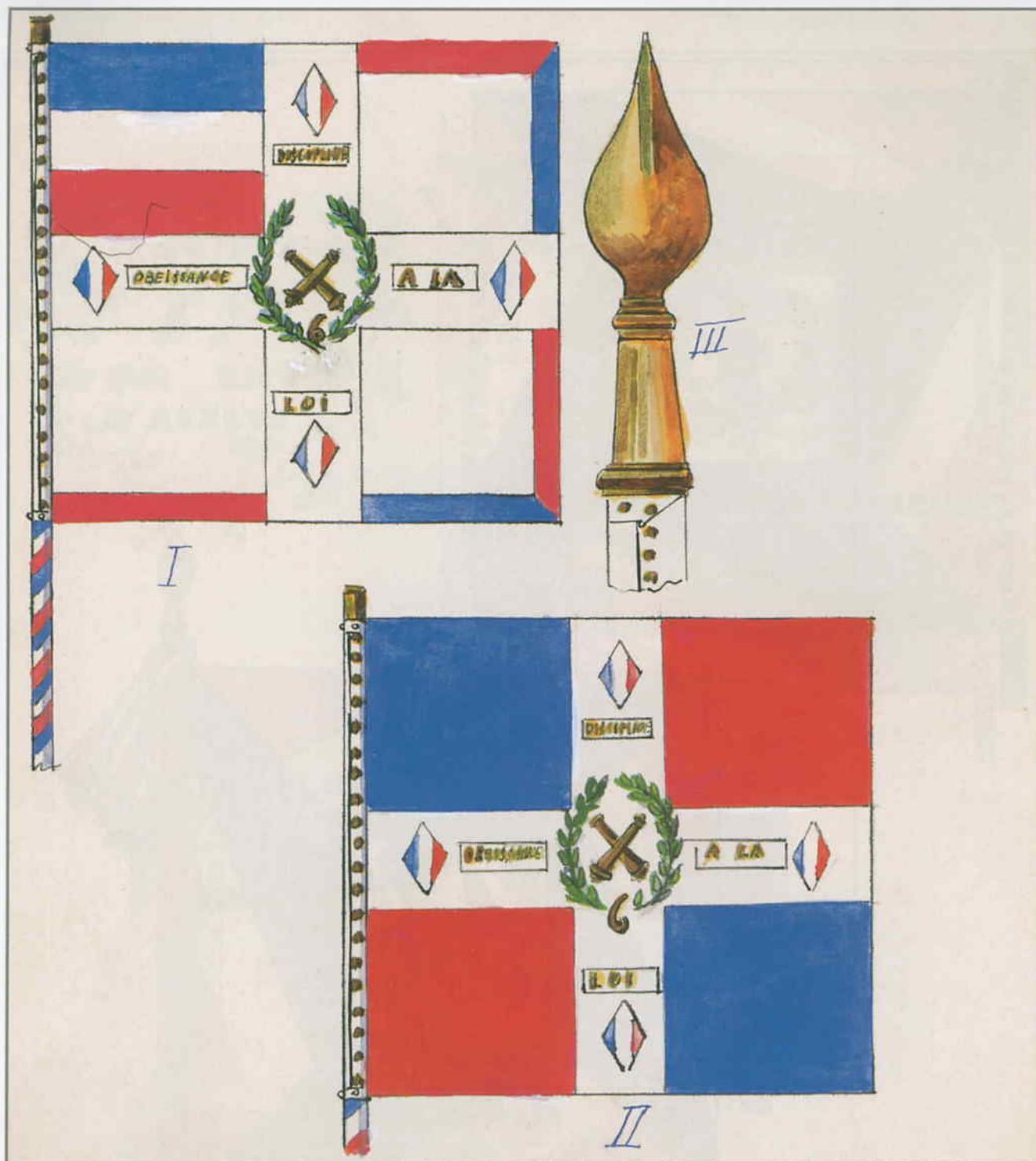


PLANCHE 5

Drapeaux

*Artillerie à pied
de 1791 à 1794 (première période)*

- I. Drapeau du 1^{er} bataillon (côté face).
- II. Drapeau du 2^e bataillon (côté face).
- III. Pique des drapeaux.

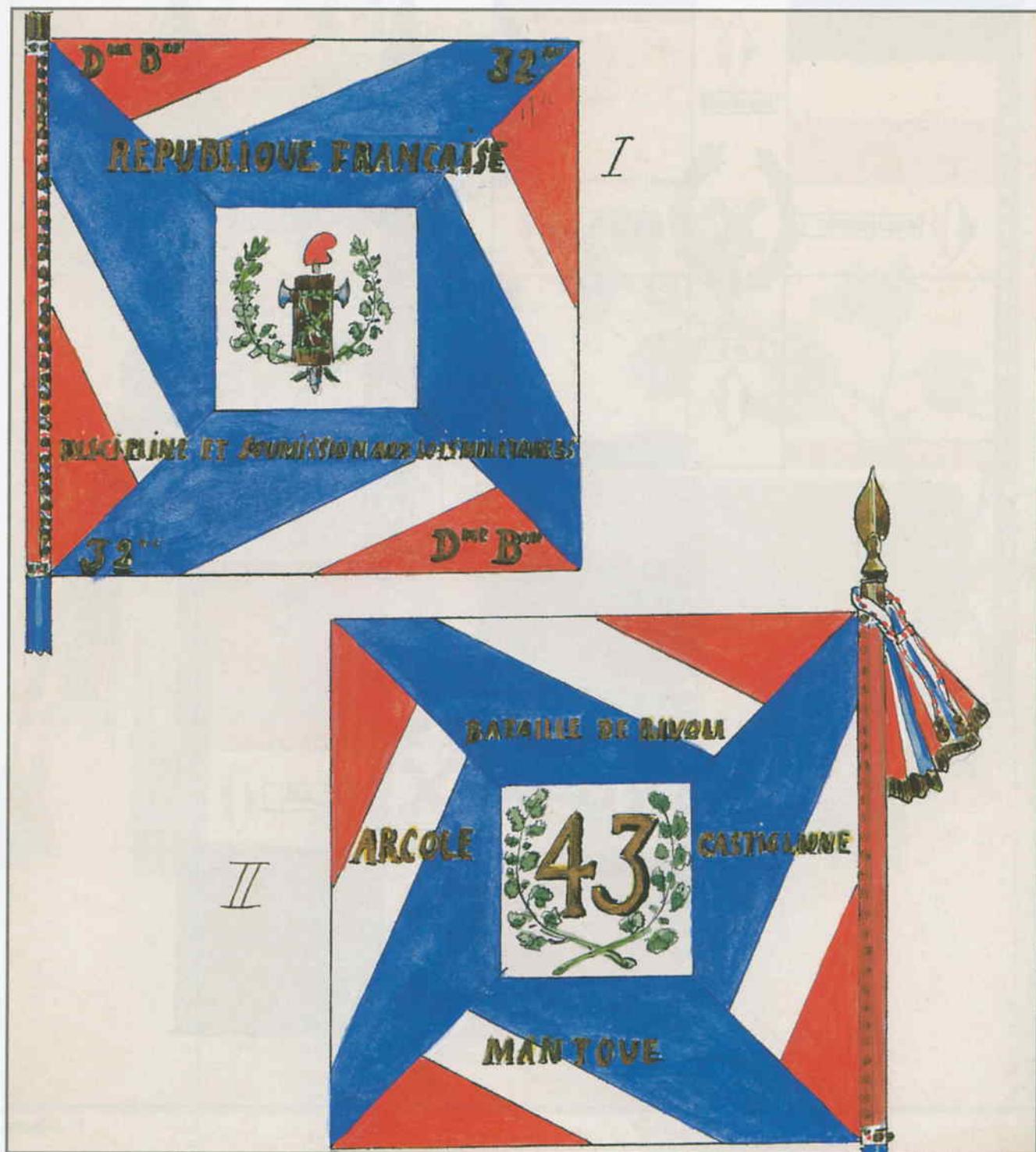


PLANCHE 6

Drapeaux

*Armée d'Italie (infanterie de ligne)
Troisième période (1^{re} distribution) d'avril 1797 au 14 juillet 1797*

I. Face d'un drapeau du 2^e bataillon.

II. Revers d'un drapeau du 2^e bataillon.

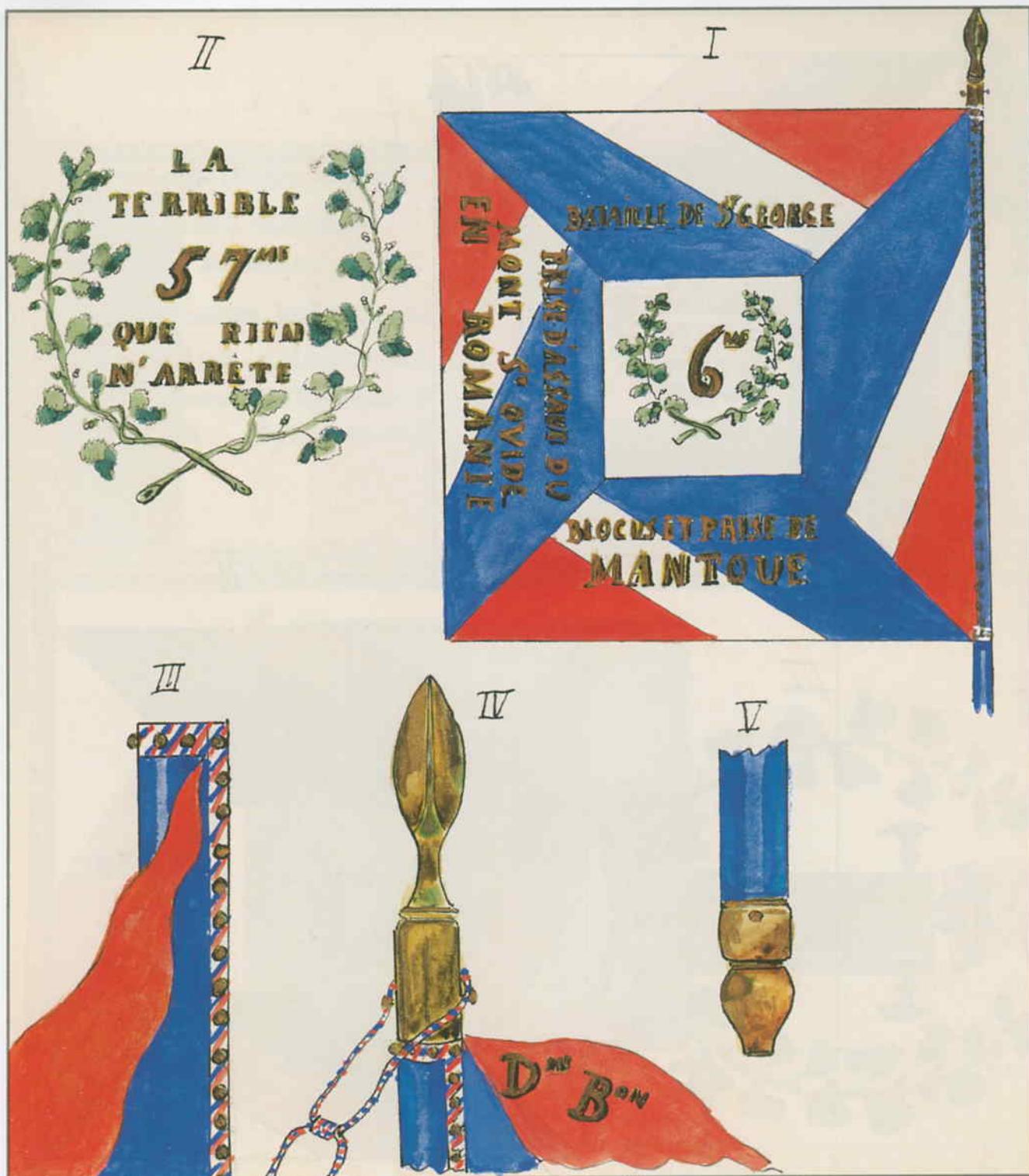


PLANCHE 7

Drapeaux

Armée d'Italie (infanterie de ligne)

Troisième période (1^{re} distribution) d'avril 1797 au 14 juillet 1797

- I. Revers du drapeau de la 6^e demi-brigade (3^e bataillon)*.
- II. Inscription de la 57^e demi-brigade au revers du drapeau.
- III. Façon d'attacher le galon qui retient le fourreau au drapeau (3^e bataillon, fourreau bleu).
- IV. Lance (ou pique) du drapeau avec la cordelière (la cravate est attachée aux clous, comme la cordelière).
- V. Talon de la hampe.

* Par exception, il y a une inscription qui n'est pas placée horizontalement.

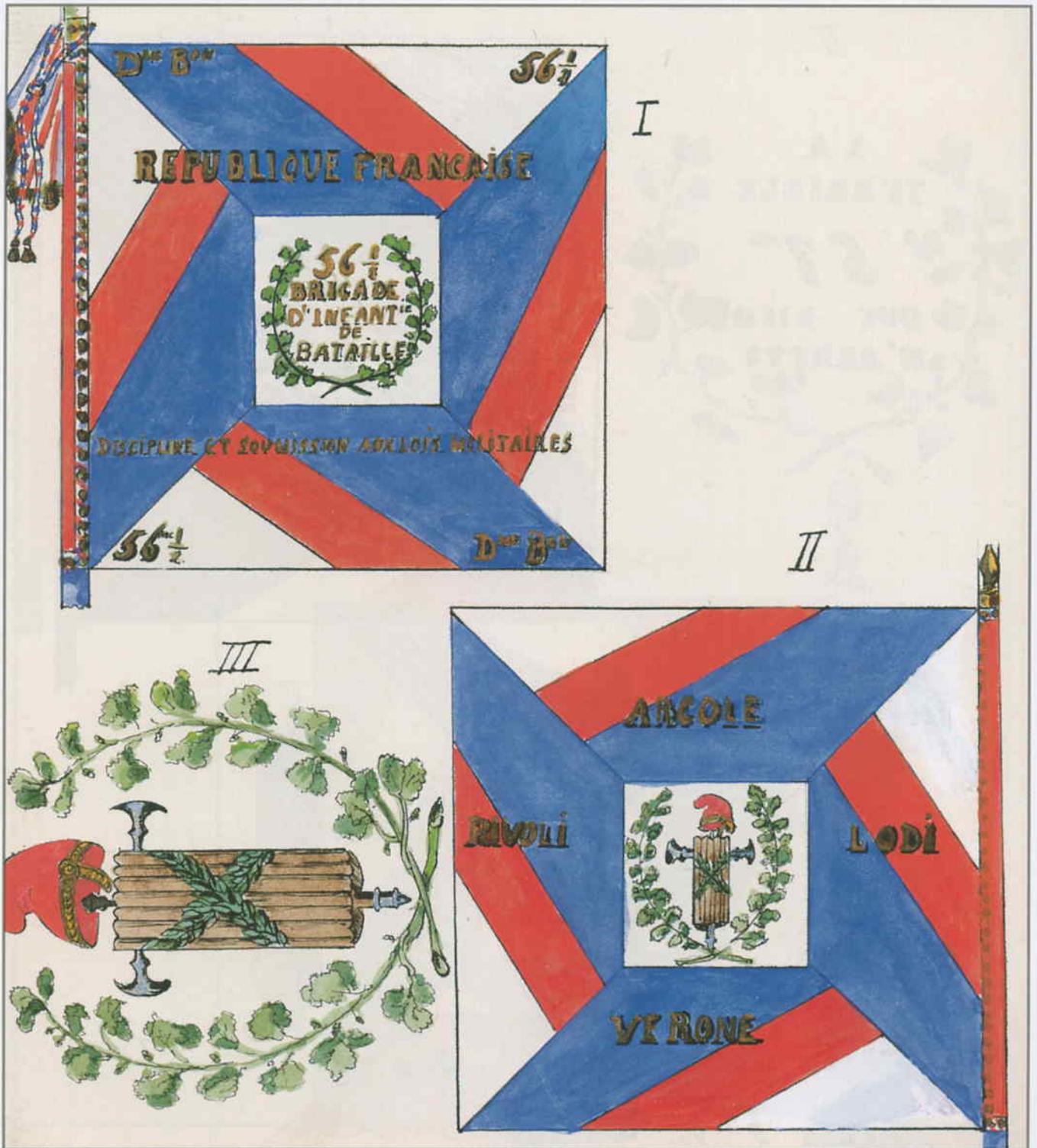


PLANCHE 8

Drapeaux

*Armée d'Italie et d'Égypte (infanterie de ligne)
Troisième période (2^e distribution) du 14 juillet 1797 à la fin de la campagne d'Égypte*

I. Face du drapeau de la 56^e demi-brigade (2^e bataillon).

II. Revers du même drapeau.

III. Détails du faisceau de licteur.

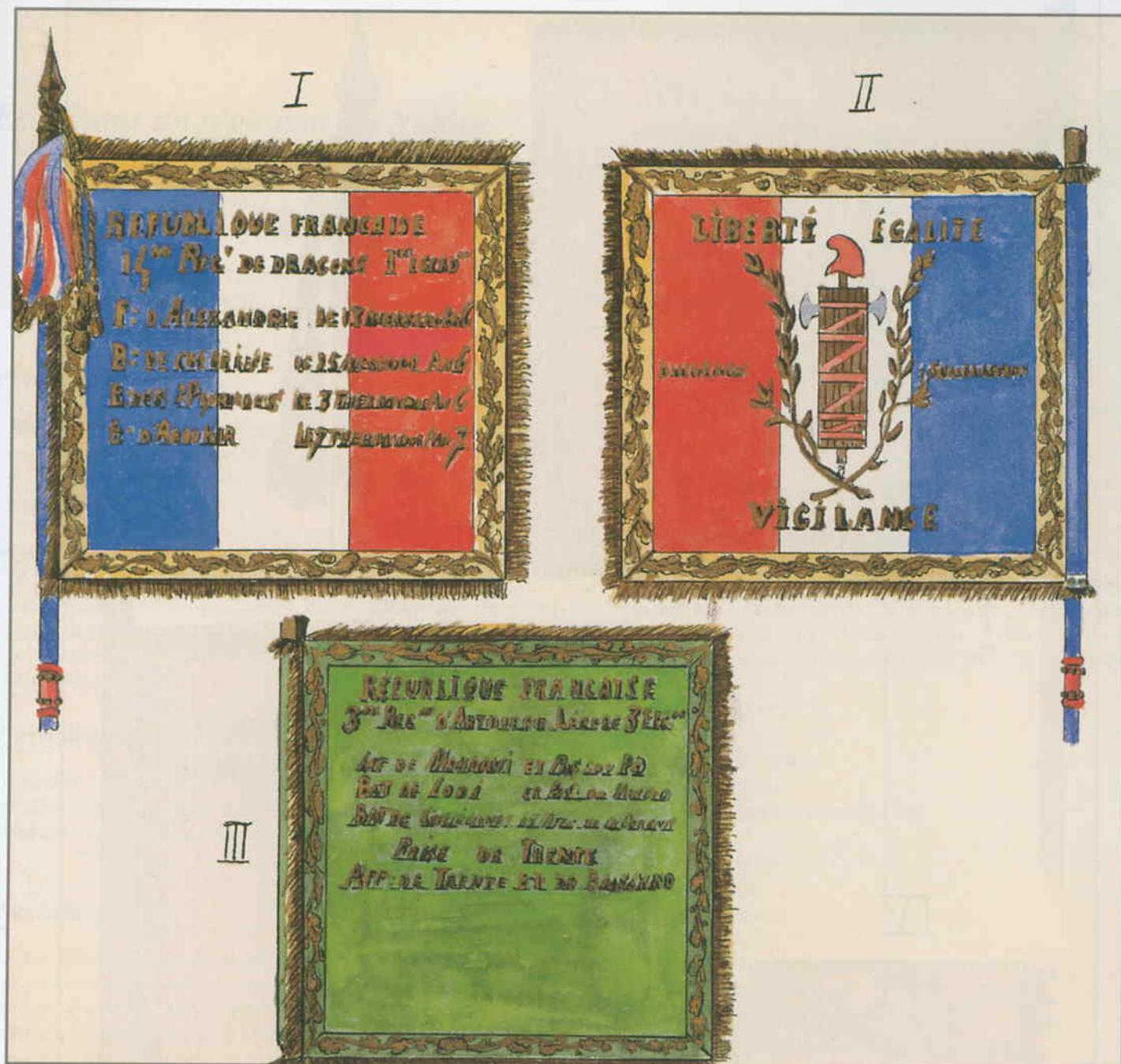


PLANCHE 9

Étendards de cavalerie et d'artillerie légère

*Armée d'Italie et d'Égypte
Du 22 septembre 1797 à 1804*

- I. Face de l'étendard du 14^e régiment de dragons, 1^{er} escadron (après la campagne d'Égypte).
- II. Revers de ce même étendard (après la campagne d'Égypte) d'après un document qui existe encore.

Notes

Il est probable que ce régiment n'ayant sur l'étendard aucune inscription concernant la campagne d'Italie, n'avait pas fait cette campagne.

- III. Face de l'étendard du 3^e régiment d'artillerie légère, 3^e escadron.



PLANCHE 10

Étendards ou guidons du régiment des guides

*Armée d'Italie et d'Égypte
Du 22 septembre 1797 à 1804*

- I. Guidon du 1^{er} escadron des guides (côté face).
- II. Guidon du 1^{er} escadron des guides (côté revers).
- III. Lance, cordelière et glands des quatre escadrons.
- IV. Détails de la bordure des guidons.

Escadrons du régiment des guides

Les quatre escadrons du régiment des guides reçurent leurs guidons ou étendards à l'armée d'Italie le 22 septembre 1797 et les gardèrent jusqu'à l'Empire. (Ils existent encore actuellement et sont au musée d'Artillerie de Paris.)

Les quatre guidons sont de la même grandeur et ont les mêmes dessins et les mêmes inscriptions, soit sur la face, soit sur le revers. Ils ne diffèrent que par de petits détails :

1^{er} escadron

Rouge écarlate. Le bonnet phrygien est peint en or. La bordure écarlate; guirlande de feuilles de chêne tissée en or. Hampe écarlate; pointée en cuir rouge. Rubans entourant le faisceau blanc, bordé rouge.

2^e escadron

Bleu céleste. Le bonnet écarlate. Bordure bleue céleste avec guirlande de feuilles de chêne tissée en or. Hampe bleue céleste; pointée en cuir rouge. Rubans entourant le faisceau blanc, bordé bleu céleste.

3^e escadron

Vert clair. Le bonnet écarlate. Bordure vert clair avec guirlande de feuilles de chêne tissée en or. Hampe vert clair; pointée en cuir vert. Rubans entourant le faisceau blanc, bordé bleu.

4^e escadron

Jaune. Le bonnet écarlate. Bordure or avec guirlande de feuilles de chêne tissée en or. Hampe: vert olive; pointée en cuir vert. Rubans entourant le faisceau blanc, bordé rouge.

(Il est probable que tous les étendards de cavalerie étaient du même modèle, sauf le 1^{er} escadron qui devait être tricolore.)

Étoffe en taffetas de soie de cinquante-cinq centimètres de hauteur

sur cinquante-trois centimètres de largeur y compris la bordure ou encadrement qui est de six millimètres de hauteur. Cet encadrement entièrement tissé est orné d'une guirlande de feuilles de chêne tissée or. Les étendards ont des franges d'or en filé sur les quatre côtés de la face, et sur trois côtés du revers.

Les lettres sont peintes en or, ombrées de noir.

Les attributs sont peints également.

La hampe est cylindrique, d'épaisseur double dans la partie supérieure destinée à recevoir le fourreau auquel était attaché le guidon. Les hampes sont garnies de poignées en cuir, garnies de clous à têtes bombées en cuivre. Pique en losange, ornée d'une étoile en relief, le tout en cuivre. Talon en cuivre. Cordon et glands en or.

(Les cravates manquent, elles étaient probablement comme celles des drapeaux d'infanterie mais plus petites.)

Les attributs sont ombrés de la couleur du fond sauf ceux du 4^e escadron qui sont ombrés de noir. Les rubans liant les baguettes des faisceaux sont soit rouge et blanc, soit bleu et blanc.

Face

Un faisceau de licteur, surmonté d'un bonnet phrygien, entouré de deux branches de lauriers entrelacées par le bas au-dessus du faisceau: en haut « LIBERTÉ – ÉGALITÉ »; en bas « VIGILANCE »; sur les côtés et en lettres plus petites « DISCIPLINE – SUBORDINATION ».

Revers

Les inscriptions suivantes:

République française

Compagnie des guides – ème Escadron

B	De Lodi
B	De Borghetto
C	De Lonato
B	De Castiglione
B	De Roveredo
B	De Bassano
B	De St Georges
B	D'arcole
B	De Rivoli
Pas	De La Piava
Pas	Du Tagliamento

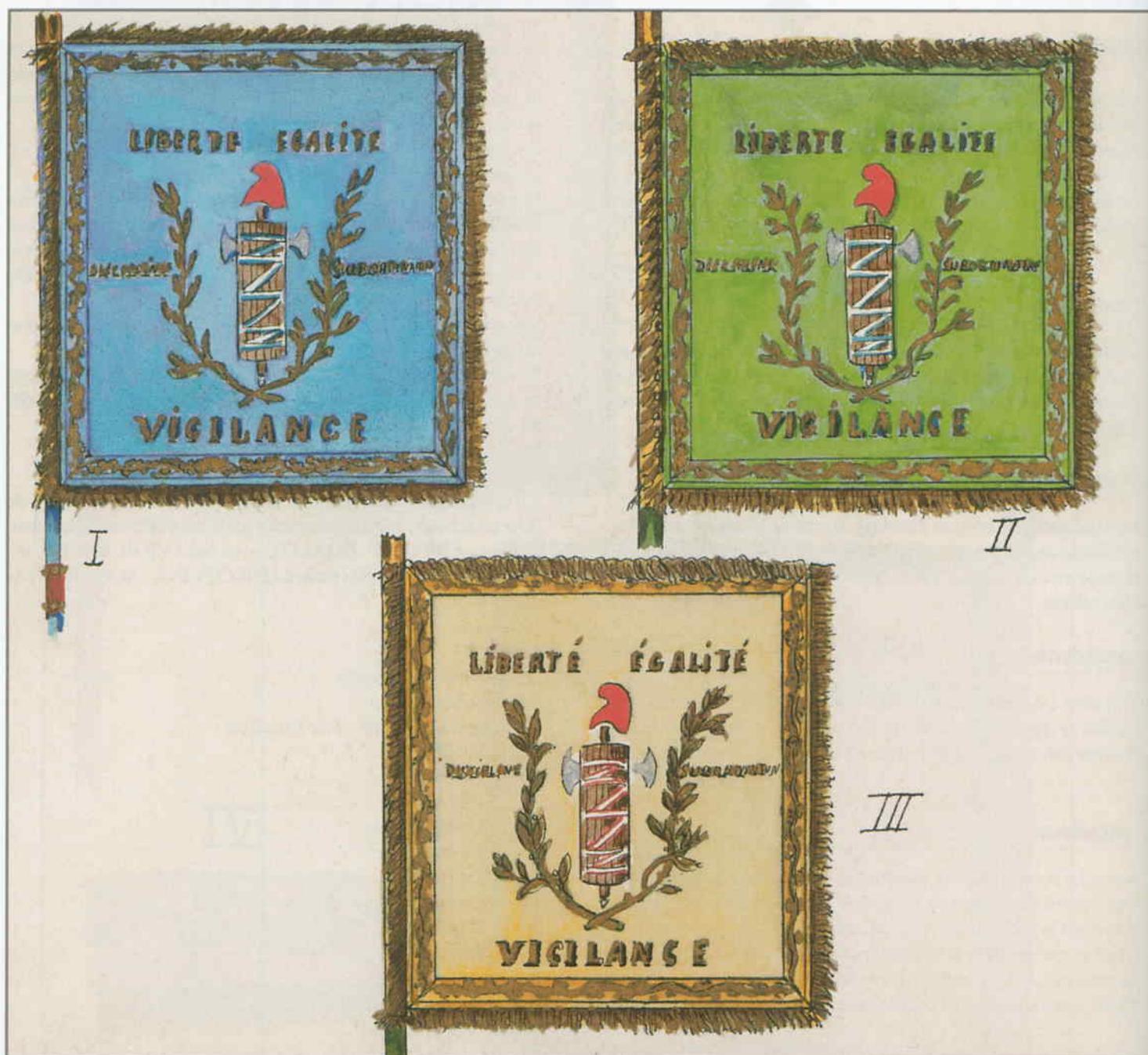


PLANCHE 11

Étendards ou guidons du régiment des guides

*Armée d'Italie et d'Égypte
Du 22 septembre 1797 à 1804*

I. Guidon (côté face) du 2^e escadron.

II. Guidon (côté face) du 3^e escadron.

III. Guidon (côté face) du 4^e escadron.

Les revers sont de la même couleur et pareils à celui du 1^{er} escadron.



PLANCHE 12

Étendards ou guidons du régiment des guides

Armée d'Italie et d'Égypte du 22 septembre 1797 à 1804

I. Face (1^{er} escadron).

II. Revers (1^{er} escadron).

Carré de cinquante centimètres de côté y compris la bordure qui est large de cinq millimètres.

Il est composé d'un dispositif aux couleurs nationales dont les trois parties sont inégales, formant deux trapèzes et un triangle.

Le triangle est bleu roi; la base fait quarante centimètres et la hauteur dix-neuf centimètres.

Le trapèze du bas est blanc: la base fait quarante centimètres et la hauteur vingt et un centimètres.

Même dispositif sur la face et sur le revers.

La bordure est formée d'un galon tissé en or, sur lequel est représentée une guirlande de feuilles de chêne, également en or, mais d'un ton différent.

Hampe, peinte en bleu, à poignée de cuir, garni de clous bombés.

Même pique que pour les guides, même talon; cordons et glands or. (La cravate manque, mais elle devait exister comme pour les guides.)

Face

Des inscriptions en lettres peintes en or, ombrées de noir:

République française

Partout l'artillerie s'est comblée de gloire

Revers

Un attribut de deux canons entrecroisés, posé sur un faisceau de licteur, coiffé d'un bonnet écarlate et entouré de deux branches de lauriers or. Les baguettes du faisceau sont liées par des rubans écarlates.

Autour de l'attribut, les inscriptions réglementaires:

En haut « ARTILLERIE DES GUIDES – LIBERTÉ ÉGALITÉ ».

En bas « VIGILANCE ».

Sur les côtés et en lettres plus petites « DISCIPLINE – SUBORDINATION »

Les franges en or se trouvent de trois côtés à la face et de quatre côtés au revers.

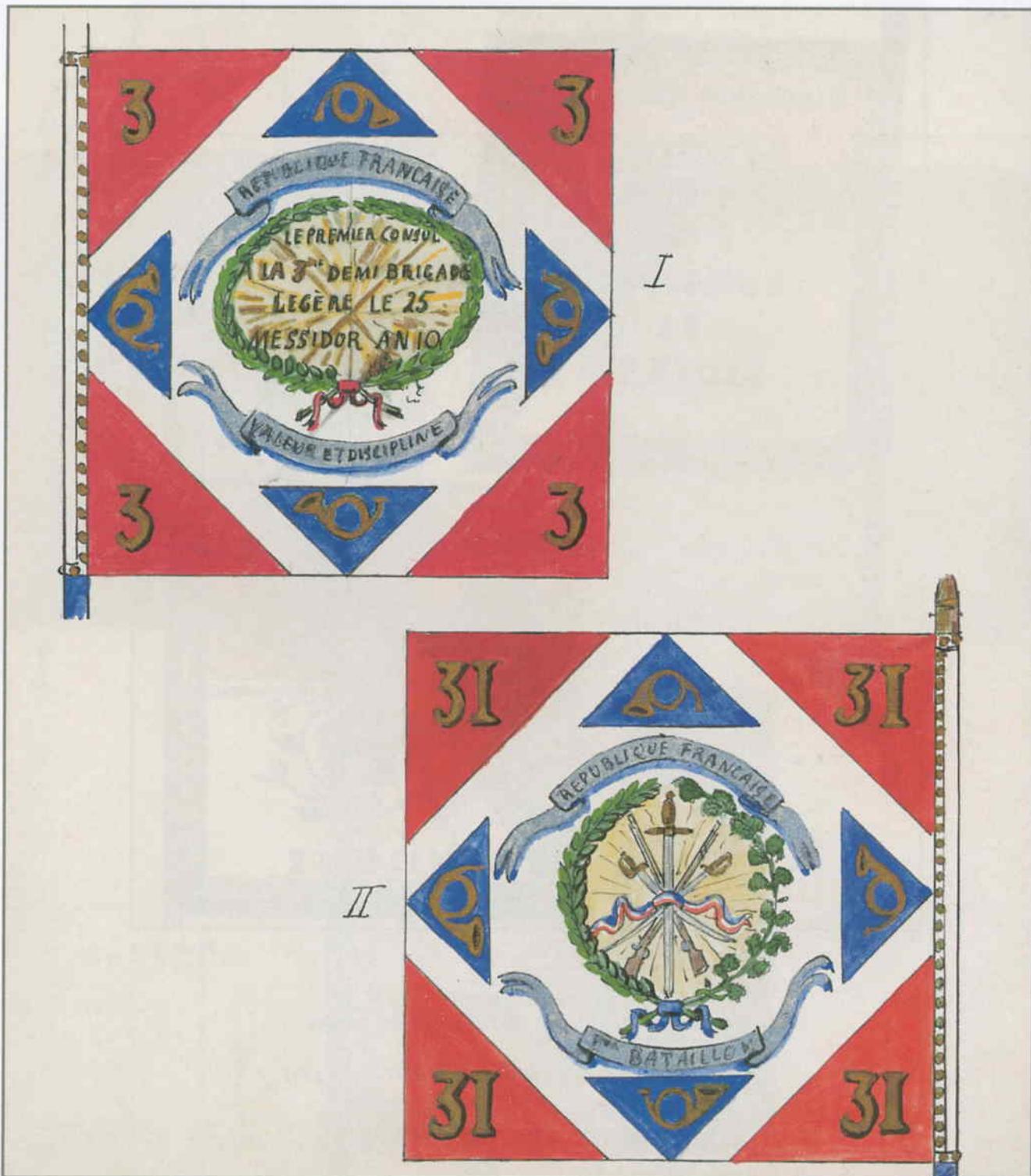


PLANCHE 13

Drapeaux

Infanterie légère

Quatrième période (entre 1802 et 1804)

Modèle pour tous les drapeaux d'infanterie légère

- I. Face de la 3^e demi-brigade.
- II. Revers de la 31^e demi-brigade.

Même drapeau pour les trois bataillons ; le numéro du bataillon change seul.

La hampe, la pique, la cravate et la cordelière sont du modèle des régiments d'infanterie 1794.

L'étoffe est rattachée à la hampe par un fourreau de soie blanche. Il y a souvent des franges d'or à la cravate.



PLANCHE 14

Drapeaux

Infanterie légère
Quatrième période (entre 1802 et 1804)

- I. Drapeau de la 9^e demi-brigade d'infanterie légère (côté face). II. Drapeau de la 9^e demi-brigade d'infanterie légère (côté revers).

Le drapeau des 1^{er} et 3^e bataillons sont pareils à celui du 2^e bataillon (face et revers) avec la différence que sur la banderole en argent de la face est écrit « 1^{er} bataillon » ou « 3^e bataillon ».

Ces drapeaux furent distribués le 11 mai 1802 (22 floréal an X). Ce fut le seul drapeau où il eut des bandes vertes avec des petits cors de chasse (onze dans chaque bande soit quarante-quatre cors). La hampe et tous les accessoires sont comme dans les périodes précédentes.



PLANCHE 15

Drapeaux

Premier Empire
Drapeaux des régiments d'infanterie
1804 à 1812 (première distribution)

I. Face du drapeau du 12^e régiment d'infanterie de ligne.

II. Revers du drapeau du 18^e régiment d'infanterie de ligne.

Ces drapeaux (modèle 1803) furent distribués sous l'Empire, au Champ de Mars, le 5 décembre 1804, mais on avait changé les inscriptions républicaines.

Il n'y a ni frange d'or, ni cravate, ni cordon à gland.

Il y eut une seconde distribution, moins spectaculaire, avec de nouveaux drapeaux, plus petits et plus simples (planche 15 bis).



PLANCHE 15 BIS

Drapeaux

*Premier Empire
Drapeaux des régiments d'infanterie de ligne*

- I. Face du 1^{er} régiment d'infanterie de ligne.
- II. Revers du même drapeau.
- III. Motif, en peinture des côtés du carré blanc du milieu du drapeau.

Notes

Ce modèle fut le plus porté de 1804 à 1812 dans tous les régiments d'infanterie, et dans la cavalerie, mais en moins grand (Étendards, planche 27 bis), sans franges, ni cordon à gland, ni cravate. Les côtés étaient de quatre-vingts centimètres pour les drapeaux d'infanterie.

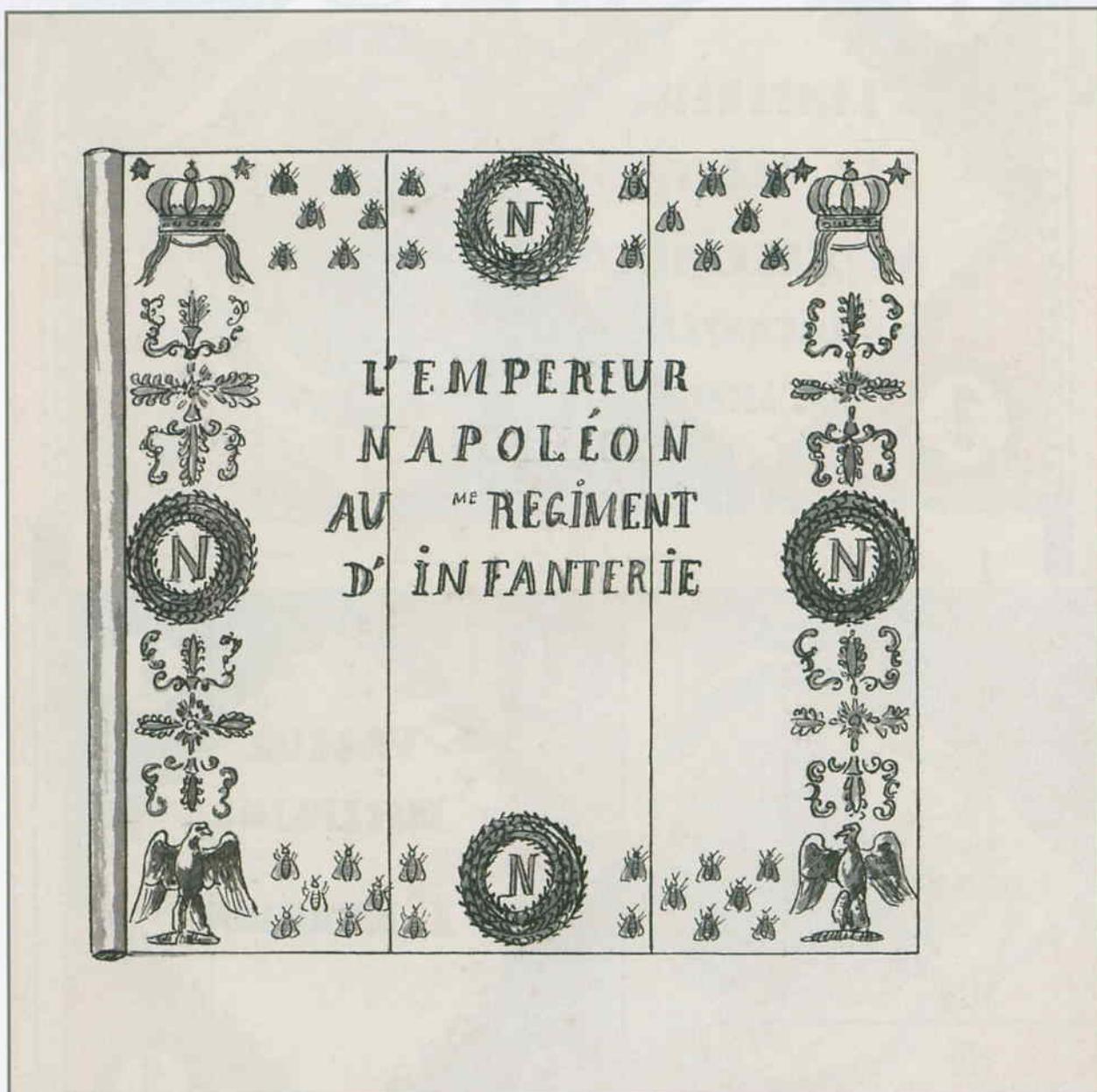


PLANCHE 16

Drapeaux

Premier Empire

*Modèle sans couleur des drapeaux des régiments d'infanterie
De 1812 à 1814 (Première Restauration) et de 1814 à 1815 (Cent Jours)*

Côté face

Le revers est pareil avec le nom des batailles.
Avec franges d'or, cravate et cordon à gland.

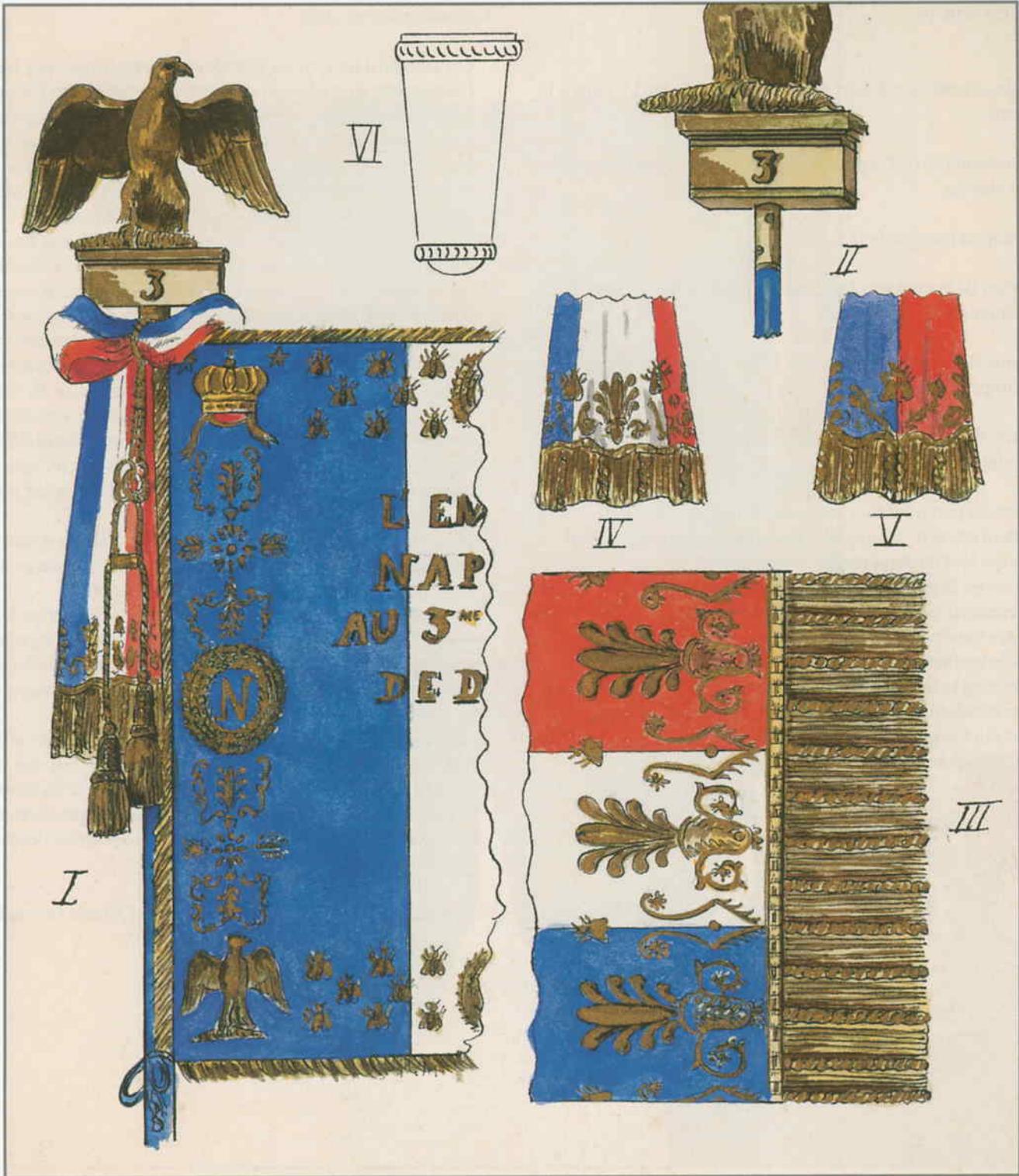


PLANCHE 17

Drapeaux

*Premier Empire
Étendards des régiments de cavalerie
De 1812 à 1814 (Première Restauration) et 1815 (Cent Jours)*

LÉGENDE PLANCHE 17

- I. Aigle, cravate, cordon et morceau de l'étendard tenant à la hampe.
- II. Soubassement de l'aigle avec la douille dont deux vis sur trois sont visibles.
- III. Dessins et franges de la cravate.
- IV. Devant de la cravate placée sur la hampe (même chose pour les drapeaux et étendards).
- V. Revers de la cravate placée sur la hampe (même chose pour les drapeaux et étendards).
- VI. Talon de la hampe (même chose pour les drapeaux et étendards).

Le revers est pareil à la face, mais avec le nom des batailles.

L'étendard est carré de cinquante-cinq centimètres de côtés, sans les franges qui font un demi-centimètre de long.

La cravate est large de seize centimètres; la longueur de quatre-vingt-douze centimètres; les franges de cinq centimètres et demi de haut.

Le cordon fait cinquante-deux centimètres de long, plus le gland qui fait douze centimètres.

La hampe est peinte en bleu, poignée évidée à la partie inférieure.

Pour les étendards sans aigle, la pointe a la forme d'une lance.

Le fourreau fait quatorze centimètres de tour pour la cavalerie.

Même chose pour les régiments d'artillerie légère.

LÉGENDE PLANCHE 17 BIS

Cet étendard fut remis à Philadelphie (Amérique) par Lefebvre Desnouettes au roi Joseph et rapporté par celui-ci en Europe. Il se trouve au musée de l'Armée (Invalides) sous la dénomination de « Étendard des chasseurs à cheval de la Garde. Il paraît, d'après Hollander, que ce n'est ni un étendard ni un fanion mais un tablier de trompette (flamme) de grande tenue qui aurait été porté par le chef trompette des chasseurs à cheval le jour du sacre.

Il en est de même pour la soi-disant cravate, qui serait une banderole ajoutée au tablier par les soins du colonel Eugène de Beauharnais, par flatterie envers Napoléon, et sur laquelle il aurait fait mettre l'inscription « Vive l'Empereur ». En tout cas, le dessin et la forme du soi-disant étendard sont exactement les mêmes que les fanions de la Garde consulaire, avec cette différence que sur la banderole argent il y a « Garde des consuls », et dans le cor de chasse du milieu les lettres « R F ». Seulement les fanions de la Garde consulaire sont cramois (planche 32) et font soixante-six centimètres de large et quatre-vingt-trois centimètres de long, tandis que les tabliers des trompettes font cinquante-cinq centimètres de large sur soixante-seize de long.

D'après les dernières données (1956) il n'y a aucun doute, ce soi-disant étendard est bien un tablier de trompette de chasseurs à cheval de la Garde de grande tenue au début de l'Empire*.

Les étendards des chasseurs à cheval de la Garde des consuls étaient tous cramois. Il fut porté avant 1804 des tabliers de trompettes verts en grande et petite tenue, ainsi que des tabliers de timbaliers qui faisaient un mètre quarante-six de long sur soixante de haut et étaient en velours vert.

Les guides de l'Armée d'Italie et d'Égypte ont quatre étendards; le premier est blanc orné de rouge; le deuxième bleu; le troisième vert; le quatrième écarlate, portant d'un côté au centre un faisceau de licteur surmonté d'un bonnet phrygien (il ne faut pas les confondre avec les chasseurs de la Garde des consuls qui deviennent les chasseurs à cheval de la Garde impériale).

* Cette erreur a été reconnue au musée de l'Armée (Invalides).



PLANCHE 17 BIS

Drapeaux

Premier Empire

Étendards des régiments de cavalerie

Soi-disant : étendards des chasseurs à cheval de la Garde avec sa cravate (d'après Lienhart et Humbert)



PLANCHE 18

Drapeaux

Premier Empire

Drapeaux des Gardes d'honneur de provinces

De 1812 à 1814

- I. Fanion des Gardes d'honneur de la ville de Caen, côté face, revers inconnu (planche 35, n° II).
- II. Fanion des Gardes d'honneur de la ville de Rennes, côté face.
- III. Autre fanion des Gardes d'honneur de la ville de Rennes, revers de la 3^e compagnie.
- IV. Face du fanion de la 3^e compagnie.

Au musée archéologique de Rennes, il y a deux fanions de Gardes d'honneur.

Le premier de forme carrée en soie verte avec franges argent.

Face

Au centre, une couronne de chêne et de laurier, brodée en soie verte et argent; dans chaque angle un N non couronné en argent.

Revers

Les inscriptions suivantes « A Napoléon le grand – La 3^e compagnie de la Garde d'honneur de Rennes ».

Le deuxième en velours rouge, orné de franges d'or; aux angles un N couronné et des étoiles; le tout brodé en or; au centre une couronne de chêne et de laurier or surmontée d'une couronne impériale. Autour est brodée l'inscription « A Napoléon le grand – La ville de Rennes reconnaissante ».

Notes

Tous les fanions des Gardes d'honneur sont surmontés d'une pique.

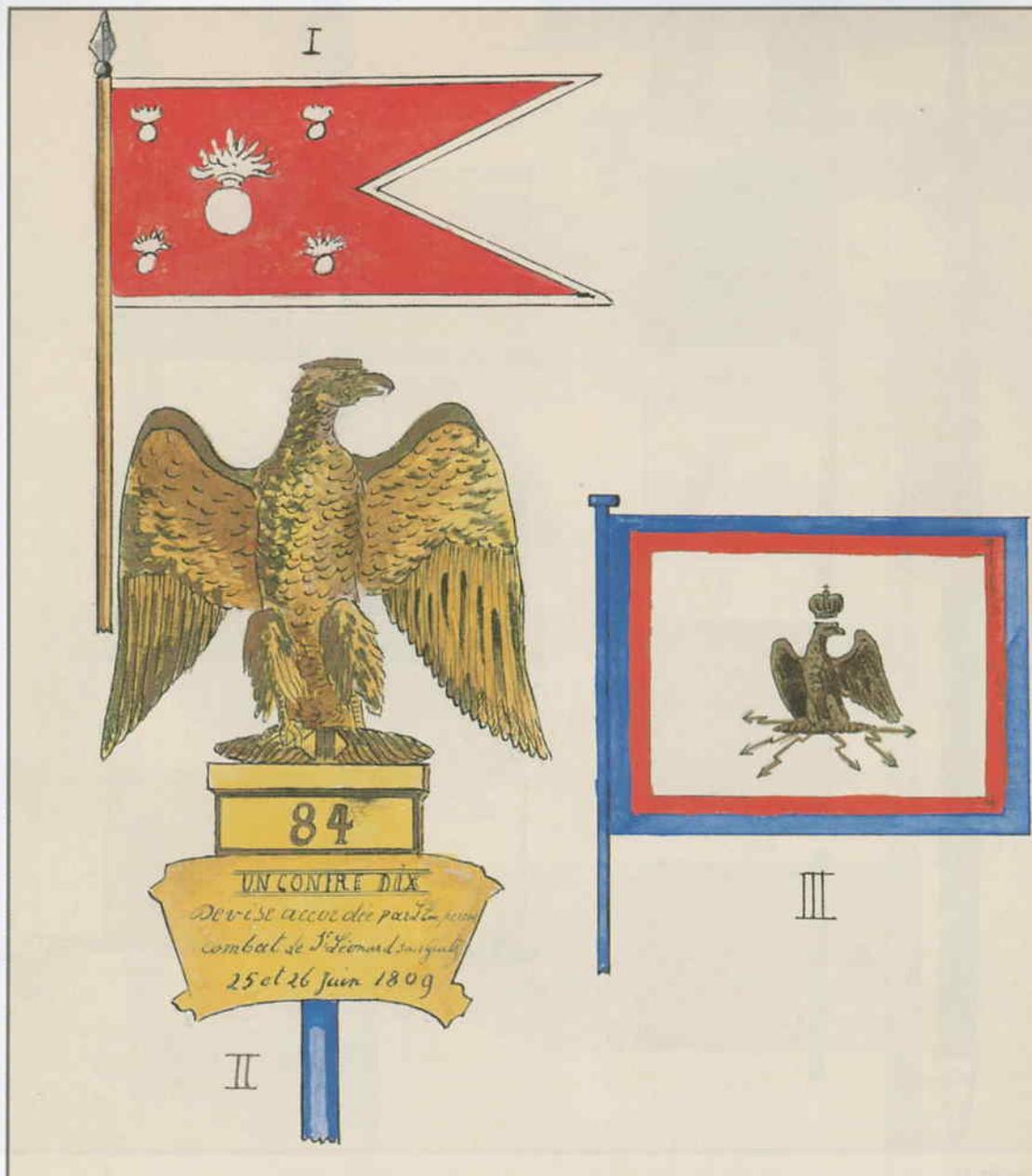


PLANCHE 18 BIS

Drapeaux

Premier Empire

- I. Guidon ou drapeau d'un régiment d'infanterie légère (1807 à 1812). Pendant la République et les premières années de l'Empire, jusqu'en 1812, les bataillons d'infanterie avaient chacun un guidon ou drapeau par bataillon. Il était porté par le plus ancien sous-officier du bataillon. Ce drapeau avait une garde comme le drapeau (aigle) du régiment. Ces guidons ou drapeaux de bataillon furent supprimés en 1812 et remplacés par des fanions ou guidons et ne servaient qu'au jalonnement des troupes (Fanions, planche 19).
- II. Plaque en bronze doré posé sur la hampe de l'aigle du 84^e régiment d'infanterie de ligne après juin 1809. Les lettres sont en or mat et la plaque en or brillant. Il est écrit sur la plaque :

« Un contre dix Devise accordée par l'Empereur, combat de Saint-Léonard-sous-Gratz, 25 et 26 juin 1809 ».

 Une seconde plaque sans inscription se trouve derrière la hampe, formant dos à la première; elles sont retenues ensemble par de petits boulons.
- III. Pavillon des palais impériaux (d'après le comte de Bouillé). D'après Malibran, ce drapeau n'a jamais existé. Lorsque l'Empereur était à Paris, un drapeau flottait sur les Tuileries. Il était à toutes les époques comme le drapeau des navires: bleu, blanc et rouge, les couleurs placées verticalement, sans frange et sans ornement ni inscription. Le même drapeau pour tous les palais impériaux.

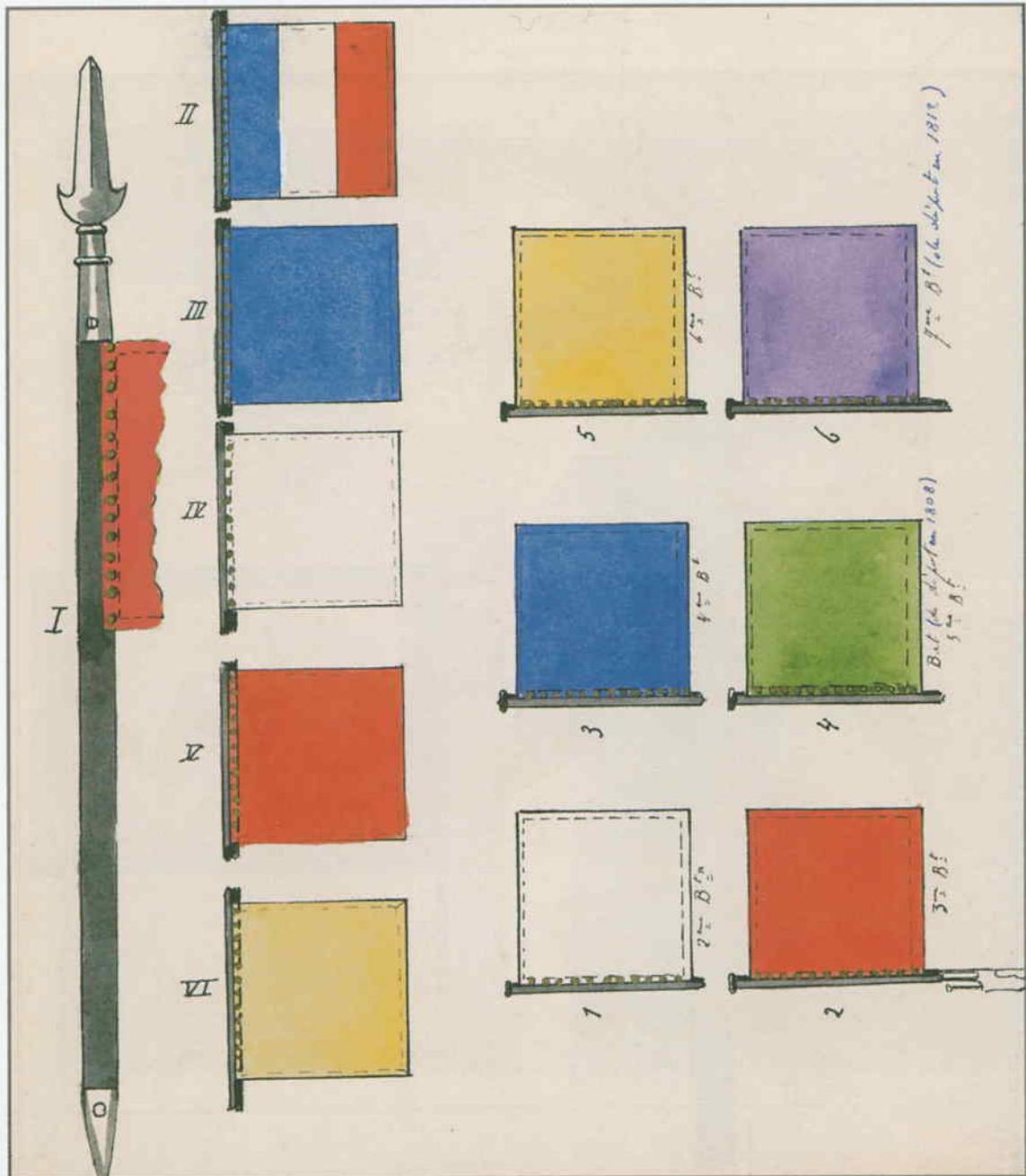


PLANCHE 19

Drapeaux

Premier Empire

Fanions des régiments de la jeune Garde et des régiments d'infanterie (ligne et légère)

- I. Hampe et fer de lance de tous les fanions de la jeune Garde de 1804 à 1815 et des régiments d'infanterie (ligne et légère) de 1804 à 1812.
- II. Fanion des 2^e bataillons de la vieille Garde (le 1^{er} bataillon à l'aigle) probablement jusqu'en 1810.
- III. Fanion qui servait de drapeau aux fusiliers de la Garde.
- IV. Fanion qui servait de drapeau aux tirailleurs de la jeune Garde.
- V. Fanion qui servait de drapeau aux voltigeurs de la jeune Garde.
- VI. Fanion qui servait de drapeau aux flanqueurs de la jeune Garde.
1. Fanion des deuxièmes bataillons des régiments d'infanterie de ligne et légère, à partir du décret du 25 décembre 1811 jusqu'en 1815.
2. Fanion des troisièmes bataillons.
3. Fanion des quatrièmes bataillons.
4. Fanion des cinquièmes bataillons.
5. Fanion des sixièmes bataillons.
6. Fanion des septièmes bataillons ou bataillons de dépôt.

Notes

Les fanions étaient aussi désignés sous le nom de « guidons ». Ils étaient carrés, de quatre-vingt-un centimètres deux millimètres de côtés, sans frange ni cravate, portés par des sergents-majors et une garde.



PLANCHE 20

Drapeaux

Premier Empire

Détails de la Garde de l'aigle de 1804 à 1815

- I. Modèle réglementaire d'esponçon de 2^e et 3^e porte-aigle (en 1812, le règlement disait « Esponçon sans flamme »).
- II. Esponçon du 62^e régiment d'infanterie de ligne du 2^e porte-aigle (avant 1812), côté face.
- III. Esponçon du 22^e régiment de ligne du 2^e porte-aigle (avant 1812), côté revers. Les 3^e porte-aigles avaient le même fanion, mais blanc au lieu de rouge.
- IV. Ceinturon de sabre de 2^e et 3^e porte-aigle d'infanterie de ligne en 1812.
- V. Ceinturon de sabre de 2^e et 3^e porte-aigle, d'infanterie légère en 1812.
- VI. Fonte de pistolet, avec sa banderole de 2^e et 3^e porte-aigle en 1812.
- VII. Casque de 2^e porte-aigle en 1812 (crins de la chenille rouges).
- VIII. Casque de 3^e porte-aigle en 1812 (crins de la chenille blancs).
- IX. Épaulette de 2^e et 3^e porte-aigle en 1812. Corps composé d'écaillés de cuivre sur drap rouge; la bride en drap (galon) rouge sur drap rouge.
- X. Esponçon du 3^e porte-aigle (côté revers) d'un régiment d'infanterie de ligne ou légère.

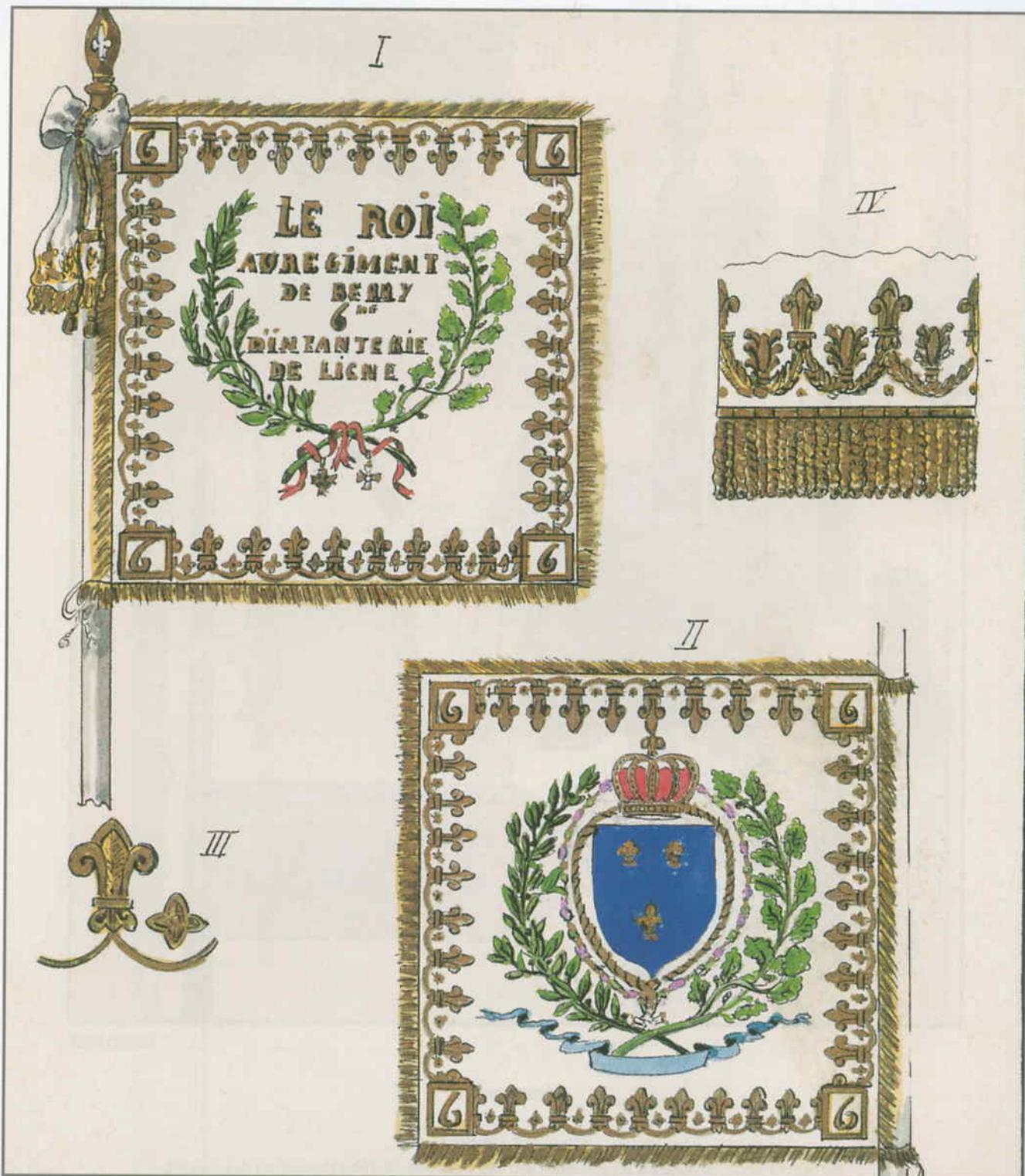


PLANCHE 21

Drapeau d'infanterie

Première Restauration

- I. Face du drapeau du 6^e régiment d'infanterie de ligne.
- II. Revers du même drapeau.
- III. Détails de la bordure des drapeaux de la Restauration.

- IV. Cravate des drapeaux de la Première Restauration.

Notes

Le modèle de ce drapeau existe encore au musée de l'Artillerie de Paris, mais il n'a plus qu'une seule face.

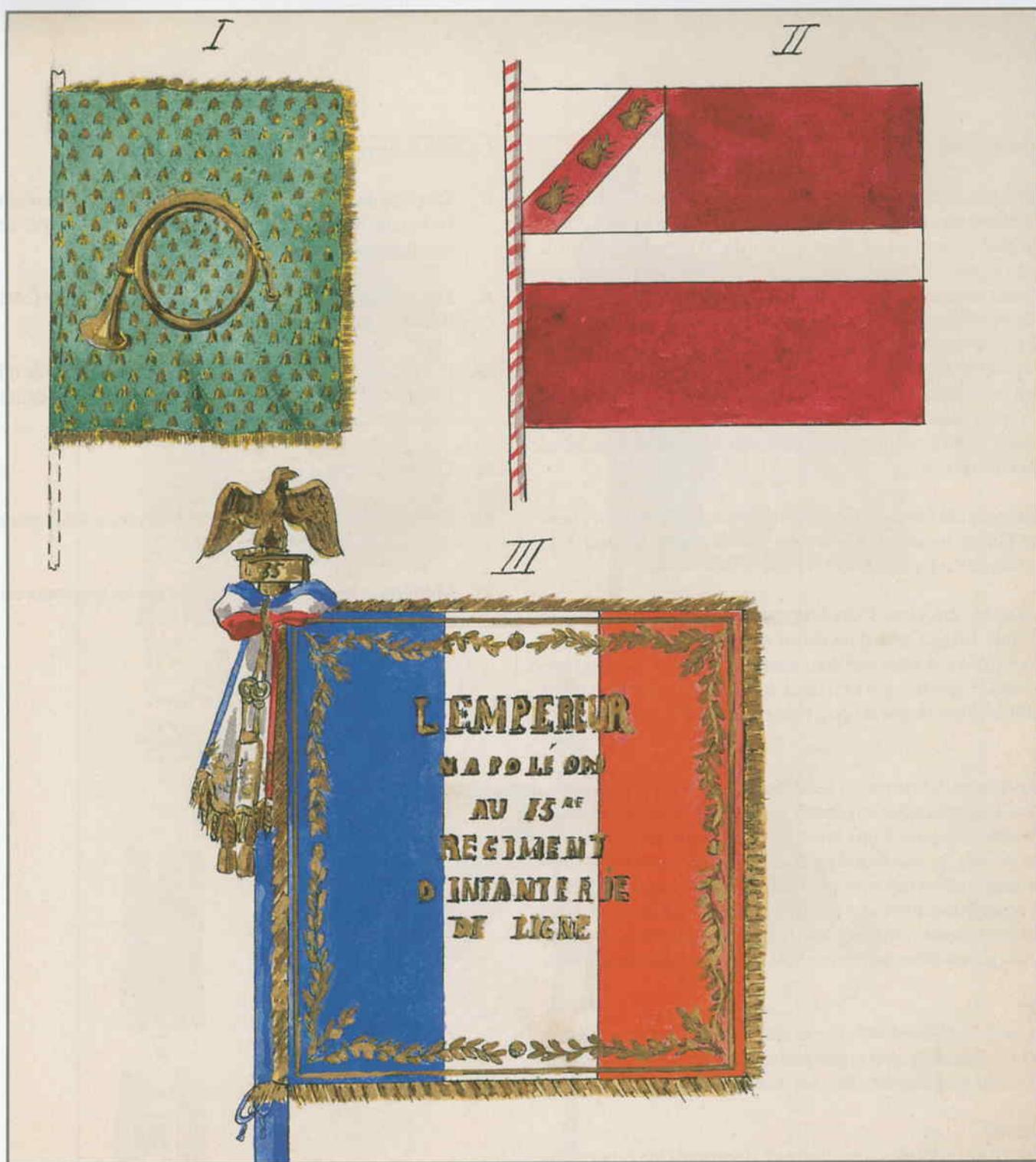


PLANCHE 22

Drapeaux

Premier Empire
 Époque 1814 à 1815

LÉGENDE PLANCHE 22

- I. Drapeau de Napoléon à son retour de l'île d'Elbe. Ce drapeau existait encore et se trouvait au musée de Gap, Hautes Alpes (d'après le journal « L'illustration » du 20 novembre 1910). Il est en soie verte (la hampe ni les ornements n'existent plus) mesurant quatre-vingt-quinze centimètres sur quatre-vingt-dix, semé de plus de cinq cents abeilles dorées et orné au milieu d'un cor de chasse du régiment des chasseurs à cheval. Cette relique est certainement le drapeau personnel de l'Empereur qui au retour de l'île d'Elbe, en passant à Gap le 5 mars 1815, l'y laissa pour arborer les trois couleurs nationales et reprendre l'aigle impériale. Ce drapeau traînait dans le grenier de l'hôtel de ville de Gap.
- II. Drapeau du bateau l'Inconstant, sur lequel Napoléon revint en France, venant de l'île d'Elbe. Ce drapeau était celui de la marine marchande de l'île d'Elbe.
- III. Drapeau des Cent Jours (ces drapeaux furent distribués le 1^{er} juin 1815). Carré d'un mètre vingt de côté, sans la frange, formé d'une double soie dont les deux faces sont cousues l'une à l'autre. Les franges font deux centimètres et demi et en or effilé. Même dessin du pourtour pour les deux faces.

Face

Une guirlande de branches et de feuilles de laurier, séparée au milieu par une rosette et reliée aux quatre angles par une palmette formée de feuilles de laurier. Cette broderie or est encadrée d'une mince baguette d'or. Le tout brodé sur la soie, mais les lettres des inscriptions sont brodées en or sur drap noir découpé et sont rapportées sur l'étoffe (sans doute afin d'activer la confection des drapeaux). L'étoffe du drapeau est cousue à un fourreau (même chose qu'avant). Cravate, glands et hampe même chose qu'avant. Aigle modèle 1804.

Revers

Le nom des batailles brodé en or sur étoffe noire découpée. Les lettres du mot « Empereur » sur la face font quatre centimètres et demi de haut, les autres trois centimètres et demi de haut.

Étendards

Même chose, mais plus petit. Carré de cinquante-cinq centimètres de côté avec un centimètre et demi de frange. Les aigles, hampes et accessoires et ces drapeaux sont pareils à ceux de 1812.

LÉGENDE PLANCHE 23

- I. Drapeau du 1^{er} régiment des grenadiers de la Garde, côté revers (la hampe et les couleurs sont placées à l'envers, côté revers), distribué en 1813.
- II. Drapeau du 2^e régiment des grenadiers de la Garde (côté face) distribué en 1813.
- III. Drapeau qu'avait Napoléon pendant son séjour à l'île d'Elbe? (Il fut arboré sur le fort de l'Étoile, et le 9 mai 1814 dans toutes les communes de l'île.)
- IV. Cocarde de l'île d'Elbe.
- V. Cravates des drapeaux du 1^{er} et 2^e régiments des grenadiers de la Garde, distribuées en 1813.
- VI. Motif de la broderie qui se trouve sur les drapeaux du 1^{er} et 2^e régiment des grenadiers de la Garde.

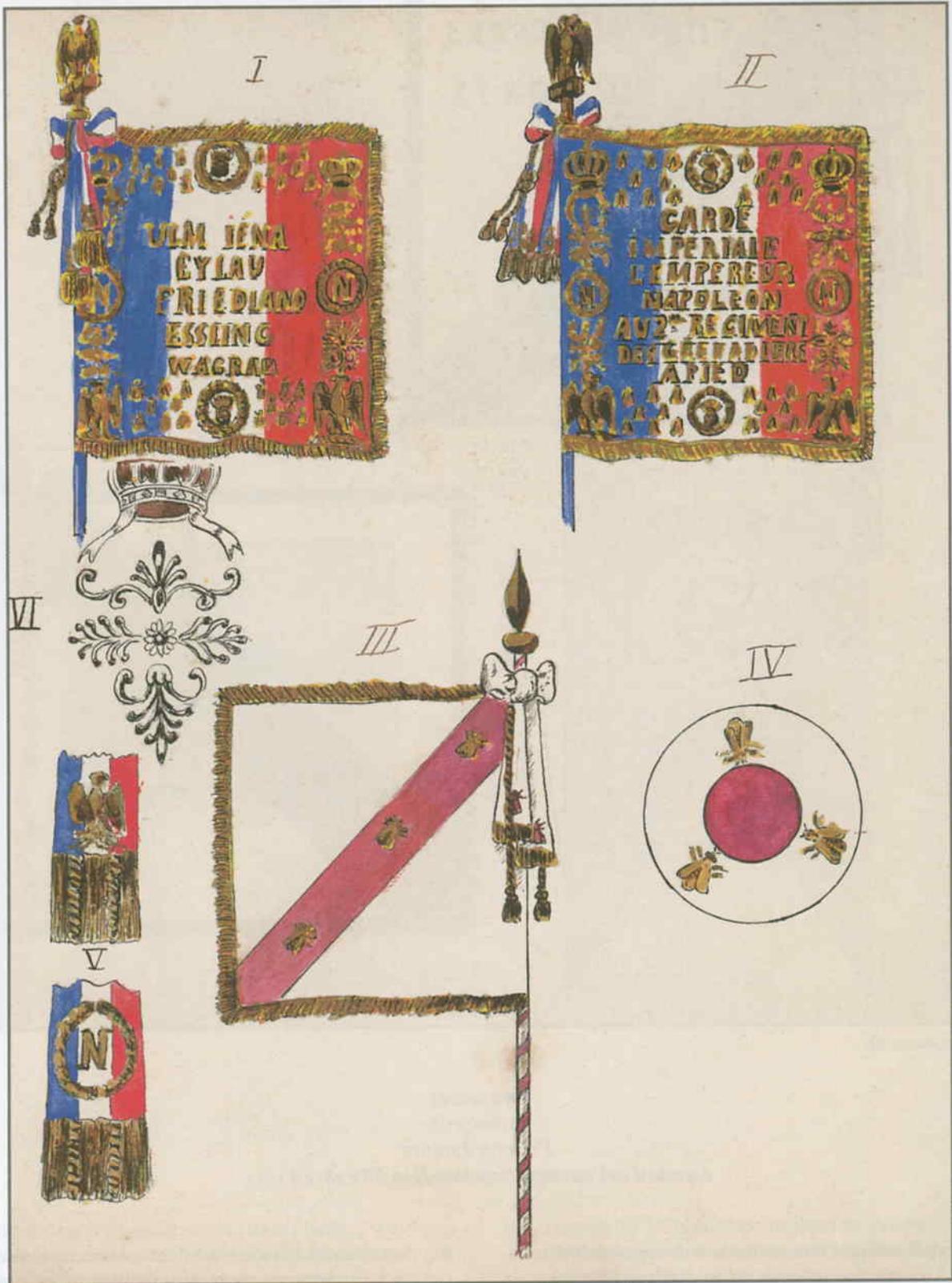


PLANCHE 23

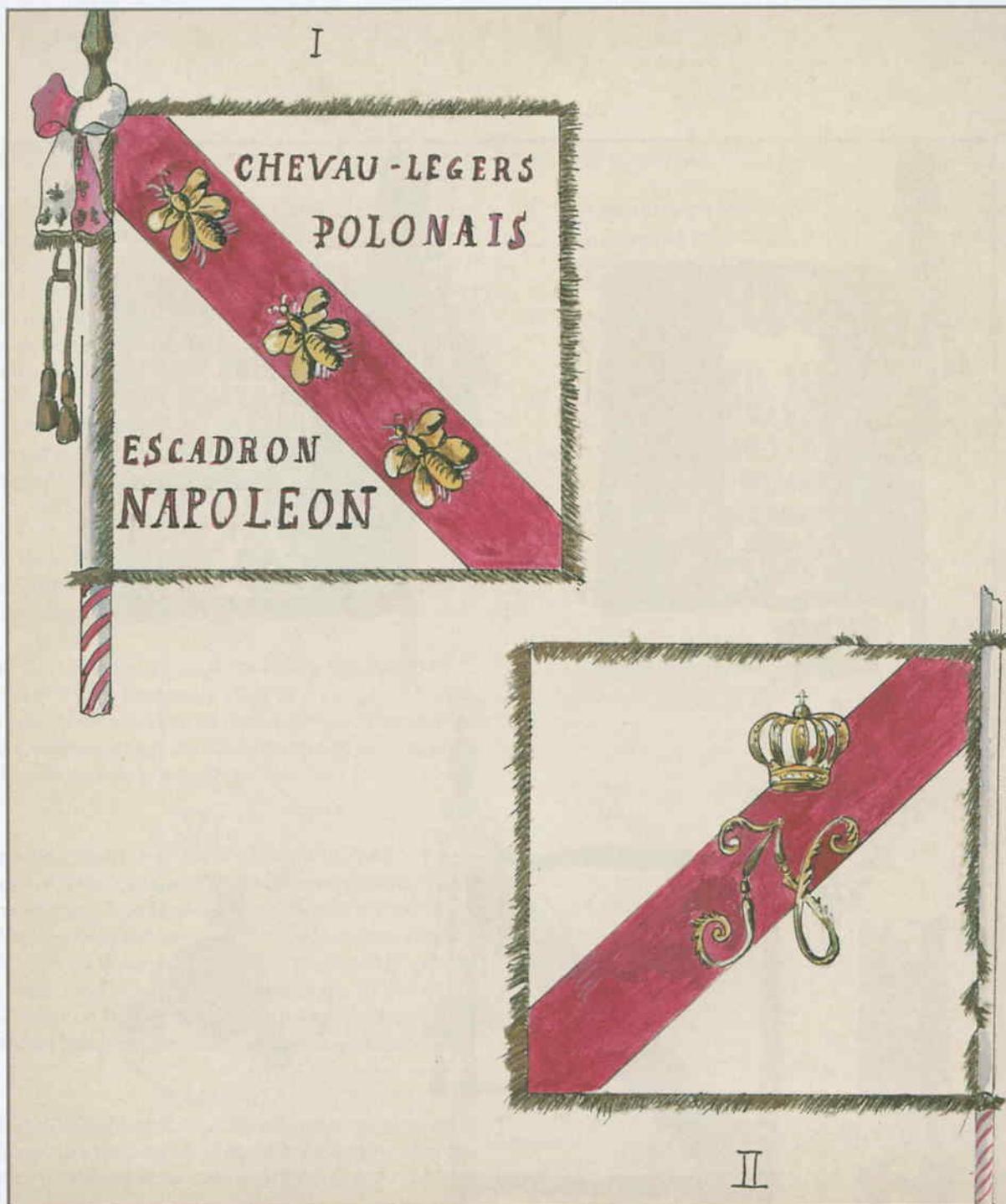


PLANCHE 24

Drapeaux

Premier Empire

Étendard de l'escadron Napoléon Île d'Elbe 1814 à 1815

Un étendard en taffetas blanc, formant un carré de cinquante-huit centimètres de côtés et traversé diagonalement par une bande de taffetas cramoisi partant de l'angle supérieur de gauche et large de vingt centimètres.

- I. Sur la face, cette bande est ornée de trois abeilles brodées en soie jaune et de treize centimètres de large sur neuf de haut. La partie blanche supérieure porte en lettres de soie cramoisie « Cheval-légers polonais ». La partie inférieure « Escadron Napoléon ». Les lettres font trois centimètres de haut.

- II. Sur le revers, la même bande cramoisi, traversée par l'initiale de l'Empereur surmontée d'une couronne impériale. La couronne et la lettre en soie jaune. Franges en or; cordon à glands en or. Une cravate formée de deux bandes, l'une cramoisi, l'autre blanche, ornées à leurs extrémités inférieures de trois abeilles en or, disposées en triangle et de franges d'or. Hampe, peinte en spirales blanches et cramoisies avec une pique et un talon (le tout en cuivre doré). D'après Chaminsky la hampe est noire.

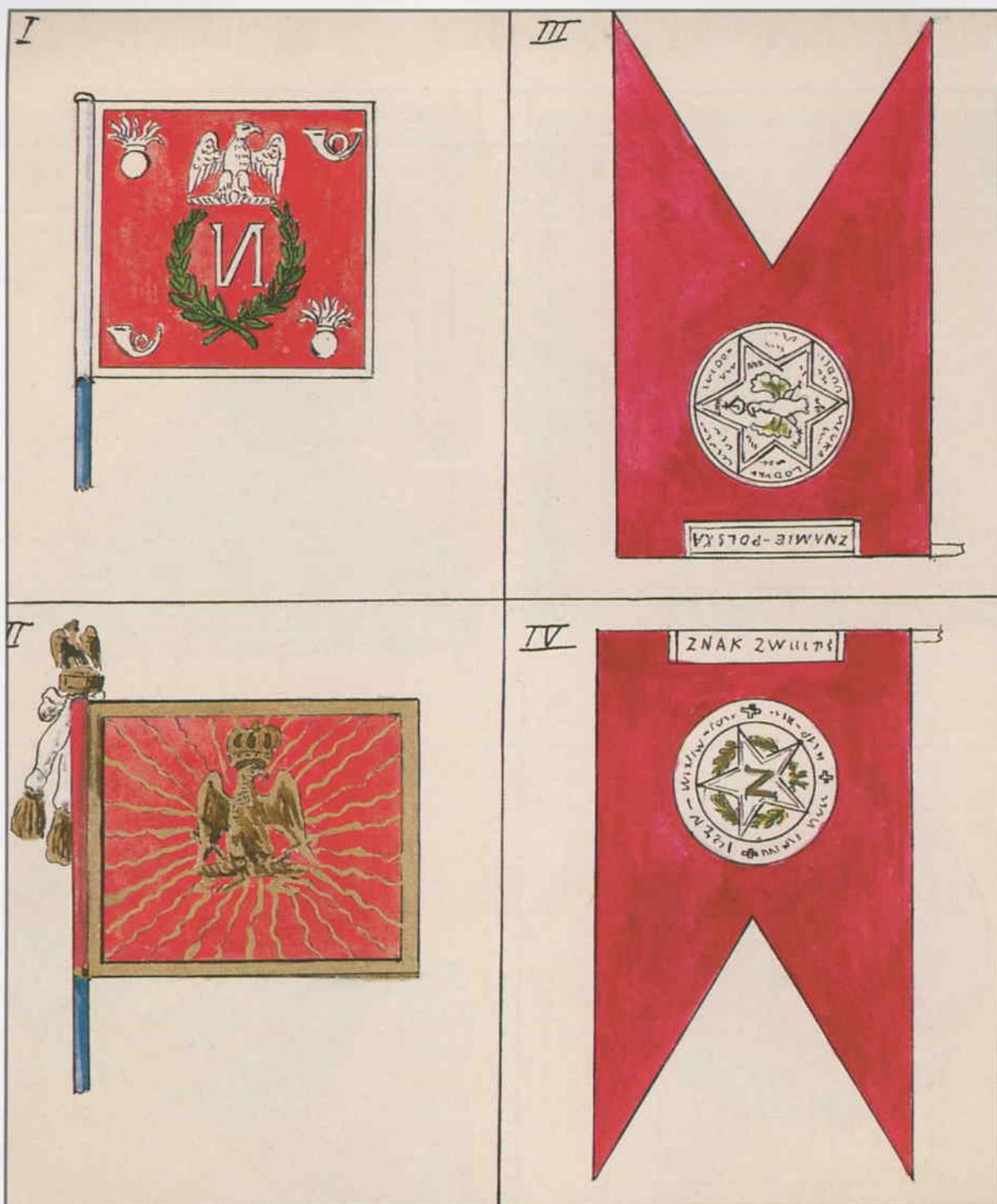


PLANCHE 25

Drapeaux

Premier Empire

- I. Fanion attribué aux chasseurs à pied de la Garde; 2^e bataillon (sans doute à partir de 1810: fond écarlate; bordure, aigle, grenades, cors et N en blanc; la couronne de laurier en vert (d'après Fallou).
- II. Étendard des grenadiers à cheval de la Garde. On ne connaît qu'un étendard des grenadiers à cheval de la Garde: fond écarlate; au centre, une aigle couronnée en or, tenant la foudre entourée d'une broderie d'or rayonnante; le tout est entouré d'une large broderie d'or (galon). La cravate est blanche à franges d'or de filé; aigle dorée sur la hampe qui est bleue d'après Masson).
- III. Fanion du 1^{er} régiment de lanciers polonais de la Garde (quarante-quatre centimètres de haut et soixante-deux centimètres de large).
- IV. Même fanion vu de l'autre face. La lettre N, le ruban de la couronne de laurier, la couronne: en or. Sur l'autre face: les nervures de chaque aile de l'aigle en or.

Notes

On ne connaît pas l'étendard des lanciers polonais.

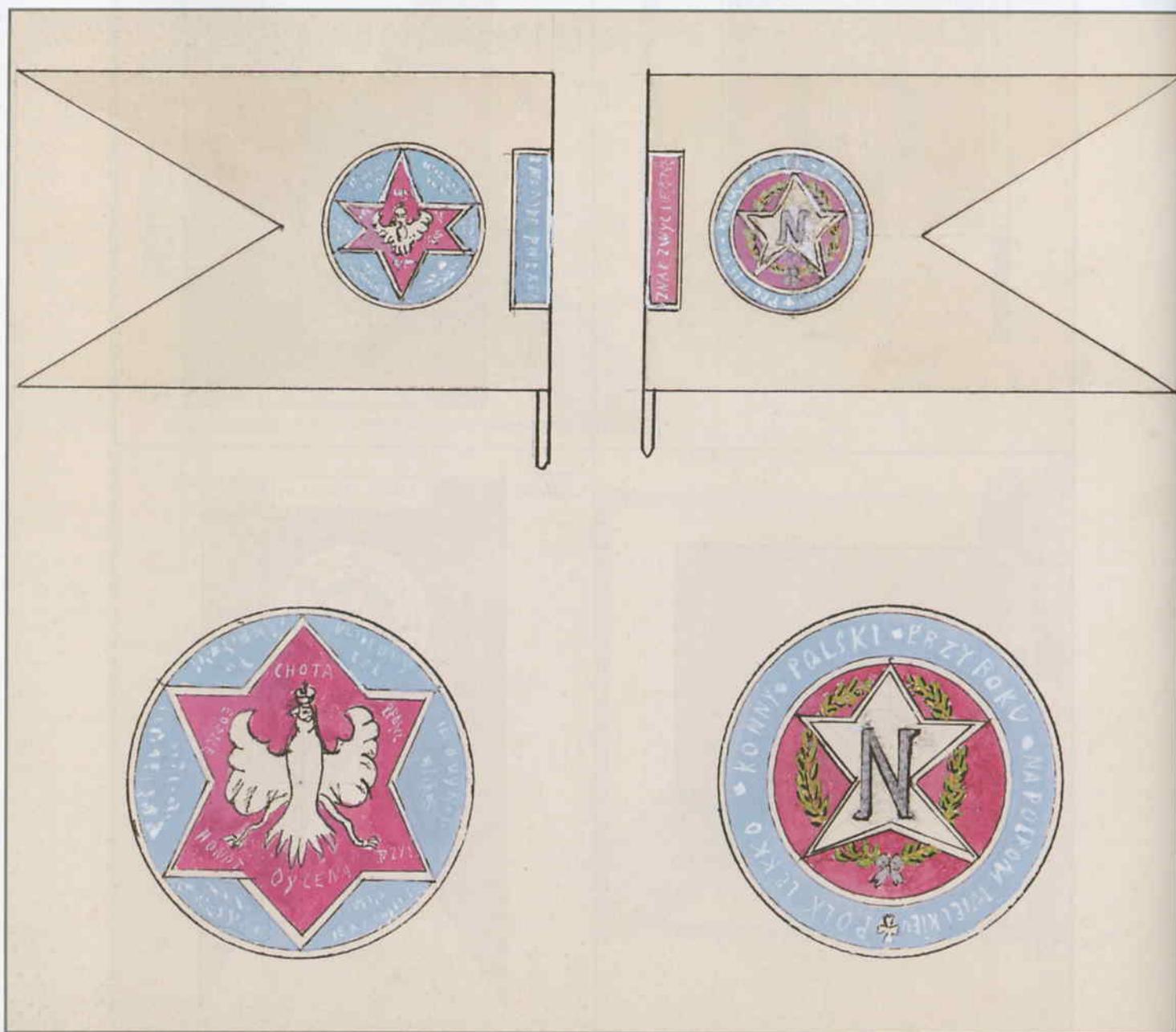


PLANCHE 26

Drapeaux

Fanion de colonel des lanciers polonais avant 1809

Fanion de colonel des lanciers polonais avant 1809
 En soie blanche de la grandeur des fanions de lance des lanciers polonais.
 Côtés droit et gauche avec les détails des ornements. La lettre N et le ruban de la couronne sont en argent brodé. La couronne de chêne

en soie verte et jaune. Toutes les inscriptions en soie blanche.
 Sur la bande bleu ciel parallèle à la hampe, il est écrit « ZNAMIE POLAKA », sur l'autre côté (bande cramoisie) parallèle à la hampe « ZNAK ZWYCIESTWA ».



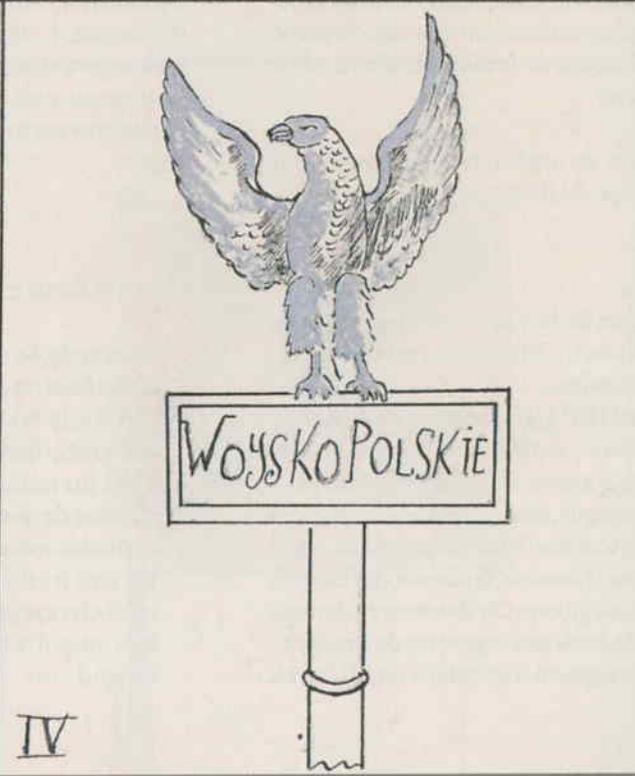
I



II



III



IV

PLANCHE 26 BIS

Drapeau du Grand-duché de Varsovie

LÉGENDE PLANCHE 26 bis

- I. Fanion polonais sans désignation, de cinquante-sept centimètres de côtés. Dans le haut une ancre brodée cramoisie.
- II. Étendard du 15^e lancier, de cinquante-sept centimètres de large sur cinquante-cinq de haut en taffetas cramoisi. Au milieu: aigle blanche en drap, bordée de paillettes d'argent; le numéro XV brodé en blanc. Franges d'argent de trois centimètres de haut.
- III. Drapeau du 5^e régiment d'infanterie. La hampe noire de deux mètres vingt-quatre sans l'aigle. Le talon du bas de la hampe en cuivre doré. Aigle de dix-huit centimètres de haut sur vingt de large. Étoffe en soie cramoisie, au milieu aigle argent. Franges d'argent. Cravate de soie blanche de cinquante-trois centimètres, brodée dans sa partie inférieure de feuilles de chêne et de laurier.
- IV. Aigle en argent, non couronnée sur hampe de drapeau.

La légion de la Vistule avait un drapeau depuis l'an IX. Elle l'avait encore en 1812, mais en loques.

Le 3 mai 1807 à la création du Grand-duché de Varsovie, on distribue des drapeaux avec aigles polonaises aux régiments formés.

Ces drapeaux, ainsi que les aigles avec leur support sont très différents les uns des autres ainsi que la hauteur, la couleur des hampes et les inscriptions. On distribue également des étendards aux régiments de cavalerie.

Le 1^{er} régiment d'infanterie en 1812 avait

un drapeau pris par les Russes. Aigle argent. Le drapeau fait quatre-vingt-quatorze centimètres sur quatre-vingt. Étoffe blanche, au milieu l'aigle d'or couronnée avec l'inscription « République française »; de l'autre côté « Polski légion »; sur le support de l'aigle (généralement pour tous les drapeaux du Grand-duché: d'un côté « WOYSKO POLSKIE »; de l'autre côté « PULK ISZY PIÉCHOTY »).

Généralement les drapeaux étaient en soie cramoisie avec l'aigle blanc de Pologne, brodé en argent ou en soie blanche ou en drap blanc. Ils étaient carrés de cinquante-cinq à cinquante-sept centimètres de côtés. La hampe blanc cramoisi en spirales était surmontée de l'aigle polonaise en métal argenté reposant sur un socle soit argenté, soit doré où se trouvait écrit d'un côté: « VOYSKO POLSKIE » (traduction: Armée polonaise); de l'autre côté: « 3^e PULK PIECHOTI » (traduction: 3^e régiment d'infanterie); ou bien: « 4^e PULK JAZDY » (traduction: 4^e régiment de cavalerie).

La hampe avait un talon en cuivre doré. Le drapeau avait une cordelière en argent et une cravate avec frange et ornements argent.

LÉGENDE PLANCHE 27

- I. Fanion du 4^e régiment de grenadiers d'Oudinot ou grenadiers de la réserve (1804 à 1809). Il date de la formation des grenadiers d'Oudinot de 1804 à 1805 au moment où il y avait une division de quatre régiments. Il y avait probablement trois autres fanions portant les numéros I. II. III puisque celui-ci porte le n^o IV (ils avaient peut-être aussi d'autres couleurs). Quand on reforma la division

d'Oudinot avec sept régiments en novembre 1806, ce furent probablement les mêmes fanions avec les numéros I. II. III. IV. V. VI et VII.

Le fanion du 4^e régiment est blanc avec une aigle jaune (pas dorée). Largeur: soixante-seize centimètres y compris la largeur de la gaine de deux centimètres; hauteur: soixante-dix-huit centimètres et demi; hauteur de l'aigle jaune avec le foudre: trente-quatre centimètres et demi; largeur: trente-quatre centimètres et demi; largeur du foudre: vingt-cinq centimètres et demi; hauteur de la couronne: huit centimètres et demi; largeur de la couronne: huit centimètres et demi; largeur de l'inscription supérieure: soixante-quatorze centimètres; largeur de l'inscription inférieure: trente-cinq centimètres.

- II. Étendard ou guidon (il était sans franges) du 4^e régiment de dragons: 1^{er} escadron. Celui du 4^e escadron est de même coupe avec fond rouge et bordure or. Mêmes inscriptions (planche 27 bis).
- III. Étendard ou guidon du 9^e régiment de dragons (il était sans franges) de 1804 à 1812. Tous les guidons de dragons sont pareils à celui-ci. Dans certains régiments le carré du milieu va jusqu'aux abords du guidon et les ornements entourant les numéros du régiment sont un peu différents (planche 27 bis) il en est ainsi pour le 23^e régiment.
- IV. Fanion du 2^e bataillon des grenadiers à pied de la Garde. Le 2^e bataillon des grenadiers hollandais a aussi ce même fanion (peut-être à partir de 1810).

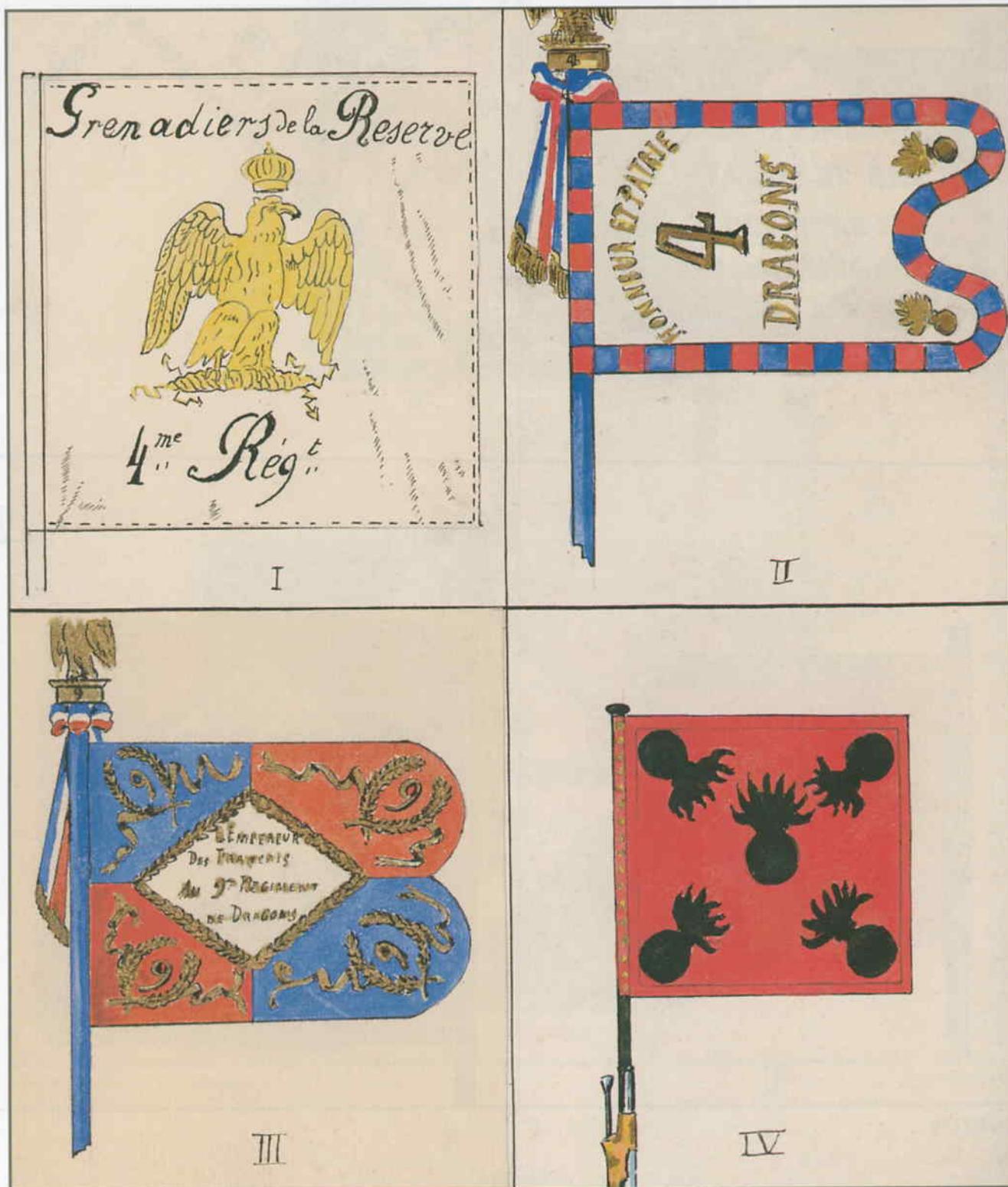


PLANCHE 27

Drapeaux

Premier Empire

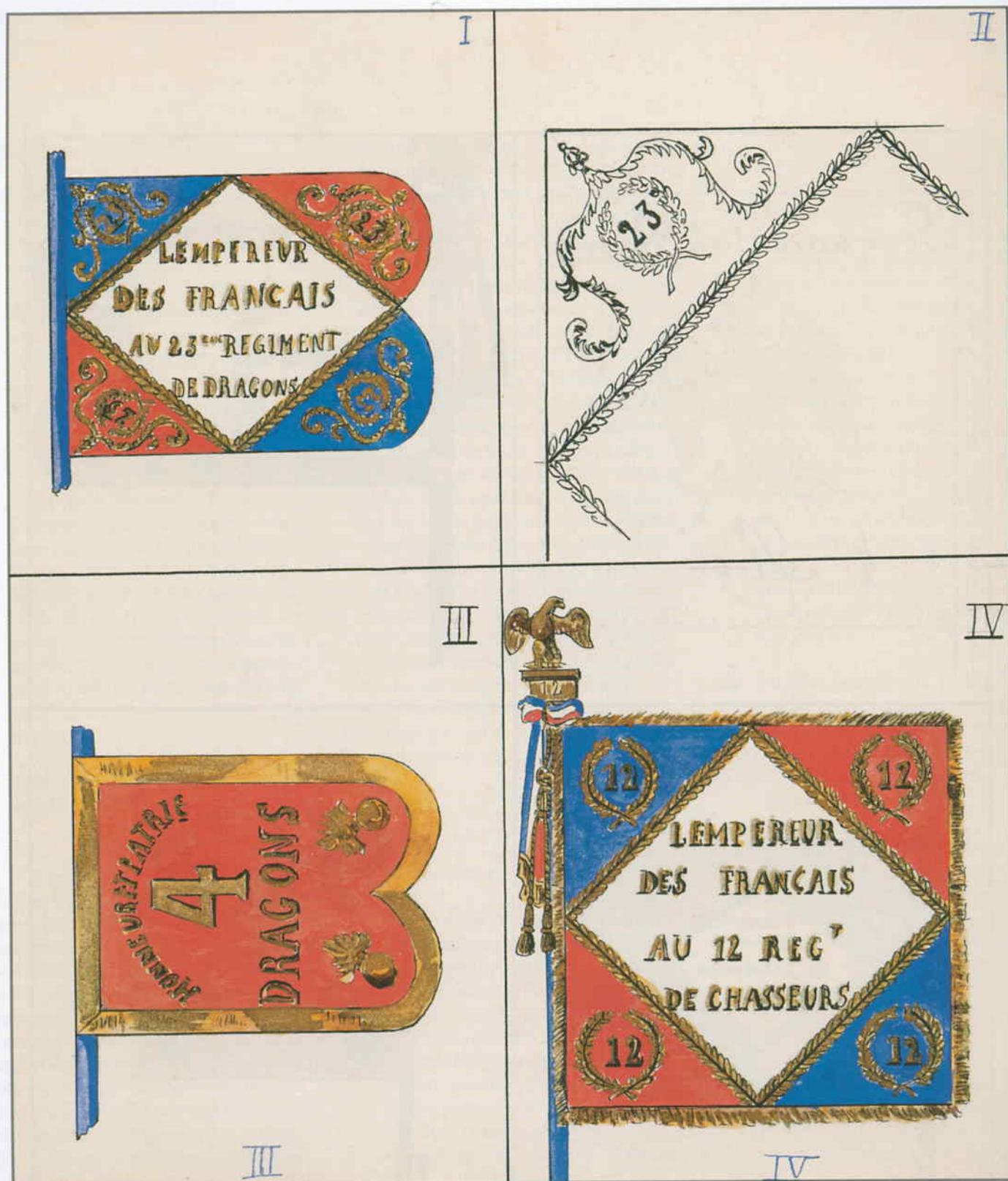


PLANCHE 27 BIS

Drapeaux

Premier Empire

- I. Étendard du 23^e dragon, 1^{er} escadron 1804 à 1812 (côté face).
- II. Détail des angles de l'étendard du 23^e dragon.
- III. Étendard du 4^e dragon (planche 27) 4^e escadron.
- IV. Étendard du 12^e régiment de chasseurs à cheval, 1^{er} escadron, 1804 à 1812 (côté face). Carré de cinquante-cinq centimètres de côté.

Notes

Les étendards des dragons sont des guidons, ils n'ont pas de franges.



I



II

PLANCHE 27 TER

Drapeaux

- I. Étendard de gendarmerie à pied (côté face) de 1795 à 1803 (département du Loiret).
- II. Étendard de gendarmerie à cheval de 1804 à 1812 (département du Pas-de-Calais). L'aigle sur la hampe.

Notes

Il est dessiné à l'envers; la hampe et le bleu de l'écusson du milieu doivent être à gauche. Il ne doit pas non plus avoir de franges, ni cordelière ni cravate.



PLANCHE 28

Drapeaux

Drapeau de la Garde nationale distribué le 7 septembre 1814 à la Première Restauration

- I. Face du drapeau avec la hampe et la cravate. Modèle pour tous les drapeaux de la Garde nationale de Paris et de province.
- II. Revers de ce drapeau.
- III. Détail de la croix et du collier de St Esprit.

Notes

Côté face: Sur chaque côté, aux quatre coins se trouve l'écusson et armes des villes surmontés de créneaux dorés. Au centre, l'écusson

royal est surmonté de la couronne royale et entouré d'un premier collier en or avec des coquilles de pèlerin et d'un deuxième collier de l'ordre du St Esprit avec la croix dont les anneaux sont composés de fleurs de lys, or sur nœud rouge alternant avec des drapeaux croisés en or sur guirlande de laurier verte (dessin n° III). Sur le revers le ruban qui tient la croix du lys est aux couleurs du département (sur celui-ci, le département de la Seine). Les extrémités de la cravate sont brodées de fleurs de lys entourées de guirlandes de laurier en or. Les franges du drapeau et de la cravate sont en or ainsi que le cordon.

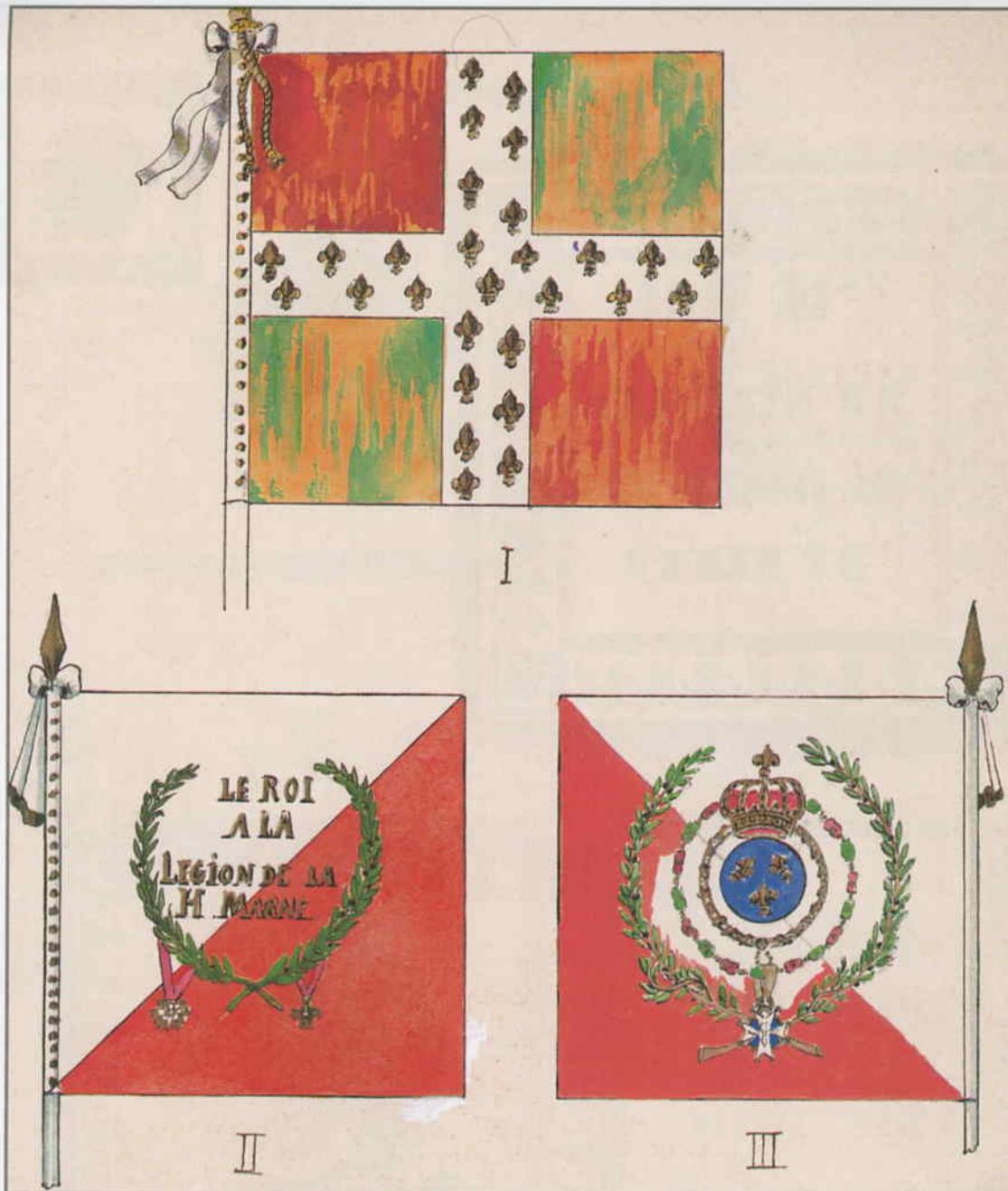


PLANCHE 29

- I. **Drapeau de l'artillerie qui a été rétabli à la Première Restauration.** C'était le même drapeau qu'avait adopté Louis XIV pour l'artillerie et qui fut rétabli par Louis XVIII.
 Pour les dimensions, il était pareil au drapeau d'infanterie d'avant la Révolution, soit : un mètre soixante-deux de large, un mètre cinquante-quatre de haut et la croix large d'un pied semée de fleurs de lys or.
 Les couleurs des quartiers sont de couleur changeante :
 En haut, près de la hampe : rouge avec couleur changeante oran
 En bas, près de la hampe : orange avec couleur changeante vert
 De l'autre côté, opposé à la hampe : la même chose mais alterné
 Cravate blanche, cordons et glands or. Fourreau blanc avec clous à têtes dorées. Hampe blanche, surmontée d'une pique en cuivre doré.
 Le revers est semblable à la face.
- II. **Drapeau ou fanion des légions de la Deuxième Restauration** (anciens régiments d'infanterie de ligne) Ordonnance du 30 août 1815

Les drapeaux d'infanterie sont mi-partie blanche, mi-partie de couleur (même chose face et revers). Celui de la Haute-Marne (voir dessin de la planche) est blanc et rouge. Celui du département du Gard est blanc et vert, placé de la même façon, etc.

L'étoffe est attachée à la hampe par des clous à têtes dorées. Cravate blanche à franges d'or de filé.

Côté face : au milieu du drapeau, deux branches de laurier vert ; des cordons rouges tenant les décorations de St Louis et de la Légion d'honneur. Entre les deux branches de laurier, une inscription en lettres peintes en or, ombrées de noir : 3 Le roi à la légion de... (ici le nom du département) ».

Hampe blanche à talon de cuivre doré et à pointe de lance en cuivre doré.

- III. **Revers du même drapeau.** Mêmes couleurs que le côté face. Les armes de France, entourées des colliers de St Michel et du St Esprit et accompagnées du sceptre et de la main de Justice.



PLANCHE 30

Étendard de cavalerie

Première Restauration

- I. Face de l'étendard des cuirassiers de Berry (6^e régiment de cuirassiers).
- II. Revers du même étendard.
- III. Rosace qui se trouve aux quatre coins de l'étendard.

Face

Carré de soie blanche de cinquante-cinq centimètres de côtés. Les lettres et les chiffres brodés or. Les lettres, toutes de même grandeur, excepté LE ROI qui a les lettres un peu plus grandes. Les ornements

et motifs en or sont bordés intérieurement d'une baguette or. L'étendard est orné de franges d'or simples sur trois côtés. La hampe est bleue de roi. Le fer de la hampe est ajouré.

Revers

Mêmes ornements et motifs sur les quatre côtés. Au centre, écusson bleu roi bordé or, avec trois fleurs de lys or. L'écusson est surmonté de la couronne royale; il est entouré de branches de lauriers et de branches de chêne en or. En dessous une banderole de soie bleue céleste, lettres et ornements.

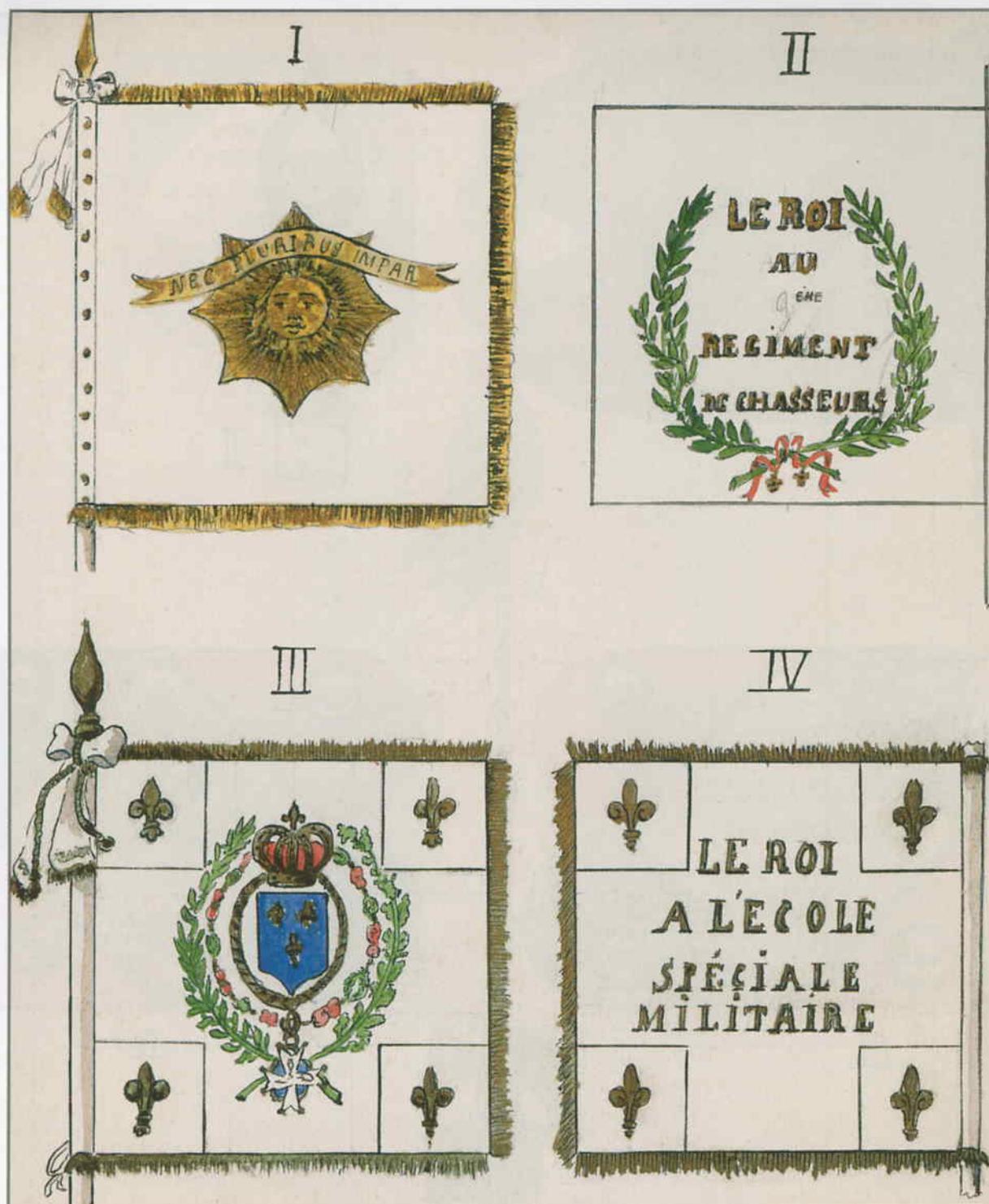


PLANCHE 31

Étendard de cavalerie

Ordonnance du 16 janvier 1815, ne concernant que les régiments colonel général

I. Face de l'étendard (cornette).

II. Revers du même étendard.

Face

Carré de soie blanche de cinquante-cinq centimètres de côtés, bordé sur trois côtés par des franges de filé en or. Au milieu, un soleil en broderie or avec la devise « Nec pluribus impar ».

Revers

Même chose avec l'inscription en lettres d'or: « Le roi au... ème Régiment de... ». Autour de l'inscription, des branches de laurier vert retenues en bas par des cordons écarlates auxquels sont suspendues les croix de la Légion d'honneur et de St Louis.

III. Face du drapeau de l'école de Saint-Cyr distribué les premiers jours de juillet 1820.

IV. Revers du même drapeau.

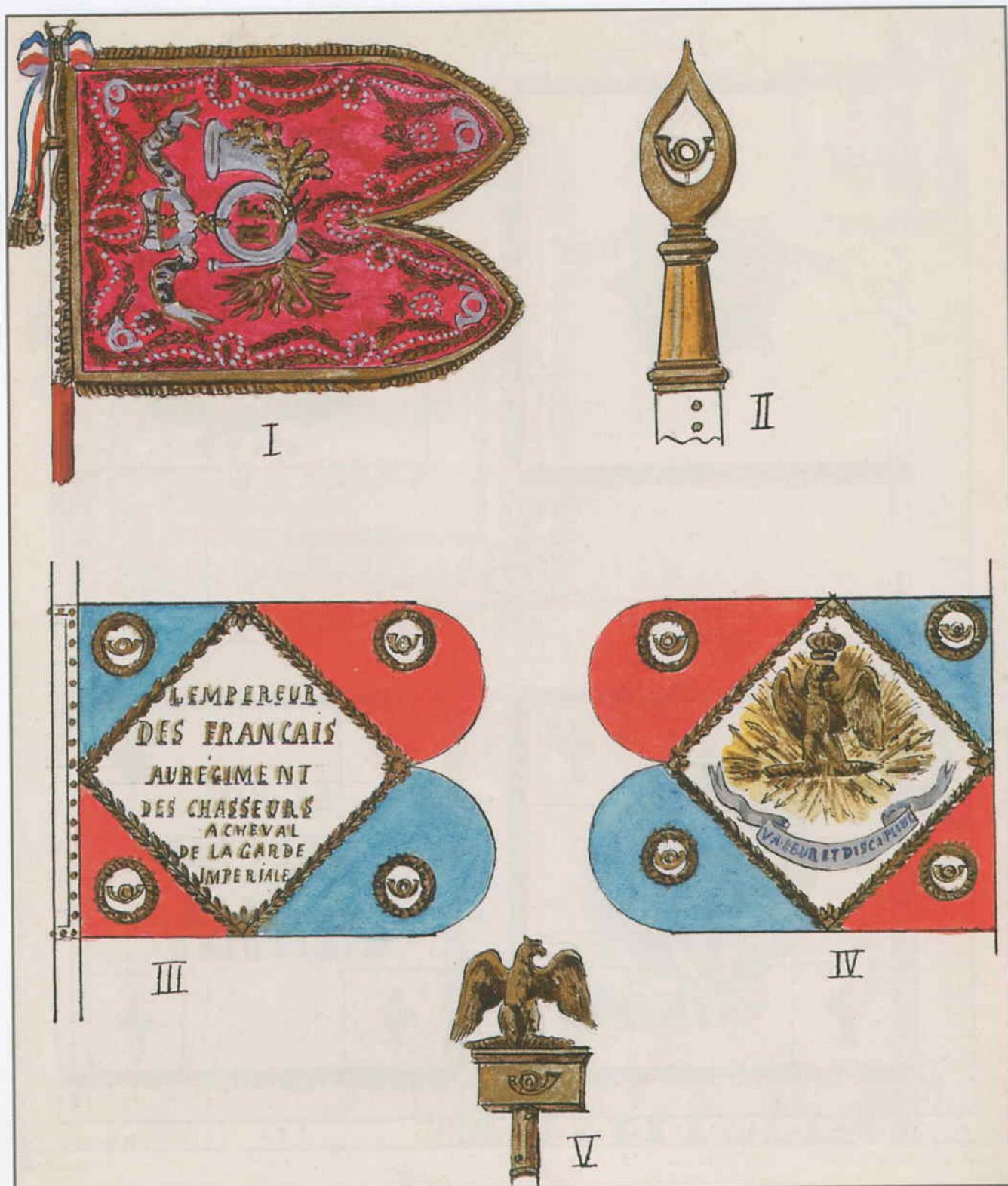


PLANCHE 32

*Étendard de cavalerie**Première Restauration*

- I. Étendard des chasseurs à cheval de la Garde consulaire de 1800 à 1804 (dessin en plus grand, planche 17 bis).
- II. Pique de cet étendard (à jour avec un cor de chasse).
- III. Étendard des chasseurs à cheval de la Garde impériale de 1804 à 1812, (côté face). Il y en avait quatre (le bleu est de la teinte exacte des drapeaux impériaux).
- IV. Même étendard (côté revers).
- V. Aigle de cet étendard. Un cor de chasse des deux côtés du soubassement.

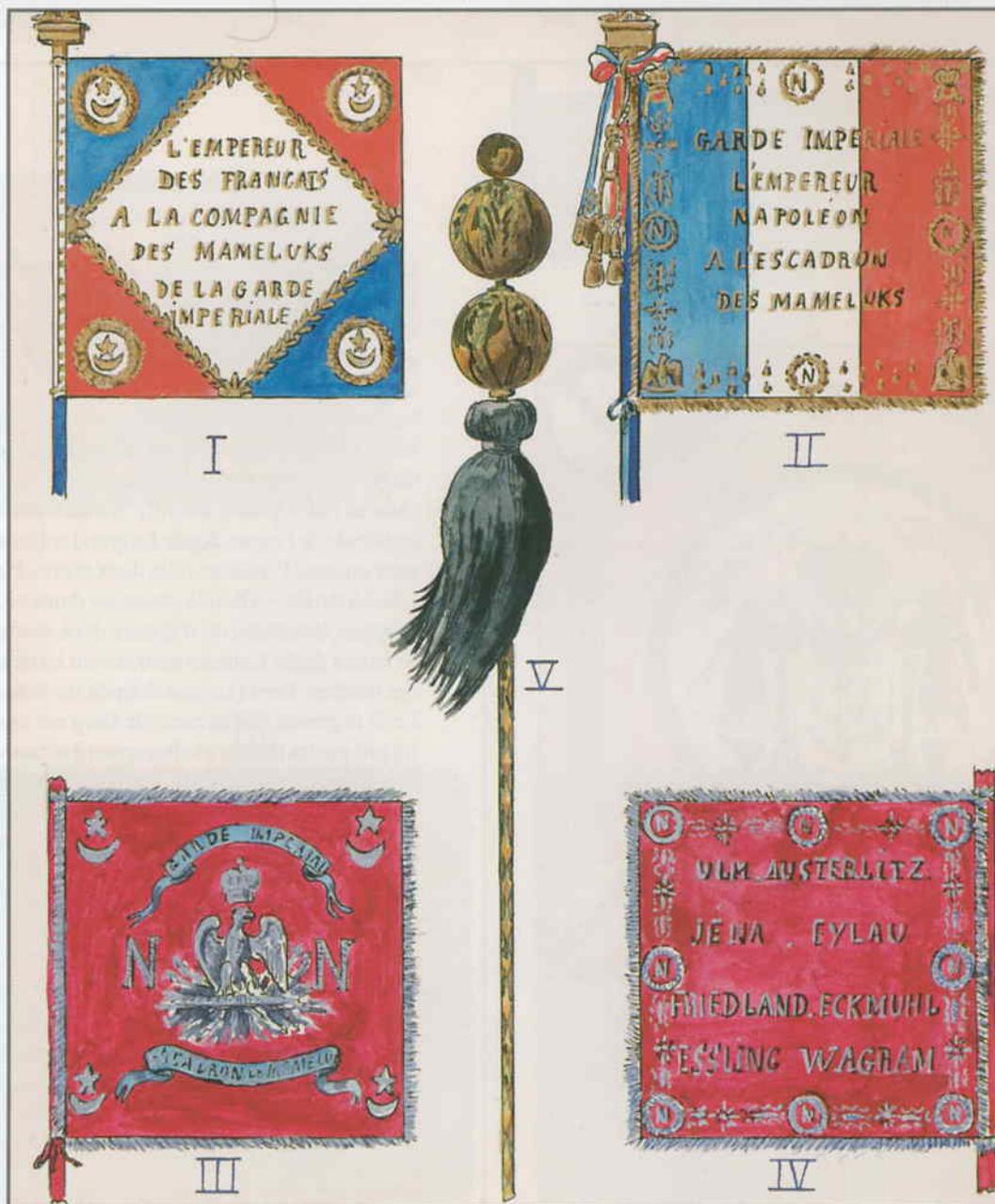


PLANCHE 33

Drapeaux

Premier Empire

- I. Premier étendard des Mameluks de la Garde (côté face) de 1804 à 1813 (modèle des étendards distribués en 1804). Au revers, une aigle couronnée et la devise: « Valeur et discipline » (planche 15 bis).
- II. Deuxième étendard des Mameluks (côté face) de 1813 à 1814 (modèle des étendards distribués en 1813). Au revers, Ulm, Iéna, Eylau, Friedland, Eckmühl, Essling, Wagram, Smolensk, la Moskova, Vienne, Berlin, Madrid, Moscou. Cette aigle ne fut pas emportée pendant la campagne de 1813.
- III. Fanion de campagne porté de 1813 à 1814 par les Mameluks, mais qui ne fut pas distribué officiellement. Il était carré de quarante-quatre centimètres de côté en velours cramoisi. Tous les ornements brodés en argent, les banderoles en soie bleue. Les franges en argent d'un pouce.
- IV. Envers du même fanion.
- V. Queue-de-cheval servant de fanion aux Mameluks. Cet emblème existait en Égypte, il reste en France jusqu'à la fin en 1814. Sous l'Empire, ces queues portées par des porte-queue servaient de garde de l'étendard. Il y eut quatre queues: deux noires, une rouge et une jaune. La queue avec sa hampe et ses boules avait une hauteur de deux mètres soixante-dix. La hampe était un tube de cuivre, décoré de losanges, elle avait probablement un talon. Sur le haut de la hampe se trouvait la queue-de-cheval surmontée de deux grandes pommes en cuivre et d'une petite boule en cuivre superposées, ornées de feuilles d'acanthé et de losanges repoussés au marteau.



PLANCHE 34

Drapeaux du Grand-duché de Berg

Drapeaux du 1^{er} régiment d'infanterie, distribués le 6 janvier 1803 au 1^{er} régiment qui partait en Espagne. Ce drapeau n'exista que de 1808 à 1809 (époque où Murat quitta le Grand-duché pour devenir roi de Naples). Ce drapeau fut remplacé par un autre.

Sur les deux faces du drapeau aux couleurs du Grand-duché, blanc et rouge: se trouve, au milieu les armes du Grand-duché de Berg, un lion. Sur cet écusson il y a deux ancres de marine (Murat étant grand amiral). Au-dessus de l'écusson, l'aigle impériale de France, dorée. Le grand collier de la Légion d'honneur entoure l'écusson et les deux ancres. Plus haut, une bande-roule où on lit: « Dieu la gloire les dames ». Dans les coins du drapeau, le numéro du régiment doré, entouré d'une couronne de laurier dorée. Entre les numéros sur les quatre côtés se trouvent des foudres dorés (aucune donnée sur la hampe ni la pique).

Le 2^e régiment des lanciers de Berg eut aussi un étendard qui fut pris par les Russes à la Berezina (il se trouve encore en Russie, très abîmé). Il est large de quarante-huit centimètres et long de soixante centimètres. En taffetas vert à deux faces. Sur l'une, une grenade en argent, brûlant à flammes d'or, et deux initiales BG de vingt et un centimètres. Sur l'autre face, deux branches de laurier entourant les traces d'un numéro. Une pique de vingt centimètres surmonte la hampe.

Notes

Les documents sur ces drapeaux sont tirés du livre du colonel Thomas « Un régiment rhénan au service de la France »; (le drapeau du 1^{er} régiment d'infanterie n'est pas en couleur dans le dessin du colonel Thomas).

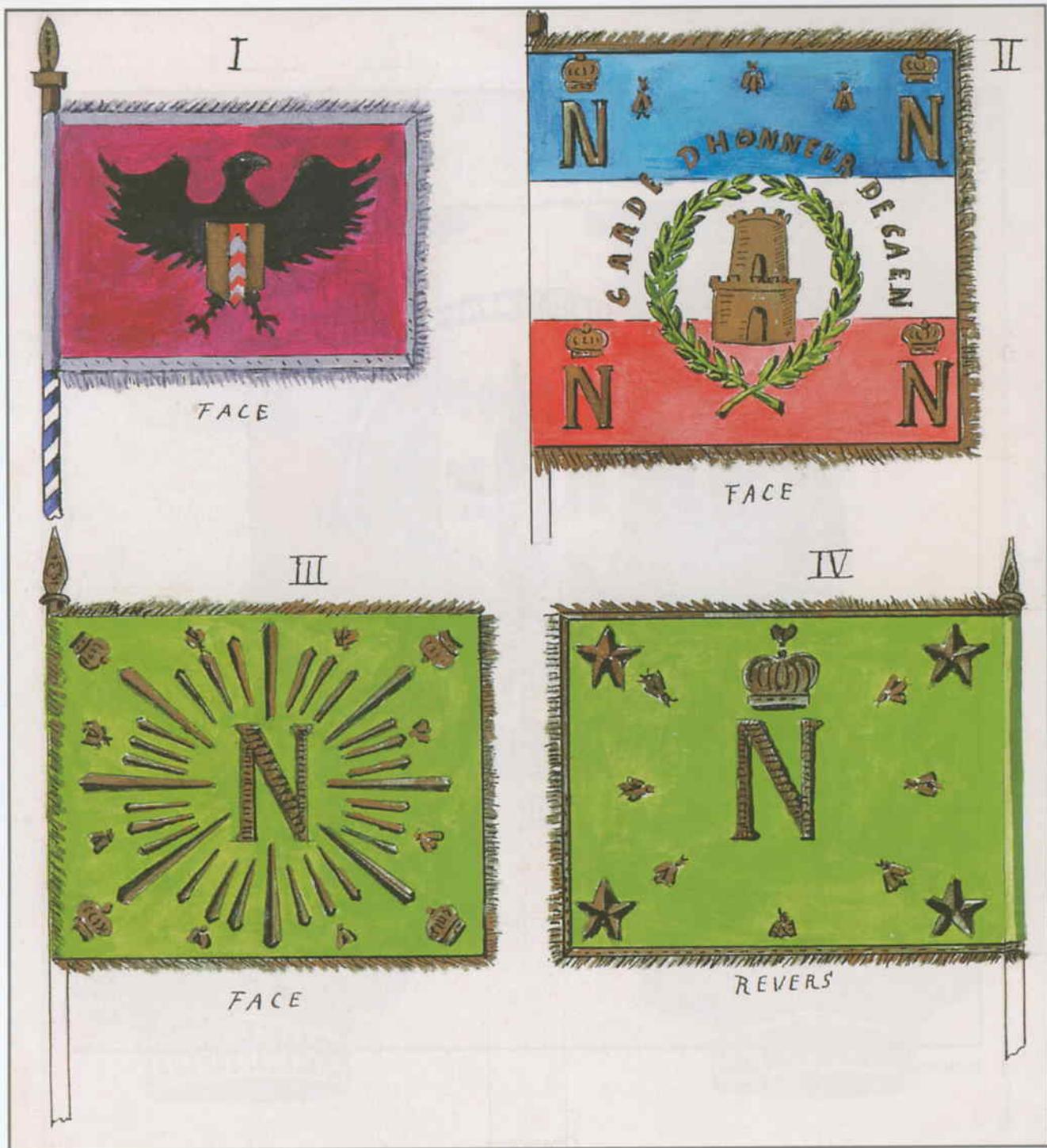


PLANCHE 35

I. Étendard de la principauté de Neuchâtel

Fond cramoyssi, bordé d'un galon argent et franges argent. Au milieu une aigle noire avec l'écusson de Neuchâtel. Or, au pal de gueules chargé de trois chevrons d'argent. Hampe bleue et blanche en spirales et terminant la hampe dans le haut, une pique en cuivre doré avec son soubassement.

II. Drapeau de la Garde d'honneur à pied de Caen, (côté face).
Même pique que pour l'étendard. Le drapeau en soie.

Notes

Tous les ornements sont peints. Il y avait aussi une torsade avec glands, le tout en or.

III. Étendard de la Garde d'honneur du Calvados à cheval en 1811 (côté face).

IV. Même étendard (côté revers). En soie verte, tous les ornements or brodés. Sur la pique il y a en relief une aigle non couronnée, la pique est en cuivre doré.



PLANCHE 36

Drapeaux

Le drapeau de la Garde à pied du Directoire exécutif

Décrets des 4 et 30 octobre 1796 (an III) adopté le 8 mai 1797 (19 floréal an IV)
d'après un document du musée de l'Armée.

Il mesure un mètre six cent quarante-trois de haut, côté de la hampe sur un mètre six cent quatre-vingt-seize de large. La banderole blanche liserée d'or, doublée de rouge au-dessus du faisceau de licteur. Aux quatre angles du drapeau un motif décoratif ainsi composé: une grenade grise ombrée au naturel à quatre flammes rouges orientées dans le sens des diagonales du carré de l'étoffe, sur fond blanc et entouré par une couronne verte de feuilles de chêne dans la partie supérieure bleue; de feuilles de laurier dans la partie inférieure bleue. Des feuilles de laurier dans la partie supérieure rouge et des feuilles de chêne dans la partie inférieure rouge. Entre les couronnes vertes et le bord du drapeau

il y a deux branches reliées par un ruban. Ce ruban et les branches sont en or; dans le haut bleu du drapeau ces branches sont en laurier; dans le bas bleu du drapeau, branches de chêne.

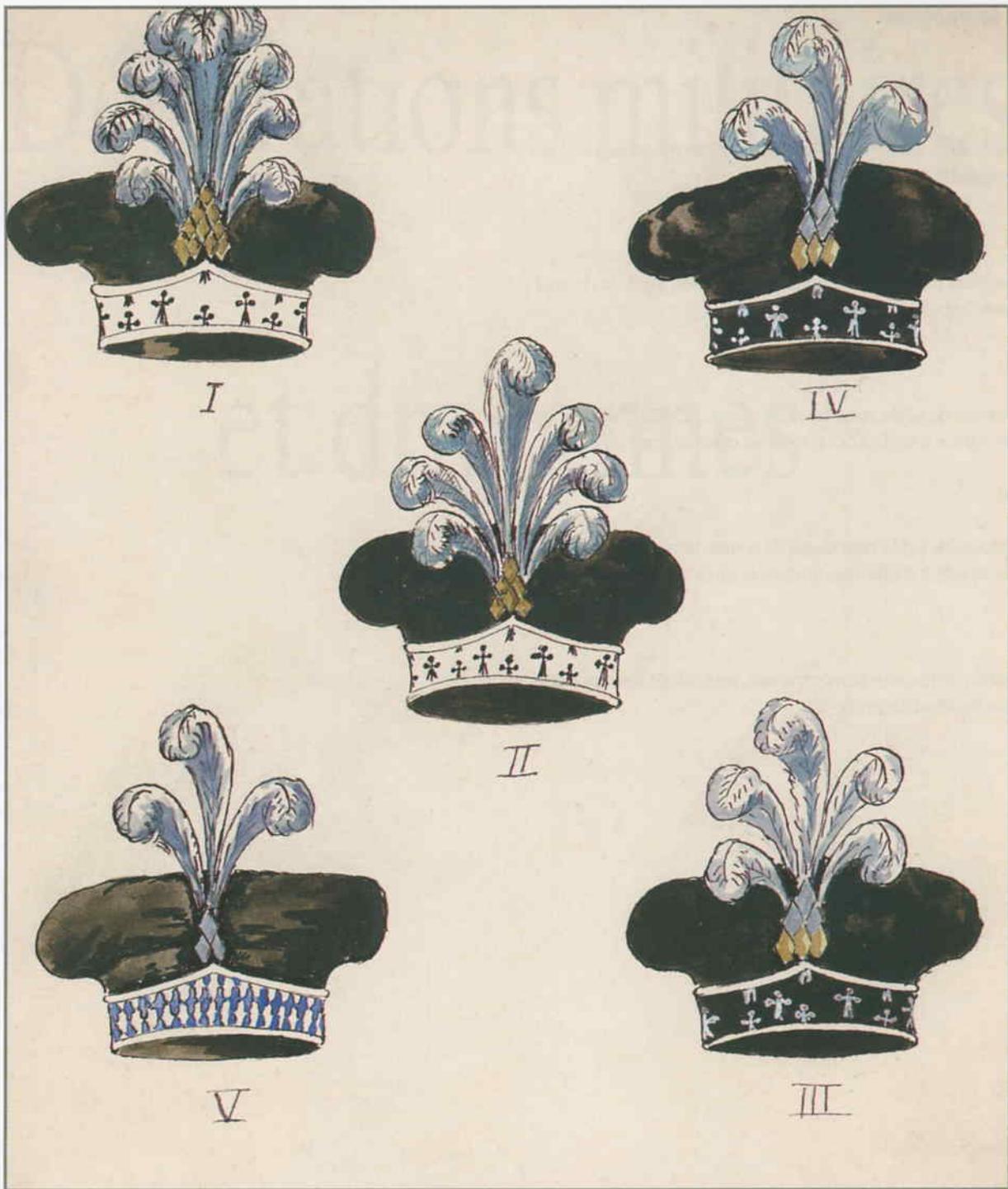
Dans le haut rouge du drapeau: branches de chêne.

Dans le bas rouge du drapeau: branches de laurier.

Le drapeau est attaché à la hampe comme les autres drapeaux de cette époque par un fourreau blanc.

La hampe est bleue avec pique de cuivre dorée et talon de même.

Il y a une cravate en accordéon tricolore et une cordelière or avec glands.



Empire français
Toques de la noblesse

*Toques de la noblesse***I. Prince**

Toque de velours de sable (noir), retroussée d'hermines, aigrette de neuf plumes, agrafe à dix feuilles d'or.

II. Duc

Toque de velours de sable, retroussée d'hermines, aigrette de sept plumes, agrafe à six feuilles d'or.

III. Comte

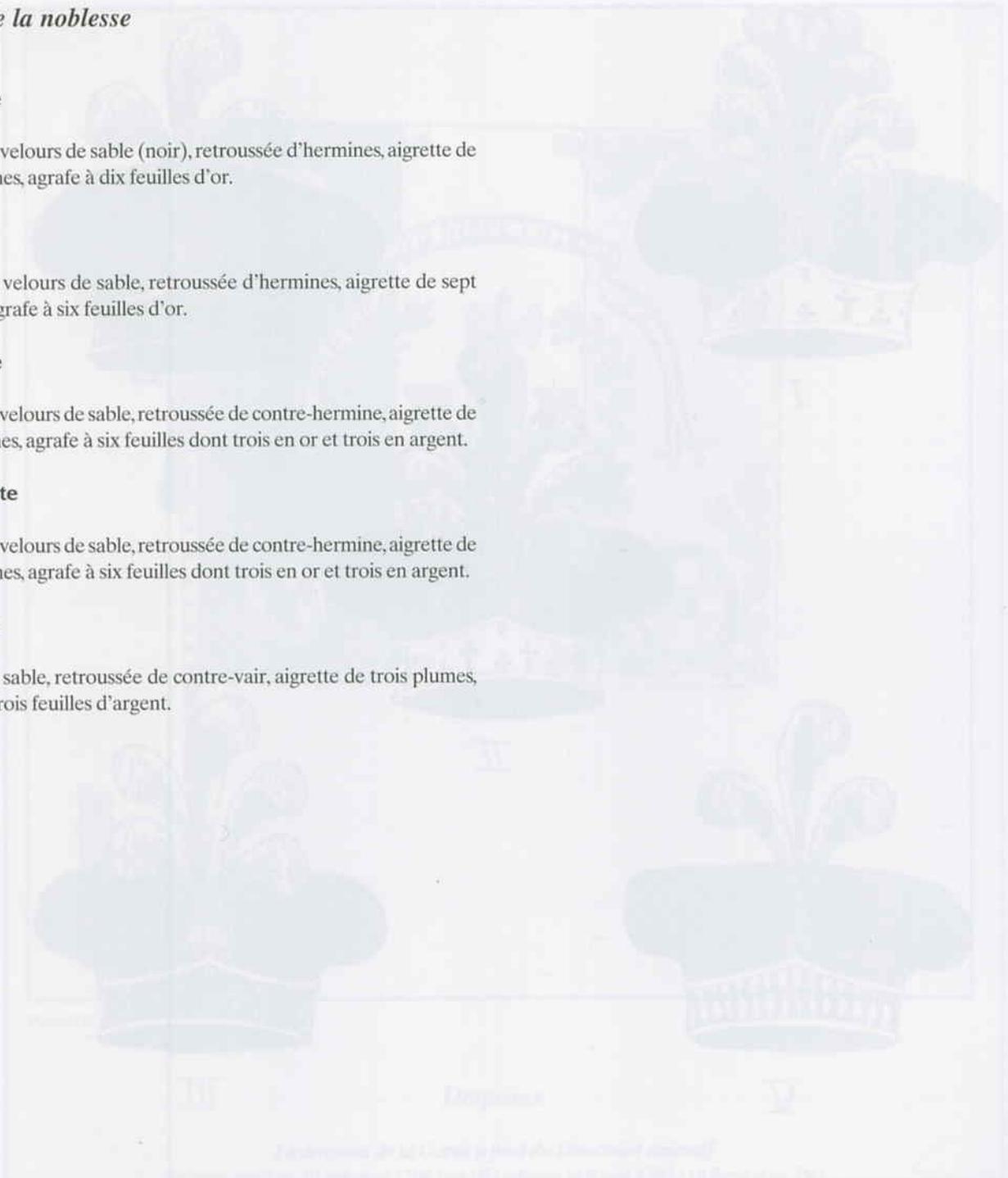
Toque de velours de sable, retroussée de contre-hermine, aigrette de cinq plumes, agrafe à six feuilles dont trois en or et trois en argent.

IV. Vicomte

Toque de velours de sable, retroussée de contre-hermine, aigrette de trois plumes, agrafe à six feuilles dont trois en or et trois en argent.

V. Baron

Toque de sable, retroussée de contre-vair, aigrette de trois plumes, agrafe à trois feuilles d'argent.



Décorations militaires et dragonnes

HISTORIQUE

La Légion d'honneur fut instituée par Bonaparte Premier consul le 19 mai 1802 (29 floréal an X). Cette récompense honorifique remplaçait l'usage des récompenses d'armes d'honneur.

La première distribution des croix, fut faite à l'hôtel des Invalides le 14 juillet 1804; d'abord aux grenadiers de la Garde, puis à toute la Garde en commençant par l'Empereur qui fut décoré par son frère Louis; puis aux maréchaux, aux généraux, aux prêtres, aux magistrats, à l'administration aux savants et aux artistes.

Quelques jours après (le 16 août) une seconde distribution fut faite à l'armée au camp de Boulogne.

En 1814 à la Première Restauration, la Légion d'honneur fut conservée sous la même forme avec cette différence: la tête de Napoléon fut remplacée par celle de Henri IV. Il en fut de même pour les aigles se trouvant sur les croix et sur les plaques. La tête de Henri IV est tournée du côté gauche.

Grades de la Légion d'honneur sous le Premier Empire

1. Grand aigle, ou Grand croix, ou Grand cordon.
2. Grand dignitaire.
3. Grand officier.

(Ces trois grades ont les mêmes insignes; la différence n'existe que dans la dotation.)

4. Commandant ou commandeur.
5. Officier.
6. Chevalier.

Manière de porter les insignes

Les chevaliers

Croix simple avec ruban rouge, se portant à gauche de la poitrine, à la hauteur du cœur. Lorsqu'il y avait plusieurs décorations, la Légion d'honneur était toujours placée la première (de la droite à la gauche de l'homme).

Les officiers

Croix simple avec ruban rouge en rosace ou en nœud (portée de la même façon).

Les commandeurs

Petite croix attachée à un ruban rouge, qui se porte autour du cou (sous l'habit) en sautoir et ne descendant pas sur la poitrine.

Les grands croix

Portaient un large ruban rouge moiré en écharpe sur l'épaule droite, se terminant sur la hanche par un nœud large, auquel est attaché une petite croix de la Légion d'honneur. En plus sur le côté gauche de la poitrine: la plaque ou crachat en argent.

Notes

Les grands croix civils portaient la plaque en argent sur le côté droit de la poitrine et la croix d'officier sur le côté gauche en plus du large ruban.

Le ruban de grand croix était porté par l'Empereur en grand gala sur l'habit, mais plus habituellement sur le gilet, sous l'habit.

Les maréchaux, les grands dignitaires et tous les grands croix le portaient sur l'habit, soit militaire, soit civil.

Notes

En tenue de route les officiers portaient souvent un simple ruban ou une barrette, remplaçant la décoration avec la croix (planche I, n° VI).

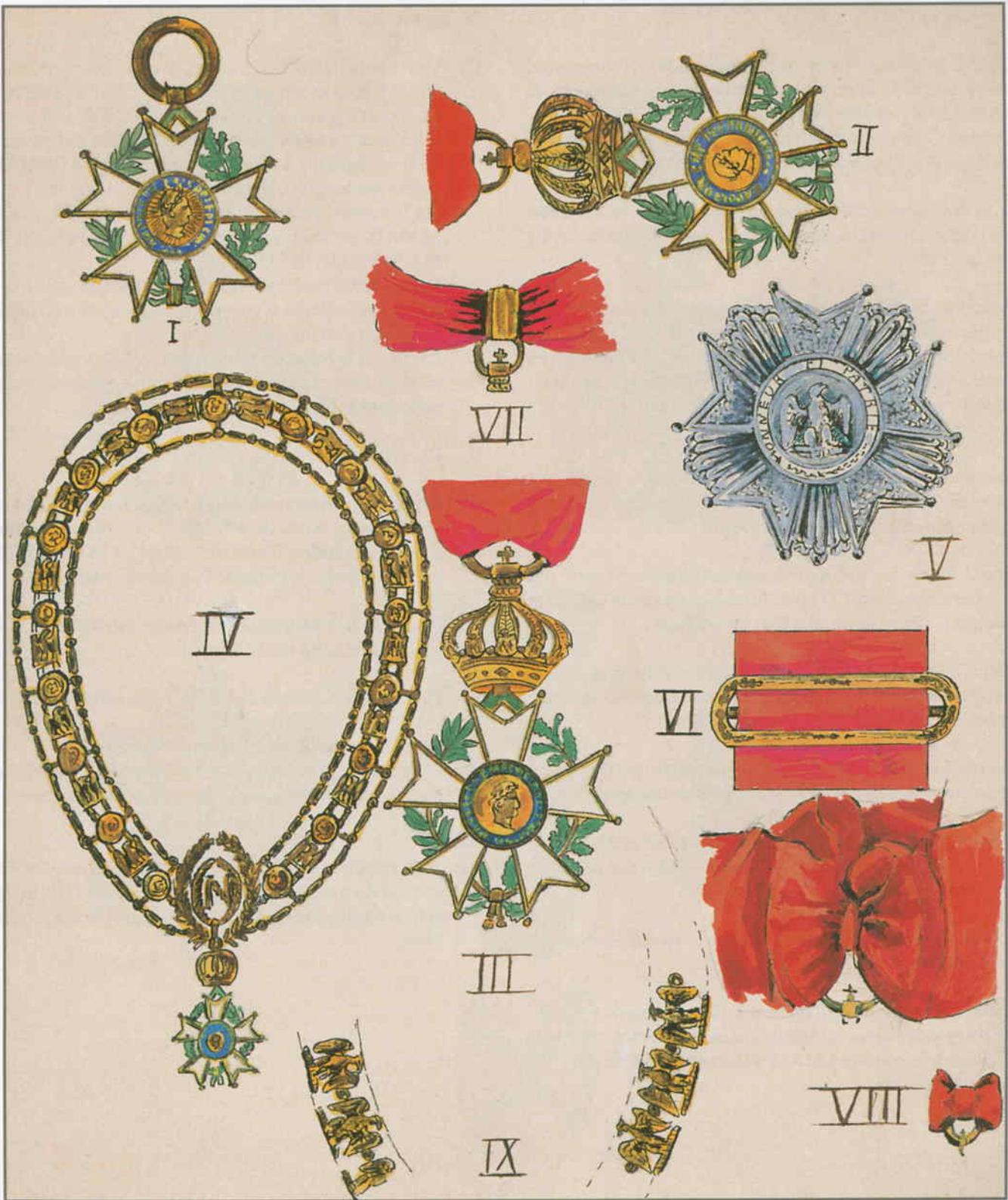


PLANCHE I

Décorations militaires

LÉGENDE PLANCHE I

- I. Croix de la Légion d'honneur, premier modèle. Ruban rouge. Avers – Sur le cercle bleu est inscrit en lettres d'or: NAPOLÉON – EMP – DES FRANÇAIS. Revers – Comme l'avert, mais au milieu, à la place de la tête, une aigle et sur le cercle bleu: HONNEUR ET PATRIE.
- II. Croix de la Légion d'honneur, deuxième modèle. Même chose que pour le premier modèle, mais la croix est surmontée d'une couronne dorée.
- III. Croix de la Légion d'honneur, troisième modèle. La couronne surmontant la croix, change de forme. Avers – Sur le cercle bleu le nom de « EMPEREUR » est en toutes lettres et « DES FRANÇAIS » en lettres plus petites. Revers – Même chose que le premier modèle.

Notes

- Il y a un modèle pareil au troisième mais la croix est plus grande. Sur toutes les croix, la tête de l'Empereur est tournée, soit à droite, soit à gauche; même chose pour l'aigle du revers.
- IV. Grand collier de l'ordre de la Légion d'honneur (porté par l'Empereur au Sacre). D'après le tableau du baron Gérard et d'autres tableaux le grand collier est différent.
 - V. Plaque de la Légion d'honneur ou crachat. En argent. L'aigle à la tête tournée soit à droite, soit à gauche. Elle est couronnée ou non couronnée.
 - VI. Ruban de la Légion d'honneur, avec son agrafe (porté en petite tenue, ou en civil) agrafe en or avec motifs de feuilles de laurier.
 - VII. Ruban du grade de commandeur de la Légion d'honneur. Petite croix attachée à son ruban rouge qui se porte autour du cou en sautoir.
 - VIII. Rubans du grade de grand officier de la Légion d'honneur. Le ruban est formé en nœud ou en cocarde.
 - IX. Grand collier du Sacre (d'après le tableau du baron Gérard). Il n'y a que des aigles, non couronnées, les têtes tournées vers le milieu de la poitrine. La croix est très grande et descend très bas sur la poitrine.

LÉGENDE PLANCHE II

- I. Ordre impérial de la Réunion (Avers). Fondé en 1811, aboli en 1815. Ruban bleu céleste. Sur la partie bleue, au bas de la couronne, il y a en lettres d'or NAPOLÉON (sur avers); sur le revers il y a FONDATEUR sur la partie extérieure bleue de la médaille il y a deux fois en lettres d'or A JAMAIS (sur avers). Sur le revers, la même inscription deux fois. Sur le cercle inférieur bleu, il y a une fois en lettres d'or A JAMAIS (sur avers), sur le revers il y a en lettres d'or TOUT POUR L'EMPEREUR. Dans le cercle doré du milieu de la médaille il y a, du côté avers: un N en or, entouré d'une couronne de laurier en or. du côté revers: le trône impérial en or. L'ordre de la Réunion fut créé pour récompenser les services rendus dans l'exercice des fonctions administratives ou judiciaires et dans la carrière des armes.

II. Revers du même ordre.

- III. Croix de la couronne de fer en émail bleu et argent avec son ruban aurore, bordé de vert foncé. Sur le bas de la couronne il est écrit en lettres d'or: DIEU ME L'A DONNÉE (dans le médaillon ovale, le profil de l'Empereur couronné).
- IV. Plaque de la couronne de fer (en argent). Avers texte illisible (ce doit être Dieu me l'a donné).
- V. Plaque de la couronne de fer (Revers), texte illisible.
- VI. Autre façon de porter le ruban de la croix de fer. L'ordre de la Couronne de fer fut créé le 5 juin 1805 avec vingt dignitaires, cent commandeurs et cinq cents chevaliers.

Notes

En 1809, Napoléon voulut fonder l'ordre impérial des « Trois toisons d'or » mais il y renonça. Un modèle fut proposé à l'Empereur. Napoléon fut couronné roi d'Italie le 26 mai 1805 dans la cathédrale de Milan.

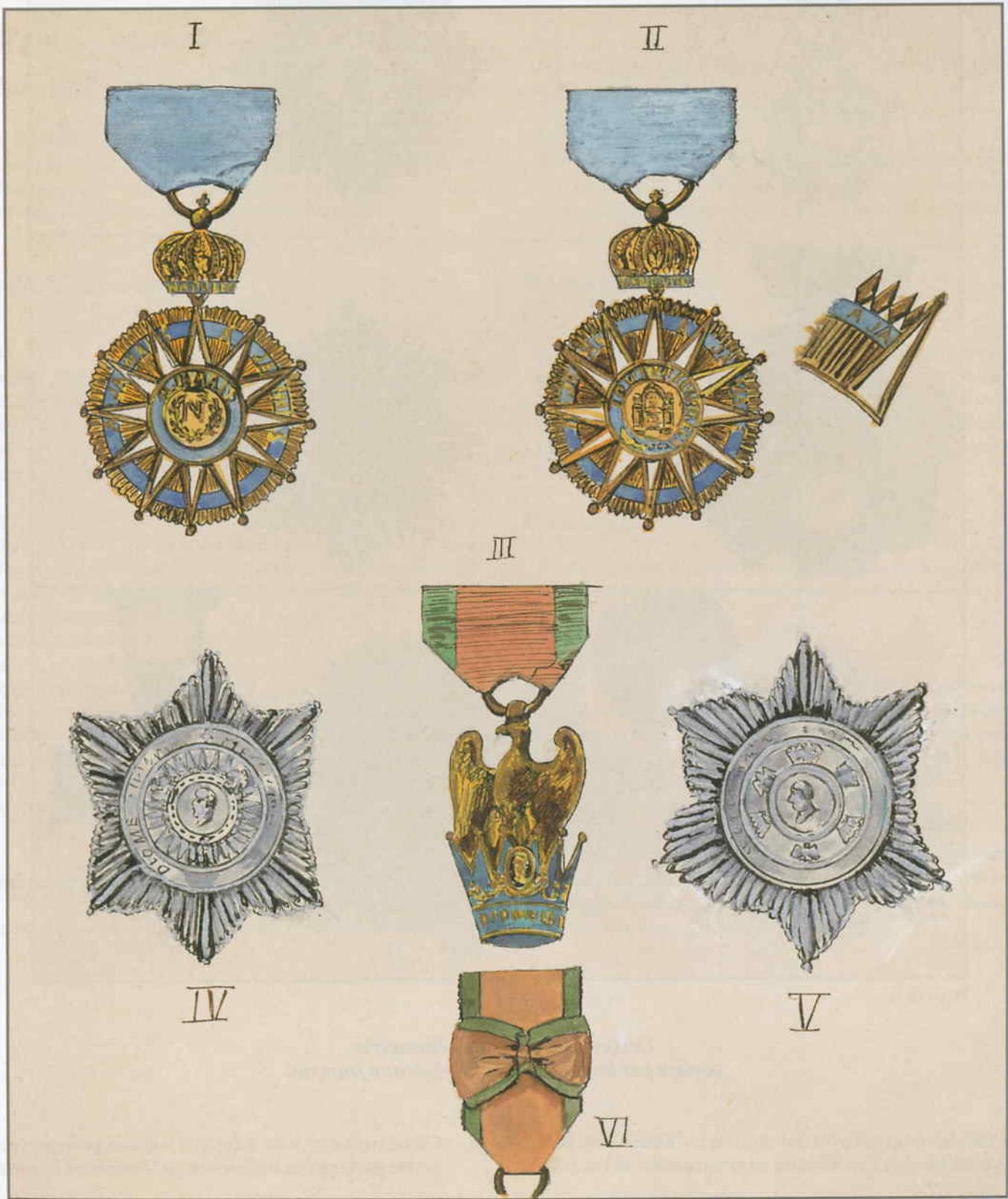


PLANCHE II

Décorations militaires

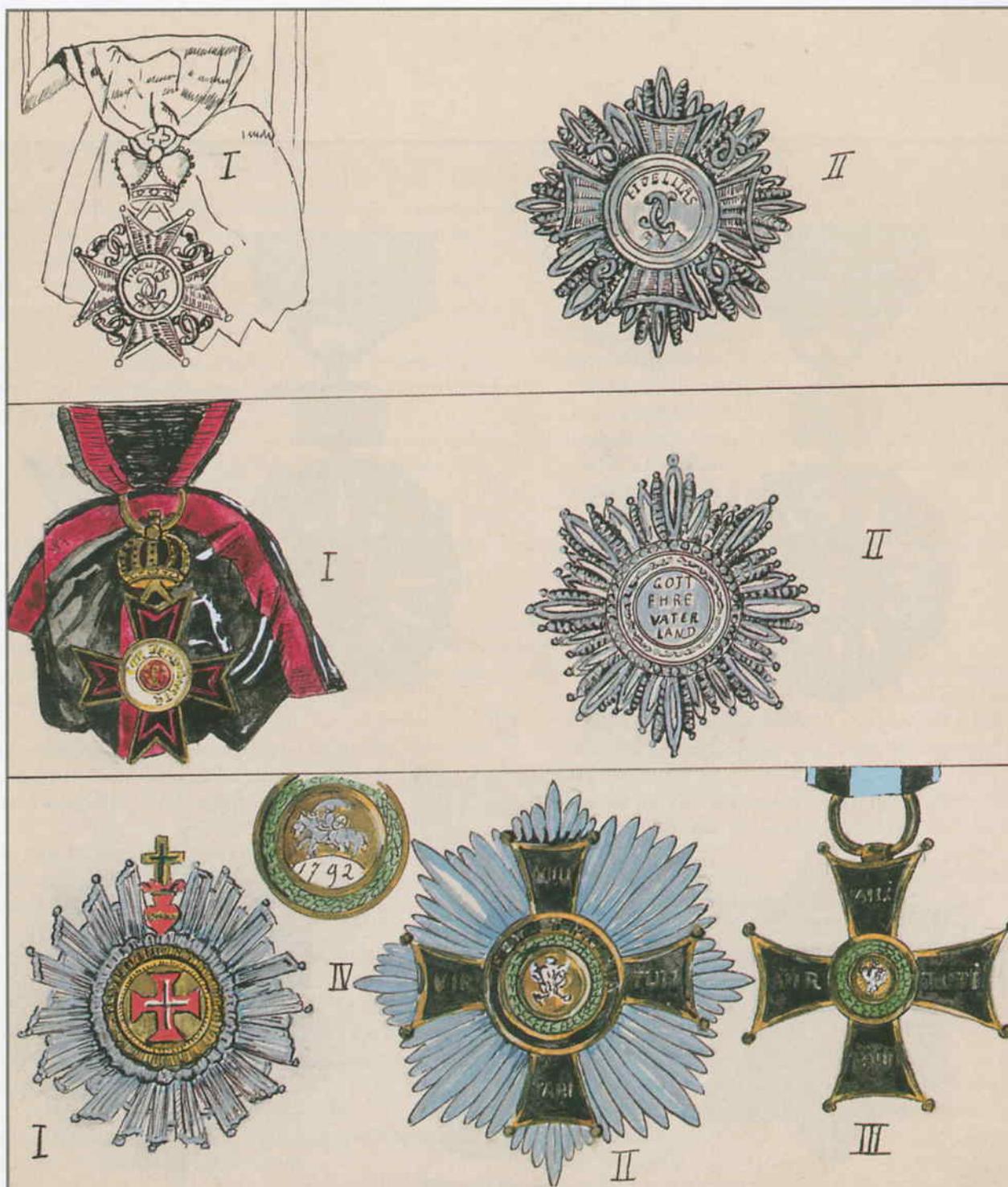


PLANCHE III

*Décorations militaires étrangères
portées par les maréchaux et généraux français.*

- I. et II. Insignes de grand croix de l'ordre de la « Fidélité » de Bade; la croix numéro I est attachée au grand cordon de l'ordre.
- I. et II. Insignes de grand croix de l'ordre de « Louis » de Hesse-Grand-Ducale. La croix n° I est attachée au grand cordon de l'ordre, noir et grenat. Les insignes étaient portés par le maréchal Masséna.
- I. Plaque de l'ordre du « Christ » de Portugal, en argent avec ornements or, rouge, noir et blanc portée par le maréchal Ney.
- II. Grand croix de l'ordre du mérite militaire, polonais, (plaque) portée par le prince Poniatowski et le maréchal Davoust.
- III. Croix avec son ruban, e commandeur de l'ordre du « mérite militaire » polonais. Avers. Le ruban pour tous les grades est bleu azur, bordé noir avec liseré bleu azur.
- IV. Motif du revers de la croix de commandeur et de chevalier au début, de 1792 à 1808, et que portèrent toujours les officiers des cheveu-légers, lanciers polonais de la Garde impériale, bien que ce motif eût été changé en 1808.

Ordre du « mérite militaire » polonais *Virtuti militari*

Créé en 1792, puis supprimé, fut rétabli en 1807 à la création du Grand-duché de Varsovie sous le nom de Ordre militaire du Duché de Varsovie. L'ordre avait les grades de Grand croix ou Grand cordon, Commandeur, Chevalier croix d'or et croix d'argent.

Grand croix de 1792 à 1808

Avers

Au milieu, l'aigle polonaise en argent, sur fond or; un cercle avec feuilles de laurier en émail vert; les quatre branches en émail noir, bordées d'or, sur lesquelles étaient gravées les mots MILI (en haut), TARI (en bas et de droite à gauche VIR (à droite) TUTI (à gauche).

Revers

Même chose, mais à la place du cercle du milieu avec l'aigle polonaise sur fond or, il y a le cavalier des armes de la Lithuanie en argent sur fond or avec la date 1792 et sur les quatre branches de la croix au lieu de « militari virtuti » il y a :

À droite la lettre A en or;

À gauche la lettre R en or;

En haut la lettre S en or;

En bas la lettre P en or.

En 1808

On change le revers. Le cavalier est remplacé par les mots REX ET PATRIA avec la date 1792. (Les officiers des lanciers polonais de la Garde portèrent toujours la croix du début avec le cavalier lithuanien.

Grand croix de 1808 à 1815 (ou Grand cordon)

Croix en émail noir et or sur les branches comme avant 1808.

Avers

Ne change pas excepté l'aigle du milieu en émail blanc, avec couronne en or.

Revers

Comme il est dit plus haut en 1808. Le Grand croix est porté en bandoulière avec un ruban large, bleu azur, bordé noir avec liseré bleu azur, de l'épaule droite à la hanche gauche (endroit où pend la croix).

Plaque ou crachat

Qui se portait en même temps que le Grand cordon sur le côté gauche de la poitrine. C'est une étoile en argent à beaucoup de branches. Au centre se trouve l'avvers de la croix, mais sans couronne au-dessus de l'aigle en émail blanc et dont le médaillon (dans lequel se trouve l'aigle) avait une double bordure; la bordure intérieure portant la couronne de laurier vert en émail et la bordure extérieure en émail noir, portant en lettres d'or les mots REX ET PATRIA.

Commandeur

Même croix que le Grand cordon, se portait en cravate autour du cou (en sautoir).

Chevalier

Même croix, mais plus petite. Il y en avait avec les ornements en argent. Se portait sur la gauche de la poitrine à hauteur du cœur. La croix de commandeur était donnée aux généraux de division polonais et celle de chevalier aux généraux de brigade, colonels et majors.

Il y avait trois grand croix :

Poniatowski, donné le 25 février 1809.

Maréchal Davoust donné le 25 mars 1809.

Le roi de Saxe qui était en même temps Grand-duc de Varsovie. Quand les titulaires de cet ordre, avaient aussi celui de la Légion d'honneur, le grand cordon polonais se portait sur le ruban de la Grand croix de la Légion d'honneur.

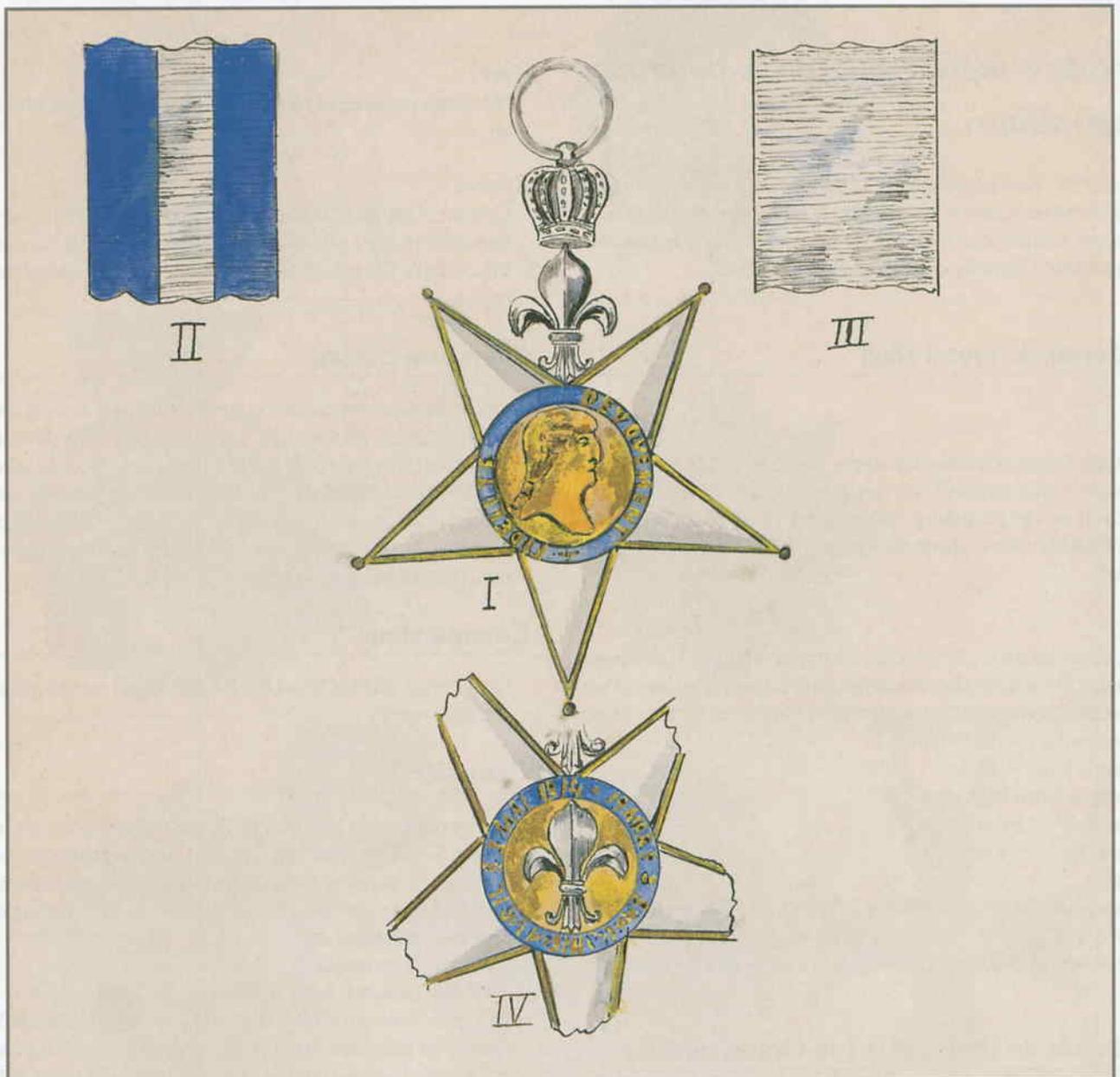


PLANCHE IV

Décorations militaires étrangères

Ordre du Lys

- I. Croix de l'ordre du Lys en argent ou en émail blanc avec garnitures or. Avers.
Au centre cercle en or avec l'effigie de Louis.
Sur le cercle bleu sont inscrits en lettres d'or les mots FIDÉLITÉ — DÉVOUEMENT.
- II. Ruban de la croix (département de la Seine).
- III. Ruban de la croix.
- IV. Devise de l'envers de la croix en 1815. 3 MAI 1814 — 19 MARS ET 8 AVRIL 1815.

Historique

L'ordre du Lys ou du Lis fut institué par Louis XVIII à son avènement en 1814. Il fut aboli à la révolution de 1830. Il devait remplacer la Légion d'honneur fondée par Napoléon. La croix fut distribuée à profusion en 1814 et en 1815 après les Cent-jours. Elle fut donnée à toute la Garde nationale.

Le ruban était blanc, mais pour la Garde nationale il variait de couleur pour chaque département. Celui de la Seine était à trois bandes : bleu foncé, blanc et bleu foncé.

Il y avait aussi sous la Restauration la croix de Saint-Louis.

Index

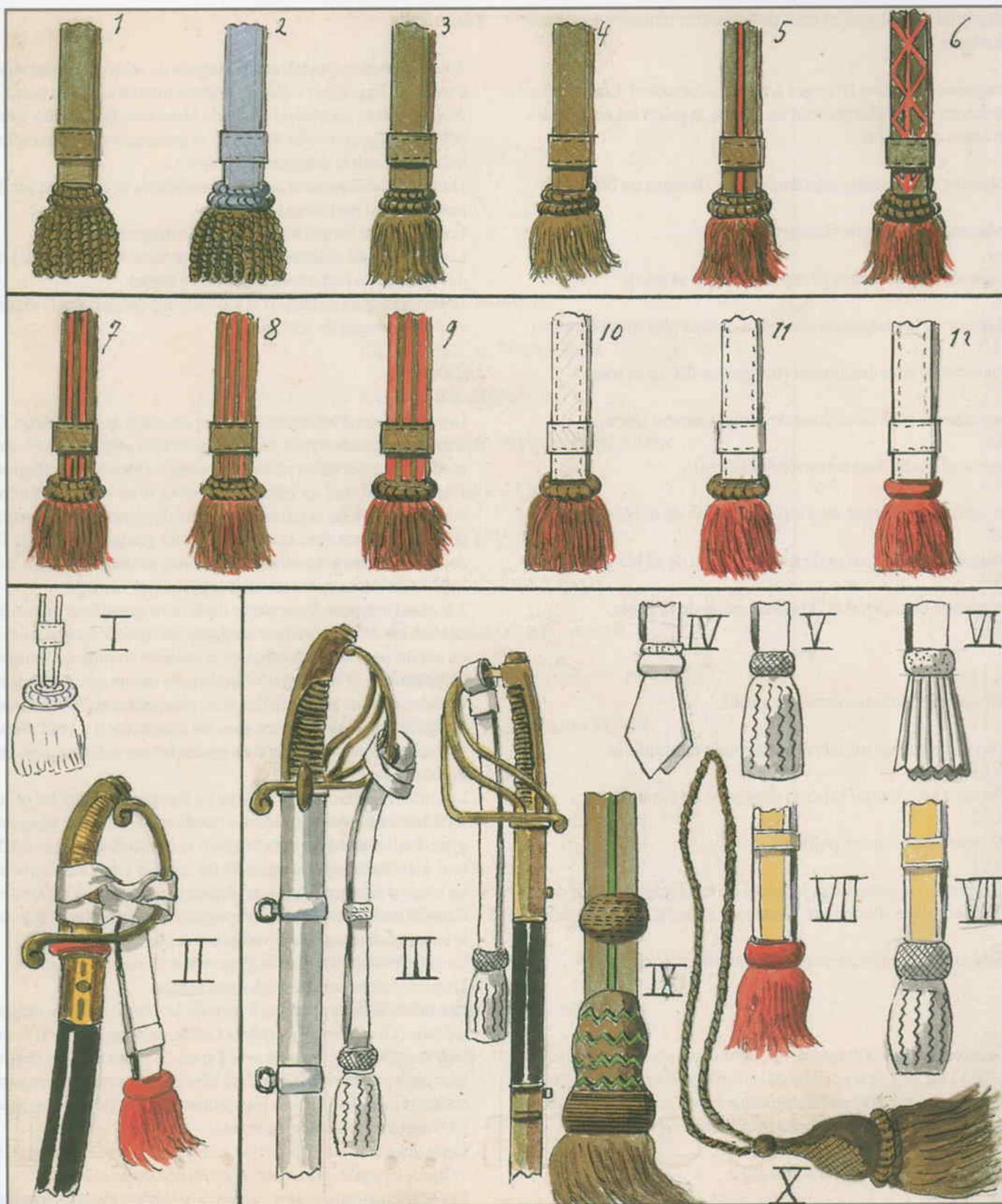


PLANCHE V

Dragonnes d'infanterie et de cavalerie de 1803 à la fin de l'Empire

LÉGENDE PLANCHE V

1. Dragonne de colonel et chef de bataillon (franges à grosses torsades).
2. Dragonne de major (franges à grosses torsades). Lorsque les boutons de l'uniforme sont en argent, le galon est en or et les franges en argent.
3. Dragonne de capitaine adjudant-major (franges en filé).
4. Dragonne de capitaine (franges en filé).
5. Dragonne de lieutenant (franges en filé or et soie).
6. Dragonne de lieutenant en second (n'existait plus sous l'Empire).
7. Dragonne de sous-lieutenant (franges en filé, or et soie).
8. Dragonne de sous-lieutenant de remplacement (idem).
9. Dragonne d'adjudant sous-officier (idem).
10. Dragonne de sergent-major (idem) galon de fil blanc.
11. Dragonne de sergent et de fourrier galon de fil blanc.
12. Dragonne de caporal et de soldat galon de fil blanc.

- I. Dragonne d'infanterie vue de profil.
- II. Façon d'attacher au sabre la dragonne d'infanterie.
- III. Façon d'attacher au sabre la dragonne de cavalerie.
- IV. Dragonne de lancier polonais.
- V. Dragonne de grenadiers à cheval de la Garde; dragons de la Garde; gardes d'honneur; chasseurs à cheval de la Garde.
- VI. Dragonne de cuirassiers et de carabiniers avant 1810.

Notes

- On représente aussi la dragonne des carabiniers avant 1810 et même de 1810 à 1812, en cuir noir, gland de laine rouge. Toutes les dragonnes qui ne sont pas en buffle ou en cuir, s'attachant à la poignée du sabre, comme celles de l'infanterie (ceci pour les officiers).
- VII. Dragonne de carabinier après 1810.
 - VIII. Dragonne de gendarmerie d'élite de la Garde (jusqu'en 1806 avec le sabre premier modèle).
 - IX. Dragonne d'officier de chasseurs à cheval de la Garde (lieutenant).
 - X. Dragonne qui se portait avec l'épée en tenue de ville (or ou argent).

Notes sur les dragonnes

Cavalerie

Tous les cavaliers portaient à la poignée du sabre, une dragonne qui s'attachait au poignet lorsque l'homme mettait sabre au clair. Cette dragonne était en général en buffle blanc sans franges. Il y avait au début plusieurs modèles. Toutes les dragonnes avaient un coulant de buffle qui fixait la dragonne au poignet.

Dans la gendarmerie et dans les carabiniers, la dragonne est différente. Elle est parfois en cuir noir.

Les sabres à la turque n'avaient pas de dragonne.

Les dragonnes d'officiers et d'officiers généraux sont pareilles à celles des officiers de l'infanterie en or ou en argent.

Les adjudants sous-officiers et tous les sous-officiers ont la dragonne en buffle comme les soldats.

Infanterie

Les dragonnes d'infanterie diffèrent de celles de la cavalerie. Dans tous les régiments et pour tous les grades elles sont faites sur le même modèle. Elles servaient plutôt d'ornement. Elles étaient composées:

1. le corps qui était un galon plat, doublé, dont les deux extrémités étaient cousues sur la partie supérieure du gland en or ou en argent pour les officiers avec les ornements du grade; en galon de fil de couleur pour les sous-officiers caporaux, soldats, tambours, etc. un coulant de même galon retenait et glissait sur le corps.

2. le gland composé d'une partie supérieure arrondie et un peu ovale en chardon de laine (comme les pompons) pour les soldats; en or ou en argent pour les sous-officiers et officiers comme les tournantes d'épaulettes; et d'une partie inférieure composée de franges en torsades, comme les épaulettes, mais plus petites et libres comme les franges d'épaulette. Comme dans les épaulettes, il y avait plusieurs rangs de franges et dans certains grades, le rang extérieur était en filé or ou argent.

Les officiers subalternes avaient les franges en filé et les officiers supérieurs en grosses torsades à bouillon. Les officiers généraux et maréchaux ont en plus des étoiles sur le dessus du gland qui est différent. Les dragonnes changeaient de couleur selon les régiments et les corps d'infanterie, mais en général le rouge (pour le gland et les franges) était attribué aux compagnies de grenadiers et le jaune et le vert aux compagnies de voltigeurs et aux chasseurs.

Le génie et l'artillerie ont la dragonne entièrement rouge.

La garde suit les mêmes règles que la ligne.

Les officiers de grenadiers à pied de la Garde (Garde spéciale (Grenadiers à pied de la Garde, planche 18, n° VII) comme tous les officiers, se portant avec l'épée. Le corps de cette dragonne était une cordelière; le gland était allongé en forme de poire, avec au bas deux torsades (comme les tournantes d'épaulette) et en dessous les franges; le tout en or ou argent.

Cette dragonne était portée par tous les officiers de l'armée (Garde et ligne) lorsqu'ils portaient l'épée au lieu du sabre.

Les officiers supérieurs les officiers généraux portent les franges des dragonnes à gros bouillon. En général les franges de dragonnes sont toujours semblables aux franges des épaulettes.

La dragonne du sabre pour les officiers est attachée à la poignée; la dragonne de l'épée s'enroule sur la branche du devant de la poignée de l'épée.

En général la dragonne des grenadiers d'infanterie de ligne était complètement rouge; celle des voltigeurs était verte avec des ornements jaunes, ou toute jaune, ou toute verte selon les régiments.

Index

COSTUMES DU SACRE	7
COSTUMES DE NAPOLÉON	61
COSTUMES DIVERS	75
COSTUMES DE DIVERS GÉNÉRAUX	80
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE	87
INSPECTEURS DES REVUES	88
ADJUDANTS-GÉNÉRAUX	97
COMMANDANTS D'ARMES	103
OFFICIERS RÉFORMÉS	111
GÉNÉRAUX ET MARÉCHAUX	115
AIDES DE CAMP	135
ÉPAULETTES ET GRADES	153
ARMES	173
DRAPEAUX ET ÉTENDARDS FRANÇAIS	207
TOQUES	257
DÉCORATIONS MILITAIRES	259
DRAGONNES	267